



# Managem

Creating value beyond mining



Rapport  
Financier  
Annuel  
2024

Un opérateur minier panafricain  
au service de la transition énergétique



## PÉRIMÈTRE DE REPORTING, PÉRIODE, RÉFÉRENTIEL ET MODALITÉS

### **Méthodologie de réalisation du rapport et périmètre**

Le présent Rapport Financier Annuel (RFA) de Managem rassemble les informations et indicateurs financiers requis par la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières, telle que complétée par la circulaire n°02/20 du 22 décembre 2020.

Ce rapport couvre l'ensemble des activités de Managem, incluant ses filiales et entités consolidées, sauf indication contraire. La période de reporting s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024. Des données historiques sont également présentées afin de permettre une analyse de l'évolution des indicateurs ESG sur les trois derniers exercices, lorsque cela est pertinent.

### **Méthodologie de collecte et de consolidation des données**

L'élaboration de ce rapport repose sur une collecte des données financières et extra-financières auprès des différentes directions de Managem. Cette démarche s'appuie sur des systèmes d'information internes ainsi que sur des reportings spécifiques établis, garantissant la fiabilité et la cohérence des indicateurs. Chaque donnée collectée fait l'objet d'un contrôle de cohérence interne, suivi d'une validation par les responsables concernés. Grâce à des tableaux de bord interactifs via Power BI, les données sont présentées de façon claire et renforcent la transparence et la communication avec les parties prenantes.

### **Référentiels et cadre de reporting**

Le reporting extra-financier s'appuie sur des cadres et normes de référence reconnus en matière de développement durable et de responsabilité sociétale, notamment la norme ISO 26 000, qui définit les lignes directrices en matière de responsabilité sociétale des organisations, le Global Reporting Initiative (GRI), qui assure une transparence et une comparabilité des données ESG et la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC), qui garantit la conformité aux exigences réglementaires applicables en matière de reporting extra-financier.

# Sommaire

## PROFIL DE MANAGEM

- 12 Managem en un coup d'œil
- 14 Les grandes étapes du développement du Groupe
- 13 Un actionnariat solide et durable
- 16 Une équipe dirigeante tournée vers l'avenir
- 18 Chiffres clés
- 20 Une empreinte africaine renforcée
- 22 Un modèle intégré pour créer de la valeur

## ENGAGEMENT RESPONSABLE ET DURABILITÉ

- 26 Un engagement durable ancré dans l'ADN du Groupe
- 28 Une approche de la matérialité basée sur l'écoute et l'échange avec les parties prenantes
- 30 Une stratégie ESG alignée sur les attentes sociétales et environnementales

## 40 SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL, UNE PRIORITÉ ABSOLUE

## 46 TEMPS FORTS 2024



## LES MARCHÉS DE MANAGEM DYNAMIQUES ET PERSPECTIVES

- 50 Des métaux stratégiques au service des technologies bas carbone
- 52 Construction de la 1<sup>ère</sup> usine marocaine de sulfate de cobalt
- 54 Tizert un projet d'envergure porteur de développement et de nouvelles découvertes
- 56 Valorisation des métaux : Des partenariats d'envergure pour renforcer notre positionnement à l'aval de la chaîne de valeur minière
- 58 Accélération des projets aurifères
- 64 États des ressources et des réserves

## LA DIGITALISATION AU SERVICE DE L'EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE

- 72 Transformation digitale et maîtrise des risques
- 74 L'exploitation de la data pour optimiser les opérations

## CAPITAL HUMAIN, PILIER STRATÉGIQUE POUR LA CROISSANCE

- 78 Recruter, former et fédérer : un engagement durable en faveur des talents

## GOVERNANCE

- 86 Une gouvernance responsable
- 92 Un dispositif robuste et structuré de gestion des risques

## 96 TABLEAU DE CORRESPONDANCE

## COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS

- 102 Rapport de gestion
- 130 Comptes sociaux
- 160 Comptes consolidés
- 168 Résumé des notes aux comptes consolidés
- 208 Rapport des CAC

# Entretien avec le Président

**M. Imad TOUMI**

Président Directeur Général

## 1. 2024 a été une année charnière pour Managem. Quels faits marquants souhaiteriez-vous mettre en avant ?

L'année 2024 a été particulièrement riche en réalisations pour Managem, marquant une nouvelle étape dans notre trajectoire de croissance et de diversification.

S'agissant du cuivre, nous avons franchi des étapes décisives avec le projet Tizert. La construction a connu une progression significative tout au long de l'année, avec une première production attendue au second semestre 2025. Ce projet, qui deviendra notre plus grande mine de cuivre au Maroc, affiche une capacité annuelle de 120 000 tonnes de concentré et générera plus de 1 500 emplois directs et indirects.

Dans l'or, nous avons consolidé notre présence en Afrique de l'Ouest. En Guinée, Tri-K a atteint une production de 125 000 onces en 2024, tandis que le projet Boto, au Sénégal, a entamé sa phase de construction. Le premier lingot est attendu en août 2025, avec une production estimée à 170 000 onces par an au cours des premières années d'exploitation.

Au-delà de ces opérations, 2024 a été marquée par deux évolutions stratégiques majeures : l'initiation de notre transformation vers les métaux critiques, avec un accent sur le cobalt, le graphite et les terres rares ainsi que la réussite de notre diversification dans le gaz naturel via le projet Tendara.

Une année dense, jalonnée de projets structurants, qui renforce notre position d'acteur minier panafricain engagé dans les filières d'avenir.

## 2. Le projet Tizert arrive en fin de construction. Quels en sont les enjeux et les avancées concrètes ?

Tizert représente le projet le plus structurant de notre portefeuille cuprifère. Situé dans le Haut-Atlas marocain, il combine une dimension industrielle d'envergure avec une forte intégration des standards environnementaux et technologiques les plus exigeants. Doté d'une capacité de production annuelle de plus de 30 000 tonnes de cuivre et de réserves confirmées de plus de 600 000 tonnes de Cuivre et 40 Millions d'onces d'Argent, ce projet constitue

un investissement majeur pour Managem, avec plus de 4 milliards de dirhams.

Tizert se distinguera par une usine entièrement digitalisée, offrant un suivi en temps réel des opérations pour optimiser les performances métallurgiques dès sa mise en service. Sur le plan environnemental, le Projet Tizert utilise exclusivement les eaux usées traitées de la ville d'Agadir, transportées sur plus de 140 kilomètres via huit stations de pompage, une solution innovante qui préserve les ressources hydriques. Par ailleurs, le projet s'ancre durablement dans son territoire, avec plus de 60% des emplois pourvus localement, et bénéficie d'une alimentation énergétique composée à 90% d'énergie éolienne.

## 3. Vous avez structuré votre portefeuille minier autour de deux entités : ManaGold et ManaGreen. Que recouvre cette stratégie et où en êtes-vous aujourd'hui ?

La structuration de Managem autour des pôles ManaGold et ManaGreen reflète notre ambition d'accompagner la dynamique des marchés tout en capitalisant sur nos savoir-faire historiques.

Avec ManaGold, nous renforçons notre présence dans le secteur aurifère africain, avec des actifs stratégiques tels que Tri-K en Guinée et Boto au Sénégal. Notre objectif est d'atteindre une production consolidée de 500 000 onces d'or par an à l'horizon 2028.

De son côté, ManaGreen incarne notre engagement dans les métaux critiques, notamment le cuivre et le cobalt, essentiels au développement des filières industrielles de l'électrification. Ce pôle s'appuie notamment sur notre partenariat stratégique avec Renault pour la production de sulfate de cobalt. Ce projet, actuellement en construction, prévoit une mise en service en 2025, avec pour ambition d'accompagner le développement de la filière batterie, tant au Maroc qu'à l'international. Cette structuration nous permet de répondre efficacement aux besoins industriels émergents, tout en assurant une diversification équilibrée de notre portefeuille.



## 4. L'Afrique de l'Ouest s'impose comme un pilier de votre activité aurifère. Quels sont vos axes de développement dans la région ?

L'Afrique de l'Ouest constitue un levier de croissance essentiel pour notre pôle ManaGold, en raison de trois facteurs majeurs.

Premièrement, la région offre un potentiel géologique remarquable, illustré par nos actifs Tri-K et Karita en Guinée, et Boto au Sénégal. En 2024, nous avons consolidé ce potentiel par l'acquisition de nouveaux permis d'exploration, notamment en Côte d'Ivoire.

Deuxièmement, cette concentration d'actifs dans une même zone géographique favorise des synergies industrielles et logistiques. Elle nous permet de mutualiser nos expertises et de rationaliser nos coûts d'exploitation.

Enfin, notre ancrage local est un facteur différenciant. En Afrique de l'Ouest, 85% de nos effectifs sont issus des communautés locales. En 2024, nous avons poursuivi nos efforts de formation, avec un total de 12 128 heures de formation dispensé en faveur des techniciens et ingénieurs pour accompagner la montée en puissance de nos opérations.

2024 a été particulièrement riche en réalisations pour Managem, marquant une nouvelle étape dans notre trajectoire de croissance et de diversification.



**5. Après l'or, Managem s'est également renforcé dans les métaux critiques avec ManaGreen. Comment déployez-vous concrètement cette stratégie et quels sont vos objectifs ?**

ManaGreen incarne notre ambition de jouer un rôle central dans les chaînes de valeur industrielles liées à l'électrification et à la transition énergétique, avec un portefeuille diversifié couvrant l'ensemble du cycle, de l'extraction à la transformation avancée des métaux critiques.

Sur le cuivre, notre projet phare Tizert, couplé au développement futur d'une fonderie de cuivre, assurera un apport majeur à l'industrie nationale.

Concernant le cobalt, notre partenariat stratégique avec Renault Group pour la production de sulfate de cobalt est en phase de construction, avec une entrée en production prévue en 2025. Ce projet, localisé au Maroc, vise à alimenter la filière des batteries électriques, aussi bien au niveau national qu'international, en lien avec les gigafactories en cours de développement dans le Royaume.

Mais ManaGreen ne se limite pas au cuivre et au cobalt, nous développons également des projets dans le Manganèse, le graphite, et nous explorons des opportunités dans les terres rares et le recyclage (notamment avec la valorisation de black mass issue des batteries en fin de vie).

**6. Vous avez engagé Managem dans le secteur du gaz naturel. Quelle est votre ambition dans ce domaine et quel sera le rôle du projet Tandrara ?**

Le développement du gaz naturel s'inscrit dans notre volonté de diversifier notre portefeuille de ressources et de contribuer à la souveraineté énergétique du Maroc. Le partenariat avec Sound Energy, centré sur le projet Tandrara, vise à mettre en production une ressource locale capable de soutenir les besoins en énergie du pays.

Ce projet comprend une première phase de production estimée à 100 millions de mètres cubes par an, avec une mise en service attendue pour fin 2025. Nous envisageons également une seconde phase avec la production de plus de 530 millions de mètres cubes par an. Cette initiative s'aligne avec les priorités stratégiques du Royaume en matière de développement d'un mix énergétique plus équilibré et moins carboné.

**Nous avons choisi de recentrer notre stratégie sur les métaux d'avenir, l'innovation et le renforcement de nos fondamentaux.**

**Avec ManaGold, nous renforçons notre présence dans le secteur aurifère africain, avec des actifs stratégiques tels que Tri-K en Guinée et Boto au Sénégal.**

**7. L'innovation technologique et le digital sont au cœur de votre stratégie. Quels impacts concrets observez-vous dans vos opérations ?**

L'innovation technologique et le digital sont au cœur de notre stratégie industrielle. Nous accélérons l'intégration de solutions numériques avancées dans l'ensemble de nos processus miniers et industriels.

Cette démarche nous permet de renforcer notre efficacité opérationnelle et notre compétitivité, mais aussi de minimiser notre empreinte environnementale en optimisant nos ressources.

L'innovation technologique constitue un levier clé de notre performance opérationnelle et environnementale. En 2024, nous avons poursuivi le déploiement de solutions digitales avancées sur l'ensemble de nos sites et sur toute la chaîne de valeur. Nous avons, notamment, consolidé notre data platform et concrétisé la smart & green mine by design sur nos mines en construction (Tizert et Boto). Ces réalisations nous ont permis d'améliorer notre maturité digitale. Avec un score DAI (Digital acceleration index) supérieur à la moyenne internationale du secteur (+ 10 points), notre Groupe améliore sa position de digital performer.

**8. Vos transformations industrielles s'inscrivent-elles dans une dynamique plus large d'engagements sociaux et environnementaux ? Quels sont les résultats concrets obtenus en 2024 ? quels engagements phares avez-vous pris en 2024 ?**

Nos transformations industrielles vont de pair avec une politique ambitieuse de responsabilité sociétale et environnementale, portée au plus haut niveau de notre gouvernance par le Comité ESG instauré en 2024 par le conseil d'administration.

Sur le plan environnemental, nous avons réduit d'environ -20% les émissions de CO<sub>2</sub> sur nos principaux sites au Maroc, grâce à l'optimisation de nos consommations

énergétiques et à l'introduction de sources renouvelables. Concernant la gestion de l'eau, nous avons atteint des taux de recyclage de 85% sur nos sites au Maroc, ce qui limite significativement notre empreinte hydrique.

En matière d'impact social, nous avons investi autour de 10 millions de MAD dans des projets de développement local, notamment, le développement d'espaces culturels et éducatifs pour les communautés locales, des programmes d'apprentissage et de développement des compétences et l'accompagnement et financement d'initiatives locales créatrices d'emplois.

L'ensemble de ces initiatives fait l'objet d'un suivi régulier par le comité ESG, avec des indicateurs de performance évalués trimestriellement. Nous avons par ailleurs mis à jour notre analyse de matérialité, afin de prioriser nos engagements. Santé et sécurité des collaborateurs, contribution au développement local, réduction de notre empreinte carbone, gestion durable de la ressource en eau : tous ces sujets font l'objet d'objectifs mesurables et suivis, portés au plus haut niveau.

**9- Enfin, quelle est votre vision à long terme pour assurer une croissance responsable et durable de Managem ?**

Dans un contexte mondial marqué par des transitions multiples, nous avons choisi de recentrer notre stratégie sur les métaux d'avenir, l'innovation et le renforcement de nos fondamentaux. La mine de demain sera intelligente, inclusive et durable. C'est avec cette vision que nous bâtissons un Groupe intégré, résilient et créateur de valeur, engagé au service d'une économie décarbonée et inclusive. Et c'est avec cette conviction que nous abordons les prochaines étapes de notre développement.

**Tizert se distinguera par une usine entièrement digitalisée, offrant un suivi en temps réel des opérations pour optimiser les performances métallurgiques dès sa mise en service.**

# Perfil de Managem



Managem fait preuve, depuis sa création, d'engagements en faveur de l'intégration des principes de la RSE dans toute sa chaîne de valeur. Le Groupe, dans cette optique, veille à s'aligner aux normes et standards nationaux et internationaux, et prend part à des évaluations régulières de sa performance extra-financière, en termes, entre autres, d'environnement, de santé et sécurité au travail, d'éthique, et de chaîne d'approvisionnement responsable.



## Managem en un coup d'œil

Fondé en 1928, Managem s'impose comme un acteur clé du secteur minier en Afrique, alliant ambition, innovation et responsabilité. Fort d'un patrimoine minier de 34 395 km<sup>2</sup>, le Groupe se distingue par un portefeuille équilibré mêlant métaux précieux et ressources stratégiques pour la transition énergétique. Sa croissance repose sur une stratégie combinant exploration ciblée et expertise technique, couvrant toute la chaîne de valeur, de la recherche à l'exploitation en passant par le traitement des minerais et la distribution.

Engagé dans une dynamique de développement durable et responsable, Managem intensifie ses investissements pour renforcer sa présence en Afrique, tout en favorisant le développement économique local. Le Groupe adopte des pratiques de durabilité environnementale et développe des partenariats solides avec les communautés locales en conciliant croissance et responsabilité sociétale.

L'intégration des principes ESG constitue un pilier des engagements de Managem. Le Groupe veille à aligner ses opérations aux standards nationaux et internationaux et se soumet à des évaluations régulières de sa performance extra-financière, qui couvrent des domaines essentiels tels que l'environnement, la santé et la sécurité au travail, l'éthique et la gestion responsable de sa chaîne d'approvisionnement.

# Les grandes étapes du développement du Groupe

## 01 Les débuts et premières explorations

Découverte du gisement de cobalt de Bou-Azzer et création de la société CTT pour son exploitation. Cette période marque le début d'une phase intense d'exploration de nouveaux gisements.

## 02 Expansion et diversification

Managem élargit son portefeuille minier avec l'exploitation de Tiouine pour le manganèse (1942), la création de la Société des Mines de Bouskour pour le cuivre à Ouarzazate (1949) et le lancement de SAMINE (1961). En 1981, le projet de la mine de cuivre de Bleida démarre, confirmant la montée en puissance du Groupe.

## 03 Diversification et entrée en bourse

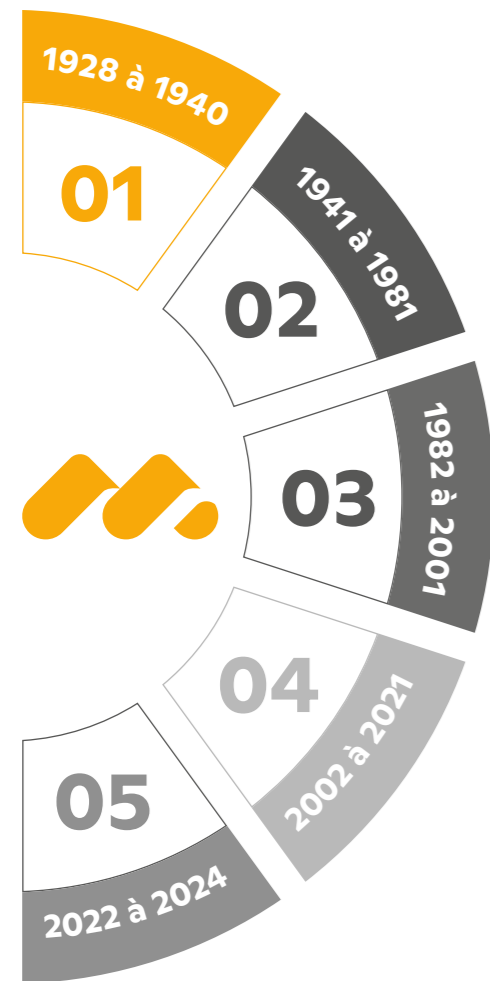
Lancement de l'activité Ingénierie et R&D avec Reminex (1983) et démarrage de la mine polymétallique de Hajar (1992). Acquisition de SMI (1996), lancement de la production de cathodes de cobalt à Bou-Azzer (1997) et premières expansions à l'international avec la prise de participation dans SEMAFO (Canada) et l'acquisition d'actifs en Guinée. Managem entre en bourse en 2000 et poursuit sa diversification avec l'ouverture de la mine d'or d'Akka (2001) et de l'unité d'oxyde de zinc à Guemassa (2002).

## 04 Confirmation de l'envergure internationale

Démarrage des mines d'or de Kiniero (Guinée), suivi de Samira Hill (Niger) en 2004. Création de Managem International (2006), Manatrade (2008) et Managold (2010). Expansion au Gabon avec Bakoudou (2012), lancement de la production de cuivre à Jbel Lassal (2012), démarrage de production cuprifère à Oumjrane (2014) partenariats en RDC (Lamikal) et Guinée (Tri-K) en 2016. En 2013, démarrage de l'usine aurifère au Soudan (MANUB), puis son extension en 2019 et, en 2020-2021, premières productions de cuivre et cobalt à Pumpi (RDC) ainsi que la production d'or à Tri-K (Guinée).

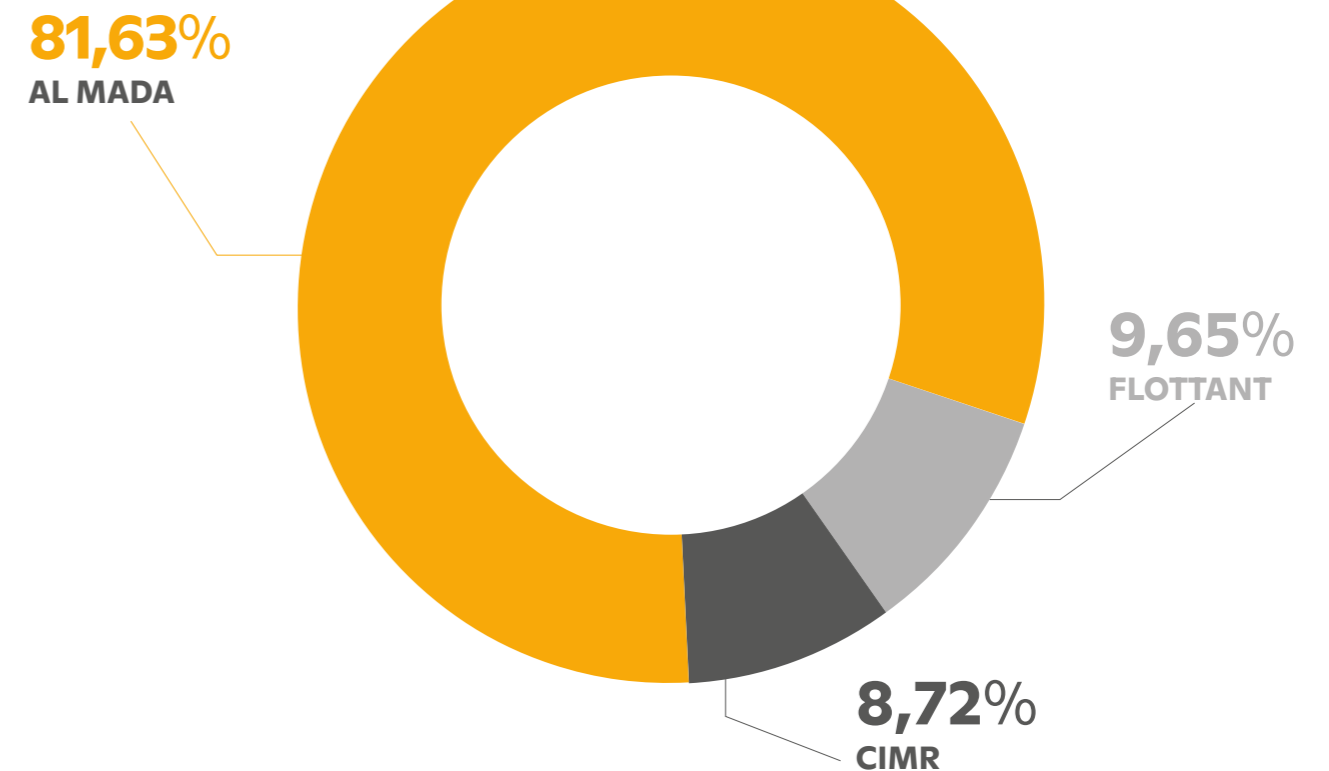
## 05 Aujourd'hui : Accélération de la croissance et nouveaux enjeux

Managem poursuit son développement dans l'or à travers des opérations de croissance externe et le lancement de nouveaux projets. L'acquisition des projets aurifères de Boto au Sénégal et de Karita en Guinée renforce sa présence en Afrique de l'Ouest. En parallèle, le recentrage stratégique s'est traduit par la cession d'actifs non stratégiques ou en fin de cycle, notamment SAMINE et la société CMO. Le Groupe s'est également positionné sur les métaux de la transition énergétique et de la mobilité durable, avec le projet cuprifère de Tizert et le projet de sulfate de cobalt au Maroc. Le développement de projets dans le manganèse et le graphite soutient l'ambition de fournir des produits de haute pureté, adaptés aux exigences de l'écosystème batterie. Enfin, l'acquisition de Sound Energy Morocco, renommée ManaEnergy, marque une étape clé dans la diversification de Managem vers le gaz naturel.



# Un actionnariat solide et durable

## Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2024



### AL MADA POSITIF IMPACT

Al Mada est un fonds d'investissement privé marocain à vocation panafricaine, ayant pour ambition d'investir à long terme dans des secteurs d'activité structurants, favorisant l'émergence d'une économie moderne et l'amélioration des conditions de vie des territoires et populations auprès desquels il intervient, notamment sur le continent, participant ainsi à la dynamique de coopération Sud-Sud. Le fonds investit dans les secteurs des services financiers, matériaux de construction, distribution, télécommunications, mines, énergie et immobilier & tourisme.



### CIMR

(CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE)  
 La CIMR est la caisse de retraite complémentaire dédiée au secteur privé, dotée du statut de société mutuelle de retraite régie par la loi 64-12 portant création de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS). Elle a pour mission de promouvoir un régime de retraite pérenne, équilibré et solidaire, garantissant aux bénéficiaires une pension équitable dans le cadre d'une gestion efficace et de qualité.  
 Elle est gérée par un Conseil d'Administration dont les membres sont élus par l'Assemblée Générale des adhérents.

# Une équipe dirigeante tournée vers l'avenir



**M. Imad TOUMI**  
Président Directeur Général



**M. Youssef EL HAJJAM**  
Directeur Général des Opérations Maroc



**Mme Naoual ZINE**  
Directrice Générale Reminex et Projets



**M. Mohamed Amine AFSABI**  
Directeur exécutif du Capital Humain, de la direction ESG et Communication



**M. Lhou MAACHA**  
Directeur Exécutif de l'Exploration



**Mme Mouna MAHFOUD**  
Directrice Exécutive Finances



**M. Omar NAIMI**  
Directeur Exécutif Achats et Supply Chain



**M. Driss MOUNJI**  
Directeur Exécutif des Opérations à l'International

## M. Imad TOUMI

Président Directeur Général

Diplômé de l'École Polytechnique (X 82), titulaire d'un doctorat de l'Université Paris 6, et d'un MBA de l'école des Hautes Études Commerciales de Paris (MBA HEC 2000), Imad TOUMI a une expérience de plus de 20 ans dans le Management de projets industriels et spécifiquement dans le domaine de l'énergie et des mines au sein de grands Groupes comme le Commissariat à l'Énergie Atomique « CEA » et AREVA. Il a notamment occupé plusieurs postes dont celui de Directeur Général de AREVA South Africa, puis de AREVA Niger.

## M. Youssef EL HAJJAM

Directeur Général des Opérations Maroc

Diplômé de l'École Polytechnique puis de l'École des Mines de Paris, Youssef EL HAJJAM rejoint le Groupe Managem en tant qu'ingénieur en charge du traitement à CTT. Il intègre ensuite les activités Hydrométallurgie et Ingénierie avant de prendre en charge la direction du projet Dra Lasfar puis la direction d'exploitation de Samine. En 2005, il est nommé Directeur Technique des Exploitations minières puis Directeur de Développement, et Directeur Général de la branche Métaux Précieux, puis Directeur Général des Activités à l'international et du Développement. En 2020, Youssef El Hajjam est nommé Directeur Général des Opérations Maroc.

## Mme. Naoual ZINE

Directrice Générale Reminex et Projets

En charge du développement des nouveaux projets de Managem qui regroupe les activités d'Ingénierie industrielle & minière, la gestion des projets en construction, la réalisation des études de faisabilité et le pilotage des programmes d'innovation et d'appui technique aux opérations. Lauréate d'un diplôme d'Ingénieur d'état, Madame Naoual ZINE a capitalisé 24 ans d'expérience en gestion des projets industriels, en finance et pilotage stratégique des entreprises et en opérations de fusion, d'acquisition et de financement dans un périmètre international à dominante africaine. Madame ZINE a débuté sa carrière en 1998 avec une responsabilité opérationnelle à la mine d'argent (SMI). Elle a occupé ensuite plusieurs postes dont celui de Directrice Contrôle Générale, DGA Finances et Stratégie du Groupe Managem avant d'être nommée en 2019 Directrice Générale de Reminex, filiale de développement du Groupe Managem.

## M. Mohamed Amine AFSABI

Directeur exécutif du Capital Humain, de la direction ESG et Communication

Diplômé de l'École Spéciale des Travaux Publics de Paris et d'un MBA de l'école des Ponts et Chaussées, Amine AFSABI débute chez le Groupe Managem comme responsable des méthodes, puis des métiers de l'eau et de l'environnement. Après une expérience chez Veolia Tétouan, il réintègre le Groupe pour diriger le risk Management et le contrôle de gestion Corporate. Il est successivement en charge des achats, de la logistique, des activités supports, des grands projets de valorisation puis du Marketing & commercial. En 2024, il est nommé Directeur Exécutif du Capital Humain, de la Direction ESG et Communication.

## M. Lhou MAACHA

Directeur Exécutif de l'Exploration

Fort d'une expérience de 34 ans dans le domaine de l'exploration, la génération de projet et le développement tant au Maroc qu'à l'international, Lhou Maacha est titulaire d'un Doctorat d'État en Géophysique et Métallogénie (2013), d'un diplôme des études approfondies à l'université Cadi Ayyad (1994), et d'un diplôme d'Ingénieur d'État (1989). Il a commencé sa carrière en tant que géologue minier et exploration à la mine polymétallique de Hajar, la mine de Cobalt à Bou-Azzer et la mine de Cuivre à Beida. Il a occupé ensuite le poste de Directeur d'Exploration, puis, Directeur Général Exploration et Développement au sein du Groupe, son domaine d'expertise couvre plusieurs types de minéralisations et de commodités, notamment les métaux précieux, les métaux de base et les métaux de la transition énergétique. Il a été également Directeur des Opérations de Managem en 2002 ce qui lui a permis de développer des compétences en Géologie économie et économie minière.

## Mme. Mouna MAHFOUD

Directrice Exécutive Finances

Lauréate de l'école Mohammadia des Ingénieurs (EMI), Madame Mouna MAHFOUD a rejoint le Groupe Managem en 1998 en tant qu'ingénieur process. Affectée aux unités hydro Métallurgiques du site de Guemassa pour contribuer au développement de la production des cathodes de cobalt, elle y prend très vite plusieurs responsabilités notamment celle des usines de production de cobalt, cuivre et oxyde de zinc. En 2003, forte d'une riche expérience opérationnelle de terrain, elle se réoriente vers le contrôle de gestion et devient en 2008 Directrice en charge du Contrôle de gestion opérationnel rattachée à la Direction Générale. Son périmètre s'agrandit au fil des années, en 2018, il regroupe le contrôle de gestion de l'ensemble des activités opérationnelles du Groupe Managem, au Maroc et à l'international. En 2020, elle est nommée Directrice Exécutive Finances.

## M. Omar NAIMI

Directeur Exécutif Achats et Supply Chain

Chargé de mission auprès du PDG, diplômé de l'école Mohammedia des Ingénieurs et de l'École des Ponts Business School, il rejoint le Groupe Managem en 1997 en tant qu'ingénieur maintenance à la mine de Bou azzer (CTT). En 2001, il est expatrié en Guinée pour occuper le poste de Responsable Maintenance et Activités Support de la mine de Kiniero. En 2003, il intègre la Direction des Achats au Maroc en tant que Responsable Achats Investissements, PDR & Consommables spécifiques & Chargé des Achats pour les Filiales à l'International. M. NAIMI revient aux opérations dès 2005 quand il est nommé Chef d'Exploitation à la mine de Akka et est promu Directeur des Exploitations à la même mine dès 2007. En 2008, il prend la Direction de Techsub et la Direction des Opérations à l'International au sein de la Direction Générale du Développement et des Activités à l'International en 2016. Depuis octobre 2019, Omar NAIMI est nommé Directeur Exécutif Achats et Supply Chain.

## M. Driss MOUNJI

Directeur Exécutif des Opérations à l'International

Monsieur Driss MOUNJI est titulaire d'un PhD et d'un Master en Géologie de l'Université Laval au Canada, d'un DEA en Géologie de l'Université Med V à Rabat et d'une Licence en Géologie de l'Université Moulay Ismail au Maroc. Il a commencé sa carrière en 1999 à SMI, puis a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein du Groupe Managem, notamment à l'international où il a été successivement Directeur d'exploitation, puis Directeur d'exploration en Guinée, Directeur Exploitation International puis Directeur des Opérations en RDC, puis Directeur International Exploration BMBC et chargé de la RDC pour occuper par la suite la fonction de Directeur des opérations en charge de la RDC, Guinée et des nouveaux projets en 2016. En 2023, Monsieur Driss MOUNJI rejoint le Comité Exécutif de Managem et devient Directeur Exécutif des Opérations à l'international en charge des opérations de la Région de l'Afrique de l'Ouest comprenant la Guinée, le Sénégal, le Mali, le Gabon, la Côte d'Ivoire et la RDC.



## Chiffres clés



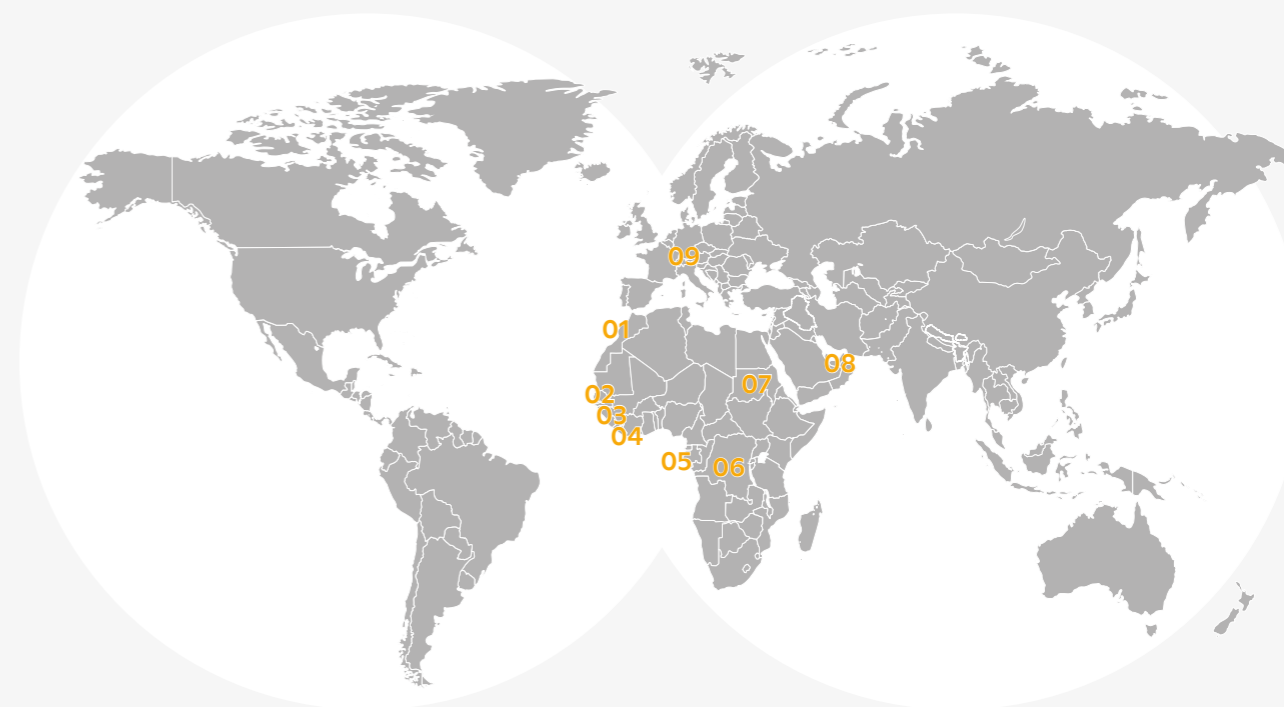
Collaborateurs

**4 771**



**28**

Nationalités



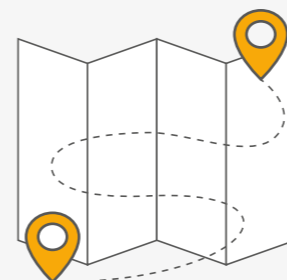
Capitalisation boursière au 31/12/2024

**34,2** MD MAD



**9** Pays

dont 7 en Afrique



- 01 MAROC
- 02 SÉNÉGAL
- 03 GUINÉE
- 04 CÔTE D'IVOIRE
- 05 GABON
- 06 RDC
- 07 SOUDAN
- 08 EAU
- 09 SUISSE



Exploitations minières

**13**

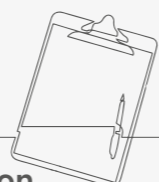
**171** M MAD

Recherche & Exploration



**13**

Brevets d'invention



Unités industrielles

**20**



Projets d'exploration

**22**

**400**

Licences d'exploitation



**34** mille km<sup>2</sup>

Patrimoine minier



Indicateurs consolidés en IFRS au 31 décembre 2024 (en MMAD)

Chiffre d'Affaires

**8 859**

Excédent Brut d'Exploitation

**2 652**

Résultat Net Part du Groupe

**620**

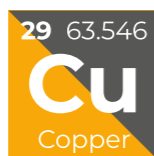
# Une empreinte africaine renforcée

Managem gère et développe un portefeuille d'actifs miniers varié, alliant équilibre et fort potentiel de croissance. Ses activités couvrent l'or et les métaux essentiels à la transition énergétique, tels que l'argent, le cuivre et le cobalt. Le Groupe se distingue également par son expertise dans la valorisation des produits dérivés, lui permettant de répondre aux besoins d'une clientèle internationale et d'assurer un approvisionnement responsable sur les marchés mondiaux.

OR



Métaux de la transition énergétique



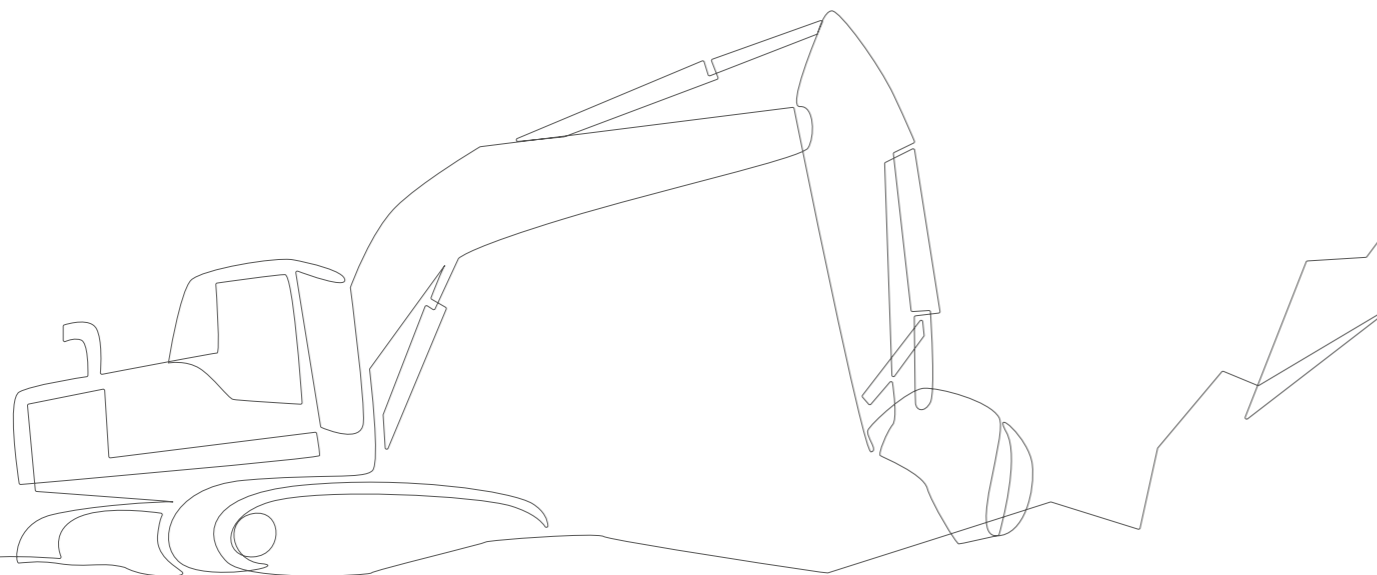
Leader du secteur minier privé au Maroc



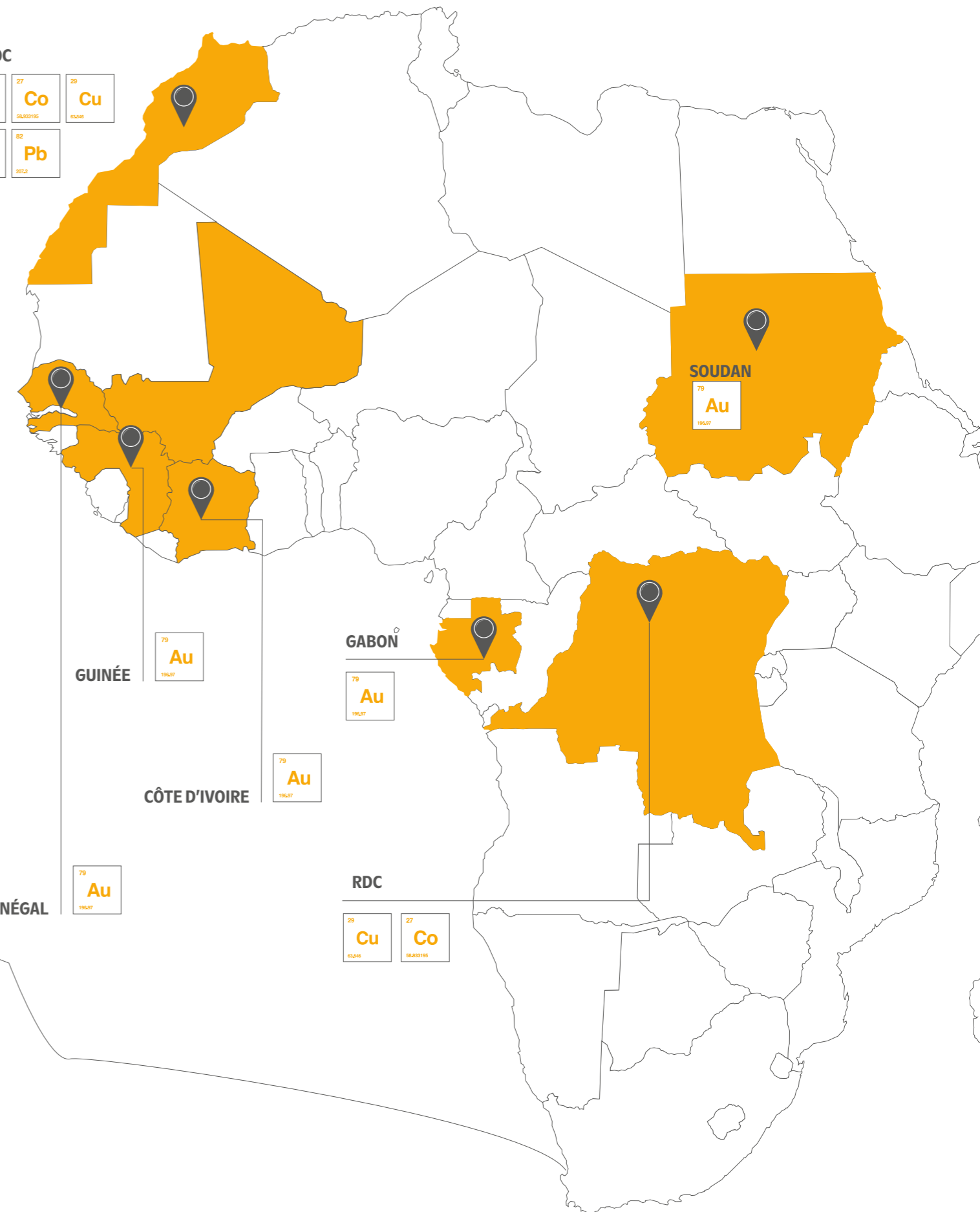
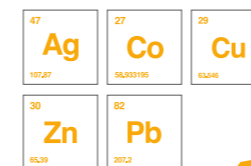
N°1 de la production d'Argent en Afrique



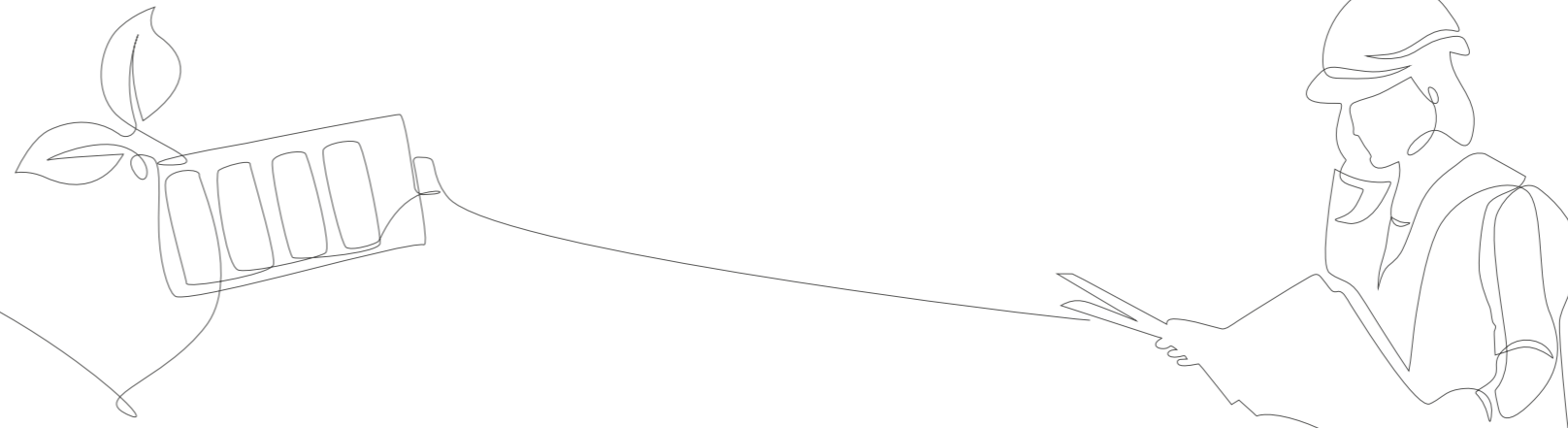
Avec un fort potentiel de développement dans l'Or et le Cuivre



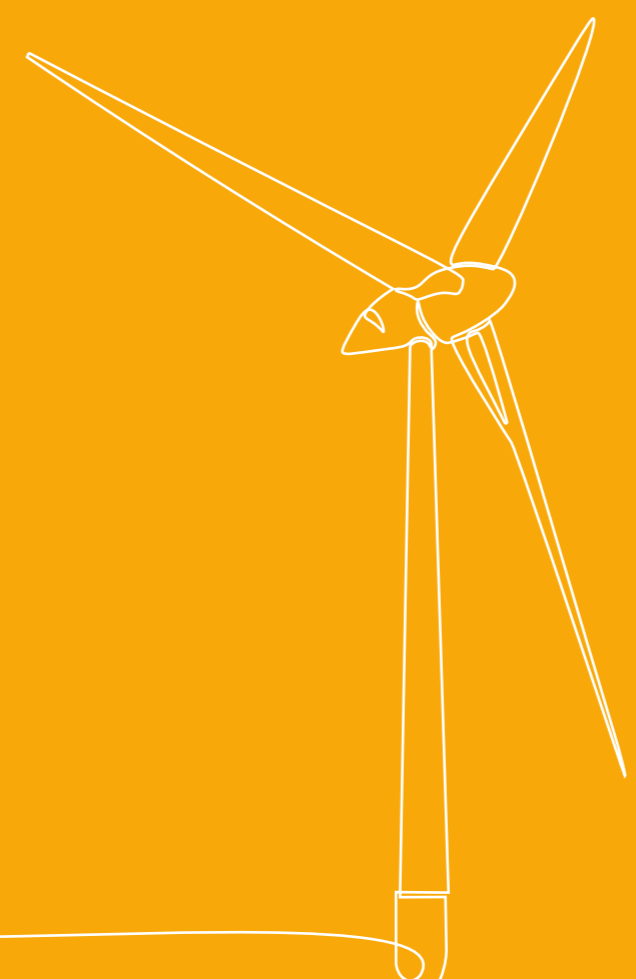
MAROC



# Un modèle intégré pour créer de la valeur



Nos ressources	Une forte expertise sur l'ensemble de la chaîne de valeur minière	Notre création de valeur	Nos objectifs de développement durable
<p><b>Capital humain</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>4 771 Collaborateurs</li> <li>28 Nationalités</li> </ul> <p><b>Capital minier et Industriel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>34 395 km<sup>2</sup> Patrimoine minier</li> <li>400 Licences d'exploitation</li> <li>13 Mines opérationnelles</li> <li>20 Unités industrielles</li> <li>13 Brevets d'invention</li> <li>9 Pays</li> </ul> <p><b>Ressources financières</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>11 418,7 MMAD Capitaux propres</li> <li>30 225,2 MMAD Total bilan</li> </ul>	<p><b>Un modèle opérationnel basé sur la maîtrise de toutes les étapes de l'industrie minière</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche &amp; Développement</li> <li>Trading &amp; Marketing</li> <li>Exploration</li> <li>Exploitation minière &amp; Traitement</li> <li>Sondage &amp; Travaux</li> <li>Ingénierie</li> </ul> <p><b>Notre stratégie de développement orientée vers l'Afrique</b></p> <p><b>Notre ambition</b> Développer un portefeuille résilient, rentable et diversifié, axé sur les métaux de la transition énergétique et les activités aurifères à l'international, à travers des projets de grande envergure en Afrique, avec pour objectif une croissance durable et une création de valeur pour l'ensemble des parties prenantes.</p> <p><b>Nos axes stratégiques de développement</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Développer un portefeuille orienté vers des métaux à forte valeur ajoutée</li> <li>Renforcer notre empreinte géographique</li> <li>Développer et réaliser des projets d'envergure</li> <li>Assurer un développement responsable à l'égard des parties prenantes</li> </ol> <p><b>Nos leviers stratégiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Croissance externe &amp; partenariat</b> Mettre en œuvre une stratégie appropriée pour le développement de partenariats et l'acquisition d'actifs miniers.</li> <li><b>Digitalisation</b> Introduire les nouvelles technologies à tous les niveaux de la chaîne de valeur de Managem.</li> <li><b>Excellence opérationnelle</b> Déployer une démarche permanente d'efficacité sur l'ensemble de la chaîne de valeur du Groupe.</li> <li><b>Exploration à fort impact</b> Cibler les géographies et les pays à fort potentiel minier.</li> </ul>	<p><b>Communauté</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>56% Taux d'emploi local</li> <li>70% Contribution communautaire dans le bien-être</li> <li>30% Contribution communautaire dans l'entrepreneuriat, l'éducation et la jeunesse</li> </ul> <p><b>Collaborateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>67,84% de l'effectif formé</li> </ul> <p><b>Environnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>0,96 m<sup>3</sup>/TT Consommation d'eau par tonnage traité</li> <li>47 Kwh/TT Consommation d'électricité par tonnage traité</li> <li>474 816 tonnes De rejets miniers recyclés</li> </ul> <p><b>Actionnaires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>34,2 MD MAD Capitalisation boursière au 31/12/2024</li> <li>40 MAD/action Dividende</li> </ul>	<p><b>Préserver la santé et sécurité de nos collaborateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</li> </ul> <p><b>Respecter les droits humains</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</li> <li>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</li> <li>10 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS ÉQUITABLES</li> </ul> <p><b>Respecter l'éthique des affaires et les règles du marché</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS ÉQUITABLES</li> </ul> <p><b>Protéger l'environnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</li> <li>7 ÉNERGIE PROPRE ET NON COUPLÉ ASSURÉ</li> <li>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</li> <li>13 MESURES RELATIVES À L'ADAPTION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES</li> <li>15 VIE TERRESTRE</li> </ul> <p><b>Contribuer au développement socio-économique des régions d'intervention au Maroc et à l'international</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</li> <li>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</li> <li>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</li> <li>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</li> </ul> <p><b>Respecter les règles de gouvernance responsable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</li> <li>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS ÉQUITABLES</li> <li>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</li> </ul>



# Engagement responsable et durabilité



# Un engagement durable ancré dans l'ADN du Groupe

## 2008

- Formalisation de la charte de développement durable.

## 2011

- CTT, première filiale de Managem à obtenir le Label RSE de la CGEM
- Publication du premier rapport de développement durable.

## 2012

- «Top Performes RSE» par Vigeo Eiris (maintenu depuis)
- Lancement d'un programme de réduction de l'utilisation des énergies fossiles
- Premier Bilan carbone de la chaîne de valeur du cobalt
- Formalisation des engagements envers les communautés à travers le programme Managem Solidaires

## 2013

- Introduction de l'utilisation de l'énergie éolienne à travers un contrat avec Nareva.
- Lancement de l'usine de traitement des rejets de l'usine polymétallique à Guemassa.
- Managem SA, SMI, AGM et Reminex obtiennent le Label RSE de la CGEM pour la première fois, maintenu depuis.

## 2015

- Engagement à réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 10% à horizon 2020, dans le cadre de la stratégie Climat du Groupe.

## 2017

- Attestation de maturité de la démarche de responsabilité sociétale selon l'ISO 26000

## 2018

- Intégration de l'indice ESG 10, de la Bourse de Casablanca
- Refonte de la charte RSE.

## 2016

- «Best Emerging Market performers» par Vigeo Eiris, maintenu depuis.
- Signature du pacte QUALIT'AIR avec la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement et la CGEM.



## 2019

- Démarrage de la nouvelle usine de traitement des haldes de la mine d'Imiter
- Obtention de la certification RMI du système de management de due diligence, pour CTT
- Mise en place de nouveaux programmes de valorisation des rejets miniers dans l'ensemble des sites

## 2020

- 1<sup>ère</sup> évaluation de la filiale CTT par un organisme spécialisé dans les évaluations RSE des fournisseurs

## 2021

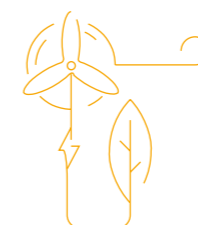
- Obtention de la certification RMI pour CTT après un audit réalisé par un cabinet d'audit indépendant agréé par la Responsible Minerals Initiative

## 2022

- Partenariat avec Renault concernant l'approvisionnement de Sulfate de cobalt bas carbone pour les batteries électriques.
- Bilan carbone de toutes les activités au Maroc
- Engagement à la "Déclaration climatique des chefs d'entreprise africains" (ABLCS)
- Adhésion aux exigences en matière d'approvisionnement responsable du London Metal Exchange.

## 2023

- Adhésion au Global Compact des Nations Unies



## 2024

- Diversification dans les énergies bas carbone à travers l'acquisition de Sound Energy Morocco et création du pôle gaz naturel industriel.

## Managem devient membre du Pacte Mondial des Nations Unies

Le Groupe Managem a rejoint le «United Nations Global Compact», s'engageant ainsi à respecter et promouvoir les principes des Nations Unies liés aux droits humains, au travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. En devenant membre de cette initiative mondiale, qui compte plus de 12 000 entreprises dans 160 pays, Managem bénéficie d'une plateforme de collaboration pour partager des pratiques durables et contribuer aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, avec un accent particulier sur le développement du continent africain.

À travers cette adhésion, le Groupe s'engage à rendre compte chaque année de ses avancées et initiatives en matière de développement durable à travers la publication d'un **rapport sur le progrès**.



# Une approche de la matérialité basée sur l'écoute et l'échange avec les parties prenantes

## Un analyse actualisée pour guider la transformation durable

L'analyse de la matérialité initiée pour la première fois par Managem en 2016 est un pilier de la construction de la stratégie RSE du Groupe.

Dans un monde en évolution constante, Managem a initié une révision de son analyse de matérialité en 2024, en s'alignant sur les standards ESG du Sustainability Accounting Standards Board (SASB).

Cette démarche vise à intégrer un cadre reconnu à l'échelle internationale, favorisant la comparabilité des enjeux de durabilité dans le secteur minier.

La démarche adoptée repose sur le dialogue avec les parties prenantes internes et externes du Groupe Managem et ce, sur une sélection de sites d'exploitation au Maroc comme à l'étranger, afin de recueillir les attentes ainsi que la perception de l'engagement du Groupe.

## Dialogue constructif avec les parties prenantes

Dans le cadre de son analyse de matérialité, Managem a conduit une démarche de dialogue structurée auprès d'un large éventail de parties prenantes internes et externes. Cette consultation, menée sur les sites de Drâa Sfar, Guemassa, Bou Azzer et Imiter, a mobilisé des fournisseurs, des sous-traitants, des représentants des communautés locales, des autorités publiques et la société civile. Côté interne, les échanges ont impliqué les membres de la direction, les cadres, les agents de maîtrise, les opérateurs et les représentants du personnel. Grâce à une combinaison d'entretiens individuels, de focus groups et de questionnaires digitaux, plus de 400 contributions ont été recueillies, offrant une vision précise et ancrée des enjeux RSE jugés prioritaires par les parties concernées.

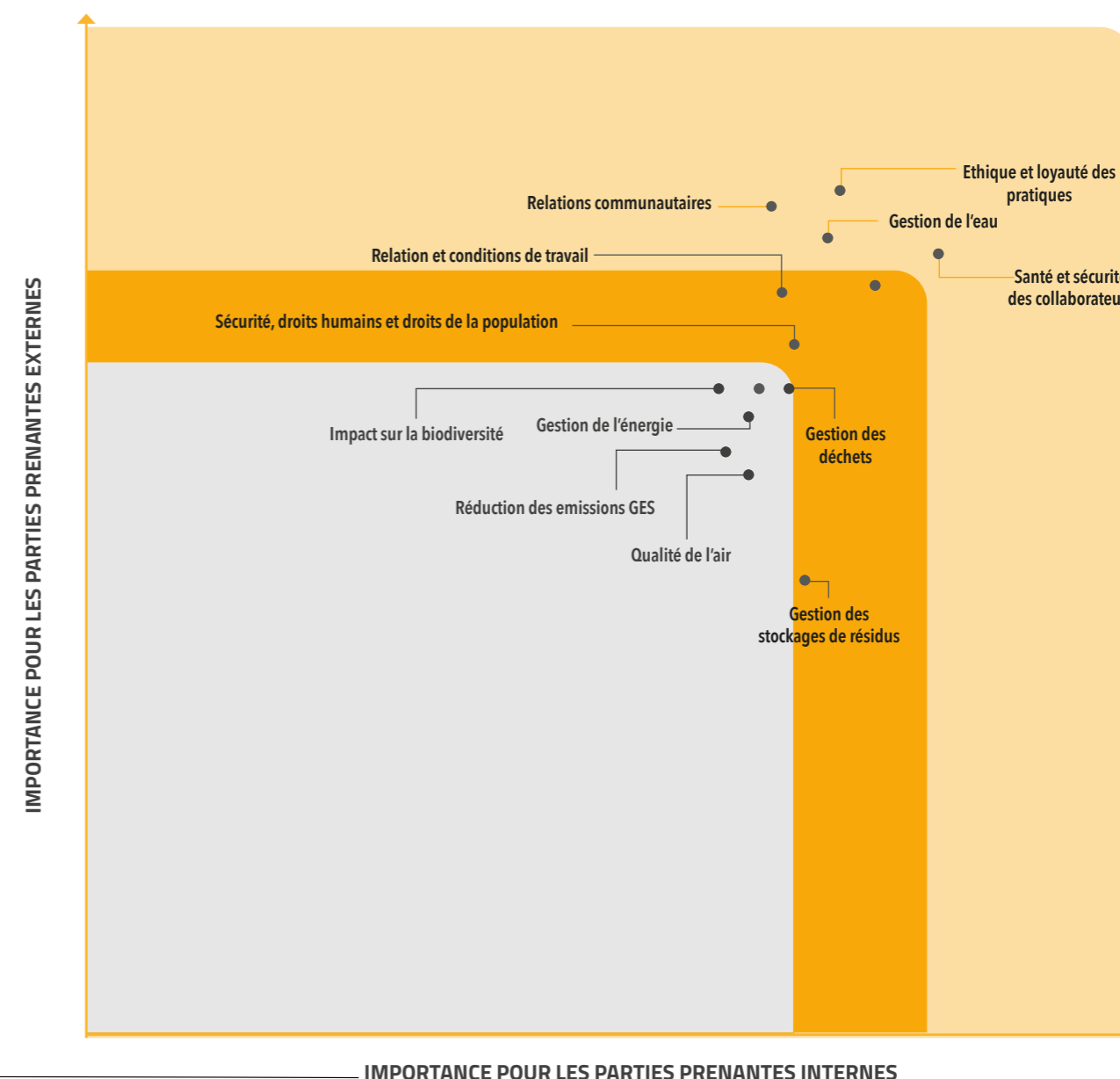
L'analyse de matérialité repose sur une démarche rigoureuse structurée en quatre étapes clés. Une phase de cadrage qui a permis de définir les objectifs de la démarche, le périmètre d'analyse ainsi que les parties prenantes concernées, puis l'identification des enjeux potentiels, réalisée sur la base de référentiels sectoriels reconnus, notamment celui du SASB, et enrichie par des comparaisons avec les pratiques d'acteurs de référence. Ces enjeux ont ensuite été hiérarchisés en fonction de leur importance pour les parties prenantes, internes comme externes. Enfin, une dernière étape a permis d'intégrer ces enseignements dans la stratégie RSE de Managem, en identifiant les risques et opportunités à moyen et long terme, afin de guider les actions futures du Groupe en matière de durabilité.



## Analyse de matérialité

L'analyse de matérialité a permis de hiérarchiser les enjeux RSE selon trois niveaux de priorité, en fonction de leur importance pour les parties prenantes. Les enjeux majeurs concernent la santé et la sécurité des collaborateurs, la gestion de l'eau, l'éthique et la loyauté des pratiques et les relations communautaires. Les enjeux importants regroupent les relations et conditions de travail, la sécurité, les droits humains et droits de la population, ainsi que la gestion des déchets et des stockages de résidus. Enfin, les enjeux modérés, sont relatifs à la gestion de l'énergie, la réduction des émissions de GES, l'impact sur la biodiversité et la qualité de l'air. L'analyse comparative entre la matrice de matérialité de 2016 et celle de 2024 révèle une évolution des priorités RSE de Managem, en phase avec les attentes

croissantes des parties prenantes. Les enjeux climatiques, autrefois regroupés, sont désormais abordés de façon plus opérationnelle à travers la gestion de l'énergie, les émissions de GES et la qualité de l'air. La gestion de l'eau, déjà stratégique en 2016, gagne en importance, en raison du stress hydrique croissant dans les zones minières. Sur le plan social, la santé et la sécurité restent centrales, tandis que des thématiques comme les droits humains, la sécurité des riverains et les relations communautaires deviennent plus visibles. Enfin, l'éthique des affaires se renforce sous l'intitulé « éthique et loyauté des pratiques », traduisant une attente accrue de transparence et de conformité.



# Une stratégie ESG alignée sur les attentes sociétales et environnementales

La politique de responsabilité sociétale du Groupe se concrétise à travers des engagements opérationnels, formalisés dans sa charte RSE. Cette politique est fondée sur sept principes stratégiques d'engagement qui couvrent l'ensemble des dimensions sociales, éthiques, sociétales, environnementales et de gouvernance.



Cette approche constitue un pilier central de la stratégie de Managem et s'intègre à chaque étape de son activité minière, depuis l'exploration jusqu'à la réhabilitation des sites. Le Groupe réalise des études d'impact environnemental et social approfondies afin d'anticiper et de maîtriser les risques potentiels. Dans cette démarche, Managem optimise

ses méthodes d'exploitation pour réduire son empreinte écologique, en adoptant des pratiques responsables et durables. Le Groupe met également en œuvre des plans de réhabilitation incluant la restauration des sols et la préservation de la biodiversité locale, afin de garantir une gestion durable des ressources et des écosystèmes.

## Un dialogue continu avec les parties prenantes

**Les autorités gouvernementales et locales** sont des partenaires essentiels pour assurer la conformité réglementaire et contribuer activement au développement économique et social. Managem veille à instaurer une communication fluide sur les autorisations, la fiscalité et les politiques minières.

**Les fournisseurs et partenaires commerciaux** participent à une démarche de collaboration durable. Elle repose sur l'exigence de qualité, la promotion de l'innovation et l'engagement en faveur de la réduction de l'empreinte environnementale.

**Les collaborateurs et les sous-traitants** sont au cœur des opérations. Leur sécurité, leur bien-être et leur développement professionnel constituent des priorités majeures. Cette ambition se traduit par des programmes de formation, de l'amélioration continue des conditions de travail et des actions en faveur de l'égalité des chances et de la diversité.

**Les ONG et les acteurs de la société civile** apportent un regard essentiel sur les enjeux sociaux et environnementaux. Managem collabore avec ces parties prenantes sur des projets de développement durable et veille à une transparence dans la communication de ses impacts potentiels et mesures de mitigation.

**Les investisseurs et actionnaires** jouent un rôle clé dans la croissance du Groupe. Managem s'engage à leur fournir des informations transparentes sur la performance financière, la gestion des risques et les initiatives ESG, avec pour objectif de préserver la confiance mutuelle et soutenir la création de valeur à long terme.

Enfin, **les médias et le grand public** influencent la perception du secteur minier. Une communication proactive et transparente permet de valoriser les pratiques responsables de Managem et de mieux refléter les contributions positives de l'industrie minière au développement économique et social.

### UNGC : Un Engagement Renforcé pour un Développement Responsable

L'engagement de Managem envers le Pacte Mondial des Nations Unies (UNGC) et l'African Business Leaders Climate Statement (ABLCS) traduit sa volonté d'intégrer des pratiques durables et éthiques au cœur de sa stratégie.

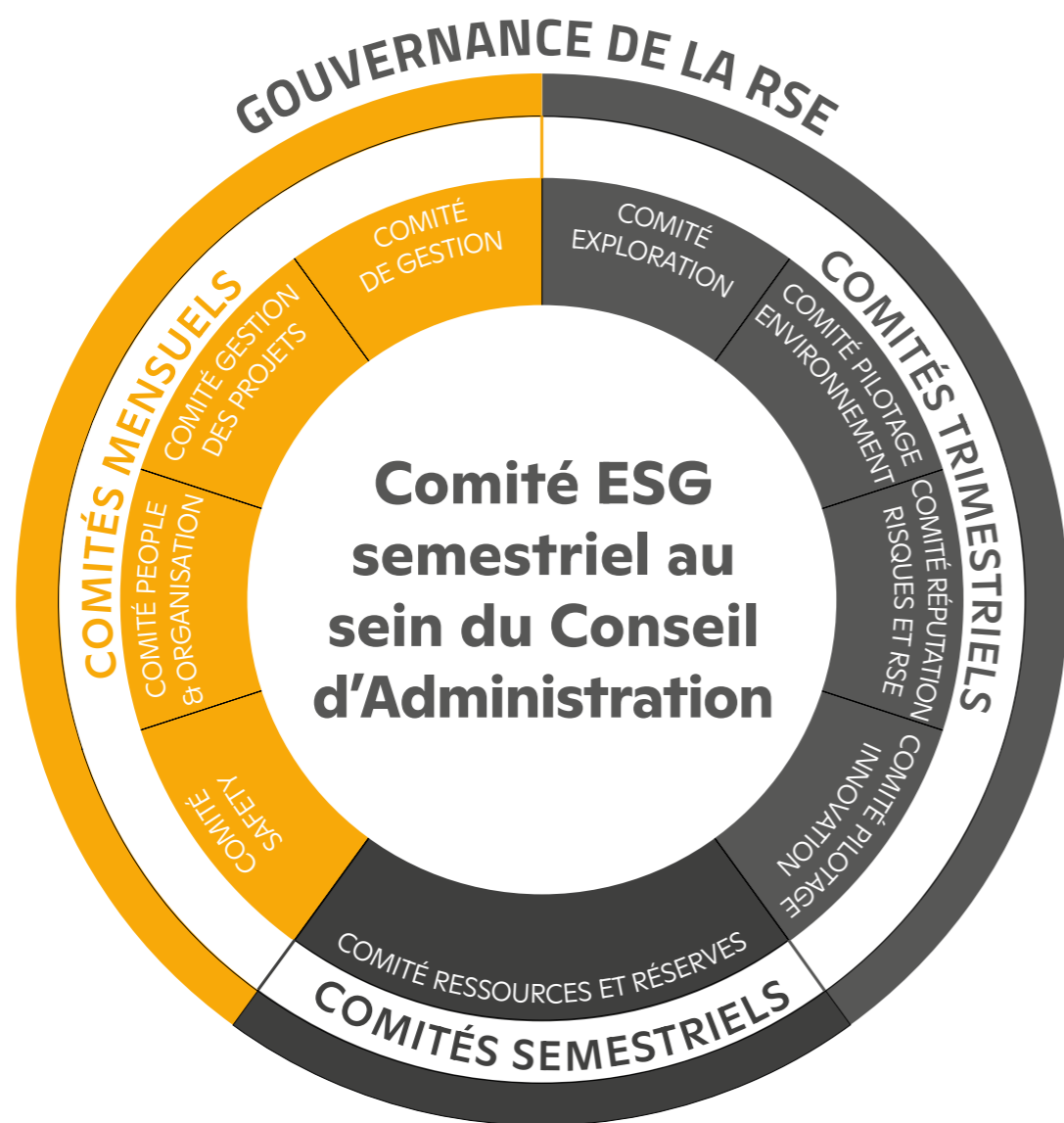
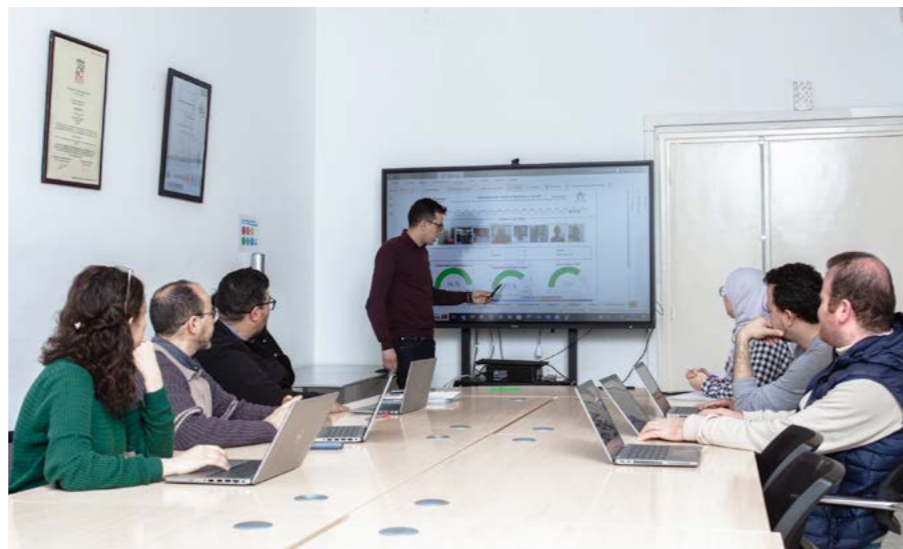
En 2024, Managem a publié sa première Communication sur le Progrès (COP), renforçant sa démarche de transparence et poursuivant le suivi de ses actions climatiques avec l'ABLCS. Ce rapport souligne les avancées du Groupe en matière de droits humains, de conditions de travail, d'environnement et de lutte contre la corruption. L'adhésion à l'ABLCS confirme l'engagement de Managem en faveur de la réduction de son empreinte carbone et de l'accélération de la transition vers une économie verte. À travers ces initiatives, le Groupe contribue activement aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies 7, 12 et 13.



## Gouvernance de l'ESG

### Une gouvernance structurée pour piloter la stratégie RSE en harmonie avec la vision globale du Groupe

Pour garantir un déploiement efficace de sa stratégie de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) sur l'ensemble de ses sites, Managem a mis en place une gouvernance dédiée. Celle-ci s'appuie sur des comités internes spécialisés, réunissant des experts chargés de superviser les différents axes de la démarche RSE. Ces instances jouent un rôle central dans la mise en œuvre et le suivi des initiatives, en veillant à leur parfaite cohérence avec les orientations stratégiques du Groupe. Grâce à un suivi rigoureux et continu de l'avancement des projets, elles assurent une mise en œuvre efficace et transparente des engagements de Managem en matière de responsabilité sociétale.



Managem a mis en place en 2024 un Comité ESG au sein de ses instances de gouvernance. Cette initiative renforce l'engagement du Groupe en matière de durabilité et de responsabilité sociétale, tout en garantissant l'alignement avec les meilleures pratiques de gouvernance.

Le Comité ESG a pour mission principale de définir la stratégie ESG du Groupe et de la recommander au Conseil d'Administration. Il supervise la mise en œuvre de la feuille de route ESG, veille à la conformité des opérations avec les exigences légales et réglementaires, et assure la gestion proactive des risques associés.

Ses responsabilités incluent également le suivi de la communication ESG, tant en interne qu'en externe, la conduite des diagnostics externes, le suivi des certifications, ainsi qu'une veille constante sur les tendances et meilleures pratiques du secteur.

Ce comité est composé de :

- M. Imad TOUMI (Président)
- M. Hassan OURIAGLI
- M. Frédéric TONA
- Mme Noufissa KESSAR



## Notre engagement en faveur de la décarbonation

Conscient de l'importance de la transition énergétique et de la réduction de son empreinte carbone, Managem a initié dès 2012 une démarche progressive de décarbonation. Cette stratégie repose sur des actions concrètes et structurantes qui visent à réduire durablement l'impact environnemental de ses activités.



### Un engagement précoce et des actions pionnières

Le processus a débuté en 2012 avec la réalisation du premier bilan carbone pour le secteur du cobalt, marquant une initiative pionnière dans l'industrie minière. Dès 2013, Managem a intégré l'énergie éolienne dans son mix énergétique grâce à des accords stratégiques avec Nareva, affirmant ainsi son orientation vers des sources d'énergie renouvelables.

En 2016, la signature du pacte QUALIT'AIR, en partenariat avec la Fondation Mohammed VI et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), a renforcé l'engagement du Groupe pour la réduction des émissions des gaz à effet de serre et la promotion de pratiques industrielles respectueuses de l'environnement.

### Économie circulaire et diversification énergétique

Dans le cadre de sa stratégie de développement durable, Managem a poursuivi ses efforts en matière d'économie circulaire et de diversification énergétique. Le Groupe a significativement réduit sa dépendance aux énergies fossiles en procédant à l'élimination progressive des générateurs à fuel, illustrant ainsi sa transition vers des sources d'énergie plus durables. Cette dynamique s'est traduite également par l'intégration de solutions énergétiques à faible intensité carbone dès la conception de ses sites industriels, contribuant à renforcer la résilience de ses activités tout en préservant les ressources naturelles. Par ailleurs, Managem valorise les rejets miniers et développe des procédés de recyclage dédiés aux matières secondaires, afin de limiter l'impact environnemental de ses opérations minières et de promouvoir une gestion plus responsable des ressources.



### Une stratégie ambitieuse pour 2027 et au-delà

Entre 2021 et 2023, Managem a conduit des audits énergétiques rigoureux et établi un bilan carbone détaillé. Cette démarche a permis de définir des objectifs clairs à l'horizon 2027 :

Réduction de **5%** de la consommation électrique.

Diminution de **15%** des émissions de gaz à effet de serre (GES).

En matière de mix énergétique, l'ambition

est d'intégrer plus de **75%** d'énergies renouvelables au Maroc et

**20w** en Guinée à horizon 2030.



### Vers des métaux à faible empreinte carbone

Dans le cadre de la transition énergétique mondiale, Managem s'engage à fournir des métaux à faible empreinte carbone en misant sur :

- L'utilisation accrue d'énergies renouvelables.
- L'optimisation des transports.
- Une gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement.

## Préserver la biodiversité, une priorité intégrée à nos opérations

Au-delà des enjeux climatiques, la préservation de la biodiversité est une priorité dans les opérations du Groupe en Afrique. Managem adopte des mesures strictes pour protéger les écosystèmes fragiles, en menant des études d'impact environnemental approfondies et en intégrant des plans de gestion de la faune et de la flore dans ses projets. Des initiatives de reforestation, de réhabilitation des habitats naturels et de conservation des espèces locales sont déployées, garantissant ainsi une exploitation plus respectueuse des écosystèmes.

La gestion durable de l'eau, particulièrement dans les zones arides, demeure également un axe central, avec l'optimisation de la consommation, la recyclabilité des ressources hydriques et l'adaptation aux contraintes locales pour minimiser l'impact sur les milieux naturels.

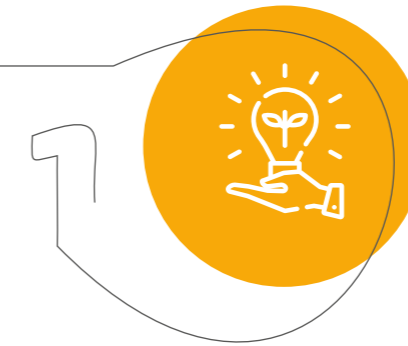
En Guinée, Managem met en œuvre des actions concrètes en faveur de la biodiversité. Des suivis réguliers des habitats critiques sont réalisés, accompagnés de la transplantation de 800 plantules de *Lepidagathis*, dont 350 au Parc DIWASSI. Le contrôle de l'avifaune a permis de recenser environ 7 000 canards et 31 vautours sur les zones du TSF et du barrage, et des mesures ciblent également les espèces invasives. En matière de réhabilitation, 90 hectares ont été reboisés sur site et 10 hectares compensés au Parc DIWASSI, grâce à la production et fourniture de 40 000 plants issus des pépinières communautaires de Gbilin et Loila.



## La démarche sociétale de Managem

Managem inscrit sa stratégie de développement dans une approche de responsabilité sociétale, adaptée aux spécificités de chaque territoire où il opère. En tant qu'acteur économique clé, notamment dans des zones reculées, le Groupe contribue activement au développement local en favorisant l'employabilité, l'accès aux infrastructures de base et l'amélioration des conditions de vie des communautés riveraines.

Une politique sociétale structurée autour de trois axes majeurs



### Entrepreneuriat social

Managem encourage l'émergence d'initiatives locales en révélant le potentiel des femmes et des populations vulnérables. Le Groupe soutient des projets innovants favorisant la création de valeur et le développement économique durable.



### Éducation

Convaincu que l'éducation est un levier fondamental de développement, Managem s'engage à réduire les disparités en milieu rural en facilitant l'accès à l'éducation et en améliorant les infrastructures scolaires.



### Culture et bien-être

Le Groupe soutient des initiatives visant à améliorer les conditions de vie et l'accès aux services essentiels et à identifier et préserver le patrimoine culturel.

Managem renforce son impact sociétal en initiant des projets de développement dans des domaines essentiels tels que l'éducation, la santé et l'emploi. Le Groupe entretient un dialogue permanent avec ses parties prenantes, garantissant ainsi une meilleure acceptabilité sociale de ses activités et favorisant la co-construction de solutions durables répondant aux attentes des communautés.



## Renforcement des capacités analytiques des laboratoires Eau et Environnement

Le Centre de Recherche Reminex a modernisé ses laboratoires Eau et Environnement en intégrant des technologies analytiques de pointe, renforçant ainsi les capacités de surveillance, de contrôle et de recherche. Dotés d'équipements performants tels que la spectroscopie, la fluorescence X, la diffraction des rayons X et le microscope électronique à balayage, les laboratoires assurent la caractérisation chimique et minéralogique des échantillons.

Ils accompagnent les filiales du Groupe dans la surveillance environnementale des eaux et des sols, l'évaluation des rejets et la prédiction du comportement géochimique des roches et des résidus miniers. Ces expertises permettent de maîtriser les impacts environnementaux et de garantir la conformité aux exigences réglementaires.



## Achats responsables, un engagement pour promouvoir le développement socio-économique

Managem est fermement engagé en faveur d'achats responsables, en cohérence avec sa charte de Responsabilité Sociétale des Entreprises, qui traduit son engagement envers ses parties prenantes et guide sa contribution au développement socio-économique des territoires où il opère.

Cette démarche repose sur des standards élevés en matière d'éthique et de conformité, renforcés par des audits réguliers et des certifications reconnues (ISO, RMI). La lutte contre la corruption et le respect des droits de l'homme figurent parmi les principes intégrés aux processus d'achats et de sous-traitance, qui garantissent des pratiques commerciales responsables et durables.

Dans le prolongement de ces principes, Managem a élaboré une charte d'achats responsables, qui fédère ses parties prenantes externes autour de valeurs communes. Cette charte met en avant la valorisation de l'achat local,

afin de favoriser le développement économique des communautés riveraines et contribuer à la création de partenariats durables.

L'approche durable et de proximité adoptée par Managem repose sur l'établissement de partenariats gagnant-gagnant avec ses fournisseurs, sous-traitants et prestataires. Ces relations visent à préserver les intérêts mutuels, tout en tenant compte des considérations sociales, environnementales et éthiques à chaque étape du processus. De la conception à la livraison des services, jusqu'à l'évaluation globale de la performance, chaque action s'inscrit dans une dynamique de responsabilité.

Cette stratégie assure la pérennité des chaînes d'approvisionnement et contribue à promouvoir un modèle économique durable, aligné avec les meilleures pratiques internationales en matière de responsabilité sociétale.

## TPE et entrepreneuriat social, des leviers essentiels dans notre politique d'achats

Managem poursuit sa politique d'achats responsables en consolidant son soutien aux Très Petites Entreprises (TPE), ce qui contribue à dynamiser le tissu économique local.

En 2024, les commandes passées aux TPE ont enregistré une progression de 9%. Cette hausse illustre l'engagement du Groupe à accompagner les petites structures et à favoriser leur intégration dans sa chaîne d'approvisionnement. Bien que le nombre de fournisseurs TPE ait légèrement diminué (499 contre 504 en 2023), l'augmentation du volume des commandes traduit une volonté accrue de soutenir ces acteurs économiques.

## Les achats locaux, levier de développement économique régional

En 2024, la mine de Boto au Sénégal s'est distinguée par la priorisation des acteurs locaux dans les passations de marché, avec 37 fournisseurs sur un total de 39 ayant obtenu des marchés sur le site qui sont originaires de la région de Kédougou. Cette stratégie soutient la croissance d'un tissu économique solide et favorise le développement d'entreprises locales. À titre d'exemple, une entreprise locale a bénéficié de projets d'envergure dans le génie civil et la construction, notamment la route de contournement, l'aérodrome et les travaux de défrichage. Ce partenariat lui a permis d'élargir son expertise et d'étendre ses activités au-delà des frontières régionales. Dans le domaine de la distribution, deux sociétés locales assurent l'approvisionnement de la mine en biens et équipements indispensables à son bon fonctionnement.

Les entreprises locales réalisent également des projets structurants pour les communautés. Elles interviennent sur la construction, la modernisation et la réparation d'infrastructures telles que les forages d'eau potable, les systèmes solaires pour les centres de santé ou encore les établissements scolaires. Plusieurs initiatives permettent de transformer les installations existantes, à l'image de la conversion des forages manuels en systèmes solaires ou de l'électrification des écoles.

### Dans le cadre de sa charte achats responsables, Managem vise à :



#### Respecter

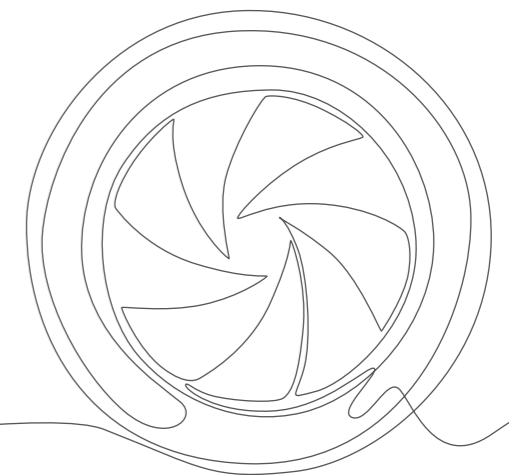
scrupuleusement les délais de paiement selon les termes contractuels et la législation, en optimisant les processus pour ces partenaires.

#### Favoriser

les partenariats avec les institutions publiques et les ONG pour développer des programmes socialement bénéfiques, tout en soutenant l'entrepreneuriat et l'innovation.

#### Valoriser

les écosystèmes durables et l'achat local pour stimuler l'économie autour de ses activités et encourager l'émergence de startups innovantes.



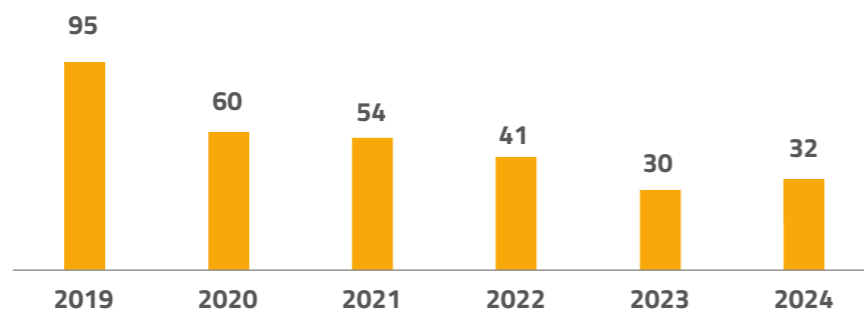


**Santé et Sécurité au travail,  
une priorité absolue**



### Nombre d'accidents de travail enregistrés entre 2019 et 2024

(Incluant collaborateurs et sous-traitance)



La santé et la sécurité des collaborateurs constituent une priorité pour Managem, avec l'ambition d'atteindre le zéro accident. En 2024, le Groupe a poursuivi ses efforts pour optimiser ses systèmes et renforcer l'intégration des processus de sécurité au sein de ses opérations.

Une attention particulière a été accordée à l'application de normes de sécurité auprès des partenaires et sous-traitants. Des audits et évaluations indépendantes ont permis d'identifier des axes d'amélioration, donnant lieu à des mesures correctives adaptées, appuyées par des ressources et des moyens renforcés. Cette approche a permis un alignement plus étroit des pratiques des sous-traitants avec les exigences de Managem, pour une culture de prévention partagée.

L'année 2024 a marqué une amélioration significative des performances en matière de sécurité. Le taux de fréquence des accidents a enregistré une baisse de 10% par rapport à 2023 et de 72% par rapport à 2019, année du lancement de la transformation culturelle du Groupe. Cette progression est le fruit d'une discipline opérationnelle rigoureuse et d'un leadership fort et impliqué à tous les niveaux. En parallèle, sur les projets en cours au Maroc et au Sénégal, plus de 2,4 millions d'heures ont été réalisées sans incident avec arrêt.

Managem poursuit ses investissements dans l'amélioration de l'environnement de travail et la mise en place de programmes de bien-être à travers l'ensemble de ses sites.

### Une culture sécurité

Le programme de santé au travail de Managem repose sur un cadre structuré articulé autour de 13 éléments clés et de 4 axes fondamentaux. En 2024, ce dispositif s'est enrichi avec l'intégration de nouveaux volets dédiés à la maîtrise des risques liés aux procédés.

L'identification et la surveillance des contrôles critiques ont été renforcées, appuyées par un diagnostic de gestion de la sécurité des procédés (PSM). Cette démarche a abouti à l'élaboration d'une feuille de route intégrant 9 nouveaux éléments. Pour assurer un suivi rigoureux, un système d'audit indépendant a été mis en place, il mesure la maturité des sites selon 4 niveaux progressifs d'exigence. Ce dispositif, complété par des référentiels, procédures et outils standards, vise à harmoniser les pratiques sur l'ensemble des sites et à garantir un haut niveau de sécurité opérationnelle.

### Un engagement renforcé pour la santé et le bien-être des collaborateurs

Managem continue à placer la santé et le bien-être de ses équipes au centre de ses préoccupations en garantissant des conditions de travail optimales et une gestion proactive des risques. En 2024, des campagnes de mesure des expositions aux risques physiques et chimiques ont été menées grâce à l'acquisition de matériel de métrologie de pointe et à l'intervention d'une équipe spécialisée en hygiène industrielle basée au centre de prévention de Managem.

En complément, le Groupe poursuit ses partenariats avec des laboratoires externes agréés afin d'assurer la fiabilité des analyses et d'améliorer en continu ses dispositifs de prévention. Une gouvernance renforcée, associée à des moyens adaptés, soutient cette approche.





# Temps forts 2024

# Temps forts 2024

## Acquisition de Sound Energy Morocco, un jalon de plus vers la transition énergétique

En juin 2024, le Groupe Managem a franchi une nouvelle étape dans sa stratégie de diversification et annonce l'acquisition de la société Sound Energy Morocco East Limited (SEME). Cette opération lui confère une participation majoritaire dans la concession d'exploitation de Tendrara et une entrée dans le secteur du gaz naturel.

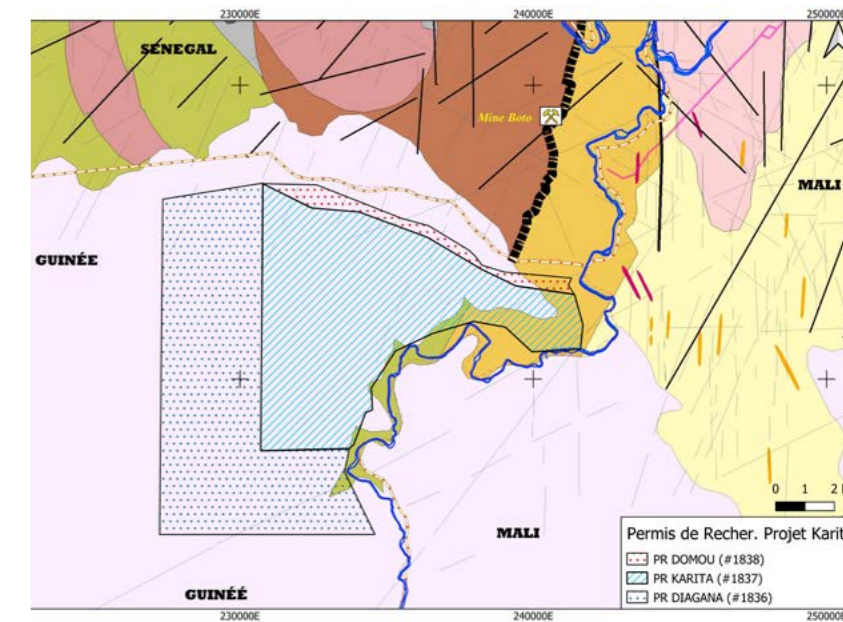
Situé dans la province orientale du Maroc, la zone de recherche autour de la concession s'étend sur une superficie d'environ 23 000 km<sup>2</sup>. La concession de Tendrara comprend une licence d'exploitation de 133,5 km<sup>2</sup> octroyée pour une durée de 25 ans à partir de 2018, avec des ressources renouvelables estimées à 10,67 milliards de mètres cubes de gaz brut.



## Finalisation de l'acquisition de Karita pour consolider l'activité aurifère

Le Groupe Managem a finalisé l'acquisition complète du projet d'exploration aurifère de Karita auprès de la société canadienne IAMGOLD, ce qui lui a permis de consolider sa position de leader dans le secteur minier en Guinée. Cette opération s'est accompagnée de l'obtention de deux nouveaux permis d'exploration, « Doumou » et « Diagana », situés à proximité du site de Karita. Ces deux nouveaux permis permettent à Managem de renforcer son potentiel de développement dans la région.

Cette acquisition fait suite à l'acquisition des actifs d'IAMGOLD au Sénégal, finalisée en avril 2023, qui comprend 90% du projet aurifère de Boto et l'intégralité des permis d'exploration dans le pays. Avec cette nouvelle expansion, Managem, présent de longue date en Guinée à travers le projet Tri-K, confirme sa volonté de renforcer son ancrage en Afrique de l'Ouest.



## Une dynamique soutenue dans l'exploration aurifère en Afrique de l'Ouest

L'année 2024 a été marquée par des avancées notables dans l'exploration aurifère du Groupe en Afrique de l'Ouest. Les travaux réalisés ont permis d'enrichir l'actif de ressources minérales de 2,75 millions d'onces d'or, dont 1,19 million d'onces en ressources mesurées et indiquées, et 1,57 million d'onces en ressources inférées.

Cette progression résulte notamment de la consolidation du projet Karita, dont les ressources atteignent désormais 2 053 KOz. À Tri-K, les travaux d'exploration ont permis d'identifier 1 100 KOz de ressources supplémentaires. Le projet Boto a également vu ses ressources progresser de 608 KOz grâce aux travaux de certification réalisés cette année.

## Optimisation du portefeuille minier dans le cadre de la stratégie de développement du Groupe axée sur les grands projets

Managem a procédé en mai 2024 à la cession de SAMINE à Atlantic Tin, un acteur engagé dans la valorisation des ressources minières qui pourra lui ouvrir de nouvelles perspectives de valorisation des actifs miniers.

La Compagnie Minière d'Oumejrane a pour sa part été cédée à Purple Hedge Resources Morocco, filiale marocaine de Purple Hedge DWC, une entreprise privée basée aux Émirats Arabes Unis. Dirigée par une équipe expérimentée du secteur minier africain, Purple Hedge DWC a la volonté de devenir un acteur clé de la production de cuivre au Maroc et en Afrique. Son développement est soutenu par un investisseur privé spécialisé en Afrique et un fonds d'investissement new-yorkais reconnu dans les métaux essentiels à la transition énergétique.



## Partenariat ONHYM-MANAGEM: coopération autour des métaux stratégiques

Dans le cadre du partenariat stratégique entre l'ONHYM et le Groupe Managem, un séminaire s'est tenu le 15 juillet 2024 à Dakhla, conformément à l'accord-cadre de coopération. Cet événement a réuni des experts du BRGM (Bureau de recherches géologiques et minières - France), qui ont apporté des perspectives enrichissantes pour le développement de projets liés aux métaux stratégiques essentiels à la transition énergétique et à l'indépendance industrielle du Maroc.

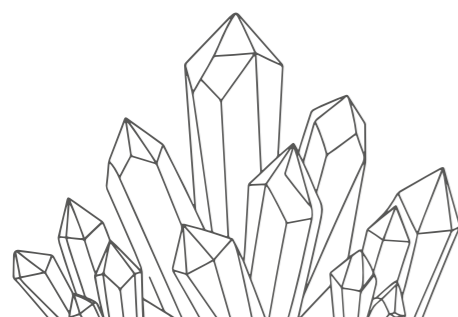
Les échanges ont permis de faire le point sur l'état des connaissances, les travaux réalisés et les prochaines étapes du programme, en particulier pour les projets phares portant sur le cuivre et les terres rares. Le séminaire a également abordé l'introduction de modèles d'exploration innovants, intégrant des systèmes intelligents et le machine learning, pour renforcer l'efficacité des recherches.

# Les marchés de Managem Dynamiques et perspectives



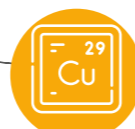
## Des métaux stratégiques au service des technologies bas carbone

Au cœur des enjeux de la transition énergétique, les métaux dits stratégiques jouent un rôle déterminant dans le développement des technologies bas carbone. Essentiels à la production et au stockage de l'énergie, ces métaux accompagnent l'essor des énergies renouvelables, de la mobilité électrique et des infrastructures durables. Cuivre, cobalt, lithium, nickel, manganèse ou encore terres rares s'imposent comme des leviers indispensables pour répondre à la demande croissante des industries engagées dans la décarbonation. Leur maîtrise et leur valorisation assurent un positionnement stratégique face aux défis environnementaux et économiques de la transition énergétique.



### Le cobalt : au cœur de la transition énergétique

Le cobalt joue un rôle essentiel dans la production de batteries lithium-ion. Il améliore la densité énergétique des cathodes, renforçant l'autonomie des véhicules électriques et la performance des systèmes de stockage stationnaire. Ce métal est également utilisé dans les batteries des équipements électroniques nomades, tels que les smartphones et les ordinateurs portables.



### Le cuivre : un pilier incontournable de l'électrification

Le cuivre intervient au cœur des moteurs électriques, des câblages et des systèmes embarqués des véhicules, avec une intensité d'usage nettement supérieure à celle des modèles thermiques. Essentiel au développement des réseaux électriques, le cuivre accompagne l'essor des énergies renouvelables en assurant la performance des infrastructures de transport et de distribution. Il joue également un rôle clé dans les installations solaires et éoliennes, où il est largement utilisé dans les câbles, transformateurs et générateurs.



### L'argent : un métal précieux pour les énergies renouvelables

L'argent occupe une place stratégique dans le développement des énergies renouvelables, grâce à ses propriétés de conductivité exceptionnelles. Il est essentiel à la production des cellules photovoltaïques. Il entre dans la composition des pâtes conductrices et des matériaux d'interconnexion, il garantit la performance et la durabilité des panneaux solaires. Dans l'énergie éolienne, l'argent est utilisé dans les contacts électriques et les composants des générateurs, contribuant à la fiabilité des installations.



### Le manganèse, un métal clé pour la transition énergétique

Le manganèse un composant clé des batteries lithium-ion, où il renforce la performance, la stabilité thermique et la durée de vie des systèmes de stockage d'énergie et des véhicules électriques, tout en optimisant les coûts de production. Le manganèse intervient également dans la fabrication d'aciers à haute performance, indispensables aux infrastructures durables telles que les éoliennes, les rails ou l'automobile allégée, participant ainsi à la robustesse des équipements liés aux énergies renouvelables. Par ailleurs, son potentiel suscite un intérêt croissant dans les technologies de l'hydrogène et dans certaines applications photovoltaïques et électroniques.



### Le graphite, matériau stratégique pour l'énergie de demain

Le graphite est le principal composant de l'anode des batteries lithium-ion, il équipe plus de 90% des batteries pour véhicules électriques grâce à sa capacité de stockage et de restitution de l'énergie. Au-delà des batteries, le graphite est utilisé dans les piles à combustible, l'électronique de puissance et les matériaux composites légers, il contribue à l'allègement des structures et à la réduction des émissions.



### Terres rares : un enjeu stratégique mondial

Les terres rares ont des propriétés uniques, et sont notamment utilisées dans la fabrication des aimants permanents à haute performance qui équipent les générateurs d'éoliennes, ainsi que les moteurs des véhicules électriques, afin d'optimiser le rendement énergétique et de réduire la consommation. Elles sont également utilisées dans les batteries, les composants des panneaux solaires, les systèmes de stockage d'énergie ou encore les dispositifs de dépollution tels que les catalyseurs. Leur usage renforce la performance, la durabilité et la compacité des infrastructures liées aux énergies renouvelables et à la mobilité propre.

## Construction de la 1<sup>ère</sup> usine marocaine de sulfate de cobalt

### Sulfate de cobalt, construction de la première usine marocaine

Conscient de son importance stratégique, Managem renforce sa position sur ce marché en lançant, dès 2025, une unité de production de sulfate de cobalt d'une capacité de 5 000 tonnes. Conçue pour assurer une double capacité de traitement, cette installation industrielle innovante permettra de valoriser à la fois les hydroxydes de cobalt et les déchets issus des batteries en fin de vie, contribuant ainsi à l'économie circulaire. Ce projet s'appuie sur un partenariat stratégique avec un acteur de premier plan du secteur des équipements d'origine (OEM), renforçant la compétitivité et l'intégration durable de Managem dans la chaîne de valeur du cobalt.

### Un approvisionnement responsable en cobalt

Depuis 2019, Managem s'est distingué comme l'une des premières entreprises minières au monde à faire valider, par un audit externe, la conformité de son système de management de due diligence CTT – incluant la mine de Bou Azzer et les unités hydrométallurgiques – aux standards de la Responsible Minerals Initiative. Cette démarche, inscrite dans l'engagement de MANAGEM, en faveur d'un approvisionnement responsable en cobalt, est portée au plus haut niveau décisionnel du Groupe, mobilise le Comex ainsi que les comités spécialisés, et fait l'objet de publications régulières sur le site institutionnel, garantissant une transparence renforcée. Afin d'assurer la mise en œuvre de cet engagement, un système de gestion rigoureux a été instauré, reposant sur un manuel de diligence qui encadre l'évaluation et la réduction des risques, un mécanisme de traçabilité, ainsi que des actions de formation des parties prenantes et des audits annuels pilotés par la direction RSE. En 2024, CTT a obtenu, pour la quatrième fois consécutive, la certification RMI dans le cadre du Responsible Minerals Assurance Process (RMAP), confirmant la solidité du dispositif de due diligence. Cette reconnaissance témoigne de l'engagement constant de Managem en faveur d'une chaîne d'approvisionnement du cobalt éthique, durable et transparente, renforçant ainsi la confiance de ses parties prenantes et répondant aux plus hautes exigences sociales et environnementales.

### Accélération de nos projets en faveur de la transition énergétique

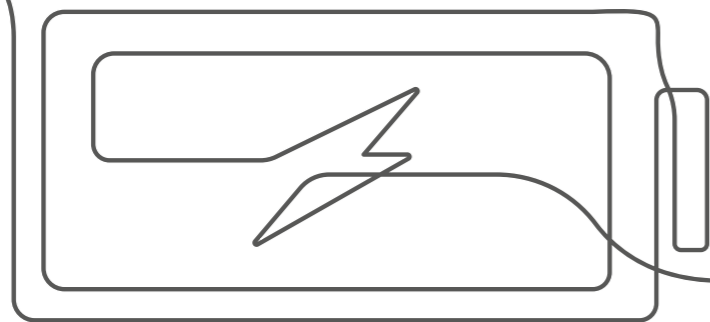
Face aux défis de la transition énergétique, Managem se positionne comme un acteur clé en développant ses activités autour des métaux stratégiques. Essentiels à la fabrication des batteries, des infrastructures électriques et des technologies bas carbone. Ces minerais jouent un rôle central dans l'essor des énergies renouvelables et de la mobilité durable. Dans un contexte de demande croissante et de tensions sur l'approvisionnement, ces marchés offrent des perspectives prometteuses.



Managem est membre du Cobalt Institute depuis 1992, dont les missions sont de promouvoir la production et l'utilisation responsables et durables du cobalt sous toutes ses formes et applications. La mission de l'institut repose sur les valeurs de responsabilité, d'intégrité, de transparence, de respect, de simplicité et de travail en équipe.

### Le cobalt, un levier stratégique

Managem occupe une place stratégique dans la production de cobalt, élément clé des industries engagées dans la transition énergétique. Le Groupe exploite l'un des rares gisements de cobalt primaire au monde, ce qui lui confère le statut de leader en Afrique et d'acteur de référence à l'échelle internationale. Fort d'une expertise industrielle reconnue et d'un procédé breveté de valorisation des halles, Managem figure parmi les cinq premiers producteurs mondiaux de cathodes de cobalt haute pureté. Cette position a permis au Groupe de conclure des partenariats structurants avec des acteurs majeurs de la mobilité électrique. En 2020, un contrat d'approvisionnement à long terme a été signé avec BMW pour sécuriser les besoins du constructeur en cobalt destiné à la fabrication de batteries pour véhicules électriques. Dans la continuité de cette stratégie, Managem s'est associé au Groupe Renault pour développer la première unité de production de sulfate de cobalt au Maroc, dotée d'une capacité annuelle de 5 000 tonnes. Le Groupe a également élargi son périmètre d'intervention à l'économie circulaire à travers la production de cobalt à partir du recyclage des batteries usagées, grâce à une technologie de pointe développée par le centre de R&D REMINEX.



**63 M \$**  
CAPEX

**5 800 T/an**  
Sulfate Co

**1 200 T/an**  
Cobalt

# Tizert un projet d'envergure porteur de développement et de nouvelles découvertes

## Projet Tizert : Avancées significatives et perspectives de croissance

Le projet cuprifère de Tizert constitue un investissement stratégique pour Managem et un levier majeur de développement de son activité cuivre. Située dans la province de Taroudant, cette future mine entrera en production fin juin 2025 avec une ambition forte : atteindre un volume annuel de 120 000 tonne de concentré de cuivre argentifère. Sa capacité de production permettrait de couvrir près d'un quart des besoins en cuivre du Royaume, renforçant ainsi l'autonomie nationale sur ce métal essentiel à la transition énergétique.

Le projet s'appuie sur des fondamentaux solides, avec un démarrage de l'exploitation minière en carrière avant de passer à l'exploitation en souterrain et un traitement annuel de 3,6 millions de tonnes de minerai. En 2024, les campagnes d'exploration ont permis d'identifier 28,7 millions de tonnes de ressources supplémentaires autour du gisement principal, assurant ainsi la pérennité de l'exploitation à ciel ouvert. La durée de vie de la mine actuellement dépasse 18 ans tenant compte des réserves actuelles.

**4 375 MDH**

Capex

**120 000 T/an**

Concentré de cuivre

**596 KT**

Réserves de cuivre

**40 millions d'onces**

Réserves d'argent



## Un écosystème technologique au service d'une performance durable

Managem intègre les dernières avancées en matière de digitalisation et de connectivité. L'ensemble du site bénéficie d'une couverture complète en WiFi, Bluetooth et 4G, assurant une communication fluide et continue. Un système d'assistance d'urgence, activé en temps réel, permet d'intervenir rapidement en cas de besoin. La géolocalisation des équipes et des équipements renforce la coordination opérationnelle et la sécurité sur le terrain.

La ventilation est pilotée de manière intelligente, avec un suivi permanent de la qualité de l'air. Les relevés topographiques sont réalisés par drone, puis modélisés en 3D, offrant une précision accrue dans l'analyse du terrain. L'utilisation de machines autonomes permet d'optimiser les opérations. En parallèle, les collaborateurs sont formés à travers des modules immersifs en réalité virtuelle, incluant des mises en situation, pour les scénarios d'urgence.

Cette innovation technologique s'accompagne d'une performance environnementale exemplaire. L'exploration s'appuie à 90% sur une énergie d'origine renouvelable, permettant une réduction de 83% des émissions de CO<sub>2</sub>. Par ailleurs, 70% de l'eau utilisée est recyclée grâce à des circuits fermés, et 30% des rejets sont valorisés dans le processus de production.

**90%**

Énergie issue de sources renouvelables

**70%**

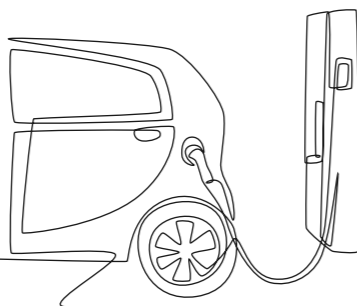
Eau consommée & réutilisée, en circuits fermés

## Valorisation des métaux : Des partenariats d'envergure pour renforcer notre positionnement à l'aval de la chaîne de valeur minière

Dans un contexte de transition énergétique mondiale et de reconfiguration des chaînes d'approvisionnement, Managem affirme son ambition de devenir un acteur industriel intégré, en développant des projets à forte valeur ajoutée et en nouant des partenariats stratégiques avec des leaders technologiques. Managem a la volonté de se positionner sur l'ensemble de la chaîne de valeur minière, en intégrant les étapes de transformation industrielle et de fabrication de matériaux finis, dans une démarche alignée avec ses engagements environnementaux, sociaux et de gouvernance du Groupe.

### Intégration industrielle des métaux critiques pour la transition énergétique

Managem développe une offre structurée autour des chaînes de valeur stratégiques des batteries, réseaux électriques et énergies renouvelables, avec une intégration progressive allant du minerai jusqu'aux matériaux fonctionnels.



### Mobilité électrique et batteries

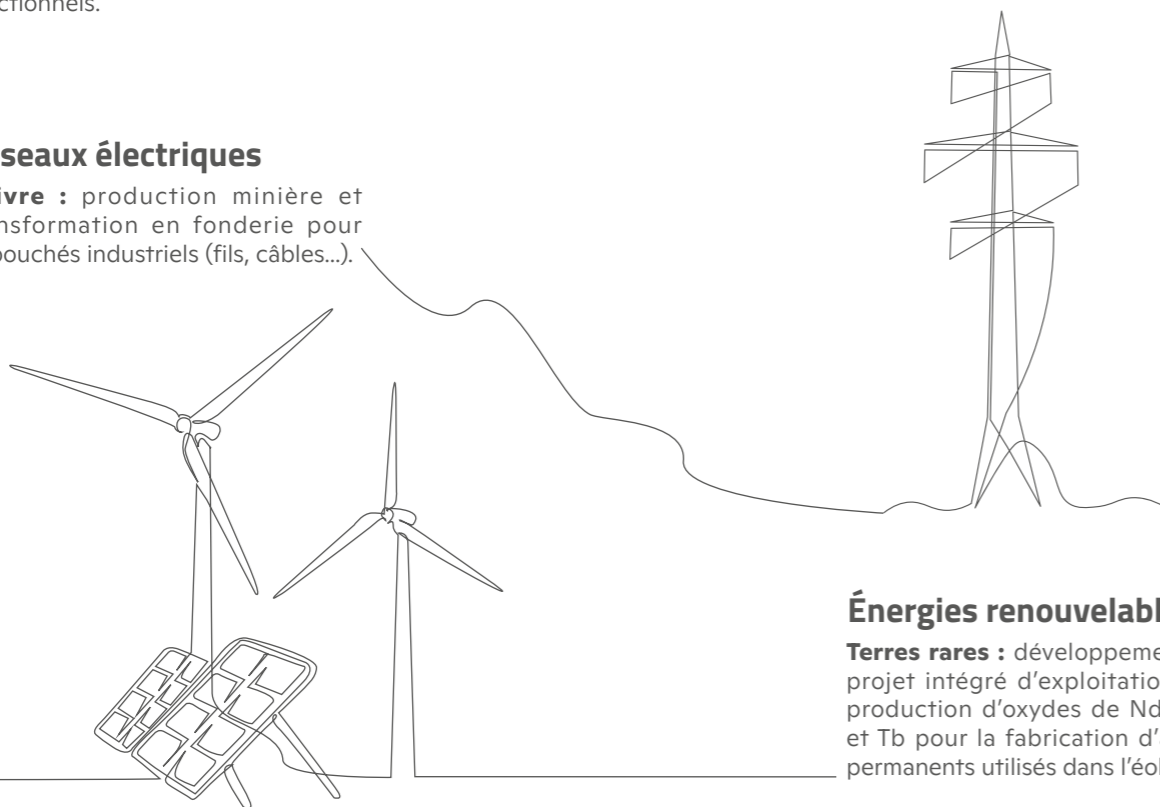
**Cobalt, Manganèse, Graphite :** extraction, transformation en sulfates, matériaux pour cathodes et anodes.

**Black Mass** issue du recyclage de batteries, intégrée dans la stratégie circulaire.

**Unité de production de sulfate de cobalt.**

### Réseaux électriques

**Cuivre :** production minière et transformation en fonderie pour débouchés industriels (fils, câbles...).



### Énergies renouvelables

**Terres rares :** développement d'un projet intégré d'exploitation et de production d'oxydes de Nd, Pr, Dy et Tb pour la fabrication d'aimants permanents utilisés dans l'éolien.

## Une stratégie de partenariats à fort impact

Pour soutenir la mise en œuvre de sa stratégie d'intégration industrielle, Managem s'appuie sur des partenariats ciblés avec des acteurs technologiques de premier plan, visant à sécuriser l'accès aux procédés les plus avancés, à accélérer le déploiement de ses projets et à structurer des écosystèmes régionaux compétitifs dans les filières stratégiques. Ces alliances permettent également de renforcer les capacités industrielles du Groupe et d'enrichir son savoir-faire.

Parmi les partenariats clés figurent la prise de participation dans Batri, société française spécialisée dans le recyclage



### Graphite : un projet intégré pour la production d'anodes



#### Objectif

produire du concentré de graphite et du graphite sphérique purifié non revêtu pour anodes lithium-ion.



#### Partenariat

: Discussions en cours avec différents acteurs technologiques.



### Terres Rares – Un modèle de valorisation hors Chine



**Gisement** à 1,6% de teneur, pour la production de concentrés et d'oxydes de terres rares.



**Discussions** en cours avec un acteur technologique européen.



**Études minéralogiques** en cours.



### Sulfate de manganèse – Une solution compétitive pour le marché des cathodes



**Production** de sulfate de qualité batterie



**Valorisation** des sous-produits acide sulfurique et oxyde de fer.



**Partenariat** : Discussions en cours avec différents acteurs technologiques.



# Accélération des projets aurifères





## Boto un projet majeur moteur du développement aurifère du groupe

### Boto, un gisement à fort impact opérationnel dès 2025

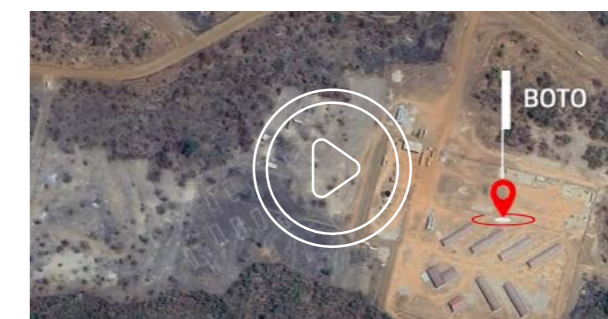
Le projet Boto est un projet d'envergure situé au Sénégal dans une zone géologique hautement prolifique qui présente un potentiel de production à moyen terme de 1,6 million d'onces d'or. L'entrée en production du site est prévue courant 2025. Les travaux de certification et de contrôle de teneur ont renforcé les ressources minérales du projet, avec un ajout de 608 Koz d'or.

En 2024, le projet aurifère Boto a enregistré des avancées significatives, marquant une étape clé vers son entrée en production, prévue au second semestre 2025. À fin décembre, 85% des travaux miniers étaient réalisés conformément au planning, avec plus de 12 millions de tonnes remuées et l'ensemble des équipements mobilisés sur site. Les travaux de stockage affichaient également une progression notable, avec 95% d'avancement pour le minerai et les explosifs. La construction du dépôt de stockage d'explosif est achevée, l'avancement global atteignait 75%, incluant la finalisation de l'ingénierie de l'usine, l'exécution des principales commandes d'équipements, ainsi que des avancées majeures sur les travaux de génie civil, les structures métalliques et les installations de traitement. Les bases vie, la centrale thermique et les terrassements sont également bien engagés. Les prochaines étapes porteront sur la finalisation des infrastructures, la montée en cadence des activités minières, et le démarrage progressif des installations industrielles dans le respect des objectifs de performance et de sécurité.

À travers le projet Boto, Managem consolide son engagement en faveur du développement socio-économique de la région. Le Groupe déploie un programme structurant au bénéfice des communautés locales, articulé autour de trois axes prioritaires : la santé communautaire, l'accès à l'eau et à l'assainissement, ainsi que la sécurité alimentaire.

En complément, trois domaines d'intervention viennent renforcer cette démarche : l'éducation et la formation, le développement économique local et la promotion des énergies vertes.

L'objectif de ce programme est de contribuer de manière durable à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines du projet Boto et d'accompagner le développement harmonieux de la région.



### Programmes d'alphabétisation

En parallèle, le programme d'alphabétisation, initié en 2023, a été étendu en 2024 à de nouveaux villages. Son objectif est de renforcer les compétences en lecture, écriture et calcul des jeunes et des adultes afin d'améliorer leur employabilité, notamment dans le secteur minier. Avec 60 bénéficiaires et un taux de réussite de 85%, cette initiative contribue également à la diffusion des valeurs civiques et citoyennes au sein des communautés locales.

### Sécurité alimentaire

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement durable, le projet Boto a lancé un programme d'agriculture familiale visant à renforcer la sécurité alimentaire des communautés locales. En 2024, 35 ménages, dont 11,43% de femmes, ont bénéficié d'un appui technique incluant la distribution de semences et d'engrais de qualité. Grâce à des formations sur les meilleures pratiques agricoles, les rendements ont connu une nette amélioration, atteignant en moyenne 3 211 kg/ha, dépassant les 2 500 kg/ha enregistrés en moyenne dans la région.

Capex : **340** M€

Capacité de production : **170** KOz/an

### Accès à l'eau et à l'assainissement

Managem a poursuivi ses investissements dans l'amélioration des infrastructures d'accès à l'eau et à l'assainissement. Les forages manuels des villages de Diakha-Macky, Saroudia et Wamba ont été modernisés en forages solaires, avec des capacités de stockage variant entre 5 000 et 10 000 litres. Plusieurs autres points d'eau ont été réparés dans d'autres localités afin de garantir la disponibilité de l'eau.



## Tri-K, une contribution majeure à la création de valeur du Groupe

### Tri-K, un vecteur de performance et de croissance

Positionnée comme une opération stratégique à l'échelle internationale, Tri-K offre d'importantes perspectives de croissance. Elle bénéficie d'un programme d'exploration de nouvelle génération, mobilisant des technologies avancées et des outils d'analyse prédictive, afin d'allonger la durée de vie de la mine et de renforcer la pérennité de ses activités dans cette région à fort potentiel aurifère.

### Une extension nécessaire pour faire face à l'évolution du minerai

L'année 2024 a marqué une étape décisive dans le développement de Tri-K. Les explorations menées le long du corridor Kodieran – Komana ont abouti à la découverte et à la certification de nouveaux gisements, consolidant le potentiel aurifère de la région. Deux nouvelles fosses ont été mises en exploitation à Kodieran, tandis que la capacité d'extraction de Koulikoun a été optimisée grâce au renforcement des équipements miniers.

En parallèle, la phase 2 de l'extension de l'usine de traitement a été lancée, intégrant la mise en service du pebble crusher, contribuant à l'optimisation des performances industrielles. La mine poursuit également sa transformation digitale, en déployant des solutions innovantes pour renforcer l'efficacité opérationnelle et améliorer la gestion environnementale.

### Un renforcement significatif des ressources

Les campagnes d'exploration brownfield et proximale ont permis d'enrichir substantiellement les ressources de Tri-K, avec l'ajout de 1,1 million d'onces (soit 35 tonnes d'or). Les sondages de reconnaissance, ciblant les zones définies entre 2021 et 2023, ont confirmé d'importantes intersections minéralisées, notamment dans les secteurs oxydés de Komana Sud, Komana Centre et Komana Nord, révélant un potentiel additionnel de 320 000 onces.

### Un engagement sociétal renforcé

Fidèle à ses engagements, Managem poursuit le développement d'initiatives sociales au bénéfice des communautés locales, à travers la réalisation de projets d'infrastructures et de soutien socio-économique, consolidant ainsi l'ancrage territorial et le rôle de Tri-K comme moteur de développement local. En 2024, Managem a renforcé son engagement en faveur du développement local à travers de nombreuses actions communautaires menées par la SMM dans les zones d'activité. Sept forages communautaires ont été réalisés dans les villages de Kodiaran, Loïla et Maréna. Dans le domaine de l'éducation, des fournitures scolaires ont été remises à 14 établissements, accompagnées de bourses d'excellence attribuées aux élèves méritants. Des infrastructures ont également été aménagées, notamment le reprofilage de la route Kodiaran-Koundian, la réfection du Dalot de Franindou et l'aménagement d'un terrain de football. Des dons alimentaires ont été distribués aux communautés locales.

Les jardins maraîchers de Gbilin assurent depuis janvier l'approvisionnement en légumes frais du restaurant SMM, grâce à un accompagnement technique et matériel apporté par la SMM dans le cadre de son programme de soutien à l'agriculture locale et à l'autonomisation économique des communautés.

### Poursuite de l'expansion aurifère en Afrique de l'Ouest

Dans le cadre de sa stratégie d'expansion et de consolidation en Afrique de l'Ouest, le Groupe Managem a finalisé l'acquisition complète du projet d'exploration aurifère de Karita auprès de la société canadienne IAMGOLD. Cette opération s'inscrit dans une démarche de renforcement de sa présence dans la région et s'accompagne de l'octroi de deux nouveaux permis d'exploration, « Doumou » et « Diagana », situés à proximité de Karita. Ces deux nouveaux permis offrent au Groupe de nouvelles perspectives de développement. Cette acquisition intervient après l'intégration, en avril 2023, des actifs d'IAMGOLD au Sénégal.

Les travaux menés par IAMGOLD ont permis de convertir une part significative des ressources inférées en ressources indiquées. Les ressources minérales du projet s'élèvent à 2,05 Moz.

Le projet Karita a connu une avancée significative, avec des ressources minérales désormais estimées à 1,18 Moz en catégories indiquées et 870 Koz en inférées.



# États des ressources et des réserves

## Réserves Minérales (\*) à fin 2024

Site	Catégorie	Tonnage (kt)	Teneur						Métal						Participation
			Zn (%)	Pb (%)	Cu (%)	Co (%)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Zn (kt)	Pb (kt)	Cu (kt)	Co (kt)	Au (koz)	Ag (koz)	
CMG	Prouvées	1 677	2,32	0,78	0,44			39	13	7			1 510	86,96%	
	Probables	7 751	2,51	0,78	0,45			195	60	35			5 233	86,96%	
	<b>Total</b>	<b>9 428</b>	<b>2,48</b>	<b>0,78</b>	<b>0,45</b>			<b>233</b>	<b>74</b>	<b>42</b>			<b>6 743</b>	<b>86,96%</b>	
SMI	Prouvées	3 655											42 965	80,26%	
	Probables	3 671											27 266	80,26%	
	<b>Total</b>	<b>7 326</b>											<b>70 231</b>	<b>80,26%</b>	
CTT	Prouvées	329			0,74					2				99,79%	
	Probables	627			0,89					6				99,79%	
	Probables (digues)	693				0,29				2				99,79%	
	<b>Total</b>	<b>1 648</b>				<b>0,61</b>				<b>10</b>				<b>99,79%</b>	
AGM - Akka	Prouvées	1 936			0,79					15				99,93%	
	Probables	210			0,96					2				99,93%	
	<b>Total</b>	<b>2 146</b>			<b>0,80</b>					<b>17</b>				<b>99,93%</b>	
AGM - Ouanssimi	Prouvées	422			1,32					6				99,93%	
	Probables	628			1,50					9				99,93%	
	<b>Total</b>	<b>1 051</b>			<b>1,43</b>					<b>15</b>				<b>99,93%</b>	
AGM - TIZERT	Prouvées OP	5 803			0,84					49			4 355	99,93%	
	Prouvées UG	4 889			0,79					39			2 389	99,93%	
	Probables OP	3 664			0,79					29			2 299	99,93%	
	Probables UG	52 119			0,92					479			31 402	99,93%	
	<b>Total</b>	<b>66 475</b>			<b>0,90</b>					<b>596</b>			<b>40 445</b>	<b>99,93%</b>	
SOMIFER	Prouvées	3 788			0,74					28				100%	
	Probables	3 008			0,71					21				100%	
	<b>Total</b>	<b>6 796</b>			<b>0,73</b>					<b>49</b>				<b>100%</b>	

(\*) : Les réserves minérales sont incluses dans les ressources minérales

Site	Catégorie	Tonnage (kt)	Teneur						Métal						Participation
			Zn (%)	Pb (%)	Cu (%)	Co (%)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Zn (kt)	Pb (kt)	Cu (kt)	Co (kt)	Au (koz)	Ag (koz)	
BOUSKOUR	Prouvées	2 251			1,76								40	100%	
	Probables	7 127			1,55								111	100%	
	<b>Total</b>	<b>9 378</b>			<b>1,60</b>								<b>150</b>	<b>100%</b>	
MANUB - Centre	Prouvées	5 000				1,43							230	50,70%	
	Probables	11 302				1,37							497	50,70%	
	<b>Total</b>	<b>16 302</b>				<b>1,39</b>							<b>726</b>	<b>50,70%</b>	
MANUB - WG	Prouvées	4 201				1,31							176	50,70%	
	Probables	37 515				1,12							1 349	50,70%	
	<b>Total</b>	<b>41 716</b>				<b>1,14</b>							<b>1 525</b>	<b>50,70%</b>	
SMM	Prouvées	18 283				1,22							718	85%	
	Probables	12 953				1,81							753	85%	
	<b>Total</b>	<b>31 236</b>				<b>1,46</b>							<b>1 470</b>	<b>85%</b>	
BOTO	Prouvées	8 892				1,63							465	90%	
	Probables	28 002				1,45							1 307	90%	
	<b>Total</b>	<b>36 894</b>				<b>1,49</b>							<b>1 772</b>	<b>90%</b>	
ETEKE	Prouvées	0				0,00							0	100%	
	Probables	5 161				2,72							452	100%	
	<b>Total</b>	<b>5 161</b>				<b>2,72</b>							<b>452</b>	<b>100%</b>	
LAMIKAL Cuivre	Prouvées	11 573				1,07							124	20%	
	Probables	11 642				1,42							165	20%	
	<b>Total</b>	<b>23 216</b>				<b>1,25</b>							<b>289</b>	<b>20%</b>	
LAMIKAL Cobalt	Prouvées	11 573				0,40							46	20%	
	Probables	11 642				0,33							38	20%	
	<b>Total</b>	<b>23 216</b>				<b>0,36</b>							<b>84</b>	<b>20%</b>	

# États des ressources et des réserves

## Réserves Minérales (\*) à fin 2024

Site	Catégorie	Teneur							Métal						Participation
		Tonnage (kt)	Zn (%)	Pb (%)	Cu (%)	Co (%)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Zn (kt)	Pb (kt)	Cu (kt)	Co (kt)	Au (koz)	Ag (koz)	
CMG	Mesurée	3 548	3,46	1,18	0,52			36	123	42	18			4 107	86,96%
	Indiquée	13 626	2,83	1,15	0,55			27	386	157	75			11 828	86,96%
	<b>Mesurée +Indiquée</b>	<b>17 174</b>	<b>2,96</b>	<b>1,16</b>	<b>0,54</b>			<b>29</b>	<b>508</b>	<b>199</b>	<b>93</b>			<b>15 935</b>	<b>86,96%</b>
	Inférée	10 672	2,35	0,69	0,36			18	251	74	38			6 176	86,96%
SMI	Mesurée	5 114						540						88 786	80,26%
	Indiquée	6 334						299						60 889	80,26%
	<b>Mesurée +Indiquée</b>	<b>11 448</b>						<b>407</b>						<b>149 675</b>	<b>80,26%</b>
	Inférée	14 517						98						45 740	80,26%
CTT	Mesurée	489				0,73					4				99,79%
	Indiquée	1 995				0,59					12				99,79%
	<b>Mesurée +Indiquée</b>	<b>2 484</b>				<b>0,62</b>					<b>15</b>				<b>99,79%</b>
	Inférée	1 500				1,00					15				99,79%
AGM - Akka	Mesurée	5 469			0,72			14			40		2 513		99,93%
	Indiquée	3 648			0,93			21			34		2 460		99,93%
	<b>Mesurée +Indiquée</b>	<b>9 117</b>			<b>0,81</b>			<b>17</b>			<b>74</b>		<b>4 973</b>		<b>99,93%</b>
	Inférée	415			1,00			27			4		364		99,93%
AGM- Ouanssimi	Mesurée	311			1,69			4			5		37		99,93%
	Indiquée	880			1,22			3			11		90		99,93%
	<b>Mesurée +Indiquée</b>	<b>1 190</b>			<b>1,35</b>			<b>3</b>			<b>16</b>		<b>127</b>		<b>99,93%</b>
	Inférée	1 837			1,52			3			28		172		99,93%
AGM - TIZERT	Mesurée	21 077			0,93			20			196		13 553		99,93%
	Indiquée	100 192			0,87			20			872		64 425		99,93%
	<b>Mesurée +Indiquée</b>	<b>121 269</b>			<b>0,88</b>			<b>20</b>			<b>1 068</b>		<b>77 978</b>		<b>99,93%</b>
	Inférée	39 398			0,78			19			307		24 067		99,93%
SOMIFER	Mesurée	4 857			0,87						42				100,0%
	Indiquée	5 776			0,89						51				100,0%
	<b>Mesurée +Indiquée</b>	<b>10 633</b>			<b>0,88</b>						<b>94</b>				<b>100,0%</b>
	Inférée	1 330			0,84						11				100,0%

Site	Catégorie	Teneur							Métal						Participation	
		Tonnage (kt)	Zn (%)	Pb (%)	Cu (%)	Co (%)	Au (g/t)	Ag (g/t)	Zn (kt)	Pb (kt)	Cu (kt)	Co (kt)	Au (koz)	Ag (koz)		
BOUSKOUR	Mesurée	6 432			1,31			11						84	2 275	100,0%
	Indiquée	20 194			1,12			11						226	7 142	100,0%
	<b>Mesurée +Indiquée</b>	<b>26 626</b>			<b>1,17</b>			<b>11</b>						<b>310</b>	<b>9 416</b>	<b>100,0%</b>
	Inférée	7 149			0,84			9						60	2 069	100,0%
MANUB - Centre	Mesurée	8 730					1,39							390		50,70%
	Indiquée	26 549					1,36							1 161		50,70%
	<b>Mesurée +Indiquée</b>	<b>35 279</b>					<b>1,37</b>							<b>1 551</b>		<b>50,70%</b>
	Inférée	61 180					1,15							2 262		50,70%
MANUB - WG	Mesurée	4 098					1,44							190		50,70%
	Indiquée	59 544					1,10							2 106		50,70%
	<b>Mesurée +Indiquée</b>	<b>63 642</b>					<b>1,12</b>							<b>2 296</b>		<b>50,70%</b>
	Inférée	22 245					1,12							801		50,70%
SMM	Mesurée	19 211					1,25							772		85%
	Indiquée	48 424					1,11							1 728		85%
	<b>Mesurée +Indiquée</b>	<b>67 635</b>					<b>1,15</b>							<b>2 500</b>		<b>85%</b>
	Inférée	67 423					1,07							2 319		85%
BOTO	Mesurée	9 901					1,56							497		90%
	Indiquée	51 280					1,28							2 110		90%
	<b>Mesurée +Indiquée</b>	<b>61 181</b>					<b>1,33</b>							<b>2 607</b>		<b>90%</b>
	Inférée	8 940					1,31							377		90%
ETEKEE	Mesurée	0					0,00							0		100%
	Indiquée	8 637					2,43							675		100%
	<b>Mesurée +Indiquée</b>	<b>8 637</b>					<b>2,43</b>							<b>675</b>		<b>100%</b>
	Inférée	2 562					2,51							207		100%
LAMIKAL Cuivre *	Mesurée	2 003			1,70									34		20%
	Indiquée	3 488			1,64									57		20%
	<b>Mesurée +Indiquée</b>	<b>5 491</b>			<b>1,66</b>									<b>91</b>		<b>20%</b>
	Inférée	4 877			1,63									79		20%
LAMIKAL Cobalt *	Mesurée	1 838			0,46									8		20%
	Indiquée	2 895			0,45									13		20%
	<b>Mesurée +Indiquée</b>	<b>4 733</b>			<b>0,46</b>									<b>22</b>		<b>20%</b>
	Inférée	4 116			0,52									21		20%

\* Ressources Restantes



## Notes explicatives

Tous les bilans des Ressources Minérales à l'exception de Etéké sont effectifs au 30 Novembre 2024. Les Ressources Minérales d'Etéké sont effectives au 31 Octobre 2021.

Les Ressources Minérales sont présentées sur la base de 100% du site avec la participation de Managem tel qu'indiquée à la dernière colonne du tableau des Ressources Minérales et des Réserves Minérales. Les Réserves Minérales sont incluses dans les Ressources Minérales, à l'exception de Lamikal pour lequel les Ressources Minérales Indiquées et Mesurées correspondent aux Ressources Minérales Restantes et n'incluent pas les Ressources Minérales Mesurées et Indiquées transformées en Réserves Minérales.

Les Ressources Minérales sont reportées en conformité avec le Règlement canadien 43-101 sur l'information concernant les projets miniers, et sont catégorisées selon la nomenclature adoptée par l'Institut Canadien des Mines, de la Métallurgie du Pétrole. Les Ressources Minérales ne sont pas des Réserves Minérales et leur viabilité économique n'est pas démontrée. Les chiffres ont été arrondis pour refléter l'imprécision des estimations.

Les Ressources Minérales à fin 2024 sont basées sur les cours suivants :

CMG : Le Zn à 2 700 US\$/t, le Pb à 2 000 US\$/t, le Cu à 10 000 US\$/t, La parité de 9,5 MAD/US\$.

SMI : l'Ag 25 US\$/Oz, La parité de 9,5 MAD/US\$.

CTT : le Co à 30 US\$/lb, La parité de 9,5 MAD/US\$.

AGM Akka et Ouanssimi : le Cu à 10 000 US\$/t et l'Ag 25 US\$/Oz, La parité de 9,5 MAD/US\$.

AGM Tizert : le Cu 10 000 US\$/t et l'Ag 25 US\$/Oz, La parité de 9,5 MAD/US\$.

SOMIFER : le Cu à 10 000 US\$/t, La parité de 9,5 MAD/US\$.

CMO : le Cu à 10 000 US\$/t, La parité de 9,5 MAD/US\$.

Bouskour : le Cu à 10 000 US\$/t, La parité de 9,5 MAD/US\$.

MANUB Bloc 15 : l'Au à 2 500 US\$/Oz, La parité de 9,5 MAD/US\$.

SMM Tri-K : l'Au à 2 500 US\$/Oz, La parité de 9,5 MAD/US\$.

Etéké : l'Au à 1 750 US\$/Oz, La parité de 9,5 MAD/US\$.

Boto : l'Au à 2 000 US\$/Oz, La parité de 9,5 MAD/US\$.

## Informations

### CMG

Les Ressources Minérales ont été optimisées avec une valeur de coupure à la tonne de 445 MAD pour Draa Sfar sud ; 495 MAD pour DS Nord ; 516 MAD pour Koudiat Aicha et 548 MAD pour Amensif, tout en utilisant des taux de récupération usine de 85,6% pour le zinc, 64% pour le plomb, et une récupération argent à 32%. La récupération minière est à 100%, la dilution et salissage ne sont pas considérés. La parité de 9,5 MAD/US\$.

### SMI

Les Ressources Minérales sont rapportées à une teneur de coupure de 38 g/t Ag pour la fosse 73 g/t Ag pour le fond. La récupération de l'usine est de 81,4% et la dilution à 10%. La récupération du gisement est estimée à 95%.

### CTT

Les Ressources Minérales de CTT Bou-Azzer sont rapportées avec une teneur de coupure de 0,16% Co. Le rendement usine est estimé à 86,82%, avec une dilution de 17% et une récupération du gisement de 95%.

### AGM- Akka

Les Ressources Minérales comprennent une portion oxyde et une portion sulfure, toutes deux exploitées par fosse et supposent une récupération minière de 100% et dilution de 0%. Elles sont rapportées à une teneur de coupure entre 0,33 et 0,7% Cu. Le rendement usine est de 63% pour les oxydes de 80% pour les sulfures.

### AGM- Ouanssimi

Les Ressources Minérales de Ouanssimi sont rapportées à une teneur de coupure de 0,43% Cu, une récupération usine de 88%, et une récupération gisement de 100%, sans dilution additionnelle.

### AGM - Tizert

Les Ressources Minérales de Tizert sont rapportées à une teneur de coupure de 0,45% CuEq pour l'underground et 0,16% CuEq pour l'open pit. La récupération usine de 85% pour le Cuivre et de 77% pour l'Argent.

### Somifer

Les Ressources Minérales de type Open Pit sont rapportées à des teneurs de coupure variables varie selon les secteurs de 0,21% à 0,35% Cu pour les oxydes et de 0,17% à 0,23% Cu pour les sulfures. La récupération minière est estimée à 100% sans dilution. Les récupérations usines des oxydes est de 73%, et de 87,1% pour les sulfures.

### Bouskour

Les Ressources Minérales underground du gisement de la Patte d'Oie sont rapportées à une teneur de coupure de 0,5% Cu. Elle est de 0,95% Cu pour le gisement de l'Ancien Quartier. Les Ressources Minérales open pit sont rapportées à une teneur de coupure de 0,4% Cu pour les oxydes et 0,2% Cu pour les sulfures. Aucune dilution minière et aucune perte minière n'a été considérée pour les ressources minérales. La récupération est estimée à 95% pour le Cuivre et 95% pour l'Argent.

### Manub

Les Ressources Minérales sont rapportées à une teneur de coupure allant de 0,17g/t à 0,25g/t Au tout en utilisant des taux de récupération de l'or variant de 82 à 92% selon les gisements. Tous les matériaux rapportés sont confinés dans une fosse à ciel ouvert, en supposant une récupération minière de 95%, une dilution minière allant de 10% à 20%.

### SMM Tri-K

Les Ressources Minérales sont rapportées à des teneurs de coupures variant entre 0,24 g/t et 0,34g/t Au et assument des taux de récupération d'or allant de 80% à 93%. Tous les matériaux rapportés sont confinés dans une fosse à ciel ouvert, en supposant une récupération minière à 100%, une dilution minière de 5%.

### BOTO

Les ressources sont rapportées à des teneurs de coupure allant de 0,19g/t à 0,32g/t d'or tout en utilisant des taux de récupération d'or allant de 89g/t à 93%. Tous les matériaux rapportés sont confinés dans une fosse à ciel ouvert, en supposant une récupération minière à 100%, une dilution minière de 5% et un prix de l'or de 1 500 USD par once.

### Etéké

Les Ressources Minérales sont rapportées à une teneur de coupure variant de 0,4 g/t à 0,55g/t Au, et de 1,5g/t pour les ressources souterraines. Le taux de récupération d'or variant de 95% à 98%. La grande partie des matériaux rapportés sont confinés dans une fosse à ciel ouvert, en supposant une récupération minière de 100%, une dilution minière de 8%.

### Pumpi (LAMIKAL)

Les Ressources Minérales sont rapportées à une teneur de coupure de 0,2% pour le Cu et de 0,2% pour le Co. La récupération usine est de 90% pour le Cu et 80% pour le Co. La dilution mine est estimée à 10% avec une récupération mine de 95%.

## Personnes Qualifiées et Experts

Les personnes compétentes qui ont revu et validé les informations et/ou les estimations des Ressources Minérales pendant la période qui se termine au 31 décembre 2024 pour le Groupe Managem et ses filiales ou qui ont autorisé des parties d'un ou des rapports techniques ayant servi à l'élaboration de ce rapport sont :

CMG : Yan Camus de SGS Canada, Boukerrou Salah, Ahmed Smouh, de Managem.

SMI : Marina Iund (P.Geo.), Vincent Nadeau-Benoit (P.Geo.) et Simon Boudreau (P.Eng.) Martin Perron, P.Eng. Elisabeth Tremblay, P. Geo de InnovExplo, David Machuca PEng de SRK Canada. Ahmed Smouh, Ahmed Bachir, Elmerghadi, Tristan Mantoy. De Managem

CTT Cobalt: Abdelhak Karfal, Ahmed Smouh de Managem.

AGM Akka, AGM Ouanssimi, SOMIFER, CMO: Madi Atman, Ahmed Smouh, de Managem.

AGM-Tizert: Chantal Jolette, PGeo, Sebastien Bernier, PGeo, Glen Cole, PGeo et David Machuca, PEng de SRK Consulting (Canada). Inc.;

Bouskour : Elzéar Belzile, Ing. de Belzile Solutions Inc, Réjean Sirois, ing. GMining Services

Manub: David Machuca, PEng, Glen Cole, PGeo, Jocellyn Smith, PGeo, de SRK Consulting (Canada). Inc.;

SMM: Sebastien Bernier, PGeo, Glen Cole, PGeo, David Machuca, de SRK Consulting (Canada). Inc ; Alain Carrier, Eric Kinnan et Simon Boudreau de InnovExplo

ETEKE: Vincent Nadeau-Benoit ; Alain Carrier ; Eric Kinnan, de InnovExplo

Boto: Noureddine Zerhouni, Kramo Barthelemy de Managem

Lamikal, Katanga, RDC : Michel Dagbert, PEng, Jean Philippe Paiement, PGeo, Amanda Landriault, PGeo, de SGS Canada Inc.;

Les autres informations scientifiques et techniques de ce rapport sont vérifiées et approuvées par Mohamed Zouhair, Directeur Exploration et Génération projets et Lhou Maacha Directeur Exécutif de Managem.

Les cabinets indépendants qui ont contribué aux rapports techniques et aux informations contenues dans ce rapport n'ont aucune participation dans Managem et ses filiales.

Les données et les processus d'estimations des Ressources Minérales et des Réserves Minérales sont revues par le comité indépendant des Ressources et des Réserves de Managem.

# La digitalisation au service de l'excellence opérationnelle



# Transformation digitale et maîtrise des risques

En 2024, le projet IMTIAZ s'est imposé comme un levier essentiel de la transformation digitale et de la gestion des risques chez Managem. Son déploiement a permis d'optimiser les opérations sur plusieurs sites majeurs, tout en renforçant une approche proactive de maîtrise des risques.

Grâce à cette démarche, les risques opérationnels, notamment ceux liés aux budgets, aux volumes extraits, aux teneurs des récupérations en usine, ainsi qu'à la volatilité des prix des intrants ont été identifiés, évalués et atténués. Le projet a également permis une meilleure adaptation aux défis internes et aux contraintes externes, telles que la baisse des cours des matières premières. Par ailleurs, il a soutenu des initiatives stratégiques majeures, comme la sécurisation du budget pour l'exploitation à ciel ouvert de Tizert et l'optimisation des coûts sur le site de Manub.

Les résultats attestent de l'efficacité du programme IMTIAZ :

**85** initiatives budgétaires,

dont **17** projets digitaux

**62** initiatives hors budget

**60** initiatives dédiées à la gestion des risques



# L'exploitation de la data pour optimiser les opérations

Dans un contexte marqué par l'accélération de la transformation technologique et l'exigence croissante de durabilité, la mine de Tizert s'impose comme un modèle d'exploitation minière responsable et innovante. Le projet incarne la vision de Managem d'une mine intégrant pleinement les leviers digitaux et les technologies de pointe, au service de la sécurité des équipes, de la performance opérationnelle et de la préservation des ressources. Cette approche "Smart & Green Mine" positionne Tizert comme un pilier de la stratégie de modernisation du Groupe, en alliant efficacité industrielle et respect des engagements environnementaux et sociétaux.

## Tizert, la mine de demain

La mine de Tizert illustre parfaitement la transition vers une exploitation à la fois intelligente et durable, portée par une stratégie digitale déployée aussi bien en souterrain qu'en surface. L'intégration de technologies avancées permet d'optimiser la gestion des opérations, tout en renforçant la performance globale sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Cette dynamique de transformation s'accompagne également d'une évolution majeure sur le plan géologique : les dernières études réalisées en 2024 ont révélé un doublement des réserves, atteignant désormais 70 millions de tonnes, ainsi que 170 millions de tonnes de ressources. Ce nouveau potentiel ouvre des perspectives prometteuses d'extension du site et de forte croissance organique.

Dans le cadre de sa transformation digitale, Managem a déployé sur Tizert une combinaison innovante de technologies de pointe couvrant l'ensemble des opérations : connectivité souterraine, automatisation, systèmes de supervision en temps réel, digitalisation des processus, et solutions d'efficacité énergétique et de gestion de l'eau. Tizert incarne ainsi la convergence entre performance industrielle, innovation, et développement durable.

Véritable levier de performance, cette approche permet d'améliorer les opérations et d'anticiper les besoins futurs. Elle prépare également Managem à l'intégration de technologies avancées, comme l'intelligence artificielle,

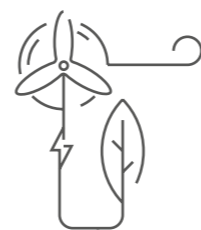


qui lui permettra de s'inscrire dans une ère industrielle plus innovante et performante.

En adoptant une démarche "Smart & Green Mine", Managem a déployé sur Tizert plusieurs familles de solutions de manière intégrée : le pilotage digital et en temps réel des opérations, la connectivité et le tracking des équipements et du Personnel, l'optimisation énergétique par l'utilisation des énergies renouvelables, la gestion responsable des ressources en eau et la maintenance conditionnelle appuyée par l'analyse des données. Sur le volet « safe » qui repose sur la protection des travailleurs et l'amélioration de leurs conditions de travail, d'autres solutions sont installées : la « ventilation on demand », la gestion des urgences (emergency support), ainsi que la formation augmentée via simulateurs immersifs. Toutes ces solutions sont pilotées à partir d'une salle de contrôle dotées d'avancées technologiques de pointe.

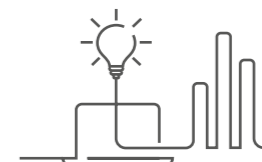
L'ensemble de ces leviers et l'approche innovante ont valu à Managem la troisième place à Al Mada Digital Cup, et ont permis à Tizert d'atteindre un niveau de sécurité, d'efficacité, et de durabilité aligné avec les ambitions du Groupe, et lui ont permis d'ouvrir la voie à un nouveau modèle d'exploitation minière : plus sécuritaire, plus agile et résolument tourné vers l'avenir. Managem se positionne ainsi en tant que l'un des pionniers du secteur minier en Afrique du Nord.

## Résultats et impacts mesurés



### Impact ESG

- Baisse de **15%** de la consommation d'énergie.
- Réduction de **30%** des déchets valorisés.
- Réduction de **83%** des émissions de CO<sub>2</sub>
- Réduction de **20%** des nuisances liées aux tirs.
- 100%** du personnel formé à de nouvelles compétences.



### Impact financier

- Réduction des coûts de **10%**
- Gain de performance de **13%**
- Prolongation de **10%** de la durée de vie des équipements



### Impact humain

- Automatisation des tâches répétitives.
- Autonomie renforcée des collaborateurs.
- Accès ATAWAD (AnyTime, AnyWhere, AnyDevice) aux données.
- Meilleure fluidité de communication.

**Capital Humain,  
pilier stratégique  
pour la croissance**



# Recruter, former et fédérer : un engagement durable en faveur des talents

Convaincu que la performance durable repose sur la valorisation de son capital humain, Managem place le développement des talents au cœur de sa stratégie. Le Groupe déploie une politique ambitieuse en matière de recrutement, de formation et d'intégration, tout en veillant à renforcer l'engagement de ses collaborateurs autour d'une vision partagée. Cette démarche s'appuie sur un dialogue régulier, la promotion de l'emploi local et la diversité, autant de leviers essentiels pour accompagner la croissance du Groupe et soutenir la transformation de ses métiers.

## Renforcer la marque employeur et attirer les jeunes diplômés

En 2024, Managem a renforcé son attractivité auprès des jeunes talents en consolidant sa marque employeur à l'échelle nationale et internationale. Le Groupe a pris part à plusieurs forums académiques d'envergure, notamment à l'École Centrale de Casablanca, l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), ainsi qu'à des institutions prestigieuses à l'étranger, telles que l'Université Laval et l'École Polytechnique de Montréal.

Ces initiatives ont pour objectif d'attirer des profils techniques et scientifiques de haut niveau, répondant aux besoins croissants en compétences stratégiques.



## Emploi local

Managem reste engagé en faveur du recrutement local et du développement des communautés dans les régions où il opère. En 2024, les recrutements locaux ont représenté 29% des embauches totales du Groupe en Afrique, témoignant de la volonté du Groupe de favoriser l'intégration des talents issus des territoires où il déploie ses activités.

Au Sénégal, le projet BOTO SA illustre cette démarche. A ce jour, 90% des postes sont occupés par des travailleurs nationaux, dont 53% originaires de la région de Kédougou. Pour renforcer l'employabilité locale, un programme de formation dédié a été mis en place en partenariat avec le Lycée technique et minier de Kédougou. Cette initiative vise à préparer les jeunes aux métiers spécialisés tels que mécanicien, soudeur ou opérateur d'engins lourds.

Ces actions s'inscrivent dans une démarche de création de valeur partagée. Elles contribuent au développement socio-économique des communautés locales et soutiennent la promotion d'un modèle de croissance durable, aligné avec les engagements du Groupe.



## Parcours d'intégration

Chez Managem, le parcours d'intégration constitue un levier stratégique au service de l'engagement et de la performance. Bien au-delà des démarches administratives classiques, il repose sur une approche structurée et progressive, pensée pour assurer une prise de fonction fluide et durable des nouveaux collaborateurs. Dès leur arrivée, les nouvelles recrues bénéficient d'un accueil personnalisé et d'un parcours d'immersion adapté à leur profil. Un dispositif d'onboarding digital est activé dès la première semaine, à travers l'envoi d'un message de bienvenue leur donnant accès à la plateforme MyDev, conçue pour accompagner leur développement professionnel tout au long de leur trajectoire au sein du Groupe.

Au cours du premier mois, un suivi de proximité est mis en place. Il se traduit par des échanges réguliers avec les managers, une immersion sur le terrain, ainsi qu'une rencontre avec le Président du Groupe, pour une meilleure compréhension des enjeux, des métiers et de la culture de l'organisation. Un entretien d'étape après trois mois permet de faire un point avec le manager et le Human Resources Business Partner (HRBP), afin d'évaluer la progression, d'identifier les axes d'amélioration et d'ajuster l'accompagnement si nécessaire. Enfin, une évaluation à six mois vient confirmer l'intégration, valider les objectifs fixés et inscrire durablement le collaborateur dans la dynamique du Groupe.

## Montée en compétence des talents de demain

### Managem Academy

En 2024, Managem a intensifié ses efforts pour former la prochaine génération de leaders dans l'industrie minière, notamment en soutenant des programmes académiques stratégiques. En partenariat avec l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), le Groupe a parrainé la première promotion du Master en Technologies Industrielles pour l'Usine du Futur, en intégrant des sessions d'évaluation et des exercices pratiques pour préparer 25 étudiants à l'industrie 4.0. Ces initiatives reflètent l'engagement de Managem en faveur de l'innovation et de l'excellence opérationnelle, tout en renforçant les compétences clés pour soutenir la transformation de ses activités.

### Formation continue

Afin de renforcer sa dynamique d'amélioration de ses performances en matière de santé et de sécurité au travail, Managem a lancé un programme de formation interne basé sur le transfert de compétences par des experts internes. Ce dispositif qui garantit un apprentissage adapté aux réalités du terrain, à travers la transmission des savoir-faire et l'amélioration continue des pratiques, a permis de dispenser plus de 2 000 heures de formation à 600 collaborateurs. Pour assurer la pérennité de cette démarche, le Groupe a mis en place une pépinière de formateurs internes.



## Un dialogue régulier pour une vision partagée

Chez Managem, la communication constitue un pilier fondamental pour renforcer le dialogue et assurer une compréhension partagée des objectifs stratégiques et des avancées des projets. Plusieurs événements sont organisés de manière régulière afin de favoriser les échanges et le partage d'une vision commune.

Parmi ces initiatives, la Direction Générale tient des points trimestriels en présentiel. Ces rencontres ont pour objectif de présenter les grandes orientations stratégiques, de dresser le bilan des projets en cours et d'échanger directement avec les équipes. Ces points d'informations sont également relayés au niveau des différents sites à travers des visioconférences, garantissant ainsi une diffusion homogène et transparente de l'information à l'ensemble des collaborateurs.

Ces rendez-vous récurrents visent à renforcer la cohésion interne, à stimuler l'engagement des équipes et à promouvoir une culture d'entreprise fondée sur le partage, l'écoute et la collaboration active.



## Diversité et inclusion : un engagement au service de la performance collective

En 2024, Managem a renforcé son engagement en faveur de l'inclusion des femmes au sein de ses effectifs. Le Groupe a atteint un taux de 20% de femmes parmi les nouvelles recrues, ce qui confirme sa volonté d'élargir la place des talents féminins dans l'ensemble de ses activités. Un parcours de formation dédié à l'émergence des femmes a été déployé, offrant aux collaboratrices des perspectives accrues de développement et d'évolution professionnelle.

À l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, Managem a mis à l'honneur des parcours féminins inspirants à travers une série de webinaires. Le Groupe a également diffusé le documentaire « Mining Her Way », valorisant les contributions majeures des femmes au sein de ses opérations. Ces initiatives, organisées sur les différents sites du Groupe au Maroc et à l'international, traduisent la volonté de Managem d'inscrire la diversité de genre au cœur de sa stratégie de développement humain et d'en faire un levier de performance durable.

Dans le même esprit d'inclusion, Managem a veillé à garantir l'accessibilité de ses supports de formation. Ainsi, des vidéos pédagogiques en langue arabe, enrichies d'une animation vocale, ont été mises à disposition sur la plateforme MyDev afin de permettre également aux collaborateurs malvoyants de consulter ces contenus dans les meilleures conditions.



## Indicateurs sociaux 2024

Répartition de l'effectif global par genre	2022	2023	2024
Femmes	232	252	251
Hommes	5 042	4 757	4 520
<b>Total effectif</b>	<b>5 274</b>	<b>5 009</b>	<b>4 771</b>

Répartition Effectif propre par nature du contrat de travail	2022	2023	2024
Contrat à durée indéterminée	4 865	4 905	4 636
Contrat à durée déterminée	403	97	133
Formation Insertion	6	7	2
<b>Total</b>	<b>5 274</b>	<b>5 009</b>	<b>4 771</b>

Répartition par catégorie déclinée par genre	2022	2023	2024
Femmes direction	6	7	7
Femmes cadres	88	96	107
Femmes non cadres	127	138	137
<b>Total femmes</b>	<b>221</b>	<b>241</b>	<b>251</b>
Hommes direction	57	64	60
Hommes cadres	417	393	430
Hommes non cadres	4 170	4 207	4 030
Total hommes	4 644	4 664	4 520
<b>Total effectif</b>	<b>4 865</b>	<b>4 905</b>	<b>4 771</b>

Répartition de l'effectif total par branche d'activité	2022	2023	2024
Opérations Maroc	4 175	3 866	3 610
Opérations à l'international	564	615	596
Développement	325	313	331
Corporate	210	215	234
<b>Total effectif</b>	<b>5 274</b>	<b>5 009</b>	<b>4 771</b>

Santé & Sécurité au travail	2022	2023	2024
Nombre d'accidents	41	30	32

Répartition par ancienneté	2022	2023	2024
0 - 2 ans	682	294	340
2 - 5 ans	458	537	516
5 - 12 ans	2 774	2 656	2 308
12 - 20 ans	852	1 032	1 148
20 - 25 ans	364	330	303
25 ans et plus	144	160	156
<b>Total effectif</b>	<b>5 274</b>	<b>5 009</b>	<b>4 771</b>

Formation globale	2022	2023	2024
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global	51,6%	59,1%	64,3%
<b>Nombre de jours de formation / salarié</b>	<b>2,4</b>	<b>2,61</b>	<b>3,2</b>

Évolution de l'emploi	2022	2023	2024
Nombre de recrutements - direction	-	2	3
Nombre de recrutements - cadres	91	35	89
Nombre de recrutements - non cadres	276	96	163
<b>Nombre de recrutements total</b>	<b>367</b>	<b>133</b>	<b>255</b>
Nombre de démissions - direction	2	3	2
Nombre de démissions - cadres	42	51	58
Nombre de démissions - non cadres	52	72	59
<b>Nombre de démissions total</b>	<b>96</b>	<b>126</b>	<b>119</b>
Nombre de licenciements - direction			
Nombre de licenciements - cadres	2	2	1
Nombre de licenciements - non cadres	8	67	36
<b>Nombre de licenciements total</b>	<b>10</b>	<b>69</b>	<b>37</b>

Dialogue Social	2022	2023	2024
Nombre de jours de grève*	0	1	0
Représentants du personnel	136	136	120

\* Le nombre de jours de grève considéré a été revu pour refléter le nombre de participant également, et est défini par : nombre de jours de grève x nombre de participants.



# Gouvernance



# Une gouvernance responsable

## Structure de gouvernance

Managem est une société anonyme à Conseil d'Administration composé de trois membres au moins et de douze membres au plus, nommés, renouvelés ou révoqués par l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration définit les orientations stratégiques de la société et veille à leur mise en œuvre. Il procède également aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns et se saisit de toute question relative à la bonne marche de la société.

Au 31 décembre 2024, le Conseil d'Administration de Managem est composé de 9 membres. Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou morales. Dans ce dernier cas, lors de sa nomination, la personne morale est tenue de désigner un représentant permanent pour une durée de mandat identique au sien.

### M. Imad TOUMI

Président  
Directeur Général,  
Administrateur  
exécutif

Age: 61 ans

Nationalité  
Marocaine

Nomination:  
28/01/2016

Dernier  
Renouvellement :  
AG du 27/05/2021

Expiration  
du mandat  
2026

Assiduité  
100%

#### BIOGRAPHIE

Monsieur Imad TOUMI est actuellement Président Directeur Général de Managem et de SMI. Auparavant, il a occupé plusieurs postes de responsabilité chez AREVA, notamment Directeur Général de AREVA South Africa, Directeur Général de AREVA Niger, et membre du Comité de Direction de la branche Mines d'AREVA. Il a également été administrateur de plusieurs sociétés minières en Afrique et au Canada. M. Toumi a débuté sa carrière au sein du Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA).

M. TOUMI est diplômé de l'École Polytechnique (X 1982), et est titulaire d'un doctorat de l'Université Paris 6 et d'un MBA de l'École des Hautes Études Commerciales de Paris (MBA HEC 2000).

#### MANDATS

MANAGEM SA , AKKA GOLD MINING (AGM) , COMPAGNIE DE TIFNOUT TIRANIMINE (CTT) , COMPAGNIE MINIERE DE GUEMASSA (CMG) , SAGAX MAGHREB S.A , CIMR , FONDATION AL MADA , CTTA , AFRICAPLANE , REMINEX , SOCIETE METALLURGIQUE D'IMITER (SMI) , SOCIETE ANONYME D'ENTREPRISES MINIERES (SAMINE) , SOCIETE MINIERE DE BOU GAFFER (SOMIFER) , LA COMPAGNIE MINIERE DE OUMEJRANE (C.M.O.) , COMPAGNIE MINIERE DE SAGHRO (C.M.S.) , COMPAGNIE MINIERE DE DADES , MANACET , GUEMASSA GREEN METALURGY , METALLURGIE DE L'ANTI-ATLAS , MANATRADE , MANAGEM INTERNATIONAL , SMM , MANUB , MCM , NIGIEM , MANAGOLD , TRADIST , BAMBOUK LIMITED , MANAMALI LIMITED , MAGUI LIMITED , BOTO SA , AGEM GUINÉE EXPLORATION , AGEM SÉNÉGAL EXPLORATION , NAREVA , MAWAHOLDING , MWGOLD , MANA HOLDING , FONDATION MANAGEM.

### M. Bassim JAI HOKIMI

Administrateur  
non exécutif

Age: 64 ans

Nationalité  
Marocaine

Nomination:  
23/04/2002

Dernier  
Renouvellement :  
AG du 25/06/2020

Expiration  
du mandat  
2026

Assiduité  
100%

#### BIOGRAPHIE

M. Bassim JAI Hokimi est actuellement Président Directeur Général d'ATLAMED. Auparavant, il a été Président du groupe SNI/ONA (actuellement AL MADA). Avant cela, il a acquis une expérience diversifiée dans les systèmes d'information chez Royal Air Maroc, la banque de marchés chez Mediafinance au Maroc, et le conseil chez Orga Consultants à Paris.

M. Hokimi est diplômé de l'École Polytechnique et détient un Master en Computer Science de l'Université de Stanford en Californie, aux États-Unis.

#### MANDATS

Atlamed , Am Invest Morocco , Atlamed Capital , Cofimag , Watec , Involys , Sofrenor , Egfi , Gemadec , Gema Corp , Se-curimag , Intex Compagnie , 3p Fund , Al Mada , Managem , Société Métallurgique D'imiter , Wana Corporate , Medcap Partners , Al Akhawayn University-Spi , Atlantic Business International , Anfa Peq Holding , Bjh Corp

### Al MADA représenté par M. Hassan OURIAGLI

Administrateur  
non exécutif

Age: 62 ans

Nationalité  
Marocaine

Nomination:  
16/03/2011

Dernier  
Renouvellement :  
AG du 31/05/2023

Expiration  
du mandat  
2028

Assiduité  
100%

#### BIOGRAPHIE

M. Hassan OURIAGLI est actuellement Président Directeur Général du Groupe Al MADA et administrateur au sein de plusieurs filiales du Groupe. Il a précédemment occupé différentes fonctions de haut niveau, notamment Directeur associé chez Cap Gemini Ernst & Young à Paris, Directeur attaché à la présidence du Groupe ONA, en charge des participations financières, ainsi que Directeur délégué de l'ONA, entité absorbée par la SNI en 2010.

M. OURIAGLI est diplômé de l'École Polytechnique et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées.

#### MANDATS

Al Mada , Al Mada Capital (Ex : Financière De Prise De Participations) , Al Mada Digital , Al Mada Gestion , Al Mada Immobilier , Al Mada Management , Acima , Africaplane , African Hospitality Group , Experiencia Hotels & Resorts , Cngr New Tech Morocco , Dan Maroc , Digibay , Fondation Al Mada , Fondation Suzanne Et Jean Epinat , Hospitality Holding Company « H.Co » , Immo Masur , Lafargeholcim Maroc , Lafarge Maroc , Managem , Nareva Holding , Nareva Power , Next Generation Industries , Ofna , Ona Courtage , Ona International , Orientis Invest , Prestige Resorts , Reserves Immobilières , Rihla Ibn Battuta Prod , Societe Africaine De Tourisme , Societe Centrale D'investissements Immobiliers , Societe Immobiliere Agena , Societe Immobiliere Centuris , Societe Immobiliere Mandarona , Teralys , Wafa Assurance , Wana Corporate.

### M. Frédéric TONA

Administrateur  
indépendant

Age: 77 ans

Nationalité  
Française

Nomination:  
24/09/2019

Dernier  
Renouvellement :  
AG du 25/06/2020

Expiration  
du mandat  
2026

Assiduité  
100%

#### BIOGRAPHIE

M. Frédéric TONA est actuellement consultant indépendant en géologie et stratégie minière. Auparavant, il a occupé plusieurs postes de responsabilité, notamment Géologue minier à la Société Minière et Métallurgique de Peñarroya en Espagne, Exploration Manager chez AMOK - CLUFF MINING au Canada, Chef des Missions Préliminaires de COGEMA en France, Directeur des Recherches Minières de COGEMA en France, et Directeur du Secteur Mines - Chimie - Enrichissement chez AREVA en France.

M. TONA est docteur en géologie appliquée de l'Université Pierre et Marie Curie de Paris.

#### MANDATS

n'a pas de mandats

### Mme Noufissa KESSAR

Administrateur  
non exécutif

Age: 58 ans

Nationalité  
Marocaine

Nomination:  
10/09/2015

Dernier  
Renouvellement :  
AG du 03/06/2022

Expiration  
du mandat  
2028

Assiduité  
100%

#### BIOGRAPHIE

Mme Noufissa KESSAR est actuellement Directrice exécutive d'AL MADA (ex SNI) 5. Auparavant, elle a occupé plusieurs postes de responsabilité, notamment Ingénieur-cadre à la direction de l'organisation du groupe Nestlé à Vevey (Suisse), Directrice d'Attijari Finances Corp, Directrice de la direction des financements structurés au sein du groupe Attijariwafa bank, et Directrice exécutive du groupe Attijariwafa bank en charge de la création de la banque privée.

Mme KESSAR est diplômée de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne.

#### MANDATS

Orientis Invest , Prestige Resorts , Marjane Holding , Teralys , Onapar-Amety , Sopriam , Societe Immobiliere Centuris , Omnium De Gestion Marocain , Compagnie Optorg , Sotherma , Managem , Compagnie Miniere Des Guemassa , Next Generation Industries , Cngr New Tech Morocco.

**M. Samir IDRISSE OUDGHIRI**

Administrateur indépendant

Age: 62 ans

Nationalité Marocaine

Nomination: 25/06/2020

Dernier Renouvellement : -

Expiration du mandat 2026

Assiduité 100%

**BIOGRAPHIE**

M. Samir IDRISSE OUDGHIRI a été jusqu'en juin 2021 Directeur Général du groupe Lesieur Cristal où il a occupé plusieurs postes de responsabilité, notamment Directeur Général Délégué, Directeur Général Adjoint et Directeur Commercial. Avant de rejoindre le groupe Lesieur Cristal, M. IDRISSE OUDGHIRI a été Directeur Marketing et Commercial, ainsi que Directeur de la région Casa Centre chez Air Liquide Maroc. Il a commencé sa carrière comme ingénieur de production chez Sprint Metal Imphy, puis a été Directeur de l'Unité chez Ahsen Inox et Directeur d'Usine chez Dar El Berrad.

M. Idrissi OUDGHIRI est diplômé des Arts et Métiers et en Pétrole et Moteurs.

**MANDATS**

Raffinerie Africaine , Hay Al Habab , Managem , ISCAE Ecole de Management , Maghrebail , ESCA Ecole de Management , Fireal , Astra Maroc , ANIOM , COSTOMA.

**ONHYM représenté par Mme Amina BENKHADRA**

Administrateur non exécutif

Age: 70 ans

Nationalité Marocaine

Nomination: 16/09/1996

Dernier Renouvellement : AG du 25/06/2020

Expiration du mandat 2026

Assiduité 100%

**BIOGRAPHIE**

Mme Amina BENKHADRA est actuellement Directrice Générale de l'Office National des Hydrocarbures et des Mines (ONHYM). Auparavant, elle a occupé plusieurs postes de responsabilité, notamment Directrice Générale de l'Office national de recherches et d'exploitations pétrolières (Onarep), Directrice générale du Bureau des recherches et participations minières (BRPM), Directrice des mines au ministère de l'Énergie et des Mines. Mme BENKHADRA a également été Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie et des Mines, chargée du Développement du secteur minier, et Ministre de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement.

Mme BENKHADRA est diplômée et ingénieur civil des mines de l'École Nationale Supérieure des Mines de Nancy. Elle possède également un doctorat en sciences et techniques minières de l'ENSM Paris, ainsi qu'une double formation en Management à l'Université de Columbia.

**MANDATS**

CMG, SMI

**SIGER représenté par M. Karim KHETTOUCH**

Administrateur non exécutif

Age: 56 ans

Nationalité Marocaine

Nomination: 02/06/2002

Dernier Renouvellement : AG du 25/06/2020

Expiration du mandat 2026

Assiduité 100%

**BIOGRAPHIE**

Directeur Général Délégué de SIGER.

**MANDATS**

n'a pas de mandats

**M. Momar NGUER**

Administrateur indépendant

Age: 62 ans

Nationalité Franco-sénégalaise

Nomination: 06/06/2024

Dernier Renouvellement : -

Expiration du mandat 2027

Assiduité 100%

**BIOGRAPHIE**

Monsieur Momar NGUER est actuellement Président de Mnguer Advisory et Conseiller Spécial du PDG de Total SE. Il a passé 36 ans au sein du groupe Total, où il a occupé plusieurs postes de responsabilité, notamment Directeur Général de la branche Marketing & Services et membre du Comité Exécutif, ainsi que Directeur Afrique et Moyen-Orient de la branche Marketing & Services et membre du Comité Directeur puis du Comité de performance groupe. Il a également été Directeur Général de Total Raffinage Marketing au Cameroun et au Kenya, avant de prendre la direction de l'Afrique de l'Est et de l'Océan Indien de Total Raffinage Marketing. M. NGUER est également Président du Comité Afrique du Medef International. Il a été décoré Chevalier dans l'ordre de la Valeur au Cameroun et a reçu la Medalla de Plata de l'Independencia Nacional en Guinée Equatoriale.

M. NGUER est diplômé de l'ESSEC et titulaire d'une maîtrise en droit international.

**MANDATS**

CFAO , Sea-Invest , Orange SA , IBL.

**Mme Sanaa BAKKAL**

Administrateur non exécutif

Age: 47 ans

Nationalité Marocaine

Nomination: 06/06/2024

Dernier Renouvellement : -

Expiration du mandat 2027

Assiduité 100%

**BIOGRAPHIE**

Madame Sanaa BAKKAL est actuellement Directrice Financière d'AL MADA. Elle a rejoint SNI (ex-AL MADA) en 2008 en tant qu'Investment Manager Senior pour y occuper ensuite plusieurs postes de responsabilité. Elle a notamment occupé le poste de Directrice Générale d'Amitech et Directrice Générale Adjointe du pôle métier d'Ametys. Avant de rejoindre AL MADA, Mme BAKKAL a été responsable de projets à l'international au sein de Veolia Eau.

Mme BAKKAL est diplômée de l'École Nationale des Ponts et Chaussées et de l'École Hassania des Travaux Publics. Elle est également titulaire d'un DESS en Financement de projets et Financements structurés de l'Université Paris X.

**MANDATS**

ATLAS HOSPITALITY GROUP (ex : AFRICAN HOSPITALITY GROUP), SONASID

Le tableau suivant présente les représentants des administrateurs personnes morales au 31 décembre 2024 :

Membres du Conseil d'Administration	Fonction actuelle (Managem)	Personne morale administrateur représentée	Fonction actuelle (Société représentée)	Lien de la société représentée avec Managem
Hassan <b>OURIAGLI</b>	Administrateur	AL MADA	Président Directeur Général	Maison mère de Managem
Amina <b>BENKHADRA</b>	Administrateur	ONHYM	Directrice Générale	Actionnaire dans CMG (filiale de Managem)
Karim <b>KHETTOUCH</b>	Administrateur	SIGER	Directeur Général	Actionnaire dans Al Mada (maison mère de Managem)

## Fonctionnement du Conseil d'Administration

### Durée des fonctions des administrateurs

La durée des fonctions des administrateurs est de six années, chaque année étant entendue comme la période courue entre deux Assemblées Générales Ordinaires annuelles consécutives.

### Rémunération des administrateurs

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, fixe le montant global des jetons de présence alloués aux membres du Conseil et du Comité des Risques et des Comptes au titre de l'exercice 2024, à 2 057 000 dirhams brut.

### Parité

Le taux de représentation des femmes au Conseil d'Administration est de 30%.

Managem est en conformité avec les dispositions de l'article 41 bis de la loi n°20-19, publiés au bulletin officiel en avril 2019, modifiant et complétant la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, et notamment sur les critères d'indépendance des administrateurs. Le Conseil d'Administration de Managem S.A compte depuis 2020 deux administrateurs indépendants.

### Taux de présence effective aux séances du Conseil d'Administration

Managem a tenu 5 Conseils d'Administration avec un taux de présence de 100%.

### Rémunérations des dirigeants

Le montant global de la rémunération brute annuelle attribuée aux principaux dirigeants de Managem au titre de l'année 2024 s'élève à 26,1 M MAD.

## Comités spécialisés

Conformément aux dispositions de la loi sur les sociétés anonymes, le Groupe s'est doté de trois comités spécialisés : le Comité des Risques et des Comptes, le Comité Stratégique et le Comité de Rémunération :

Intitulé	Comité des Risques et des Comptes
Périodicité	Semestrielle
Président	M. Samir IDRISSE OUDGHIRI
Membres	M. Samir IDRISSE OUDGHIRI - Administrateur indépendant de Managem M. Frédéric TONA - Administrateur indépendant de Managem Mme Amina BENKHADRA - Administrateur de Managem Mme Noufissa KESSAR - Administrateur de Managem Mme Mouna Mahfoud - Secrétaire et invité permanent
Objectif	S'assurer de l'équilibre financier du Groupe et surveiller les risques auxquels pourraient être exposés les sociétés du Groupe.
Attributions	<b>Le Comité des Risques et des Comptes couvre :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La méthode d'élaboration des comptes sociaux et consolidés ;</li> <li>• L'examen des comptes annuels et semestriels, ainsi que de la situation financière ;</li> <li>• L'examen et le suivi de l'indépendance des commissaires aux comptes, en particulier pour ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à l'entité contrôlée ;</li> <li>• Le dispositif du contrôle interne, de la gestion des risques, des règles de gouvernance et de la déontologie.</li> </ul>

En plus de la surveillance des risques, ce Comité endosse les responsabilités du Comité d'Audit exigé des sociétés anonymes (article 106 bis de la loi n°17-95 sur les sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée). Dans ce sens, le Comité se tient chaque semestre en deux réunions distinctes. La première réunion a pour objet de faire le point sur les missions d'audit réalisées, les missions d'audit de suivi, les missions à venir sur 3 ans, ainsi que sur le risque management (cartographie des risques, etc.). La deuxième réunion se tient avant le Conseil d'Administration, en présence des CAC, afin de présenter les arrêtés des comptes semestriels. Il est à noter que Managem est en conformité avec la loi n°20-19 modifiant et complétant la loi n°17-95 en matière d'indépendance des administrateurs et de composition du Comité d'Audit.

Intitulé	Comité ESG
Périodicité	Semestrielle
Président	M. Imad TOUMI - Administrateur de Managem
Membres	M. Hassan OURIAGLI - Administrateur de Managem M. Frédéric TONA - Administrateur de Managem Mme Noufissa KESSAR - Administrateur de Managem M. Amine AFSABI - Invité permanent
Objectif	Le Comité ESG a pour mission principale de définir la stratégie ESG du Groupe et de la recommander au Conseil d'Administration. Il supervise la mise en oeuvre de la feuille de route ESG, veille à la conformité des opérations avec les exigences légales et réglementaires, et assure la gestion proactive des risques associés.
Attributions	<b>Le Comité ESG a pour responsabilités incluent :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le suivi de la communication ESG, tant en interne qu'en externe,</li> <li>• La conduite des diagnostics externes,</li> <li>• Le suivi des certifications,</li> <li>• Une veille constante sur les tendances et meilleures pratiques du secteur.</li> </ul>

Intitulé	Comité Stratégique - Réorganisation
Périodicité	Au besoin
Membres	M. Hassan OURIAGLI - Administrateur de Managem M. Imad TOUMI - Administrateur de Managem M. Karim KHETTOUCH - Administrateur de Managem M. Frédéric TONA - Administrateur indépendant de Managem Mme Amina BENKHADRA - Administrateur de Managem Mme Noufissa KESSAR - Administrateur de Managem
Objectif	Orientation stratégique générale de l'entreprise
Attributions	<b>Le Comité statue sur les :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Opérations d'investissement ou de désinvestissements ;</li> <li>• Achats et sélection des fournisseurs de services ou de produits dont le montant est supérieur à 50 M MAD ;</li> <li>• Opérations d'augmentation ou de réduction de capital, de fusion ou de scission Partenariats ;</li> <li>• Opérations d'acquisition ou de cession d'actifs immobiliers hors exploitation.</li> </ul>

Intitulé	Comité de Nomination et de Rémunération
Périodicité	Au moins une fois par an et chaque fois que nécessaire
Membres	Mme Noufissa KESSAR - Administrateur de Managem M. Hassan OURIAGLI - Administrateur de Managem M. Karim KHETTOUCH - Administrateur de Managem M. Imad TOUMI - Administrateur de Managem M. Amine AFSABI - Invité permanent
Objectif	S'assurer de la juste rémunération des cadres dirigeants.
Attributions	<b>Le Comité examine la situation des cadres clés :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Cadres Dirigeants, Directeurs rattachés hiérarchiquement aux Présidents Directeurs Généraux et aux Présidents du Directoire des participations et Hauts Salaires des participations (recrutement, nomination, renouvellement, rémunération, départs...) ;</li> <li>• Examen du plan de succession ;</li> <li>• Examen du bilan social ;</li> <li>• Système d'intéressement à moyen terme.</li> </ul>

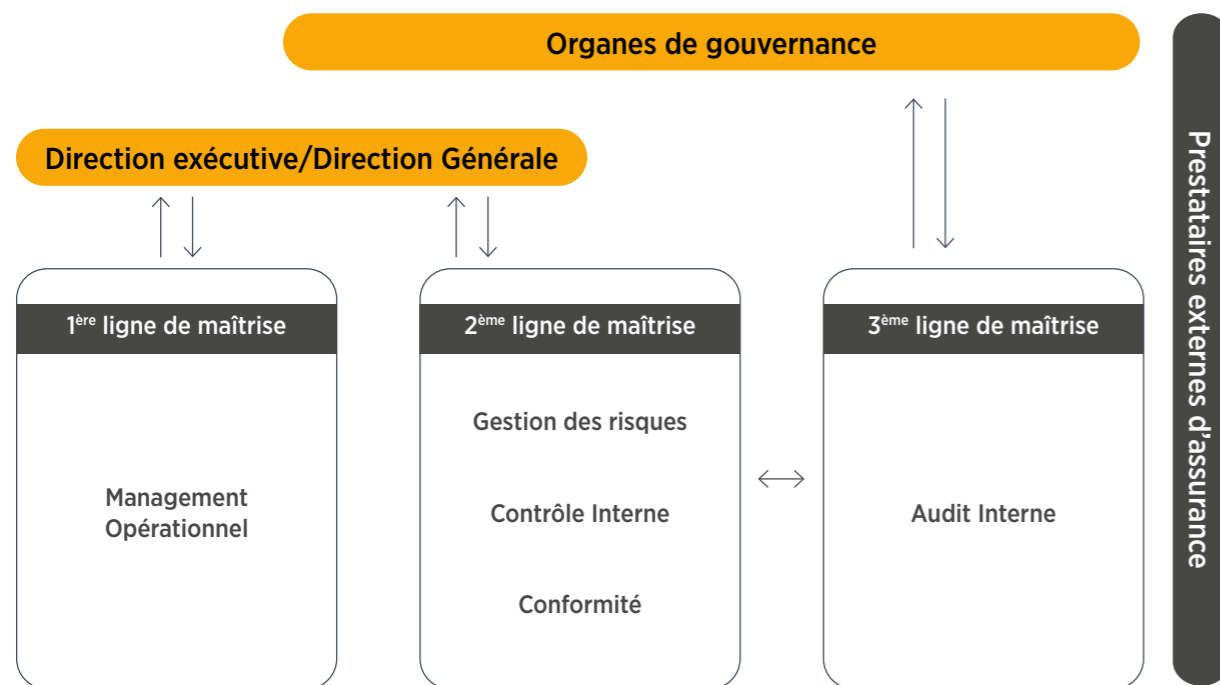
# Un dispositif robuste et structuré de gestion des risques

La gestion des risques s'inscrit au cœur de la stratégie de Managem en tant que levier essentiel de préservation de la performance durable et de création de valeur. Confronté à un environnement complexe et en constante évolution – volatilité des prix des matières premières, aléas géopolitiques, exigences ESG croissantes et contraintes opérationnelles – le Groupe déploie une approche proactive et intégrée afin d'anticiper et de maîtriser l'ensemble des risques susceptibles d'affecter ses activités.

Le dispositif de gestion des risques de Managem repose sur les référentiels internationaux COSO-ERM et ISO 31000:2018. Il s'articule autour de trois axes majeurs : les risques stratégiques, les risques liés aux projets de développement et les risques industriels. Cette structuration permet de renforcer la résilience du Groupe face aux incertitudes, tout en assurant la continuité de ses opérations.

## Une gouvernance renforcée autour des trois lignes de défense

Conformément aux meilleures pratiques internationales, Managem a adopté le modèle des trois lignes de défense afin d'assurer une gestion des risques efficace et une gouvernance renforcée à tous les niveaux de l'organisation :



↑ Devoir de rendre compte, reporting    ↓ Délégation, pilotage, ressources, supervision    ↔ Alignement, coordination de la communication, collaboration

- La première ligne de défense incombe aux équipes opérationnelles, responsables de l'identification, de l'évaluation et de la maîtrise des risques au quotidien. Elles veillent à l'application rigoureuse des procédures et des contrôles définis, garantissant ainsi la gestion directe des risques liés aux opérations, à la production et à la continuité des activités.
- La deuxième ligne de défense est assurée par les fonctions de gestion des risques, de contrôle interne et de conformité. Cette ligne définit les cadres, apporte expertise et conseil, et supervise l'efficacité des dispositifs

## L'Audit Interne : un acteur clé du dispositif de contrôle

En tant que troisième ligne de défense du dispositif de gestion des risques de Managem, la Direction de l'Audit Interne assure une mission d'évaluation indépendante et objective de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de maîtrise des risques déployés par le Groupe.

Certifiée IFACI depuis 2020 et renouvelée en 2024, la fonction d'Audit Interne exerce ses missions dans le strict respect des normes professionnelles internationales (IFACI-IIA). Elle fournit au management et aux organes de gouvernance une assurance sur la solidité des dispositifs en place et émet des recommandations en vue de leur amélioration continue. La Direction de l'Audit Interne rend compte de ses travaux de manière régulière au Comité des risques et des comptes, garantissant ainsi une gouvernance rigoureuse et transparente.

Son action s'appuie sur une charte dédiée, définissant ses missions, son périmètre d'intervention, ses droits et obligations ainsi que ceux des auditeurs et des audités. Ce cadre assure le respect des principes éthiques et déontologiques applicables au sein du Groupe et réaffirme la contribution essentielle de l'Audit Interne au renforcement de la performance durable et à la pérennité des activités.

de contrôle mis en œuvre par les opérationnels. Elle garantit également l'alignement des pratiques avec les exigences réglementaires et les standards du Groupe.

- La troisième ligne de défense repose sur la fonction d'Audit Interne, indépendante et certifiée IFACI. Elle évalue de manière objective l'efficacité du système global de gestion des risques et de contrôle interne et formule des recommandations pour son amélioration continue. L'audit interne rend compte périodiquement au Comité des risques et des comptes, assurant ainsi une remontée régulière des conclusions aux instances de gouvernance.

## La gestion des risques ESG : un pilier structurant et transversal

**Managem place les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) au cœur de son dispositif de gestion des risques, affirmant sa responsabilité face aux défis de durabilité.**

### Environnement : préserver les ressources et réduire l'empreinte carbone

Le Groupe s'engage à maîtriser ses impacts environnementaux en alignant ses pratiques sur les standards internationaux et les Objectifs de Développement Durable. La transition énergétique, l'optimisation des ressources et l'innovation technologique constituent des axes prioritaires pour réduire l'empreinte écologique du Groupe.

Face au stress hydrique, notamment au Maroc, Managem privilégie le recyclage des eaux industrielles et le recours à des ressources non conventionnelles, comme le démontre le projet Tizert. Dans le cadre de son ambition bs carbone, le Groupe vise une réduction de 20% de ses émissions de GES à horizon 2030, à travers, entre autres, l'optimisation de son mix énergétique.

### Social : protéger les droits humains et renforcer l'impact local

La gestion des risques sociaux s'appuie sur un dialogue renforcé avec l'ensemble des parties prenantes. Le Groupe veille au respect des droits humains, interdit toute forme de travail forcé ou infantile et promeut la liberté syndicale ainsi que l'égalité des chances, notamment par la valorisation des femmes aux postes de responsabilité.

Dans les territoires d'implantation, Managem déploie des programmes de développement local structurés autour de trois piliers : l'entrepreneuriat, l'éducation et la jeunesse, et le bien-être et la culture, en étroite concertation avec les acteurs locaux.

### Gouvernance : intégrité et transparence au cœur des pratiques

Managem s'appuie sur une gouvernance solide, garante de la transparence et du respect des réglementations. Le code d'éthique et de conduite des affaires du Groupe définit les principes fondamentaux de responsabilité et de comportement à respecter par l'ensemble des collaborateurs et partenaires.

## Éthique et conduite des affaires

Depuis 2017, Managem Group a défini un nouveau socle de valeurs, en phase avec la mission de l'entreprise et en appui de sa vocation de croissance durable. Ces valeurs, incarnent la culture d'entreprise, ou le « Managem Group Way », et guident les ambitions de Managem Group et les actions quotidiennes de ses collaborateurs.

Conformément aux dispositions relatives aux sociétés cotées. Managem dispose d'un code de déontologie et a nommé un déontologue depuis juillet 2014.

Le risque de corruption est intégré au périmètre sous revue du Risk Management Group et du contrôle interne. Des missions d'audit internes sont menées à fréquence régulière pour vérifier la conformité des processus et des opérations aux normes établies, et prévenir les risques potentiels de corruption. Des procédures sont formalisées au niveau des achats qui définissent plusieurs niveaux de contrôle et de validation avant l'étape de la contractualisation, tout en maintenant des évaluations périodiques intégrant les sujets RSE. Pour formaliser davantage cet engagement, le Groupe dispose d'une charte des achats responsables, qui vient compléter le dispositif des standards mis en place pour assurer une chaîne d'approvisionnement responsable.

Le Groupe met en oeuvre également un code d'éthique. Ce code s'aligne sur les normes éthiques les plus élevées, notamment à travers le respect de la législation en vigueur, la protection des droits humains, la promotion de l'esprit d'entreprise, la mise en oeuvre de pratiques durables et l'atteinte de l'excellence. Il s'applique à toutes les parties prenantes du Groupe ainsi qu'à ses employés, qui sont tenus de protéger la réputation de l'entreprise et d'agir de manière responsable et éthique tout en respectant les objectifs RSE du Groupe Managem.

Afin de renforcer la diffusion de ses principes d'éthique, un nouveau dispositif de formation sur le code d'éthique et de conduite des affaires a été introduit, permettant la formation systématique de toutes les nouvelles recrues. Ce dispositif est disponible en permanence sur la plateforme digitale de formation de Managem ACADEMY.

Le système d'alerte professionnelle, mis en place en 2020, permet d'utiliser différents canaux de recours tels que l'e-mail, la voie postale ou le téléphone portable. Ces moyens d'alerte assurent la confidentialité et l'anonymat des lanceurs d'alerte et les protègent contre toute forme de représailles.

## Gestion des doléances

En addition à la publication des canaux de communication avec les parties prenantes, et dans le cadre de l'amélioration continue, Managem a procédé à la publication de la procédure de gestion des doléances, fournissant plus de détails aux différentes parties prenantes sur la gestion de leurs recueillir et traiter les réclamations et attentes de manière efficace.

Ainsi, toute personne, interne ou externe à l'entreprise, témoin ou informée d'une situation contraire aux valeurs éthiques, aux principes de conduite des affaires ou aux procédures opérationnelles du Groupe, est encouragée à signaler ces faits de bonne foi et sans conflit d'intérêt.

Les signalements peuvent être effectués via plusieurs canaux :

- un numéro de téléphone dédié (07 01 00 82 45),
- une adresse e-mail [alerte\\_compliance@managemgroup.com](mailto:alerte_compliance@managemgroup.com),
- ou par courrier postal adressé au Comité d'Éthique à Casablanca.

Managem garantit une politique de zéro tolérance envers les représailles, protégeant ainsi les lanceurs d'alerte.

Le Comité d'Éthique accuse réception de chaque signalement et, selon sa nature, peut :

- soit mandater une commission interne d'investigation,
- soit faire appel à un audit externe, notamment si un membre du COMEX ou du Comité d'Éthique est impliqué.

Cette procédure rigoureuse vise à assurer une réponse adaptée et une amélioration continue des pratiques au sein du Groupe.

## Le Comité d'Éthique : garant des valeurs et de l'intégrité du Groupe

Le Comité d'Éthique veille au respect des normes éthiques, déontologiques et légales dans l'ensemble des activités du Groupe, tout en assurant la protection des intérêts des collaborateurs et de l'organisation. Il a pour mission de promouvoir une culture d'intégrité en sensibilisant l'ensemble des collaborateurs aux principes et bonnes pratiques éthiques, en parfaite cohérence avec les valeurs du Groupe.

Dans l'exercice de ses fonctions, le Comité d'Éthique instruit, de manière impartiale, équitable et transparente, l'ensemble des doléances émises par les parties prenantes, qu'elles soient internes ou externes, et transmises par les canaux dédiés. Cette démarche vise à garantir un traitement rigoureux et conforme aux règles déontologiques en vigueur.

Le Comité d'Éthique est également chargé d'identifier et de recenser les fonctions sensibles au sein du Groupe ainsi que les personnes qui les occupent. Cette responsabilité contribue au renforcement des mesures de sécurité et de confidentialité, à la prévention des conflits d'intérêts et à la maîtrise des risques opérationnels.

Par cette action, le Comité d'Éthique réaffirme l'engagement du Groupe à faire de l'éthique un levier de confiance et de performance durable.

Composition du comité d'éthique

Le comité d'éthique est composé du « Directeur Exécutif des Ressources Humaines », du « Directeur Juridique & Compliance » et du « Directeur de l'Audit, du Contrôle Interne & du Risque Management » de Managem Group.

En 2024, aucune alerte n'a été adressée au comité d'éthique

## Information des actionnaires durant l'exercice 2024

Conformément aux exigences réglementaires, Managem informe régulièrement ses actionnaires par le biais de son site internet, où sont répertoriés l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

Par ailleurs, l'entreprise a publié ses informations financières au cours de l'année 2024 selon le calendrier suivant :

Communiqués de Presse	Date de Publication
Programme de billet de trésorerie - Communiqué de presse relatif au visa de l'AMMC	09/01/2024
Programme de billets de trésorerie - Document de référence relatif à l'exercice 2022 et au 1 <sup>er</sup> semestre 2023	09/01/2024
Programme de billet de trésorerie - Communiqué de presse relatif au visa de l'AMMC	09/01/2024
Managem - Indicateurs trimestriels au 31 Décembre 2023	27/02/2024
Managem - Visa de l'AMMC sur l'émission d'actions ordinaires à travers une augmentation de capital par apport en numéraire et/ou par compensation des créances liquides et exigibles	04/03/2024
Managem - Résultats Annuels au 31 décembre 2023	20/03/2024
Managem - Clôture de l'opération d'augmentation de capital	18/04/2024
Managem - Comptes sociaux et comptes consolidés 2023	30/04/2024
Managem - Avis de réunion Assemblée du 6 juin 2024	02/05/2024
Managem - Résolutions Assemblée du 6 juin	02/05/2024
Managem - Rapport annuel sur la Due diligence du cobalt	06/05/2024
Managem - Information relative au nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social	13/05/2024
La Direction de Managem clarifie certains points essentiels suite à la dépêche Reuters	14/05/2024
Managem - Indicateurs trimestriels au 31 mars	25/05/2024
Managem cède sa filiale SAMINE au groupe australien Atlantic Tin	30/05/2024
Avis de communiqué post Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2024	13/06/2024
Le Groupe Managem annonce l'acquisition de la société Sound Energy Morocco East Ltd au terme d'un processus ouvert en compétition avec des investisseurs internationaux	14/06/2024
Managem - CP relatif aux indicateurs du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2024	05/08/2024
Managem - CP financier relatif aux résultats du 1 <sup>er</sup> semestre 2024	25/09/2024
Managem - Résultats financiers du 1 <sup>er</sup> semestre 2024	30/09/2024
Managem - CP relatif à la signature d'un accord pour la cession de la compagnie minière d'Oumejrane à Metalnrj PLC	17/10/2024
Managem - CP relatif aux indicateurs du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2024	27/11/2024
Managem - CP relatif à la finalisation de l'acquisition de l'actif minier aurifère en Guinée "Karita"	25/12/2024

# Tableau de correspondance

Période de reporting	Période du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024
Principes de reporting utilisées	Circulaire AMMC Annexe III.2.M
Norme applicable	ISO 26000

Circulaire AMMC Annexe III.2.M	ODD	Pages
I. Profil de l'émetteur	16	12 - 21
I. Stratégie en matière de responsabilité sociétale et environnementale	16	30
I. Référentiels adoptés pour l'élaboration du rapport	16	3
I. Périmètre du reporting ESG	16	3
I. Note méthodologique sur la collecte des données ESG	16	3
I. Analyse de matérialité	16 - 17	28 - 29
I. Attestation du vérificateur externe des données ESG	16	-
I. Explication relatives aux parties du référentiel qui ne sont pas adoptées par l'émetteur	16	3
II.1. Activités et leurs impacts sur l'environnement	16 - 17	34 - 36, 75
II.1. Politique environnementale	16	34 - 36
II.1. Actions et mesures pour évaluer et minimiser les impacts	16	34 - 36
II.1. Mesures de gestion et d'élimination des déchets	6 - 12 - 13 - 14 -15	-
II.1. Consommation d'eau et mesures prises pour son optimisation	6 - 9 - 12	-
II.1. Consommation d'énergie et mesures prises pour son optimisation	7 - 9 - 12	-
II.1. Gestion des émissions atmosphériques	13	34 - 35
II.1. Consommation des matières premières et mesures prises pour son optimisation	12 - 15	-
II.1. Litiges et poursuites environnementales	16	-
II.2. Politique RH - Égalité hommes et femmes	5	81
II.2. Politique RH - Formation	4	80, 83
II.2. Politique RH - Gestion des carrières	8	78 - 79
II.2. Politique RH - Insertion des personnes handicapées	10	81
II.2. Politique RH - Recrutement	8	78 - 79
II.2. Politique RH - Rémunération	10	-
II.2. Effectif - répartition globale par ancienneté	8	83
II.2. Effectif - Répartition globale par genre	5	82
II.2. Effectif par branche d'activité	8	82
II.2. Effectif par catégorie et genre	5	82
II.2. Effectif par nature de contrat	8	82
II.2. Indicateurs RH - Recrutements par catégorie	8	83
II.2. Indicateurs RH - Démissions par catégorie	8	83
II.2. Indicateurs RH - Licenciements par catégorie	8	83
II.2. Indicateurs RH - Accidents de travail	3 - 8	42 - 43, 82
II.2. Indicateurs RH - Jours de grève	8	83
II.2. Indicateurs RH - Litiges sociaux individuels et collectifs	8	-
II.2. Indicateurs RH - Représentants du personnel	8	83
II.2. Schémas d'intéressement et de participation	8	-

Circulaire AMMC Annexe III.2.M	ODD	Pages
II.3. Composition de l'organe de gouvernance	16	86 - 89
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Membres exécutifs et non exécutifs	16	86 - 89
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Membres indépendants	16	86 - 89
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Critères de qualification des administrateurs indépendants	16	90
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Dates de nomination et durée des mandats des membres de l'organe de gouvernance	16	86 - 89
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Fonctions au sein des instance de gouvernance, représentation des parties prenantes	16	86 - 89
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Parité et règles de suivi	16	90
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Nombre de mandats par administrateur	16	86 - 89
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Âge des administrateurs	-	86 - 89
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Nationalité des administrateurs	-	86 - 89
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Qualifications et expériences des administrateurs	16	86 - 89
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Comités spécialisés et leurs compositions	16	90 - 91
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Assiduité aux séances du conseil	16	90
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Rémunération des administrateurs	16	90
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Rémunération des dirigeants	16	90
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Relation et communication avec les actionnaires	16	95
II.3. Composition de l'organe de gouvernance - Processus d'évaluation de la performance de l'organe de gouvernance des thématiques ESG	16	-
II.3. Actions engagées pour prévenir la corruption	16	90
II.3. Mesures prises suite à des incidents de corruption	16	-
II.4. Impact économique et social sur les populations des riverains ou locales et développement local	1 - 2 - 3 - 4 - 13	37
II.4. Impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics	9	-
II.4. Actions correctives suite à des impacts négatifs potentiels ou avérés des activités sur les communautés locales	16	-
II.4. Conditions de dialogue avec les parties prenantes	16	28, 31
II.4. Politique et critères de sélection des parties prenantes	16	28, 31
II.5. Objectifs et engagements en matière de RSE	16 - 17	29, 31
II.5. Réalisations des trois dernières années en matière de RSE	16 - 17	82 - 83
II.5 Impact des actions RSE sur la performance économique et financière	16	22 - 23, 75
II.5. Articulation de la démarche RSE autour des objectifs métiers	16 - 17	22 - 23

# État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

	FIDAROC GT						DELOITTE						PwC
	Montant/Année			Pourcentage/Année *			Montant/Année			Pourcentage/Année *			Montant/Année
	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024
Commissariat aux comptes, Certification, Examen des comptes individuels et consolidés	1 405 000,00	1 405 000,00	1 165 000,00	94%	94%	97%	140 000,00	140 000,00	275 000,00	100%	100%	87%	900 000,00
Emetteur	350 000,00	350 000,00	135 000,00	23%	23%	11%			135 000,00	0%	0%	43%	440 000,00
Filiales	1 055 000,00	1 055 000,00	1 030 000,00	70%	70%	85%	140 000,00	140 000,00	140 000,00	100%	100%	44%	460 000,00
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire au comptes	95 000,00	95 000,00	40 000,00	6%	6%	3%	-	-	40 000,00	0%	0%	13%	93 000,00
Emetteur	95 000,00	95 000,00	40 000,00	6%	6%	3%			40 000,00	0%	0%	13%	93 000,00
Filiales			-	0%	0%	0%	-	-	-	0%	0%	0%	
Sous-total	1 500 000,00	1 500 000,00	1 205 000,00	100%	100%	100%	140 000,00	140 000,00	315 000,00	100%	100%	100%	993 000,00
Autres prestations rendues			-	0%	0%	0%	-	-		0%	0%	0%	
Autres			-	0%	0%	0%	-	-		0%	0%	0%	
Sous-total			-				-	-					
Total Général	1 500 000,00	1 500 000,00	1 205 000,00	100%	100%	100%	140 000,00	140 000,00	315 000,00	100%	100%	100%	993 000,00

# Comptes annuels et Rapports



# Rapport de gestion



## Faits marquants

### Opérations/Productions : Reprise de la production de l'Or au Soudan et lancement d'un plan de restructuration et de rationalisation des charges de CTT

- ▶ Reprise de la production d'or au Soudan après la suspension des opérations de production et d'exploration en Avril 2023 suite aux tensions politiques qu'a connu le pays ;
- ▶ Production d'Or à SMM en légère baisse de 4% par rapport à 2024, en raison de la baisse de la teneur traitée de 3.5% suite à l'arrêt de la production en provenance des fosses riches à cause notamment des pluies exceptionnelles qu'a connues la région durant le troisième trimestre de l'année ;
- ▶ Baisse de la production d'Argent à Imiter en raison de la baisse de la teneur du minerai provenant du souterrain et celle des tonnages traités ;
- ▶ Baisse de la production du Zinc en raison de de l'arrêt momentané de l'activité traitement sur le site de Guemassa au premier trimestre afin de finaliser la construction de la nouvelle Digue parasismique ;
- ▶ Baisse de la production du Cobalt suite à la mise en place d'un plan de restructuration et de rationalisation de l'activité dans un contexte de baisse du cours de Cobalt sur l'année ;
- ▶ Baisse de la production du Cuivre principalement suite à la baisse de la production de CMG en raison de l'arrêt momentané de l'activité traitement sur le site de Guemassa et la baisse de la production de la mine d'Oumejrane ;

### Projets de développement : Poursuite de la stratégie de diversification du Groupe avec la création du pôle Gaz naturel industriel et avancement dans les travaux de construction du projet aurifère Boto, du projet cuprifère Tizert et du projet Sulfates de Cobalt

- ▶ Avancement dans les travaux de construction de Tizert, Boto et sulfates de Cobalt
- ▶ Signature de deux conventions d'investissement avec Etat pour la réalisation du projet Tizert en Mars 2024
- ▶ Signature d'une convention d'investissement avec Etat pour le développement du projet Sulfates de Cobalt
- ▶ Signature d'un accord le 29 mai 2024 avec Titan Tin, une société de droit marocain à 100% détenue par la société australienne Atlantic Tin, pour la cession de 100% du capital de la société SAMINE. Le 5 Août la cession a été finalisée ;
- ▶ Création d'un pôle gaz naturel industriel avec l'acquisition de la société Sound Energy Morocco East (SEME) portant les actifs suivants : 55% de la concession d'exploitation de Tendrara, 47,5% du permis d'exploration de Grand Tendrara et 47,5% du permis d'exploration d'Anoual. L'acquisition a été finalisée le 12 décembre 2024 ;
- ▶ Finalisation de l'acquisition des actifs d'exploration aurifère de Karita auprès de la compagnie canadienne IAMGOLD le 25 décembre.

### Marchés/Résultats financiers/ Situation financière : Appréciation des cours des métaux précieux et des métaux de base contre une chute du cours de vente du Cobalt

- ▶ Progression du Chiffre d'affaires et résultats opérationnels par rapport à fin Décembre 2023, soutenus par un contexte favorable des cours des métaux et la reprise de l'activité de production d'Or au Soudan et ce malgré la baisse de la contribution de CTT en raison du niveau bas du cours du Cobalt ;
- ▶ Le résultat Net Consolidé de 788 MDH est en amélioration par rapport à 2023 ;
- ▶ Réalisation, avec succès de l'opération d'augmentation du Capital de 3 Milliards de dirhams ;
- ▶ Closing du financement de Tizert pour un montant maximal de 3,6 MMDH par les sociétés portant le projet soit MAA et AGM



# Revue du Marché

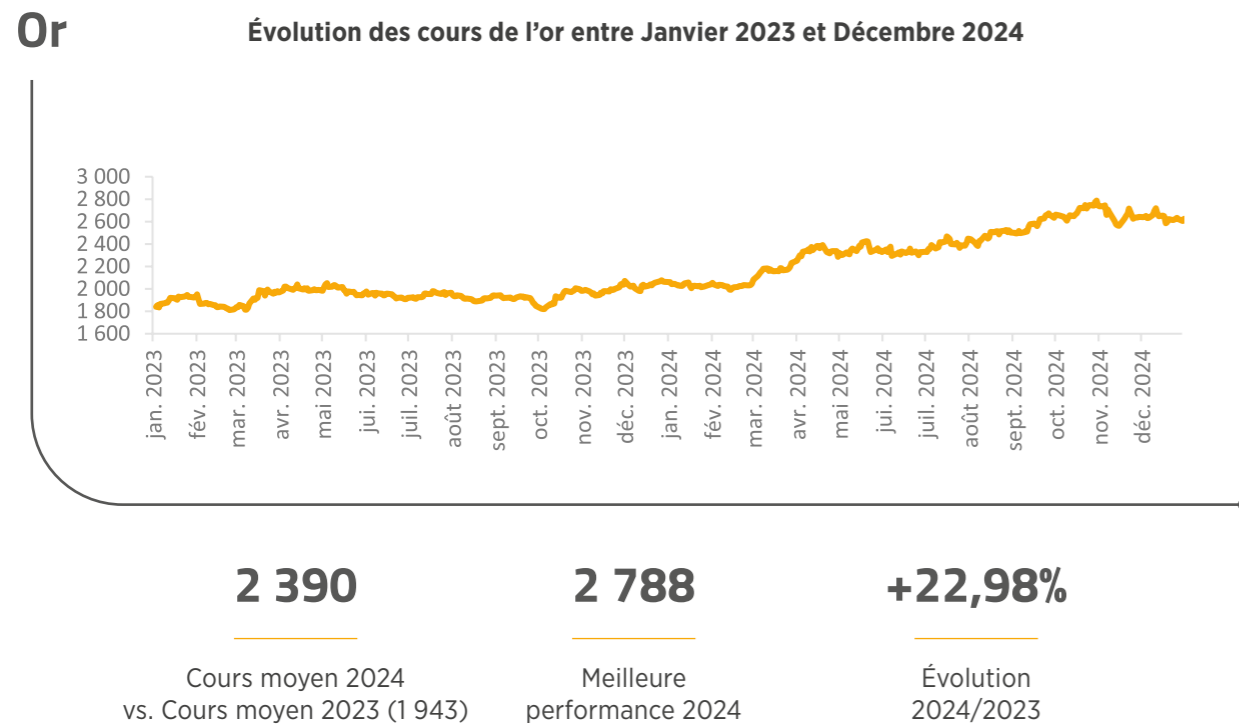
2024 s'est avérée particulièrement haussière pour les cours de l'or, profitant aussi bien d'une forte prime de risque géopolitique que du virage accommodant de la Fed et d'un intérêt notable des banques centrales.

Durant la première moitié de l'année, le métal noble a amplement tiré parti de la montée des tensions entre Israël et l'Iran. Par la suite, le conflit entre le Hezbollah et l'État hébreu s'est aggravé, ce qui a alimenté la demande de valeur refuge.

Sur le volet politique monétaire US, la Fed a entamé son pivot accommodant en septembre avec vigueur

(baisse des taux de 50 points de base), en écho au relâchement du marché de l'emploi. Cela a profité aux cours des métaux précieux ainsi que les métaux de base et les actions.

Du côté de la Chine, les mesures de relance mises en place jusqu'à présent ont principalement favorisé une hausse des valeurs boursières, tandis que le secteur clé de l'immobilier ne montre pas de signes de reprise. Cela a pesé sur les cours des métaux de base tout au long de l'année.



Les cours de l'or ont affiché une forte progression en 2024, stimulés par les doutes concernant les décisions de la Fed et un climat géopolitique toujours critique. De janvier à mars, le métal précieux a été porté par l'escalade des tensions entre Israël et le Hezbollah et les déboires du secteur bancaire américain.

Par la suite, d'avril à octobre, l'or a poursuivi son ascension, profitant de la forte demande des banques centrales, notamment de la banque populaire de Chine, et l'aggravation des tensions au Moyen-Orient, avec l'assassinat du chef du Hamas à Téhéran le 31 juillet.

Quelques jours plus tard, les opérateurs ont été alarmés par le rapport de l'emploi US de juillet, qui s'est révélé décevant. Les membres de la Fed ont également été préoccupés par de telles données, ce qui les a incités à entamer leur pivot accommodant avec force en septembre, avec une baisse des taux de 50 points de base.

De novembre à décembre, le marché s'est focalisé sur la montée des tensions en Europe de l'Est, après que le président américain Joe Biden ait autorisé l'Ukraine à utiliser des armes occidentales à longue portée pour attaquer le territoire russe. En parallèle, la victoire de Donald Trump aux présidentielles a suscité la crainte des opérateurs quant à une éventuelle recrudescence des pressions inflationnistes aux Etats-Unis, ce qui a limité les gains de l'or.

À la lumière de ces éléments, les principaux facteurs ayant marqué l'évolution de l'or en 2024 sont les suivants :

## Marchés boursiers :

- ▶ L'année 2024 s'est montrée particulièrement haussière pour le marché des actions. De janvier à début avril, les indices de Wall Street ont fortement progressé en vertu des attentes croissantes de baisses des taux de la Fed. Durant cette période, S&P500, NASDAQ et dans une moindre mesure l'indice DOW JONES ont affiché des gains notables, respectivement +11,8%, +12,2% et +6,8%.
- ▶ Le reste du mois d'avril a été marqué par une correction baissière, pâtissant de la résilience du marché de l'emploi, des commentaires Hawkish de Jerome Powell et des décevantes prévisions de revenus de Netflix pour le T2-2024.
- ▶ Entre mai et début juillet, les cours sont repartis à la hausse, visant de nouveaux plus hauts face à l'atténuation des pressions inflationnistes US. L'indice S&P500 s'est propulsé au-dessus des \$5 600,00, tandis que NASDAQ s'était hissé au-dessus des \$20 000,00 et DOW JONES gagnait les \$41 000,00 pour la première fois.
- ▶ Par la suite, les craintes d'une récession aux Etats-Unis, alimentées par le rapport désastreux de l'emploi de juillet, ont provoqué un net repli des cours en août. Le reste du second semestre a été le théâtre d'une hausse généralisée des cours, notamment avec la victoire de Donald Trump aux présidentielles, ayant suscité un regain d'intérêt pour le risque. Le 06 décembre, S&P500 a atteint un plus haut historique à \$6 090,27. L'indice industriel DOW JONES a gagné les \$45 014,04 le 04 décembre, tandis que le NASDAQ a atteint son pic annuel le 16 décembre à \$22 096,66.
- ▶ A noter que ces mouvements haussiers ne se sont pas effectués à l'encontre des cours de l'or, ayant été porté par une forte prime de risque géopolitique et les baisses des taux de la Fed.

## Demande en valeur refuge et Hedge d'inflation

- ▶ Cette année a été marquée par les craintes du marché quant à une régionalisation du conflit israélo-palestinien. Les échanges de tirs récurrents entre le Hezbollah et l'armée israélienne ont fini par donner lieu à une guerre plus frontale, notamment avec l'assassinat du chef de la milice pro-iranienne le 27 septembre.
- ▶ En parallèle, la guerre en Ukraine a pris une autre dimension dès le début de l'année, alors que l'armée russe ciblait des infrastructures vitales, dont les sites industriels et les installations militaires. L'Ukraine s'en est régulièrement prise aux raffineries russes. Plus tard dans l'année, Washington a autorisé Kiev à utiliser des armes occidentales à longue portée pour attaquer en profondeur le territoire russe, ce qui a nettement renforcé la demande de valeur refuge.
- ▶ Du côté du secteur bancaire américain, l'or a profité en fin mars des craintes quant à la santé financière des banques régionales du pays, après que S&GP Global ait révisé à la baisse sa notation de Financial Corp, M&T Bank Corp, Synovus Financial Corp, Trustmark Corp. et Valley National Bancorp.

## Politique monétaire de la Fed et renforcement du dollar :

- ▶ Le début de l'année a été marqué par un durcissement du ton des représentants de la Fed, perçu comme plus Hawkish en raison de la robustesse de l'économie américaine, notamment de la consommation et de l'activité globale.
- ▶ À l'issue de l'un des cycles de resserrement monétaire les plus agressifs en vingt ans, ayant amené les taux d'intérêt américains à 5,5%, la Fed a entamé son pivot accommodant en septembre, face à l'affaiblissement du marché de l'emploi.
- ▶ À l'approche du retour de Donald Trump à la Maison Blanche, les opérateurs craignent une recrudescence des pressions inflationnistes aux Etats-Unis en raison de la politique pro-croissance du président réélu.
- ▶ Dans le dernier Dot Plot, les représentants de la Fed prévoient comme point médian un taux directeur à 3,875% à l'issue de 2025, contre 4,375% aujourd'hui, ce qui correspond à deux baisses des taux de 25 points de base.

Pour rappel, la Fed tablait sur un taux directeur à 3,375% en fin 2025 lors de la réunion de septembre (soit 100 points de base).

### Investissement des ETF et achats des banques centrales :

- ▶ L'année 2024 a été caractérisée par un renversement de tendance au niveau de la demande des ETF à l'échelle mondiale. Ceux-ci ont certes enregistré des flux sortants en cumulé (-7 tonnes), mais en contraste avec les chiffres de 2023 (-244 tonnes), la baisse a été nettement moins prononcée, témoignant d'un regain d'intérêt relatif pour ces produits.
- ▶ Sur le plan régional, les fonds américains ont enregistré des flux nets entrants en 2024 (+8 tonnes), contre des ventes prononcées en 2023 (-82 tonnes). Pendant ce temps, les fonds européens ont signé une quatrième année consécutive de flux nets sortants (-98 tonnes en 2024 vs -180 tonnes un an plus tôt). L'Asie ressort, pour une deuxième année consécutive, comme le moteur principal des achats à l'échelle mondiale (+78 tonnes en 2024 vs +19 tonnes en 2023).
- ▶ En parallèle, les banques centrales ont continué à jouer un rôle central dans la demande d'or en 2024. Les achats nets des banques centrales au T3-2024, s'élevant à 186 tonnes, portent les achats depuis le début de l'année à 694 tonnes, un chiffre inférieur au record de 2023, mais conforme à celui de la même période en 2022. La récente flambée des prix aurait dans une certaine mesure freiné les achats.
- ▶ Plus récemment, le mois de novembre a été marqué par leur dix-huitième mois consécutif d'achats nets, porté par la performance de la Banque nationale de Pologne (+21 tonnes), principal acheteur depuis le début de l'année (90 tonnes). L'un des développements les plus notables du mois a été l'annonce de la reprise des achats d'or par la Banque Populaire de Chine (+5 tonnes en novembre après une pause de six mois, +34 tonnes depuis le début de l'année).

### Prévisions 2024 et 2025 :

La lecture sur l'or reste neutre-à-haussière pour 2025 et 2026, en vertu de la demande accrue des banques centrales et de la forte demande de valeur refuge, compte tenu des tensions croissantes au Moyen-Orient et en Europe de l'Est. Les tensions commerciales devraient également nourrir la hausse de l'or.

Toutefois, le ralentissement du pivot accommodant de la Fed pourrait limiter les gains du métal noble en 2025. Selon le consensus des grandes banques, les cours de l'or devraient moyenner les \$2 763,0 en 2025.

Pour le S1-2026, elles tablent sur une once de troy à \$2 713,0 en moyenne.

L'argent a entamé l'année sur un ton relativement stable avant d'enregistrer une nette impulsion à la hausse à partir de mars, l'ayant amené à \$32,10 l'once de troy en mai. En dépit des diverses corrections baissières s'étant opérées par la suite, le métal précieux a su se maintenir à des niveaux relativement soutenus, en moyennant \$30,39 sur le deuxième semestre, contre une moyenne à \$23,41 contre le S2-2023, soit une hausse de 29,81%.

Dans l'ensemble, l'évolution de l'argent a suivi celle de l'or, à quelques nuances près :

### Le ratio Or/Argent :

- ▶ Le ratio Or/Argent a moyenné 84,80 en 2024, ce qui correspond à une légère progression par rapport à 2023 (83,17, soit +1,96%). Par rapport à la moyenne des cinq dernières années (82,67), on se situe à des niveaux modérément plus élevés (+2,57%).
- ▶ Le plus haut de l'année est de l'ordre des 91,60, soit légèrement au-dessus des 91,20 enregistrés en 2023. Globalement, l'intérêt des opérateurs pour l'or s'est avéré prononcé en 2024.

La demande en valeur refuge et en Hedge d'inflation, l'assouplissement de la politique monétaire de la Fed :

- ▶ Sur le volet politique monétaire US, l'argent a, au même titre que l'or, pâti du ton Hawkish des membres de la Fed en début d'année. La dégradation du marché de l'emploi américain, débouchant sur une première baisse des taux de 50 points de base de la Fed en septembre, a permis au métal précieux d'enregistrer des gains conséquents (+7,95% en septembre).
- ▶ Parallèlement, l'argent a également tiré parti de l'intensification des hostilités au Moyen-Orient et en Europe de l'Est. L'assassinat du chef du Hezbollah, Nasrallah, en fin septembre a exacerbé les craintes d'une guerre frontale entre l'Iran et Israël. Cela a permis au métal blanc de moyenner \$32,49 en octobre, soit sa meilleure moyenne mensuelle en 2024.

### La demande physique/industrielle et joaillière/en argenterie :

De nombreux éléments ressortent des communiqués de presse du Silver Institute (début novembre) :

- ▶ La demande mondiale d'argent devrait augmenter de 1% en glissement annuel pour atteindre 1,206 milliard d'onces en 2024, contre une moyenne quinquennale de 1,101 milliard d'onces (+9,48%). Par rapport à 2023 (1,198 milliard d'onces), cela correspondrait à une hausse de 0,67%.
- ▶ Plus spécifiquement, la demande industrielle devrait enregistrer un nouveau record en 2024. Le Silver Institute table sur un chiffre aux alentours des 702 millions d'onces, contre 655 millions d'onces un an plus tôt (+7,18%). Comme ces deux dernières années, cette croissance sera soutenue par les applications liées à l'économie verte, en particulier dans le secteur photovoltaïque. Une demande accrue est également attendue dans le secteur automobile, le métal blanc profitant de l'électrification des groupes motopropulseurs et des investissements continus dans les infrastructures, telles que les stations de recharge.
- ▶ L'adoption rapide des technologies d'IA a entraîné un besoin croissant de mises à niveau technologiques, de remplacements et d'investissements dans de nouvelles infrastructures, ce qui a contribué à la demande d'argent. La demande pour les bijoux en argent et l'orfèvrerie en argent devrait augmenter de 5% en 2024. Pour chacun de ces segments, l'Inde a été le principal moteur de croissance, avec des ventes particulièrement fortes entre fin juillet et début septembre, période durant laquelle la réduction des droits d'importation a coïncidé avec un repli des cours du métal précieux.

### La production mondiale d'argent :

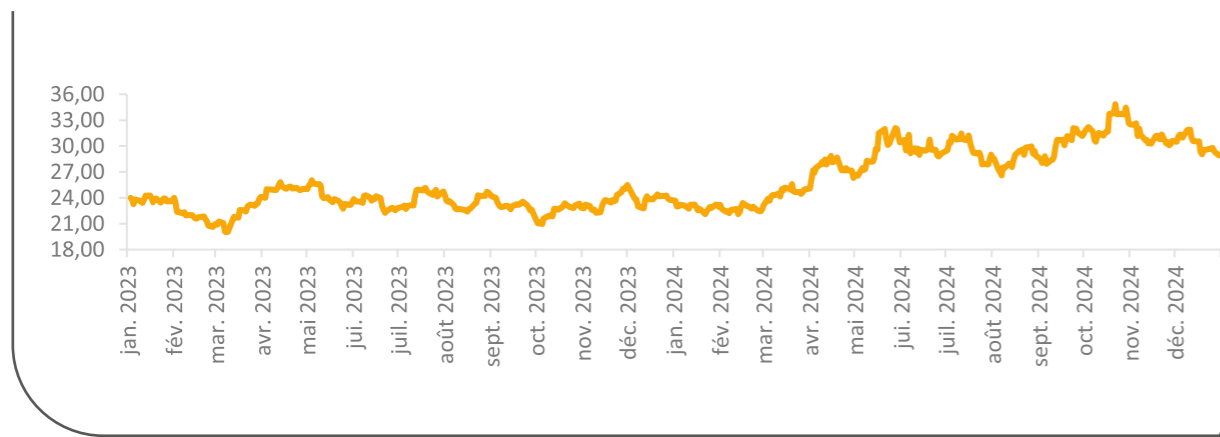
- ▶ L'offre mondiale d'argent est estimée à 1,026 milliard d'onces en 2024, contre une moyenne quinquennale de 998,4 millions d'onces (+2,76%). Par rapport à 2023 (1,009 milliard d'onces), la progression devrait être légèrement inférieure (+1,68%). Cette augmentation de l'offre est attribuable à une modeste progression de la production minière (+8 millions d'onces par rapport à 2023, soit +0,97%) et des meilleures performances au niveau du recyclage (+4,47%).

### Investissements des ETF :

- ▶ La quantité d'argent détenue par les ETF a augmenté de 2,32% en 2024 pour atteindre 713,25 millions d'onces de troy d'après Bloomberg. Il s'agit de la première hausse annuelle depuis 2020.

## Argent

Evolution des cours de l'argent entre Janvier 2023 et Décembre 2024



**28,29**

Cours moyen 2024 vs. Cours moyen 2023 (23,40)

**34,86**

Meilleure performance 2024

**+20,92%**

Évolution 2024/2023

## Prévisions 2024 et 2025 :

Les grandes banques d'affaires s'attendent à ce que l'argent moyenne respectivement \$33,7 et \$34,1 en 2025 et au S1-2026.

## Cuivre

Evolution des cours du cuivre entre Janvier 2023 et Décembre 2024



**9 266**

Cours moyen 2024  
vs. Cours moyen 2023 (8 523)

**10 889**

Meilleure  
performance 2024

**+8,72**

Évolution  
2024/2023

Le cuivre a débuté l'année sur un ton baissier, enregistrant son plus bas de l'année à \$8 127,00 la tonne le 09 février, attribuable une demande chinoise morose ainsi qu'à une politique monétaire de la FED qui s'annonçait restrictive, mettant sous pression les cours du métal rouge.

Puis, de février à mai, le métal de base a évolué significativement à la hausse, soutenu par une rareté de l'offre du minerai. Le cuivre a atteint un nouveau plus haut historique le 20 mai à \$11 104,5.

Au cours du deuxième semestre, une pression baissière a dominé l'évolution des prix du cuivre, avec une chute marquée entre fin mai et août. Cette correction a été largement attribuée au pessimisme croissant concernant une reprise économique en Chine, conjuguée à des prises de profits. Le métal rouge a moyenné \$9 329 sur le deuxième semestre, soit une hausse de 12,06% contre la moyenne du S2-2023 à \$8 325.

## Evolution de la demande en Chine :

- ▶ Le premier semestre avait été marqué par une demande chinoise atone, en dépit des mesures de relance mises en exergue par les autorités du pays. Par la suite, les préoccupations concernant la disponibilité du concentré ont de nouveau occupé le devant de la scène. Lors d'une réunion le 13 mars, les fonderies ont convenu de réduire leur production en raison de la pénurie de concentré. Cet accord comprenait également le report de nouveaux projets.
- ▶ Le gouvernement chinois a annoncé un plan d'endettement de 1,4 trillion de dollars afin de soulager les tensions de financement des gouvernements locaux. En parallèle, le ratio de l'acompte pour l'achat d'un deuxième logement a été abaissé à 15% contre 25% auparavant. Pour 2025, il est fort probable que les autorités chinoises valident l'émission de bons du Trésor spéciaux d'une valeur record de 3 trillions de yuans (\$411 milliards), afin d'atténuer l'impact potentiel de tarifs US sous Trump.
- ▶ L'adoption accrue des véhicules électriques en Chine a soutenu la demande de cuivre. En effet, la part des véhicules électriques dans les ventes totales de véhicules était de l'ordre des 41,6% en 2024, contre 26,0% en Europe, 13,6% au Canada et 11,3% aux Etats-Unis.
- ▶ Les importations chinoises de cuivre brut et de produits en cuivre ont fortement progressé en décembre, ressortant à 559 000 tonnes (+17,8% en glissement annuel). Sur l'ensemble de l'année, les importations de cuivre ont augmenté de 3,27% pour atteindre 5,68 millions de tonnes.

- ▶ Après avoir chuté en territoire négatif en mai face à la flambée des prix du cuivre, la prime Yangshan, reflétant l'appétit à l'import de la Chine, évolue en ce début d'année à un plus haut historique saisonnier à \$75 / tonne. Au cours du second semestre, elle a moyenné \$47,3 / tonne contre \$28,8 / tonne au S1.

## Perturbations de l'offre en Amérique du Sud :

- ▶ En septembre, l'International Copper Study Group avait déclaré s'attendre à un excédent de 469 000 tonnes de cuivre raffiné pour 2024. Pour ce qui est de 2025, le groupe table sur un surplus moins important, de l'ordre des 194 000 tonnes.
- ▶ La fermeture de Cobre Panama (400 000 tonnes / an) et le vieillissement des mines d'Anglo American et de Codelco continuent de susciter la crainte des opérateurs quant à la disponibilité de l'offre mondiale de concentré. Dans ce contexte, les principales fonderies chinoises ont fixé les frais de traitement du cuivre pour le T1-2025 à \$25 / tonne, marquant une baisse de 28,6% par rapport au T4-2024 (\$35 / tonne).
- ▶ Aujourd'hui, une réouverture de Cobre Panama n'est pas à exclure. Le président actuel du Panama a critiqué la gestion de son prédécesseur concernant la fermeture de la mine de cuivre, exploitée par First Quantum.

## Cycle de resserrement monétaire aux Etats-Unis :

- ▶ La Réserve fédérale américaine a entamé son pivot accommodant en septembre, en réponse au refroidissement du marché de l'emploi. Jusqu'ici, la banque centrale américaine a révisé ses taux à la baisse à trois reprises (100 points de base au total), ce qui a profité aux cours du cuivre durant le T4-2024.
- ▶ En fin d'année, les représentants de la Fed ont déclaré craindre une recrudescence des pressions inflationnistes, à la suite de la victoire de Donald Trump aux présidentielles. Ceux-ci projettent désormais deux baisses des taux en 2025, contre quatre lors de la réunion de septembre.
- ▶ En ce début d'année 2025, la résilience du marché de l'emploi, avec des données NFP supérieures aux attentes et un taux de chômage ayant surpris à la baisse, il est plus que probable que la Fed fasse preuve de davantage de prudence dans les mois à venir.

## Un marché à flux tendu :

- ▶ Au cours des neuf premiers mois de 2024, la demande mondiale de cuivre raffiné a atteint 21,2 millions de tonnes, soit une augmentation de 4,3% par rapport à la même période en 2023. La croissance de la demande 10 a été soutenue par la Chine (+2,4%), les Etats-Unis (+1,4%), le reste de l'Asie hors Chine (+7,6%) et l'UE (+6,1%).
- ▶ Cette hausse s'explique par une consommation accrue dans la fabrication de véhicules électriques, les données liées à l'intelligence artificielle et les infrastructures d'énergie renouvelable.

## Les stocks de cuivre sur les marchés boursiers :

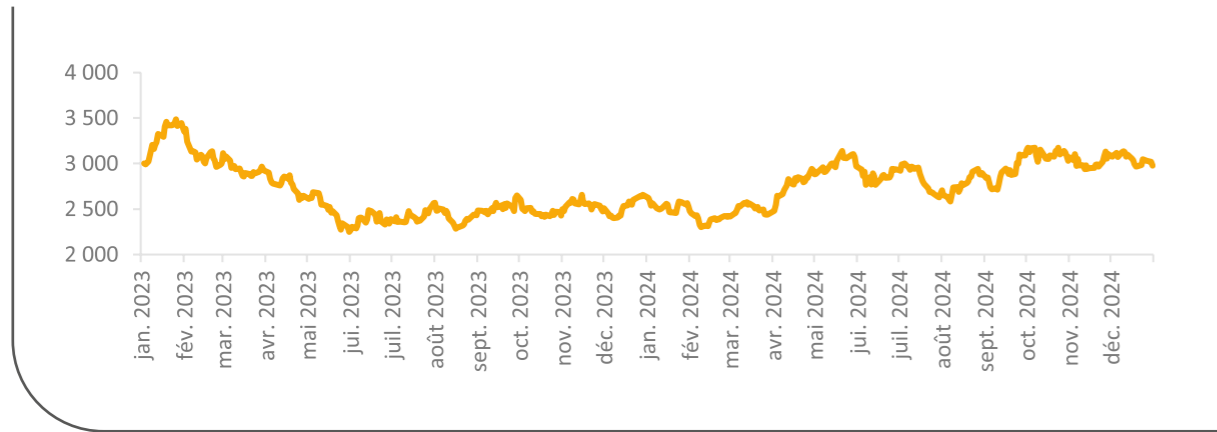
- ▶ Les stocks mondiaux de cuivre sur les marchés boursiers ont augmenté de plus de 200 000 tonnes au cours de l'année.
- ▶ Sur le LME, les stocks de cuivre sont ressortis à 339 766 tonnes en décembre, soit un plus haut saisonnier de plus de sept ans. Au cours du second semestre, ceux-ci ont augmenté de 112 050 tonnes. Par rapport à décembre 2023, ils ont progressé de 126 241 tonnes.
- ▶ Les stocks ShFE ont pour leur part fortement diminué cette année. Ils étaient de l'ordre des 74 172 tonnes en décembre contre 30 905 tonnes un an plus tôt (+43 267 tonnes). Par rapport au premier semestre, la baisse est bien plus prononcée (-245 349 tonnes).
- ▶ Sur le COMEX, on constate une forte progression des stocks de cuivre en 2024. Ceux-ci s'établissent à 93 161 tonnes en décembre, contre 18 810 tonnes un an auparavant (+74 351 tonnes).
- ▶ Cette performance est due à un arbitrage physique complexe qui a mené les fonderies chinoises à expédier du métal vers les entrepôts du LME, faute de disposer d'une option de livraison directe au CME.

## Prévisions 2025 et 2026 :

Pour 2025, la vision reste neutre-à-haussière en vertu d'une demande grandissante en véhicules électriques, d'une potentielle reprise du secteur immobilier chinois, et d'un resserrement de l'offre mondiale de concentré. Les institutions financières reconnues tablent sur une moyenne de \$9 484 la tonne pour 2025, et de \$9 487 pour le S1-2026, d'après les estimations de Bloomberg.

## Zinc

### Evolution des cours du cuivre entre Janvier 2023 et Décembre 2024



**2 811**

Cours moyen 2024  
vs. Cours moyen 2023 (2 651)

**3 175**

Meilleure  
performance 2024

**+6,06%**

Évolution  
2024/2023

Les cours du zinc ont entamé l'année sur une notable tendance baissière dans le sillage du cuivre, pâtissant d'une demande sidérurgique chinoise qui peine à se redresser, entraînant le minerai vers son plus bas de l'année à \$2 278 le 12 février.

Une impulsion haussière a été observée à partir de fin mars, lorsque les inquiétudes concernant la disponibilité du concentré ont pris de l'ampleur, notamment à la suite de la fermeture de trois mines majeures au Pérou. Cette dynamique, couplée aux mesures de relance substantielles annoncées par le gouvernement chinois, a propulsé le zinc à un pic de 16 mois à \$3 185 le 21 mai.

Au cours du deuxième semestre, les prix du zinc ont d'abord subi une correction baissière, atteignant leur creux en début août, en raison du ton résolument Hawkish adopté par la Réserve fédérale. Cependant, cette tendance a rapidement cédé place à une reprise soutenue, propulsant le zinc vers son plus haut niveau de l'année, à \$3 284 le 24 octobre, attribuable aux annonces de mesures de relance économique en Chine.

Le zinc a moyenné \$2 944 au cours du S2-24, en hausse de 18,85% de la moyenne du S2-23 à \$2 477.

Dans ce contexte, les cours ont été principalement impactés par les facteurs suivants :

### La demande et la production chinoise :

- ▶ La production de zinc des mines chinoises est ressortie à 3,09 millions de tonnes (cumul des trois premiers trimestres de l'année) contre 3,21 millions de tonnes un an plus tôt, ce qui représente une diminution de 3,7%.
- ▶ Le zinc devrait profiter de la transition énergétique. Les ventes de véhicules électriques (VE) continuent de croître à l'échelle mondiale et pourraient atteindre près de 17 millions de voitures particulières cette année, soit environ 4% du parc automobile mondial, selon Bloomberg. Les ventes de VE devraient dépasser les 30 millions d'unités en 2027, avec un taux de croissance annuel moyen de 21% depuis 2023. Les VE pourraient représenter 45% des ventes mondiales de voitures de tourisme d'ici 2030, et 60% d'ici 2035.
- ▶ La demande mondiale de turbines éoliennes augmente rapidement, passant de 125 GW en 2023 à 170 GW en 2035 dans le scénario de base de l'IEA (Agence Internationale de l'Energie). Les économies avancées représentent près de 90% de la croissance du déploiement mondial jusqu'en 2035, soutenues par des objectifs et des incitations

politiques. La part de la Chine dans la demande mondiale de turbines éoliennes passe de plus de 60% en 2023 à juste en dessous de 40% d'ici 2050.

Cette expansion de l'énergie éolienne devrait entraîner une augmentation de la demande en zinc, un métal essentiel pour assurer la résistance à la corrosion des nacelles, surtout en mer, où une galvanisation plus épaisse est nécessaire.

### La demande en Amérique du Nord :

- ▶ Les ventes de véhicules électriques en Amérique du Nord ont augmenté de 4% au T3-2024 pour atteindre un peu moins de 467 000 unités. Cette croissance est soutenue par de fortes ventes au Canada, où près de 17% des voitures vendues étaient électriques, le taux d'adoption des VE le plus élevé jamais enregistré dans la région. Bloomberg prévoit que les ventes atteindront 1,6 million d'unités aux États-Unis et 272 000 unités au Canada, soit respectivement 4% de moins et 6% de plus que leur prévision précédente. L'arrivée de l'administration du président Trump, qui pourrait réduire les subventions, risque de ralentir l'activité en 2025.

### La production péruvienne :

- ▶ D'après Bloomberg, la production cumulée de zinc du Pérou est estimée à 1,17 million de tonnes en 2024 contre 1,40 million de tonnes un an plus tôt, ce qui correspond à une baisse de 16%.
- ▶ Fermeture de la mine McArthur River de Glencore (262 200 tonnes de concentrés de zinc produits en 2023) dans le nord de l'Australie le 21 mars en raison d'un cyclone.

### Bilan offre/demande :

- ▶ L'International Lead and Zinc Study Group (ILZSG) a confirmé en décembre un statut de déficit pour le marché du zinc (données d'octobre), avec un total enregistré de 69 100 tonnes.
- ▶ Au cours des dix premiers mois de 2024, un surplus mondial de 19 000 tonnes a été enregistré, contre un surplus de 356 000 tonnes pour la même période l'année dernière.

### Les stocks mondiaux :

- ▶ Les stocks de zinc sur le LME étaient de l'ordre des 248 950 tonnes en décembre, ce qui correspond à une hausse de 24 125 tonnes par rapport aux niveaux observés un an auparavant. Ceux-ci ont moyenné 252 163 tonnes en 2024, contre 100 769 tonnes en 2023.
- ▶ Sur le ShFE, les stocks de zinc sont ressortis à 30 236 tonnes en décembre, soit 9 021 tonnes de plus qu'un an plus tôt. La moyenne 2024 est de l'ordre des 90 182 tonnes, contre 54 772 tonnes l'an passé.

### Prévisions 2025 et 2026 :

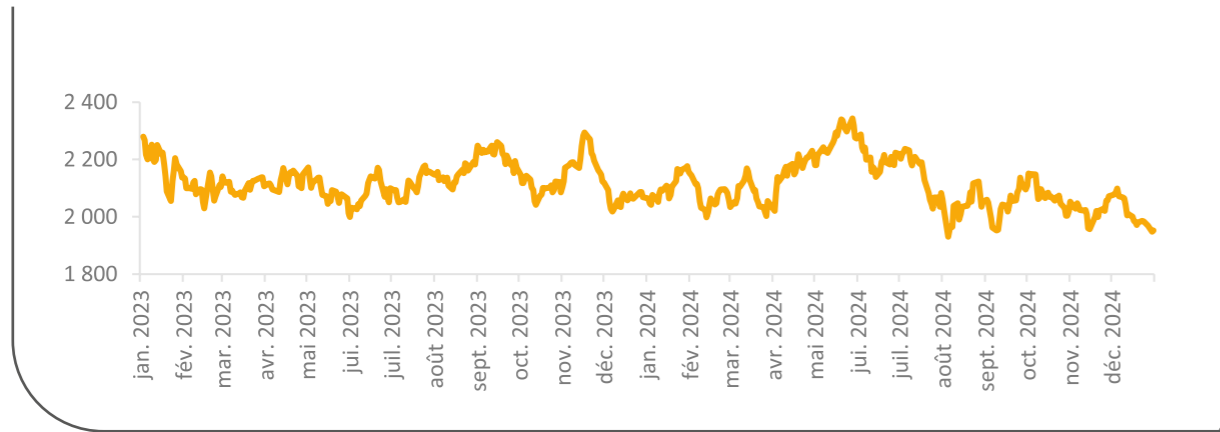
Le biais sur le zinc reste globalement neutre pour l'année 2025. La fermeture de trois mines majeures au Pérou ont permis au zinc d'enregistrer des gains conséquents en 2024, mais nous sommes actuellement à des niveaux historiquement élevés, ce qui laisse une marge de manoeuvre limitée à la hausse.

Dans le même temps, le retour de Donald Trump à la Maison Blanche risque d'aboutir sur de nouvelles tensions commerciales entre la Chine et les États-Unis. La demande grandissante dans les secteurs de l'éolienne et des véhicules électriques devrait toutefois soutenir les cours du zinc en 2025 et 2026.

Les grandes banques tablent en moyenne sur un zinc LME (3 mois) à \$2 895,0 en 2025, puis à \$2 975,0 pour le S1- 2026.

## Plomb

Evolution des cours du plomb entre Janvier 2023 et Décembre 2024



**2 103**

Cours moyen 2024 vs. Cours moyen 2023 (2 128)

**2344**

Meilleure performance 2024

**-1,18%**

Évolution 2024/2023

Le plomb a connu une tendance haussière marquée au cours du premier semestre, atteignant son plus haut niveau de l'année à 2 359 \$, soutenu par les attentes d'une reprise de la demande en Chine.

Cependant, au second semestre, le marché a connu un retournement de tendance, avec une pression baissière qui a prédominé. Entre juin et août, le prix du plomb a chuté de son sommet annuel de 2 359 \$ pour atteindre son plus bas de l'année à 1 917 \$ le 6 août, soit une correction baissière de 17%.

Le métal de base a moyenné \$2 059 durant le S2-24, soit une baisse de 4,18% par rapport aux \$2 149 moyennés durant le S1-24.

Cette évolution contrastée résulte de plusieurs facteurs opposés, parmi lesquels :

- ▶ Un début d'année marqué par une baisse notable de la production de raffiné en Chine. En février, la production avait atteint 276 100 tonnes, en baisse de 5,94% par rapport au mois précédent et de 2,91% par rapport à l'année précédente, en raison de l'arrêt de nombreuses fonderies de taille moyenne et petite pendant le Nouvel An chinois.
- ▶ Le plomb a subi les effets d'une activité manufacturière mondiale décevante au premier trimestre. Aux États-Unis, l'ISM manufacturier a surpris à la baisse en mars. En Chine et en zone euro, les indices PMI manufacturiers, publiés respectivement par le BNS et HCOB, sont restés en territoire de contraction, conformément aux attentes. La reprise de l'activité manufacturière observée à partir d'avril a toutefois permis au plomb d'atteindre son plus haut niveau depuis avril 2022.

Au second semestre, l'activité manufacturière à l'échelle mondiale s'est révélée plus mitigée. L'ISM manufacturier est certes ressorti en territoire de contraction en décembre (49,3), mais ce chiffre reste supérieur aux attentes (48,2) et aux données de novembre (48,4). Pour ce qui est de la Chine, l'activité manufacturière (BNS) évolue en territoire de croissance (50,1 en décembre vs 50,3 un mois plus tôt et 50,3 anticipé). En zone euro, le secteur manufacturier demeure sous pression (HCOB à 45,2 en décembre vs 45,3 anticipé).

- ▶ La fermeture de la mine McArthur River de Glencore (50 400 tonnes de concentrés de plomb produits en 2023) dans le nord de l'Australie le 21 mars en raison d'un cyclone.
- ▶ En mai, la mise en œuvre de la politique chinoise de «Facturation Inversée» par l'Administration Fiscale d'État a perturbé l'industrie du recyclage des batteries usagées. Les entreprises de recyclage, déstabilisées par cette nouvelle réglementation, ont soit suspendu leurs opérations, soit pris des précautions, entraînant une baisse temporaire de l'approvisionnement en batteries usagées pour les fonderies, qui ont dû réduire leur production.
- ▶ La transition vers les véhicules électriques pourrait encore bénéficier au plomb, mais dans une moindre mesure. Bien que le métal soit utilisé dans les batteries plomb-acide, ces dernières sont de plus en plus délaissées par les fabricants de VE, en raison de préoccupations environnementales et éthiques.

▶ Sur le LME, les stocks ont fortement augmenté en 2024. Ils sont ressortis à 243 725 tonnes en décembre contre 135 700 tonnes un an plus tôt, soit +108 025 tonnes. Par rapport à la moyenne quinquennale (83 040 tonnes), on se situe à des niveaux bien plus élevés. Sur le ShFE, les stocks sont restés presque inchangés entre décembre 2024 (51 821 tonnes) et décembre 2023 (52 884 tonnes).

▶ Le dernier rapport de l'International Lead and Zinc Study Group a révélé un surplus de 16 400 tonnes de plomb en octobre, contre un déficit de 30 200 tonnes un mois plus tôt. Pendant les dix premiers mois de l'année, les données de l'ILZSG ont montré un excédent de 21 000 tonnes de plomb, contre un surplus de 37 000 tonnes durant la même période en 2023.

### Prévisions 2025 et 2026 :

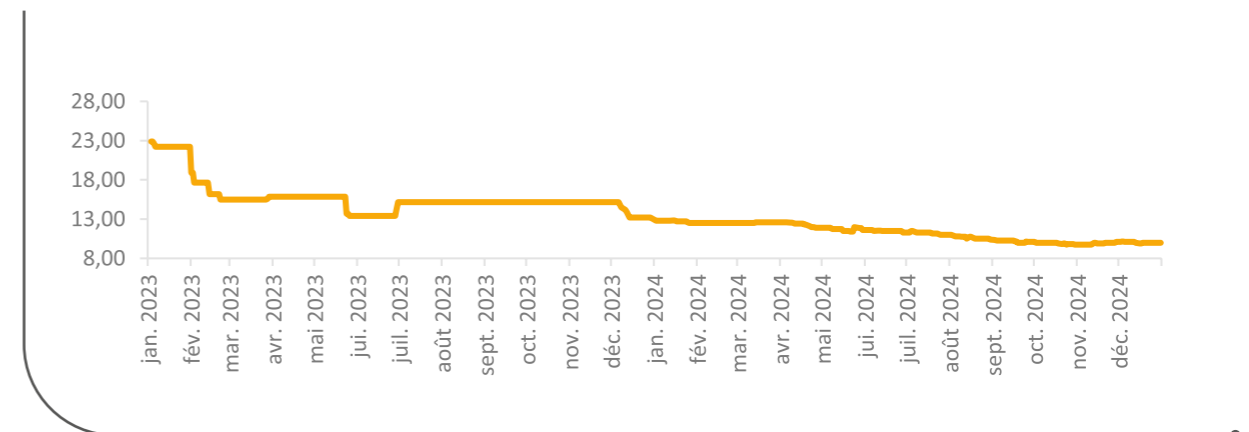
La lecture reste neutre-à-haussière sur le plomb pour 2025. Le métal de base devrait profiter d'une potentielle amélioration de l'activité manufacturière globale.

Les prix pourraient rester soutenus par les perturbations habituelles de l'offre, principalement dues aux incertitudes géopolitiques et aux interruptions des activités minières sous toutes leurs formes.

C'est dans cet esprit que les grandes banques tablent sur un plomb LME (3 mois) à \$2 044 pour 2025 et à \$2 062 pour le S1-2026.

## Cobalt

Evolution des cours du cobalt entre Janvier 2023 et Décembre 2024



**11,26**

Cours moyen 2024 vs. Cours moyen 2023 (15,11)

**12,85**

Meilleure performance 2024

**-25,47%**

Évolution 2024/2023

Le cobalt a entamé l'année 2024 à \$12,80, à des niveaux bien inférieurs à ceux d'exactly un an plus tôt (\$22,89). Le métal de base a poursuivi sa spirale baissière tout au long de l'année, pâtissant d'une surabondance de l'offre.

La performance des cours du métal reste principalement attribuable aux facteurs suivants :

### La demande chinoise en cobalt :

- ▶ Malgré des exportations conséquentes, la demande intérieure chinoise n'a pas réussi à suivre l'augmentation de l'offre de cobalt.
- ▶ La demande en cobalt en Chine reste relativement limitée, en particulier à l'heure actuelle, alors que le secteur des matériaux magnétiques en aval, clé pour certaines applications industrielles, fait face à une période de ralentissement.

### La production congolaise :

- La production mondiale de cobalt en 2024 est ressortie à plus de 300 000 tonnes, en hausse de 30,7% par rapport aux 213 000 tonnes produites en 2023.
- En 2024, la production de cobalt de la République Démocratique du Congo (RDC) devrait atteindre 244 kilotonnes, soit une augmentation de 38,9% par rapport à 2023, principalement en raison de l'intensification des opérations à la mine de Kisanfu et à la mine de Tenke Fungurume.
- Cette position dominante de la RDC découle de l'abondance des ressources minérales du pays et de ses partenariats stratégiques avec les entreprises chinoises. La prépondérance de la RDC dans la production, combinée au quasi-monopole chinois sur le traitement et le raffinage du cobalt, concentre une part majeure de l'approvisionnement mondial, créant ainsi des vulnérabilités face à des risques géopolitiques.
- Un facteur majeur de l'excédent de cobalt observé au cours des 18 derniers mois a été l'augmentation de la production des opérations de China CMOC au Congo. La société chinoise a annoncé en début janvier 2025 avoir produit 114 165 tonnes l'année dernière, soit près du double des 55 526 tonnes enregistrées en 2023. Ce chiffre dépasse également ses prévisions pour 2024, qui limitaient les attentes à 70 000 tonnes.
- La nouvelle mine de CMOC, Kisanfu, a commencé sa production en 2023 et a produit 32 500 tonnes de cobalt, représentant presque l'intégralité de la croissance de l'offre sur le marché.
- Les exportations de l'opération de CMOC à Tenke Fungurume – la plus grande source unique de cobalt au niveau mondial – ont également repris l'année dernière après la résolution d'un différend de neuf mois entre le gouvernement et l'entreprise concernant les paiements de redevances. Cela a entraîné la libération sur le marché d'un stock de 13 000 à 15 000 tonnes d'hydroxyde de cobalt, accumulé durant l'interdiction des exportations, dans un marché déjà en excédent.
- CMOC a désormais dépassé Glencore pour devenir le plus grand producteur de cobalt au niveau mondial, avec une part de marché de 25%, en constante augmentation.

### La production indonésienne :

- L'Indonésie est devenue un acteur majeur sur le marché mondial du cobalt, connaissant une transformation remarquable ces dernières années. La production de cobalt est passée de seulement 1,3 kilotonnes en 2015 à une production de 20,5 kilotonnes en 2024, qui représente une augmentation de 22% par rapport à 2023.
- Cette croissance rapide résulte directement de l'initiative stratégique du gouvernement indonésien visant à développer une chaîne d'approvisionnement solide pour les véhicules électriques (VE) à l'échelle nationale.
- Selon Bloomberg, la production indonésienne de cobalt devrait quadrupler d'ici 2030, en partie grâce à l'exploitation des résidus issus de la production de nickel du pays.

### La demande mondiale en véhicules électriques :

- Les ventes mondiales de véhicules électriques (VE) pourraient augmenter de 26% en 2025, selon Bloomberg. Les améliorations significatives de la densité énergétique des batteries LFP (phosphate de fer lithium), ainsi que leur avantage en termes de coûts, ont conduit à une forte pénétration de l'LFP dans les véhicules électriques, au détriment des technologies à base de nickel et de cobalt. Cependant, des ventes de VE plus lentes que prévu ont pesé sur la demande de cobalt des fabricants de précurseurs de batteries, et cette situation pourrait se détériorer si les ventes de VE continuent de décevoir. Si la croissance de la demande automobile ralentit à 5%, l'excédent de cobalt pourrait atteindre environ 35 000 tonnes en 2025, contre 31 000 tonnes dans le scénario de base.
- Dans un scénario où la demande automobile de cobalt augmenterait de 15% en 2025 et 2026 (contre 9% dans le scénario de base), et la demande d'électronique portable augmenterait de 5% en 2025 et 10% en 2026 (contre 3% et 9% dans le scénario de base), l'excédent du marché pourrait se réduire à seulement 12 300 tonnes d'ici 2026, contre 26 900 tonnes dans le scénario de base.
- La demande de cobalt pour les batteries de VE pourrait augmenter de 9% entre 2025 et 2026 et bondir de près de 50% d'ici 2035, atteignant 122 000 tonnes, selon Bloomberg. Les ventes mondiales de VE continuent de croître et pourraient atteindre près de 17 millions de véhicules particuliers cette année, soit environ 4% du parc mondial.

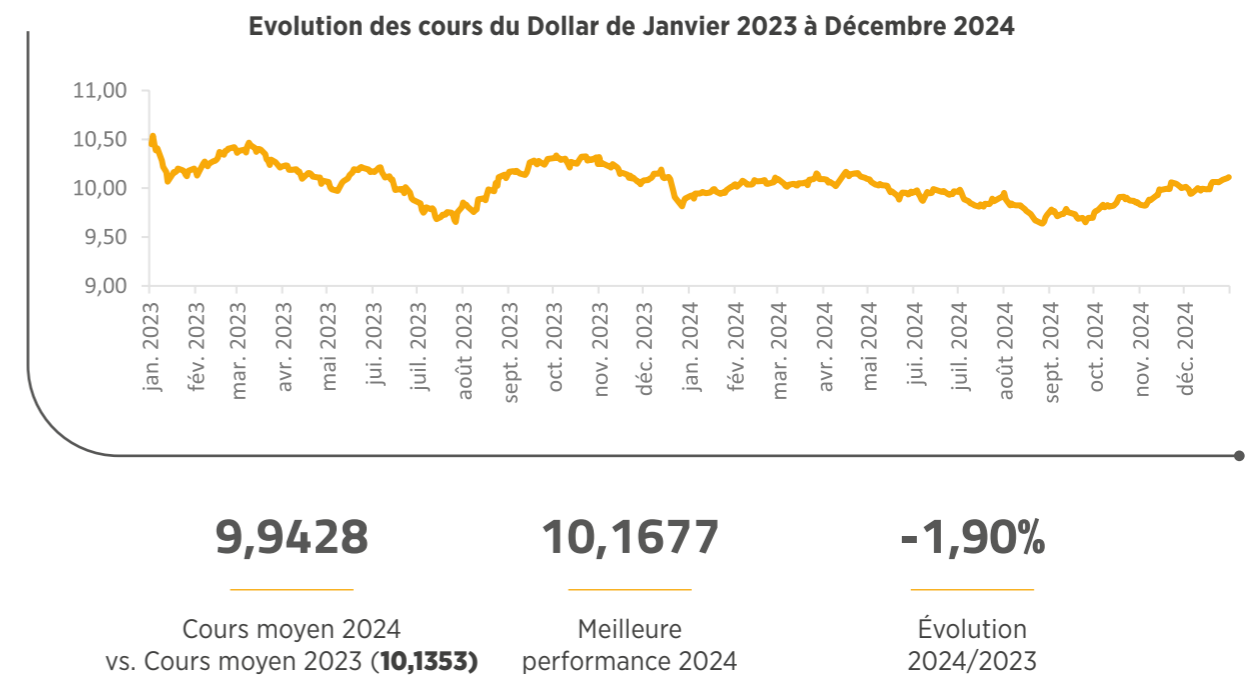
### Les stocks mondiaux :

- Les stocks de cobalt sur le LME ont grimpé de 39% en 2024 pour atteindre 128 tonnes, un plus haut depuis février 2023.

### Prévisions 2025 :

- La lecture sur le cobalt reste neutre en 2025. Le métal de base a fortement chuté ces deux dernières années, ce qui devrait laisser une marge de manœuvre limitée à la baisse en 2025.
- L'émergence de technologies de batteries sans cobalt, telles que les batteries lithium-fer-phosphate (LFP), représente une menace à long terme pour la demande de cobalt.
- Bien que le Congo et l'Indonésie conservent leur position dominante sur le marché, d'autres pays gagnent en importance. L'Australie et le Canada émergent rapidement comme des acteurs stratégiques, avec une production qui devrait connaître une croissance significative dans les années à venir.
- Les grandes banques tablent sur un cobalt LME 3-mois à \$10,78 et à \$11,00 en 2025 et au S1-2026, respectivement.

### Parité USD/MAD



L'USD/MAD s'est montré particulièrement volatile en 2024. Après avoir entamé l'année autour des 9,9500, la paire a fait preuve de résilience et est parvenue à se maintenir au-dessus du seuil psychologique des 10,0000 pendant quatre mois et demi consécutifs (de fin janvier à la mi-mai).

En l'espace de seulement trois mois, entre le pic annuel atteint le 16 avril à 10,1677 et le plus bas annuel atteint le 27 août à 9,6378, l'USD/MAD a chuté de 5,21%.

La fin de l'année a été marquée par un fort rebond des cours en raison de la vigueur du billet vert et de l'évolution du Spread de liquidité.

Cette performance reste attribuable aux éléments suivants :

## La performance de l'Euro face au Dollar :

Durant le premier semestre, l'EURUSD se négociait dans un range entre 1,0600 et 1,0900, alors que l'attention était centrée sur le ton jugé neutre-à-Hawkish de la Fed face à la résilience du marché de l'emploi.

Plus tard, au troisième trimestre, la forte dégradation du marché de l'emploi américain a ravivé les craintes d'une récession aux États-Unis, ce qui a permis à l'EURUSD d'atteindre un pic à 1,1202 le 26 août.

Toutefois, l'incertitude autour des présidentielles US à partir d'octobre, conjuguée aux turbulences politiques en France et en Allemagne, ont provoqué un effondrement des cours à un plus bas de plus de deux ans à 1,0335.

Cette volatilité est attribuable à :

- ▷ L'incertitude autour du Timing de la première baisse des taux de la Fed. Initialement anticipé pour mars, le pivot accommodant de la Fed n'a été entamé qu'en septembre, en écho au rapport de l'emploi de juillet, qui s'est révélé alarmant (114K emplois créés contre 176K anticipé, et taux de chômage à 4,3% contre 4,1% attendu).
- ▷ La progression des présidentielles aux États-Unis, avec comme dénouement la victoire de Donald Trump. Les politiques pro-croissance du président réélu ont alimenté les craintes d'une recrudescence des pressions inflationnistes US en 2025, et des potentielles conséquences sur l'économie de la zone euro (surtout sur l'Allemagne, fortement dépendante de la demande chinoise). Cet évènement a exercé une pression fortement baissière sur la paire à partir d'octobre.
- ▷ Le marasme politique en France, avec la dissolution de l'Assemblée nationale par le président Emmanuel Macron (décret publié le 6 juin). Le nouveau gouvernement, dirigé par Michel Barnier, a été confronté à une opposition renforcée, menant à deuxième effondrement du gouvernement en décembre à la suite d'un vote de défiance (motion de censure) à l'Assemblée nationale.
- ▷ La fragmentation du paysage politique allemand ainsi que les difficultés économiques, actuelles et anticipées, du pays. Le dernier venu sur la scène politique est le BSW, un parti qui combine des éléments de discours populistes de gauche et de droite, ainsi que l'AfD d'extrême droite.

## Le spread de liquidité du Dirham :

Le deuxième semestre a été marqué par un ancrage du marché en zone de décote, avec un creux atteint à -1,57% le 05 décembre. Après avoir tutoyé le territoire de surcote en début août (-0,07%), les Spread de liquidité du Dirham ont fortement reculé pour atteindre des niveaux comparables aux plus bas de 2023. Au cours du quatrième trimestre, l'USDMAD a connu une forte ascension, principalement en raison de la vigueur du billet vert face à l'euro.

En ce début d'année 2025, le spread de liquidité se renforce, tutoyant les -1,30% contre une décote moyenne de -1,15% en décembre.

## Prévisions de 2025 et 2026 :

Dans ce contexte, les analystes tablent sur un EURUSD à 1,040 et à 1,060 en 2025 et en 2026, respectivement.

## Activité

### Productions :

Productions Groupe		31/12/2024	31/12/2023	Évolution en % Vs 2023
Concentrés Zinc	TC	37 376	45 234	-17%
Concentrés Plomb	TC	7 668	9 149	-16%
<b>Concentrés Cuivre</b>	<b>TC</b>	<b>92 612</b>	<b>107 081</b>	<b>-14%</b>
Concentrés Cuivre CMG	TC	13 274	15 322	-13%
Concentrés Cuivre AGM	TC	32 014	31 759	1%
Concentrés Cuivre SOMIFER	TC	33 342	43 970	-24%
Concentrés Cuivre CMO	TC	13 982	16 029	-13%
Argent	Kg	127 675	140 003	-9%
<b>Or</b>	<b>Kg</b>	<b>5 326</b>	<b>4 470</b>	<b>19%</b>
Or CTT	Kg	49	104	-53%
Or SMM	Kg	3 890	4 044	-4%
Or MANUB	Kg	1 388	323	330%
Cathodes de cobalt *	TM	1 286	1 506	-15%

Productions LAMIKAL		30/06/2024	31/12/2023	Evol° % Vs 2023	30/06/2024
Cathodes Cuivre	TM	51 163	45 123	13%	23 964
Hydroxydes de Cobalt	TM	5 014	5 000	0%	2 498

(\*) Cathodes de Cobalt incluant le Cobalt provenant de la Black Mass et Cobalt issu du Traitement à Façon

TABLEAU : SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION DES PRINCIPALES PRODUCTIONS À FIN DÉCEMBRE 2024

Les productions à fin Décembre 2024 ont connu les faits marquants suivants :

- ▷ Baisse des **productions de CMG** de 17% pour le Zinc, 16% pour le Plomb et 13% pour le cuivre, en raison de la suspension temporaire des opérations polymétalliques sur le site de Guemassa durant le premier trimestre afin de finaliser la construction de la nouvelle digue parasismique suite au séisme survenu le 8 septembre 2023 dans la région d'Al Haouz ;
- ▷ La production totale du **Cuivre du Groupe** de 93 KTC est en baisse de -14% par rapport à fin Décembre 2023, marquée par :
  - La baisse de la production du Cuivre de CMG de 13% à cause de la suspension temporaire des activités à Guemassa comme soulignée ci-dessus ;
  - La baisse de la production du concentré de SOMIFER de 24%, néanmoins exprimées en métal contenu, la baisse se limite à 7% et ce grâce à la hausse de la teneur du concentré ;
  - Consolidation de la production du Cuivre d'AGM ;
  - La baisse de la production du Cuivre de CMO de 13% suite à la baisse de la teneur exploitée.

- ▶ La baisse de la production de **l'Argent de SMI** de 9%, à cause de la baisse de la teneur du minerai provenant du souterrain ainsi que la baisse des tonnages traités ;
- ▶ La production de **l'Or du Groupe** s'établit à **5326 Kg** en hausse de 19% par rapport à fin Décembre 2023, en raison notamment de :
  - La reprise de la production d'or au Soudan après la suspension des opérations en Avril 2023 suite aux tensions politiques que connaît le pays et réalisation d'une production de 1388Kg Métal contre 323 Kg Métal réalisée à fin Décembre 2023
  - La production d'Or en Guinée a connu une légère baisse de 4% par rapport à fin Décembre 2023 en raison de la baisse de la teneur traitée de 3.5% suite à l'arrêt de la production en provenance des fosses riches à cause notamment des pluies exceptionnelles qu'a connues la région durant le troisième trimestre de l'année.
- ▶ Baisse de la production du **Cobalt** suite à la mise en place d'un plan de restructuration et de rationalisation de l'activité dans un contexte d'effondrement du cours de Cobalt et ce en vue de sauvegarder la ressource ;

## Couvertures

### Bilan des Couvertures au 31/12/2024:

- ▶ Le bilan des couvertures de change est de **+6.0MDH**, suite au dénouement de 84MUSD à un cours moyen de couverture de 10.02 contre un cours marché de 9.95 ;
- ▶ Le bilan de couvertures des métaux est de **-31.5 MUSD** dont, -26.0MUSD relatifs à la perte générée par les couvertures de l'Or, -3.5MUSD qui correspond au bilan de couverture de l'Argent et -2.1MUSD celui du Cuivre, comme le montre le tableau ci-dessous :

Métaux / Change	USD/MAD	Ag	Au	Cu	Pb	Zn	Total BC
Positions Couvertes	84 MUSD	1 750 000	67 245	5 280	250	700	
Cours moyen d'engagement	10.02	26.13	2 001	8 999	2 103	3 080	
Cours moyen de Clôture	9.95	28.12	2 388	9 393	2 130	2 899	
Bilan de couvertures	6.0 MDH	-3.48 MUSD	-26.01 MUSD	-2.08 MUSD	-0.01 MUSD	0.13 MUSD	-307 MDH

TABLEAU : SYNTHÈSE DU BILAN DE COUVERTURES À FIN DÉCEMBRE 2024

### Engagements de couvertures au 31/12/2024

#### Hedge book des activités courantes et change

Sous-jacent	Année	Protection (Oz/T)	Cours de protection (\$/T/Oz)	Engagement (Oz/T)	Cours d'engagement (\$/T/Oz)
Argent	2025	345 000	28.10	345 000	28.10
Or Tri-K	2025	52 959	1 889	52 959	1 994
\$/MAD	2025	30 000 000	9.55	30 000 000	9.55

TABLEAU : ENGAGEMENTS DE COUVERTURES AU 31/12/2024 (ACTIVITÉS COURANTES & CHANGE)

### Hedge book des nouveaux projets de développement

Suite à la validation du conseil d'administration tenu en Mars 2024, des couvertures ont été mises en place pour sécuriser une partie des ventes futures de l'Or du projet Boto et le Cuivre /Argent du projet Tizert :

Sous-jacent	Année	Protection (Oz/T)	Cours de protection (\$/T/Oz)	Engagement (Oz/T)	Cours d'engagement (\$/T/Oz)
Or-BOTO	2025	19 800	2 402	19 800	2 748
	2026	45 600	2 369	45 600	2 787
	2027	27 600	2 265	27 600	2 812
	2028	10 200	2 287	10 200	2 817
Argent-Tizert	2025	270 000	31.82	270 000	34.07
	2026	540 000	31.82	540 000	34.07
Cuivre-Tizert	2025	3 840	9 635	3 840	9 993
	2026	7 200	9 639	7 200	10 021
	2027	480	9 600	480	10 200

TABLEAUX : ENGAGEMENTS DE COUVERTURES AU 31/12/2024 (NOUVEAUX PROJETS)

### Mark To Market du Hedge Book au 31/12/2024<sup>1</sup>

A fin Décembre 2024, le Mark to Market des engagements de couvertures se présente comme suit :

- ▶ **-46 508 KUSD** pour les matières premières contre -23 858 KUSD fin Décembre 2023 soit une variation négative de -22 650 KUSD ;
- ▶ Une variation pour le change de **-60 927 KDH**.

Matière première	31/12/2023	31/12/2024	Variation
Argent	640	1 161	521
Or	-24 253	-55 262	-31 009
Cuivre	-245	7 594	7 838
MtM en K\$	-23 858	-46 508	-22 650
MtM impactant les capitaux propres	-23 858	-46 508	-22 650

Matière première	31/12/2023	31/12/2024	Variation
En Cash Flow Hedge (CFH)	31 652	-15 697	-60 927
Total MtM KMAD	31 652	-15 697	-60 927

TABLEAU : EVOLUTION DU MARK TO MARKET AU 31/12/2024 PAR RAPPORT AU 31/12/2023

<sup>1</sup> Tient compte de l'IFRS9

## Ventes

			31/12/2024	31/12/2023	Evol° % Vs 2023
<b>Chiffre d'affaires Consolidé</b>		<b>MDH</b>	<b>8 859.8</b>	<b>7 508</b>	<b>18%</b>
Parité moyenne de vente		\$/DH	9.99	10.12	-1%
Zinc	Chiffre d'affaires	MDH	290	310	-6%
	Quantité	(t)	36 826	44 981	-18%
	Cours	(\$/t)	2 883	2 619	10%
Plomb	Chiffre d'affaires	MDH	87	104	-16%
	Quantité	(t)	7 775	9 310	-16%
	Cours	(\$/t)	2 064	2 123	-3%
Cuivre Mines Maroc	Chiffre d'affaires	MDH	1 412	1 349	5%
	Quantité	(t)	90 211	106 649	-15%
	Cours	(\$/t)	9 153	8 183	12%
Argent SMI	Chiffre d'affaires	MDH	1 043	1 052	-1%
	Quantité	(Kg)	122 700	139 756	-12%
	Cours	(\$/Oz)	27.14	23.76	14%
Or Groupe	Chiffre d'affaires	MDH	3 703	2 665	39%
	Quantité	(Kg)	5 129	4 282	20%
	Cours	(\$/Oz)	2 270	1 731	31%
Cathodes de cobalt CTT (**)	Chiffre d'affaires	MDH	224	502	-55%
	Quantité	(Kg)	930 000	1 442 000	-36%
	Cours	(\$/Lb)	10.9	16.3	-33%
Produits de l'hydrométallurgie		MDH	99	70	41%
Cuivre-Cobalt Pumpi		MDH	1 468	1 015	45%
Services et autres produits		MDH	524	417	26%

(\*\*) Ventes de cathodes de cobalt incluant le Cobalt provenant de la Matière Secondaire

### TABLEAU : SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION DES VENTES (QUANTITÉS, PRIX DE VENTES ET CHIFFRE D'AFFAIRES) À FIN DÉCEMBRE 2024

► Hausse du CA sous l'effet de la consolidation des volumes et la hausse du CA des produits issus de Pumpi, ainsi que la hausse des cours des métaux précieux et Cuivre mais limités en partie par la baisse du taux de change et la chute du cours de Cobalt

## Investissements

Les investissements consolidés du Groupe à fin Décembre 2024<sup>2</sup> s'élèvent à 7224.2 MDH détaillés ci-après par nature :

- Investissements de Recherche et d'Exploration : 171.0 MDH
- Investissements Physiques/Autres : 281.4 MDH
- Investissements d'Infrastructures : 763.6 MDH
- Investissements réalisés dans le cadre des projets de développement du Groupe pour 6008.3 MDH. Ces investissements concernent essentiellement la construction du projet Tizert (2 429.6 MDH), la construction du projet Boto acquis en 2023 (2 480.7 MDH), les projets de la transition énergétique (460.0 MDH), l'extension de TRIK (122.8 MDH) et l'acquisition de l'actif minier aurifère en Guinée KARITA (432.8 MDH).

<sup>2</sup> L'investissement consolidé IFRS Net des cessions affiche 7252.9 MDH comprenant l'impact des contrats de location pour 30.2MDH. Les investissements n'incluent pas les variations des Comptes Courants d'associés envers les sociétés non intégrées globalement dans le périmètre de consolidation

# Développement

## Projets

### Projets de développement des métaux de la transition énergétique au Maroc :

#### Projet de Tizert

Le projet cuprifère de Tizert dans la province de « Taroudant » recèle d'importantes réserves et ressources. Ce projet est en construction depuis Fin Mars 2022 date à laquelle le conseil d'administration a donné son accord pour son lancement. Son objectif est de produire plus de 100 000 tonnes de concentré de cuivre par année à partir du second semestre 2025. L'année 2024 a connu les réalisations suivantes :

- Signature de deux conventions d'investissement avec Etat pour la réalisation du projet Tizert fixant la prime de l'investissement à 406 MDH
- L'avancement dans les travaux de la construction du projet
- La poursuite des travaux de préparation des carrières, des travaux d'infrastructures et de développement de la Mine.

#### Projet Sulfate de Cobalt

L'année 2024 a connu l'avancement de la construction de l'unité de production des sulfates de Cobalt dont le démarrage est prévu en 2026.

### Projets Or en Afrique de l'ouest

En date du 25 avril 2023, Le Groupe MANAGEM a finalisé l'acquisition des actifs miniers suivants au Sénégal :

- 90% des titres de participation de la société Boto SA, qui porte le projet BOTO en construction, (les 10% restants étant détenus par l'Etat Sénégalais) ;
- 100% des titres des parts de la société AGEM Exploration Sénégal qui porte les actifs d'exploration de Boto West, Senala West, Daorala ainsi qu'une participation dans le permis d'exploration de Senala dans le cadre d'un « Option Agreement » avec Oriole.

Ces acquisitions (actions et créances de comptes courants) ont été réalisées contre le paiement d'une rémunération totale de 197 millions USD.

L'année 2024 a connu les réalisations majeures suivantes :

- Pour le projet Boto au Sénégal :
  - La poursuite des travaux de construction
  - Le démarrage de l'activité de la mine et l'introduction de deux sous-traitants miniers pour le développement des carrières

L'objectif est de démarrer la 1er production commerciale au second semestre de 2025.

- Pour les autres actifs acquis dans le cadre de la transaction avec IAMGOLD, l'année 2025 a connu la finalisation de l'acquisition des actifs d'exploration aurifère de Karita en Guinée

### Projets Gaz Naturel :

Le Groupe Managem étend ses activités à l'exploitation amont de gaz naturel industriel en finalisant, le 12 Décembre 2024, l'acquisition de 100% des titres de participation de la société Sound Energy Morocco East Limited (SEME). Cette acquisition porte sur la cession de :

- 55% de la concession d'exploitation de Tandrara,
- 47,5% du permis d'exploration de Grand Tandrara,
- 47,5% du permis d'exploration d'Anoual.

Avec cette acquisition, le Groupe Managem confirme son ambition de devenir un acteur régional dans la promotion et la valorisation des ressources naturelles à faible empreinte carbone.

# Résultats consolidés (En IFRS)

## Résultats consolidés (En IFRS)

### Synthèse des indicateurs clés IFRS et EBE par métal

#### Synthèse des indicateurs clés IFRS

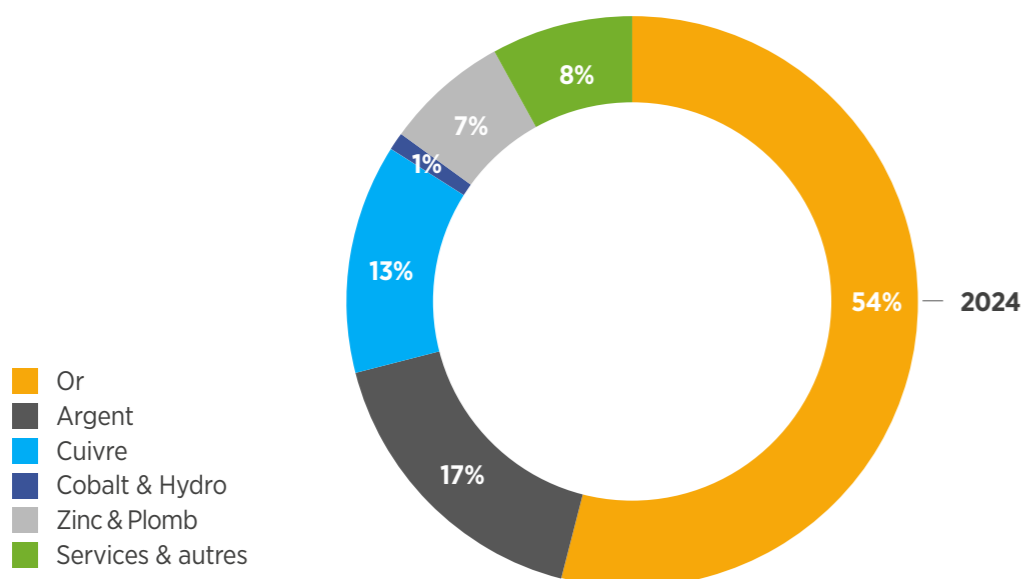
		Clôture 2024	Clôture 2023	Évolution Vs 2023	
				En MDH	En %
Chiffre d'affaires	MDH	8 859.4	7 507.6	1 351.8	18.0%
Excédent Brut d'exploitation*	MDH	2 652.4	2 395.3	257.1	10.7%
Résultat d'exploitation courant	MDH	1 252.3	1 044.7	207.6	19.9%
Résultat d'exploitation	MDH	1 287.7	1 001.6	286.1	28.6%
Résultat financier	MDH	-314.3	-378.6	64.3	17.0%
Résultat avant impôts	MDH	973.5	623.0	350.5	56.3%
Impôts	MDH	-198.5	13.8	-212.3	NS
Part dans les résultats des sociétés ME	MDH	12.5	-95.8	108.3	>100
Résultat net consolidé	MDH	787.5	541.0	246.5	45.6%
Résultat net part du groupe	MDH	619.8	514.4	105.4	20.5%

(\*) EBE de pilotage de MANAGEM tel que remontés dans les tableaux de bord de gestion du Groupe

TABLEAU : EVOLUTION DES INDICATEURS CLÉS CONSOLIDÉS EN NORMES IFRS À FIN DÉCEMBRE 2024 PAR RAPPORT À FIN DÉCEMBRE 2023

EBE par métal : L'EBE de 2 652.4 MDH du groupe est réparti comme suit, par métal et activité

FIGURE : RÉPARTITION EBE GROUPE PAR MÉTAL/ACTIVITÉ



### Commentaire des évolutions des résultats :

Le résultat d'exploitation courant réalisé à fin Décembre 2024 s'élève à **1252.3 MDH**, enregistrant une hausse de **207.6MDH** par rapport à fin Décembre 2023. Cette évolution positive s'explique principalement par les faits conjugués suivants :

- ▶ L'impact positif de la hausse des cours de métaux pour environ 895MDH, suite principalement à l'appréciation des cours des métaux précieux, Cuivre et Zinc
- ▶ La baisse de la parité USD-MAD pour 49MDH
- ▶ L'impact de la baisse de la contribution au REX Courant de la mine de CTT pour -224 MDH<sup>3</sup> suite à la mise en place d'un plan de restructuration et d'optimisation des charges de l'activité dans un contexte de baisse du cours de Cobalt ainsi que pour sauvegarder la ressource.
- ▶ L'impact positif des volumes pour 202MDH, toutefois atténué par la hausse des cash cost essentiellement pour l'Or de Tri-K à cause, d'une part, de l'augmentation des OPEX des mines et d'autre part, la baisse des teneurs exploitées par rapport à 2023
- ▶ Autres variations pour -86 MDH marqué principalement par la hausse des redevances payés aux Etats Guinéen et Soudanais corrélée à la fois à l'appréciation du chiffre d'affaire Or et la hausse du taux des redevances en Guinée suite à la hausse du cours d'or.

Le résultat d'exploitation s'établit à **1 287.7MDH**, soit une hausse de **286.1MDH** par rapport à fin Décembre 2023, expliqué principalement comme suit :

- ▶ La variation du résultat d'exploitation courant de +207.6MDH ;
- ▶ La non récurrence du résultat positif sur instruments financiers réalisé à fin Décembre 2023 pour -17.3MDH
- ▶ Autres variations pour +79.6 MDH

Le résultat financier s'établit à **-314.3 MDH**, en hausse de **64.3 MDH** par rapport à fin Décembre 2023 marqué par l'impact positif du bilan de change latent.

Le résultat Net Consolidé s'élève à **787.5 MDH** à fin Décembre 2024 contre **541.0 MDH** à fin Décembre 2023, soit une hausse de **246.5 MDH** qui s'explique par :

- ▶ La hausse du résultat d'exploitation de 286.1 MDH ;
- ▶ Hausse des impôts suite à la hausse du taux d'imposition des sociétés au Maroc conformément aux dispositions de la Loi de finance 2023 faisant passer le taux de 20% à 35% à horizon de 2026, ainsi que la non récurrence de la consommation des déficits fiscaux des filiales en 2023 notamment MANAGEM SA.
- ▶ L'évolution positive de la part des résultats des sociétés mises en équivalence (essentiellement LAMIKAL) pour +108.3 MDH.

Le résultat Net Part du Groupe ressort à **619.8 MDH**, en hausse de **105.4 MDH** par rapport à fin Décembre 2023, reflétant ainsi :

- ▶ La hausse du résultat Net Consolidé de 246.5 MDH ;
- ▶ L'augmentation de la part des intérêts minoritaires pour -142.4 MDH, principalement les minoritaires dans MANUB

<sup>3</sup> Effet REX de CTT retraité de la variation des rémunérations de gestion et redevances

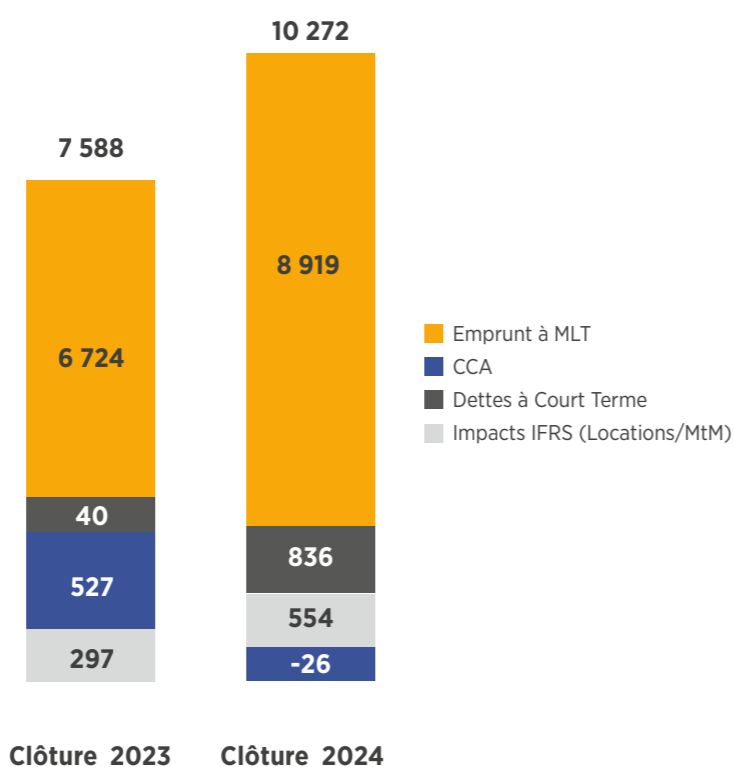
## Situation financière

En MMAD	Clôture Déc. 2024	Clôture Déc. 2023	Variation
Capitaux propres	11 418.7	8 227.7	3 191.0
Endettement (*)	9 744.2	6 763.7	2 980.5
Endettement (**)	10 271.8	7 587.7	2 684.1
Ratio d'endettement	90.0%	92.2%	-2.3 Pts

(\*) Composé des dettes LMCT, diminué de la trésorerie actif en tenant compte des comptes courants associés hors Groupe et hors dettes liées aux contrats de location

(\*\*) Endettement (\*) en intégrant le MtM et les contrats de location, ainsi que les CCA envers les sociétés non intégrées globalement dans le périmètre de consolidation

### RESTRUCTURATION DE LA DETTE DU GROUPE POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT



### Commentaire :

À fin Décembre 2024, **les capitaux propres de l'ensemble consolidé enregistrent** une hausse de 3191.0 MDH par rapport à fin 2023, cette évolution positive s'explique comme suit :

- ▶ Le résultat net consolidé à fin Décembre 2024 pour +787.5 MDH
- ▶ L'augmentation du capital pour 2986 MDH nette des frais d'augmentation pour 17MDH
- ▶ La distribution des dividendes pour 414.0 MDH
- ▶ Les autres variations pour -168.3 MDH composées principalement des écarts de conversion des états financiers des filiales à l'international.

**L'endettement financier\*\*** affiche **10 271.8 MDH** à fin Décembre 2024 contre 7587.7 MDH à fin 2023, soit une hausse de 2684.1 MDH qui s'explique par les principaux effets suivants :

- ▶ La CAF de 2062.0 MDH et CAPEX de 7224.3 MDH marqué par les travaux de construction de grands projets de développement du groupe
- ▶ L'augmentation du capital pour 2.98 MMDH

- ▶ La baisse du BFR pour un effet de -475.8 MDH
- ▶ La distribution des dividendes pour un effet de -414.0 MDH
- ▶ La hausse du MtM pour un effet de 281.8 MDH

Le Gearing Ratio s'établit à 90.0%, enregistrant ainsi une baisse de 2.3 points grâce principalement à l'appréciation des capitaux propres consolidés provenant de l'augmentation du capital.

## Résultats sociaux : MANAGEM SA

	31/12/2024	31/12/2023	Var° Vs 2023
Chiffre d'affaires	467.2	368.2	98.9
Excédent Brut d'exploitation	162.5	143.3	19.1
Résultat d'exploitation	171.1	130.4	40.7
Résultat financier	228.9	204.3	24.6
Résultat courant	400.1	334.7	65.4
Résultat Non courant	-148.7	-16.6	-132.1
Résultat avant impôts	251.3	318.1	-66.8
Résultat net	215.9	315.3	-99.4

TABLEAU : EVOLUTION DES RÉSULTATS SOCIAUX MANAGEM SA

- ▶ Hausse du **Chiffre d'affaires** et de **l'EBE** de Managem SA sous l'effet de la hausse du chiffre d'affaires réalisé avec les filiales à l'international, notamment les prestations effectuées au profit de la filiale portant le projet Boto ainsi que la hausse du cours de l'Or ;
- ▶ Hausse du **Résultat d'exploitation** de 40.7 MDH suite à l'amélioration de l'EBE ;
- ▶ Le **Résultat financier** en hausse de 24.6MDH, qui s'explique principalement par la baisse des dividendes compensée par la reprise des provisions pour dépréciation des titres de participation des filiales CMO et SAMINE
- ▶ Le **Résultat non courant** est de -148.7MDH, en baisse de 132.1MDH par rapport à fin Décembre 2023 en raison essentiellement de l'impact de la moins-value réalisée suite à la cession des titres de Samine pour -172MDH atténué partiellement par la non-réurrence de la contribution au fond social séisme pour +25MDH ;
- ▶ Le **Résultat Net** s'établit à 215.9 MDH, en diminution de 99.4 MDH suite à la baisse du résultat non courant de 132.1 MDH et à l'augmentation de la charge d'impôt (32.6MDH), toutefois atténué en partie par l'effet positif combiné de l'amélioration du résultat d'exploitation de 40.7MDH et résultat financier de 24.6MDH.

### Décomposition du solde des dettes fournisseurs par date d'échéance :

En MDH	>90 jrs		0-30		31-60		61-90		NE		
	Dettes frns	Prov. Intérêts	Dettes frns	Prov. Intérêts	Dettes frns	Prov. Intérêts	Dettes frns	Prov. Intérêts	Dettes frns	Dettes frns.	Prov. Intérêts
MANAGEM	1.59	0.27	2.81	0.004	0.49	0.004	0.08	0.001	29.21	34.17	0.28

## Perspectives

La stratégie du Groupe ambitionne de consolider son positionnement dans les deux axes métaux précieux et métaux de la transition énergétique et création du pôle Gaz naturel industriel avec la signature d'un accord portant sur l'acquisition de 55% de la concession d'exploitation de Tendrara, 47,5% du permis d'exploration de Grand Tendrara et 47,5% du permis d'exploration d'Anoual.

Les projets de développement du Groupe ont connu des avancées significatives, les objectifs fixés sont :

- ▶ Réussir la construction et la mise en production du projet cuprifère de Tizert, devant permettre de doubler la production du Cuivre au Maroc au second semestre de 2025.
- ▶ Réussir la construction et la mise en production du projet aurifère Boto au Sénégal, dont l'objectif est de démarrer la production au second semestre de 2025.
- ▶ Réussir le développement des nouveaux projets de la transition énergétique, notamment le projet de Sulfates de Cobalt dans le cadre des partenariats signés avec Renault et Glencore
- ▶ Réussir la construction et mise en production de la phase 1 de la concession TENDRARA en 2026
- ▶ Réussir le développement du projet KARITA
- ▶ Réussir le plan de restructuration des activités cobalt
- ▶ Consolider les performances opérationnelles de la SMI et poursuivre le programme d'exploration afin de pérenniser cet actif.
- ▶ Poursuivre les travaux d'exploration et de développement du groupe dans d'autres métaux de la transition énergétique

## Annexes

### Périmètre de consolidation

Dénomination sociale	Pays	Déc -24	Déc-23	Méthode de consolidation
Managem	Maroc	100.00%	100.00%	Consolidante
Compagnie Minière des Guemassa	Maroc	86.96%	86.96%	IG (*)
Compagnie de Tifnout Tighanimine	Maroc	99.79%	99.79%	IG
Akka Gold Mining	Maroc	99.93%	99.93%	IG
Manatrade	Suisse	100.00%	100.00%	IG
Managem international	Suisse	100.00%	100.00%	IG
Société Métallurgique d'Imiter	Maroc	80.26%	80.26%	IG
Société Anonyme d'entreprise Minière	Maroc	-	99.79%	NC**
Somifer	Maroc	100.00%	100.00%	IG
Reminex	Maroc	100.00%	100.00%	IG
Techsub	Maroc	99.87%	99.87%	IG
Cie minière de SAGHRO	Maroc	100.00%	100.00%	IG
Cie minière Dadès	Maroc	100.00%	100.00%	IG
Cie minière d'Oumejrane	Maroc	100.00%	100.00%	IG
REG	Gabon	75.00%	75.00%	IG
LAMIKAL	RDC	20.00%	20.00%	ME (***)
MANUB	Soudan	50,70%	50,70%	IG
MANAGOLD	EAU	100.00%	100.00%	IG
MCM	Soudan	65.00%	65.00%	IG
TRADIST	EAU	100.00%	100.00%	IG
MANAGEM GABON	Gabon	100.00%	100.00%	IG
SMM	GUINEE	85.00%	85.00%	IG
MANACET	MAROC	100.00%	100.00%	IG
Mawa holding	EAU	65.00%	65.00%	IG
Société Métallurgique de l'Anti-Atlas	Maroc	100.00%	100.00%	IG
Société Guemassa Green Metallurgy	Maroc	100.00%	100.00%	IG
MW GOLD	EAU	50.00%	50.00%	ME
BAMBOUK LIMITED	EAU	100.00%	100.00%	IG
AGEM EXPLORATION	SENEGAL	100.00%	100.00%	IG
BOTO SA	SENEGAL	90.00%	90.00%	IG
Manatechnolgy	MAROC	35.00%	35.00%	ME
MANAENERGY	ANGLETERRE	100.00%	-	IG
MAGUI LIMITED	DUBAI	100.00%	-	IG
AGEM GUINEE	GUINEE	100.00%	-	IG

(\*) : Intégration globale (\*\*) : Sortie du périmètre le 05 Août 2024 (\*\*\*) : Mise en équivalence



# Comptes sociaux

## Bilan Actif

Exercice clos le: 31/12/2024

ACTIF	Exercice		Exercice precedent	
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	<b>66 442 445,86</b>	<b>51 188 619,03</b>	<b>15 253 826,83</b>	<b>1 658 424,70</b>
Frais préliminaires	49 096 145,75	34 755 271,37	14 340 874,38	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	17 346 300,11	16 433 347,66	912 952,45	1 658 424,70
Primes de remboursement des obligations				0,00
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>236 456 843,21</b>	<b>203 472 577,15</b>	<b>32 984 266,06</b>	<b>34 657 321,22</b>
Immobilisation en recherche et développement	160 660 693,87	160 660 693,87		0,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	45 006 031,47	42 811 883,28	2 194 148,19	3 867 203,35
Fonds commercial				0,00
Autres immobilisations incorporelles	30 790 117,87		30 790 117,87	30 790 117,87
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>190 616 506,41</b>	<b>126 594 019,04</b>	<b>64 022 487,37</b>	<b>69 214 794,49</b>
Terrains	12 787 930,78		12 787 930,78	12 787 930,78
Constructions	70 455 790,63	29 273 599,86	41 182 190,77	44 310 112,92
Installations techniques, matériel et outillage	5 947 374,35	5 239 828,18	707 546,17	1 179 786,95
Matériel de transport	2 336 897,74	2 115 162,29	221 735,45	613 806,39
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	95 728 134,56	89 965 428,71	5 762 705,85	4 278 076,89
Autres immobilisations corporelles				0,00
Immobilisations corporelles en cours	3 360 378,35		3 360 378,35	6 045 080,56
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>8 858 875 823,34</b>	<b>684 929 700,00</b>	<b>8 173 946 123,34</b>	<b>7 397 114 524,76</b>
Prêts immobilisés	3 458 166 751,49		3 458 166 751,49	3 066 565 075,10
Autres créances financières	10 000,00		10 000,00	10 000,00
Titres de participation	5 400 699 071,85	684 929 700,00	4 715 769 371,85	4 330 539 449,66
Autres titres immobilisés				0,00
<b>ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)</b>	<b>13 222 902,27</b>		<b>13 222 902,27</b>	<b>54 431 726,08</b>
Diminution des créances immobilisées	13 222 902,27		13 222 902,27	54 431 726,08
Augmentation des dettes de financement				0,00
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E)</b>	<b>9 365 614 521,09</b>	<b>1 066 184 915,22</b>	<b>8 299 429 605,87</b>	<b>7 557 076 791,25</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>STOCKS (F)</b>				
Marchandises				
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>7 518 472 785,98</b>		<b>7 518 472 785,98</b>	<b>5 707 490 281,41</b>
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	29 167 413,77		29 167 413,77	29 167 413,77
Clients et comptes rattachés	1 554 813 353,85		1 554 813 353,85	1 008 084 851,36
Personnel - Débiteur	78 179,22		78 179,22	214 268,36
Etat - Débiteur	127 128 791,69		127 128 791,69	95 296 823,18
Comptes d'associés	5 779 752 689,60		5 779 752 689,60	4 571 966 689,31
Autres débiteurs	26 949 635,32		26 949 635,32	
Comptes de régularisation-Actif	582 722,53		582 722,53	2 760 235,43
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>				
<b>ECART DE CONVERSION - ACTIF (éléments circulants) (I)</b>	<b>11 992 270,61</b>		<b>11 992 270,61</b>	<b>2 179 175,04</b>
<b>TOTAL II (F + G + H + I)</b>	<b>7 530 465 056,59</b>		<b>7 530 465 056,59</b>	<b>5 709 669 456,45</b>
<b>TRESORERIE</b>				
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>	<b>120 025 251,64</b>		<b>120 025 251,64</b>	<b>27 449 262,72</b>
Chèques et valeurs à encaisser				0,00
Banques, T G et C C P débiteurs	119 853 505,82		119 853 505,82	27 364 556,76
Caisses, Régies d'avances et accreditifs	171 745,82		171 745,82	84 705,96
<b>TOTAL III</b>	<b>120 025 251,64</b>		<b>120 025 251,64</b>	<b>27 449 262,72</b>
<b>TOTAL GENERAL I + II + III</b>	<b>17 016 104 829,32</b>	<b>1 066 184 915,22</b>	<b>15 949 919 914,10</b>	<b>13 294 195 510,42</b>

## Bilan PASSIF

Exercice clos le: 31/12/2024

PASSIF	Exercice	Exercice precedent
<b>FINANCEMENT PERMANENT</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>6 360 493 281,12</b>	<b>3 503 119 835,89</b>
Capital social ou personnel (1)	1 186 467 600,00	999 130 800,00
moins: actionnaires, capital souscrit non appelé		0,00
= Capital appelé dont versé	1 186 467 600,00	999 130 800,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 494 153 323,00	1 684 101 323,00
Ecart de réévaluation		0,00
Réserve légale	99 913 080,00	99 913 080,00
Autres réserves	100 646 510,00	100 646 510,00
Report à nouveau (2)	263 387 842,89	304 048 702,36
Résultats nets en Instance d'affectation (2)		0,00
Résultat net de l'exercice (2)	215 924 925,23	315 279 420,53
<b>Total des Capitaux propres (A)</b>	<b>6 360 493 281,12</b>	<b>3 503 119 835,89</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>		<b>0,00</b>
Subventions d'investissement		0,00
Autres provisions réglementées		0,00
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>5 000 000 000,00</b>	<b>5 000 000 000,00</b>
Emprunts Obligataires	2 000 000 000,00	2 000 000 000,00
Autres dettes de financement	3 000 000 000,00	3 000 000 000,00
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES &amp; CHARGES (D)</b>	<b>13 222 902,27</b>	<b>54 431 726,08</b>
Provisions pour risques	13 222 902,27	54 431 726,08
Provisions pour charges		0,00
<b>ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)</b>	<b>25 291 725,60</b>	<b>4 026 739,28</b>
Augmentation des créances Immobilisées	25 291 725,60	4 026 739,28
Diminution des dettes de financement		0,00
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>11 399 007 908,99</b>	<b>8 561 578 301,25</b>
<b>PASSIF CIRCULANT</b>		
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>1 942 500 298,52</b>	<b>2 105 535 854,45</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	69 554 410,59	115 496 010,74
Clients créditeurs, avances et acomptes		0,00
Personnel - Crédeur	19 025 990,57	16 571 251,25
Organismes Sociaux	14 589 845,47	13 944 681,11
Etat - Crédeur	53 905 211,61	36 241 771,06
Comptes d'associés - Crédeurs	1 656 843 412,06	1 797 097 912,06
Autres Créanciers		
Comptes de régularisation-Passif	128 581 428,22	126 184 228,23
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>11 992 270,61</b>	<b>2 179 175,04</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants) (H)</b>	<b>96 343 427,33</b>	<b>48 983 988,14</b>
<b>TOTAL II (F + G + H)</b>	<b>2 050 835 996,46</b>	<b>2 156 699 017,63</b>
<b>TRESORERIE</b>		
<b>TRESORERIE - PASSIF</b>	<b>2 500 076 008,65</b>	<b>2 575 918 191,54</b>
Crédits d'escompte		0,00
Crédits de Trésorerie	2 500 000 000,00	2 575 000 000,00
Banques (soldes créditeurs)	76 008,65	918 191,54
<b>TOTAL III</b>	<b>2 500 076 008,65</b>	<b>2 575 918 191,54</b>
<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>15 949 919 914,10</b>	<b>13 294 195 510,42</b>

(1) capital personnel débiteur (-)

(2) bénéficiaire (+) ; déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

Exercice du:01/01/2024 au 31/12/2024

NATURE	Propres à l'exercice	Operations		Totaux de l'exercice	Totaux de l'exercice précédent
		Concernant les exercices précédents	Totaux de l'exercice		
	1	2	3=1+2		4
<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>					
Ventes de marchandises (en l'état)					
Ventes de biens et services produits	467 157 384,92		467 157 384,92		368 232 379,69
Variation de stocks de produits(±) (1)					
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même					3 051 840,00
Subventions d'exploitation					
Autres produits d'exploitation	8 025 000,00		8 025 000,00		300 000,00
Reprises d'exploitation; transferts de charges	17 926 096,41		17 926 096,41		
<b>TOTAL I</b>	<b>493 108 481,33</b>		<b>493 108 481,33</b>		<b>371 584 219,69</b>
<b>II CHARGES D'EXPLOITATION</b>					
Achats revendus (2) de marchandises					
Achats consommés (2) de matières et fournitures	37 610 988,46	15 275,45	37 626 263,91		34 857 906,13
Autres charges externes	111 908 854,01	1 013 139,02	112 921 993,03		69 825 611,20
Impôts et taxes	26 861 576,34	185 852,00	27 047 428,34		16 562 645,11
Charges de personnel	127 089 276,83		127 089 276,83		106 703 507,32
Autres charges d'exploitation	2 057 000,00	0,00	2 057 000,00		1 577 000,00
Dotations d'exploitation	15 227 677,86	0,00	15 227 677,86		11 643 504,08
<b>TOTAL II</b>	<b>320 755 373,50</b>	<b>1 214 266,47</b>	<b>321 969 639,97</b>		<b>241 170 173,84</b>
<b>III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>171 138 841,36</b>		<b>130 414 045,85</b>
<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>					
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	105 628 800,00	0,00	105 628 800,00		328 979 025,18
Gains de change	35 291,82	0,00	35 291,82		8 090 450,57
Intérêts et autres produits financiers	442 410 746,50	0,00	442 410 746,50		379 072 549,94
Reprises financières; transfert de charges	226 558 901,12	0,00	226 558 901,12		3 363 971,45
<b>TOTAL IV</b>	<b>774 633 739,44</b>	<b>0,00</b>	<b>774 633 739,44</b>		<b>719 505 997,14</b>
<b>V CHARGES FINANCIERES</b>					
Charges d'intérêts	385 288 217,09	7 671,70	385 295 888,79		321 057 989,28
Pertes de change	320 908,13	0,00	320 908,13		5 858 128,45
Autres charges financières	0,00	0,00	0,00		0,00
Dotations financières	160 093 172,88	0,00	160 093 172,88		188 307 901,12
<b>TOTAL V</b>	<b>545 702 298,10</b>	<b>7 671,70</b>	<b>545 709 969,80</b>		<b>515 224 018,85</b>
<b>VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)</b>			<b>228 923 769,64</b>		<b>204 281 978,29</b>
<b>VII RESULTAT COURANT (III+VI)</b>			<b>400 062 611,00</b>		<b>334 696 024,14</b>
<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>					
Produits des cessions d'immobilisations	29 733 973,23		29 733 973,23		2 500 000,00
Subventions d'équilibre					
Reprises sur subventions d'investissement					
Autres produits non courants					
Reprises non courantes ; transferts de charges"	23 568 000,00		23 568 000,00		30 334 000,00
<b>TOTAL VIII</b>	<b>53 301 973,23</b>		<b>53 301 973,23</b>		<b>32 834 000,00</b>
<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>					
Valeurs nettes d'amortissements des Immobilisations cédées "	200 000 088,00		200 000 088,00		
Subventions accordées					
Autres charges non courantes	2 021 293,00		2 021 293,00		25 838 390,61
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions "					23 568 000,00
<b>TOTAL IX</b>	<b>202 021 381,00</b>		<b>202 021 381,00</b>		<b>49 406 390,61</b>
<b>X RESULTAT NON COURANT (VIII±IX)</b>			<b>-148 719 407,77</b>		<b>-16 572 390,61</b>
<b>XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII-X)</b>			<b>251 343 203,23</b>		<b>318 123 633,53</b>
<b>XII IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>35 418 278,00</b>		<b>35 418 278,00</b>		<b>2 844 213,00</b>
<b>XIII RESULTAT NET (XI-XII)</b>			<b>215 924 925,23</b>		<b>315 279 420,53</b>
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)</b>			<b>1 321 044 194,00</b>		<b>1 123 924 216,83</b>
<b>XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)</b>			<b>1 105 119 268,77</b>		<b>808 644 796,30</b>
<b>XVI RESULTAT NET (PRODUITS-CHARGES)</b>			<b>215 924 925,23</b>		<b>315 279 420,53</b>

(1) Variation de stocks : stock final-stock initial; augmentation (+) ; diminution (-)  
 (2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

TABLEAU DE FINANCEMENT

Exercice clos le: 31/12/2024

I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN	EXERCICE N	EXERCICE N-1	VARIATION A-B	
			EMPLOIS C	RESSOURCES D
1 Financement permanent	11 399 007 908,99	8 561 578 301,25		2 837 429 607,74
2 Moins actif immobilisé	8 299 429 605,87	7 557 076 791,25	742 352 814,62	
<b>3 = FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)</b>	<b>3 099 578 303,10</b>	<b>1 004 501 510,00</b>		<b>2 095 076 793,12</b>
4 Actif circulant	7 530 465 056,59	5 709 669 456,45	1 820 795 600,14	
5 Moins passif circulant	2 050 835 996,46	2 156 699 017,63	105 863 021,17	
<b>6 = BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)</b>	<b>5 479 629 060,13</b>	<b>3 552 970 438,82</b>	<b>1 926 658 621,31</b>	
<b>7 TRÉSORERIE NETTE (Actif-Passif) A-B</b>	<b>-2 380 050 757,03</b>	<b>-2 548 468 928,82</b>	<b>168 418 171,81</b>	

II EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
<b>I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
<b>* AUTOFINANCEMENT (A)</b>		<b>-30 800 385,95</b>		<b>210 811 844,48</b>
* Capacité d'autofinancement		325 139 894,05		510 551 084,48
* Distribution de bénéfices		355 940 280,00		299 739 240,00
<b>* CESSION ET RÉDUCTION D'IMMOBILISATIONS (B)</b>		<b>29 733 973,23</b>		<b>100 667 517,27</b>
• Cession d'immobilisations incorporelles		1 000 000,00		2 500 000,00
• Cession d'immobilisations corporelles		410 500,00		
• Cession d'immobilisations financières		28 323 473,23		
• Récupération sur créances immobilisées				98 167 517,27
<b>* AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)</b>		<b>2 997 388 800,00</b>		
* Augmentations de capital, apports		2 997 388 800,00		
* Subvention d'investissement				
<b>* AUGMENTATIONS DES DETTES DE FINANCEMENT (D)</b>		<b>1 000 000 000,00</b>		<b>3 000 000 000,00</b>
(nettes de primes de remboursement)				
<b>TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>		<b>3 996 322 387,28</b>		<b>3 311 479 361,75</b>
<b>II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE</b>				
<b>* ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)</b>	<b>883 319 497,75</b>		<b>3 610 435 306,4</b>	
*Acquisitions d'immobilisations incorporelles	393 937,04		4 444 369,00	
*Acquisitions d'immobilisations corporelles	3 637 684,26		7 129 721,43	
*Acquisitions d'immobilisations financières	550 160 010,19		605 074 683,79	
*Augmentations des créances immobilisées	329 127 866,26		2 993 786 532,18	
<b>* REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>				
<b>* REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>	<b>1 000 000 000,00</b>		<b>1 000 000 000,00</b>	
<b>* EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)</b>	<b>17 926 096,41</b>			
<b>TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>1 901 245 594,16</b>		<b>4 610 435 306,4</b>	
<b>III VARIATION DE BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B F G)</b>	<b>1 926 658 621,31</b>		<b>870 752 550,31</b>	
<b>IV VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>168 418 171,81</b>			<b>2 169 708 494,96</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>3 996 322 387,28</b>	<b>3 996 322 387,28</b>	<b>5 481 187 856,71</b>	<b>5 481 187 856,71</b>

## ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (ES)

## I - TABLEAU DE FORMATION DU RÉSULTAT ( T F R )

Exercice Clos le 31 12 2024

	ÉLÉMENTS	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)		
2	- Achats revendus de marchandises		
<b>I</b>	<b>= MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ÉTAT</b>		
<b>II</b>	<b>+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)</b>	<b>467 157 384,92</b>	<b>371 284 219,69</b>
3	Ventes de biens et services produits	467 157 384,92	368 232 379,69
4	Variation de stocks de produits		
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même		3 051 840,00
<b>III</b>	<b>- CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)</b>	<b>150 548 256,94</b>	<b>104 683 517,33</b>
6	Achats consommés de matières et fournitures	37 626 263,91	34 857 906,13
7	Autres charges externes	112 921 993,03	69 825 611,20
<b>IV</b>	<b>= VALEUR AJOUTÉE ( I+II+III )</b>	<b>316 609 127,98</b>	<b>266 600 702,36</b>
8	+ Subventions d'exploitation		
<b>V</b>	<b>- Impôts et taxes</b>	<b>27 047 428,34</b>	<b>16 562 645,11</b>
10	- Charges de personnel	127 089 276,83	106 703 507,32
	<b>= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION ( E B E )</b>	<b>162 472 422,81</b>	<b>143 334 549,93</b>
	<b>= INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION ( I B E )</b>		
11	+ Autres produits d'exploitation	8 025 000,00	300 000,00
12	- Autres charges d'exploitation	2 057 000,00	1 577 000,00
13	+ Reprises d'exploitation: transfert de charges	17 926 096,41	
14	- Dotations d'exploitation	15 227 677,86	11 643 504,08
<b>VI</b>	<b>= RÉSULTAT D'EXPLOITATION ( + ou - )</b>	<b>171 138 841,36</b>	<b>130 414 045,85</b>
<b>VII</b>	<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>228 923 769,64</b>	<b>204 281 978,29</b>
<b>VIII</b>	<b>= RÉSULTAT COURANT ( + ou - )</b>	<b>400 062 611,00</b>	<b>334 696 024,14</b>
<b>IX</b>	<b>RÉSULTAT NON COURANT ( + ou - )</b>	<b>-148 719 407,77</b>	<b>-16 572 390,61</b>
15	- Impôts sur les résultats	35 418 278,00	2 844 213,00
<b>X</b>	<b>= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE ( + ou - )</b>	<b>215 924 925,23</b>	<b>315 279 420,53</b>

## II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT ( C A F ) - AUTOFINANCEMENT

	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	215 924 925,23	315 279 420,53
1	- Bénéfice +	215 924 925,23	315 279 420,53
	- Perte -		
2	+ Dotation d'exploitation (1)	15 227 677,86	11 643 504,08
3	+ Dotations financières (1)	148 100 902,27	186 128 159,87
4	+ Dotations non courantes (1)		
5	- Reprises d'exploitation (2)		
6	- Reprises financières (2)	224 379 726,08	
7	- Reprises non courantes (2) (3)		2 500 000,00
8	- Produits des cessions d'immobilisations	29 733 973,23	
9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	200 000 088,00	
	<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT ( C A F )</b>	<b>325 139 894,05</b>	<b>510 551 084,48</b>
I	10 - Distributions de bénéfices	355 940 280,00	299 739 240,00
<b>II</b>	<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>-30 800 385,95</b>	<b>210 811 844,48</b>

# États des informations Complémentaires

- ▷ PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE
- ▷ ÉTAT DES DÉROGATIONS
- ▷ ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES
- ▷ DÉTAIL DES NON-VALEURS
- ▷ TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERS
- ▷ TABLEAU DES AMORTISSEMENTS
- ▷ TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS
- ▷ TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION
- ▷ TABLEAU DES PROVISIONS
- ▷ TABLEAU DES CRÉANCES
- ▷ TABLEAU DES DETTES
- ▷ TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT BAIL
- ▷ TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES
- ▷ ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL
- ▷ DÉTAIL DES POSTES DU C P C
- ▷ DÉTAIL DES POSTES DU C P C
- ▷ PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL
- ▷ DÉTÉRMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔT
- ▷ PASSIFS ÉVENTUELS
- ▷ DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE
- ▷ ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL
- ▷ ÉTAT POUR LE CALCUL DE L'IMPÔT DÛ PAR LES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES D'ENCOURAGEMENTS AUX INVESTISSEMENTS
- ▷ RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES
- ▷ ÉTAT D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE
- ▷ TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE
- ▷ DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS

## PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES À L'ENTREPRISE

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

### INDICATION DES MÉTHODES D'ÉVALUATION APPLIQUÉES PAR L'ENTREPRISE

#### I ACTIF IMMOBILISÉ

##### A ÉVALUATION À L'ENTRÉE

- ▷ **1 Immobilisation en non-valeurs**  
Les non valeurs correspondent aux frais d'augmentation du capital et les frais d'acquisition des immobilisations
- ▷ **2 Immobilisations incorporelles**  
Elles sont inscrites au bilan à leur valeur d'acquisition et/ou de production
- ▷ **3 Immobilisations corporelles**  
Elles sont inscrites au coût d'acquisition et/ou de production
- ▷ **4 Immobilisations financières**  
Comprenant les prêts, les dépôts et cautionnements comptabilisés à leur valeur nominale les titres sont portés en comptabilité pour leur prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition

##### B CORRECTION DE VALEUR

- ▷ **1 Méthodes d'amortissement**  
Les immobilisations en non valeurs sont amorties sur 5 ans  
  
Les frais de R&D sont amortis sur la durée d'utilité correspondant à la durée d'exploitation estimée des réserves découvertes  
  
Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de la durée de vie économique probable
- ▷ **2 Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation**  
A la date d'inventaire, la valeur actuelle est comparée à la valeur d'entrée ou à la VNC pour les éléments amortissables, seules les moins-values dégagées de cette comparaison sont inscrites en comptabilité:
  - sous forme d'amortissements exceptionnels, si elles ont un caractère définitif
  - sous forme de provisions pour dépréciation, si elles n'ont pas un caractère définitif
 La valeur actuelle des titres de participation est déterminée selon l'une des méthodes suivantes:
  - Valeur boursière si la participation est cotée
  - Ou l'une des deux méthodes suivantes si la participation est non cotée :
    - Quote-part dans la situation nette de la filiale
    - Actualisation des cash flux futurs (DCF)

## II ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

### A ÉVALUATION À L'ENTRÉE

#### ▷ 1 Stocks

Non applicable

#### ▷ 2 Créances

Les créances libellées en monnaie étrangères sont revalorisées au cours de clôture

#### ▷ 3 Titres et valeurs de placement

### B CORRECTIONS DE VALEUR

#### ▷ 1 Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Les avances en comptes courants d'associés sont comptabilisées à leur valeur nominale

Les avances en comptes courants d'associés des filiales sont dépréciées si les perspectives de développement de la filiale s'avèrent pessimistes ou sa continuité d'exploitation est compromise

#### ▷ 2 Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif

Les créances libellées en devise sont converties aux taux de clôture et réajustées par les comptes d'écarts de conversion actif et passif. Les pertes de change latentes font l'objet de provision, en revanche les gains latents ne sont pas portés dans le compte de résultat

## III FINANCEMENT PERMANENT

#### ▷ 1 Méthodes de réévaluation des provisions durables pour risque et charges : la société applique

Les règles d'évaluation du CGNC en matière d'évaluation des provisions

## IV PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

#### ▷ 1 Dettes du passif circulant : les dettes relatives aux créanciers étrangers sont enregistrées à leur valeur nominale sur la base des cours dates des transactions

#### ▷ 2 Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif : les dettes libellées en devises sont converties aux taux de clôture et reajustées par les comptes d'écarts de conversion actif et passif. Les pertes de change latentes font l'objet de provision pour perte de change. En revanche les gains latents ne sont pas portés dans le compte de résultat

## V TRÉSORERIE

La société applique les règles et principes d'évaluation CGNC

## ÉTAT DES DÉROGATIONS

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

INDICATIONS DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Dérogations aux principes comptables fondamentaux	Néant	Néant
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	Néant	Néant
III Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	Néant	Néant

## ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I Changements affectant les méthodes d'évaluation	Néant	Néant
II Changements affectant les règles de présentation	Néant	Néant

## DÉTAIL DES NON-VALEURS

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

COMPTE	INTITULÉ	MONTANT
<b>PRINCIPAL</b>		
<b>211</b>	<b>FRAIS PRELIMINAIRES</b>	<b>49 096 145,75</b>
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	49 096 145,75
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
<b>212</b>	<b>CHARGES À REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</b>	<b>17 346 300,11</b>
2121	Frais d'acquisitions des immobilisations	4 410 916,91
2125	Frais d'émission des emprunts	6 563 666,27
2128	Autres charges à répartir	6 371 716,93
213	PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	
2130	Prime de remboursement des obligations	
	<b>TOTAL</b>	<b>66 442 445,86</b>

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERS

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

NATURE	MONTANT BRUT DÉBUT EXERCICE	AUGMENTATION		DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>48 516 349,45</b>	<b>17 926 096,41</b>					<b>66 442 445,86</b>
* Frais préliminaires	31 170 049,34	17 926 096,41					49 096 145,75
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	17 346 300,11						17 346 300,11
* Primes de remboursement obligations							
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>236 062 906,17</b>	<b>393 937,04</b>					<b>236 456 843,21</b>
* Immobilisation en recherche et développement	160 660 693,87						160 660 693,87
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	44 612 094,43	393 937,04					45 006 031,47
* Fonds commercial							
* Autres immobilisations incorporelles	30 790 117,87						30 790 117,87
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>186 978 822,15</b>	<b>3 637 684,26</b>		<b>2 817 544,74</b>		<b>2 817 544,74</b>	<b>190 616 506,41</b>
* Terrains	12 787 930,78						12 787 930,78
* Constructions	69 726 085,68	729 704,95					70 455 790,63
* Installations techniques, matériel et outillage	5 947 374,35						5 947 374,35
* Matériel de transport	2 315 297,74	21 600,00					2 336 897,74
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	90 157 053,04	2 753 536,78		2 817 544,74			95 728 134,56
* Autres immobilisations corporelles Informatique							
* Immobilisations corporelles en cours	6 045 080,56	132 842,53				2 817 544,74	3 360 378,35
<b>Total Général</b>	<b>471 558 077,77</b>	<b>21 957 717,71</b>		<b>2 817 544,74</b>		<b>2 817 544,74</b>	<b>493 515 795,48</b>

## TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

NATURE	Cumul d'amortissement début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
<b>IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS</b>	<b>46 857 924,75</b>	<b>4 330 694,28</b>		<b>51 188 619,03</b>
* Frais préliminaires	31 170 052,09	3 585 219,28		34 755 271,37
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	15 687 872,66	745 475,00		16 433 347,66
* Primes de remboursement obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>201 405 584,95</b>	<b>2 066 992,20</b>		<b>203 472 577,13</b>
* Immobilisation en recherche et développement	160 660 693,87			160 660 693,87
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	40 744 891,08	2 066 992,20		42 811 883,26
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>117 764 027,66</b>	<b>8 829 991,38</b>		<b>126 594 019,04</b>
* Terrains				
* Constructions	25 415 972,76	3 857 627,10		29 273 599,86
* Installations techniques, matériel et outillage	4 767 587,40	472 240,78		5 239 828,18
* Matériel de transport	1 701 491,35	413 670,94		2 115 162,29
* Mobilier, matériel de bureau et aménagement	85 878 976,15	4 086 452,56		89 965 428,71
* Autres immobilisations corporelles Informatique				
* Immobilisations corporelles en cours				
<b>Total Général</b>	<b>366 027 537,36</b>	<b>15 227 677,86</b>		<b>381 255 215,20</b>

## TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Prix de cession	Plus-values	Moins-values
01/01/2024	2220				1 000 000,00	1 000 000,00	0,00
01/01/2024	2510	200 000 088,00	0,00	200 000 088,00	28 733 973,23	0,00	171 266 114,77
<b>TOTAL</b>		<b>200 000 088,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000 088,00</b>	<b>29 733 973,23</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>171 266 114,77</b>

## TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C P C de l'exercice 9
							Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
- CTT	1086122	MINES	302 685 000,00	100%	147 664 508,25	147 664 508,25	31/12/2024	413 281 641,53	-385 350 117,43	0,00
- CMG	1085047	MINES	690 000 000,00	80%	841 799 385,00	841 799 385,00	31/12/2024	1 188 289 973,20	121 198 262,63	0,00
- SMI	3300584	MINES	164 509 000,00	80%	760 629 613,75	760 629 613,75	31/12/2024	1 394 721 764,10	186 719 660,90	105 628 800,00
- SOMIFER	1085066	MINES	88 888 500,00	0%	405 500 134,05	405 500 134,05	31/12/2024	338 536 940,49	45 910 354,96	0,00
- REMINEX	1085093	SERVICES	12 922 700,00	100%	14 990 132,00	14 990 132,00	31/12/2024	-10 173 797,90	-22 679 112,96	0,00
- TECHSUB	1085061	SERVICES	10 162 090,00	98%	20 026 090,00	20 026 090,00	31/12/2024	12 669 571,47	-5 139 581,83	0,00
- CTTA	1085062	SERVICES	100 000,00	100%	105 624,15	105 624,15	31/12/2024	-9 681 191,87	-746 481,98	0,00
- AKKA GOLD MINING	1086168	MINES	50 000 100,00	100%	1 763 661 500,00	1 763 661 500,00	31/12/2024	637 103 293,36	61 675 518,83	0,00
- MANAGEM INTERNATIONAL	2222	Holding	133 540 080,02	100%	133 540 080,02	133 540 080,02	31/12/2024	2 080 872 301,00	-6 730 752,00	0,00
- TERALYS		TELECOMMUNICATION	100 000,00	0%	100,00	100,00	31/12/2024	0,00	0,00	0,00
- NAPHTA		COMMERCE	900 000,00	0%	100,00	100,00	31/12/2024	0,00	0,00	0,00
- SI IDEAL		IMPRIMERIE	10 000,00	0%	50,00	50,00	31/12/2024	0,00	0,00	0,00
- SOCIMO		IMMOBILIER	10 000,00	0%	10,65	10,65	31/12/2024	0,00	0,00	0,00
- CMS	40435442	MINES	50 000 000,00	100%	49 999 700,00	49 999 700,00	31/12/2024	47 882 063,41	-46 838,64	0,00
- CMO	40496953	MINES	512 000 000,00	100%	989 999 133,79	305 069 433,79	31/12/2024	375 649 709,69	-97 970 562,70	0,00
- MANAGOLD	2222	HOLDING	42 215 000,00	100%	42 215 000,00	42 215 000,00	30/09/2024	199 501 079,20	85 882 920,00	0,00
- TRADIST	2222	DISTRIBUTION	233 400,00	20%	233 400,00	233 400,00	31/12/2024	4 840 444,00	11 558 464,00	0,00
- CMD	15271793	MINES	50 000 000,00	100%	49 999 600,00	49 999 600,00	31/12/2024	56 081 689,41	-1 310 619,03	0,00
- GGM	52675392	METALLURGIE DES METAUX	100 000 000,00	100%	99 999 700,00	99 999 700,00	31/12/2024	70 231 797,50	-29 555 140,06	0,00
- MAA	52457449	METALLURGIE DES METAUX	50 000 000,00	0%	200,00	200,00	31/12/2024	15 462 442,30	-16 296 709,63	0,00
- MANATECH	53670671	SERVICES	500 000,00	35%	175 000,00	175 000,00	31/12/2024	4 251 007,59	2 113 800,00	0,00
- MANAENERGY		HYDROCARBURES	625 949 920,00	100%	80 160 010,19	80 160 010,19	31/12/2024	226 067 039,00	24 439 040,00	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>2 884 725 790,02</b>	<b>--</b>	<b>5 400 699 071,85</b>	<b>4 715 769 371,85</b>	<b>--</b>	<b>7 045 587 767,48</b>	<b>-26 327 894,94</b>	<b>105 628 800,00</b>

La valeur actuelle de la participation AGM (Akka Gold Mining) correspond à sa valeur d'utilité obtenue par actualisation des cash flows futurs. Cette valeur d'utilité tient compte des perspectives de développement significatif de l'activité Cuivre et reste supérieure à son prix d'acquisition. En revanche, la valeur actuelle de la participation CMO a été déterminée sur la base du prix de cession convenu dans l'accord de cession avec Purple headge Ressources Morocco.

## TABLEAU DES PROVISIONS

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

NATURE	Montant		DOTATIONS		REPRISES		Montant	
	début exercice	d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	fin exercice
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	719 999 700,00		134 878 000,00			169 948 000,00		684 929 700,00
2 Provisions réglementées								
3 Provisions durables pour risques et charges	54 431 726,08		13 222 902,27			54 431 726,08		13 222 902,27
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>774 431 426,08</b>		<b>148 100 902,27</b>			<b>224 379 726,08</b>		<b>698 152 602,27</b>
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	23 568 000,00						23 568 000,00	
5 Autres Provisions pour risques et charges	2 179 741,25		11 992 270,61			2 179 741,25		11 992 270,61
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>25 747 741,25</b>		<b>11 992 270,61</b>			<b>2 179 741,25</b>	<b>23 568 000,00</b>	<b>11 992 270,61</b>
<b>TOTAL (A + B)</b>	<b>800 179 167,33</b>		<b>160 093 172,88</b>			<b>226 559 467,33</b>	<b>23 568 000,00</b>	<b>710 144 872,88</b>

## TABLEAU DES CRÉANCES

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

CRÉANCES	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE				AUTRES ANALYSES			
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et Organismes Publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>3 458 176 751,49</b>	<b>3 379 554 201,49</b>	<b>78 622 550,00</b>		<b>3 458 166 751,49</b>		<b>3 458 166 751,49</b>	
- Prêts immobilisés	3 458 166 751,49	3 379 544 201,49	78 622 550,00		3 458 166 751,49		3 458 166 751,49	
- Autres créances financières	10 000,00	10 000,00						
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>7 518 472 785,98</b>	<b>852 460 027,17</b>	<b>6 666 012 758,81</b>		<b>2 466 057 272,27</b>	<b>127 128 791,69</b>	<b>7 363 566 043,45</b>	
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	29 167 413,77	29 167 413,77					29 000 000,00	
- Clients et comptes rattachés	1 554 813 353,85	701 410 606,85	853 402 747,00		1 409 883 105,07		1 554 813 353,85	
- Personnel	78 179,22		78 179,22					
- État	127 128 791,69	121 882 006,55	5 246 785,14			127 128 791,69		
- Comptes d'associés	5 779 752 689,60		5 779 752 689,60		1 056 174 167,20		5 779 752 689,60	
- Autres débiteurs	26 949 635,32		26 949 635,32					
- Comptes de régularisation-Actif	582 722,53		582 722,53					
<b>Total</b>	<b>10 976 649 537,47</b>	<b>4 232 014 228,66</b>	<b>6 744 635 308,81</b>		<b>5 924 224 023,76</b>	<b>127 128 791,69</b>	<b>10 821 732 794,94</b>	

## TABLEAU DES DETTES

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

CRÉANCES	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES				
	TOTAL	Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'État et Organismes Publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE FINANCEMENT</b>	<b>5 000 000 000,00</b>	<b>4 000 000 000,00</b>	<b>1 000 000 000,00</b>					
- Emprunts obligataires	2 000 000 000,00	2 000 000 000,00	0,00					
- Autres dettes de financement	3 000 000 000,00	2 000 000 000,00	1 000 000 000,00					
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>1 942 500 298,52</b>	<b>3 716 284,74</b>	<b>1 938 784 013,78</b>		<b>3 780 551,43</b>	<b>68 495 057,08</b>	<b>1 685 836 449,40</b>	
- Fournisseurs et comptes rattachés	69 554 410,59	3 716 284,74	65 838 125,85		3 780 551,43		28 993 037,34	
- Clients créditeurs, avances et acomptes								
- Personnel	19 025 990,57		19 025 990,57					
- Organismes sociaux	14 589 845,47		14 589 845,47			14 589 845,47		
- État	53 905 211,61		53 905 211,61			53 905 211,61		
- Comptes d'associés	1 656 843 412,06		1 656 843 412,06				1 656 843 412,06	
- Autres créanciers								
- Comptes de régularisation-Passif	128 581 428,22		128 581 428,22					
<b>Total</b>	<b>6 942 500 298,52</b>	<b>4 003 716 284,74</b>	<b>2 938 784 013,78</b>		<b>3 780 551,43</b>	<b>68 495 057,08</b>	<b>1 685 836 449,40</b>	

## TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT BAIL

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

Rubriques	Date de la 1 <sup>ère</sup> échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							À moins d'un an	À plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
BMW	15/04/2019	60	599 999,99	5	770 735,76	40 565,05	0,00	0,00	6 000,00	CONTRAT
BMW	15/04/2019	60	599 999,99	5	770 735,76	40 565,05	0,00	0,00	6 000,00	CONTRAT
BMW	01/09/2020	48	599 999,99	4	655 646,68	16 471,38	0,00	0,00	6 000,00	CONTRAT
BMW	31/12/2024	60	833 785,80	5	0,00	16 184,47	166 757,16	650 844,17	6 948,22	CONTRAT
3-BMW	05/05/2024	60	2 698 618,20	5	0,00	359 815,76	539 723,64	1 799 078,80	19 309,24	CONTRAT
BMW	11/06/2024	60	899 539,20	5	0,00	104 946,24	179 907,84	614 685,12	6 436,41	CONTRAT
DS 7	01/06/2021	60	600 887,40	5	310 458,49	120 177,48	50 073,95	0,00	4 443,88	CONTRAT
JEEP CHEROKEE	25/02/2022	48	554 990,10	4	292 018,58	152 357,52	152 357,52	12 696,46	4 624,92	CONTRAT
TOUAREG	15/07/2024	60	719 158,20	5	0,00	71 915,82	143 831,64	503 410,74	5 145,74	CONTRAT
<b>Total</b>			<b>8 106 978,87</b>	<b>--</b>	<b>2 799 595,27</b>	<b>922 998,77</b>	<b>1 232 651,75</b>	<b>3 580 715,29</b>	<b>64 908,41</b>	<b>--</b>

**TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024**

Tiers Crédeurs ou Tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
<h1>Néant</h1>					
Sûretés données					
Sûretés reçues					

(1) Gage: 1 - Hypothèque: 2 - Nantissement: 3 - Warrant: 4 - Autres: 5 - (à préciser)

(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)

(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

**ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS**

**OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024**

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
Avals et cautions		
Engagements en matières de pensions de retraites et obligations similaires		
Autres engagements donnés		
- Gain latent sur contrats de couvertures		
- Perte latente sur contrats de couvertures		
<b>TOTAL (1)</b>		

(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées

ENGAGEMENTS REÇUS	Montants Exercice	Montants Exercice précédent
* Avals et cautions		
* Autres engagements reçus		
<b>TOTAL</b>		

**DÉTAIL DES POSTES DU C P C EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024**

POSTE	ELEMENTS	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
<b>1</b>	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>2</b>	<b>612 - Achats consommés de matières et fournitures</b>	<b>37 626 263,91</b>	<b>34 857 906,13</b>
3	* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages		
4	* Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)		
5	* Achats non stockés de matières et de fournitures	3 141 786,86	3 384 865,74
6	* Achats de travaux, études et prestations de services	34 469 201,60	31 349 632,89
<b>7</b>	<b>TOTAL</b>	<b>37 626 263,91</b>	<b>34 857 906,13</b>
8	Cotisation au fond de garantie		
9	Autre charges externe spécifique		
10	Service dépositaire central	15 275,45	123 407,50
<b>11</b>	<b>TOTAL</b>	<b>15 275,45</b>	<b>123 407,50</b>
<b>12</b>	<b>613/614 - *Autres charges externes</b>	<b>112 921 993,03</b>	<b>69 825 611,20</b>
13	* Locations et charges locatives	6 160 520,92	6 852 461,62
14	* Redevances de crédit-bail	922 998,77	1 037 049,28
15	* Entretien et réparations	11 340 196,37	15 969 844,17
16	* Primes d'assurances	1 678 431,26	506 540,72
17	* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	40 000,00	8 003,10
18	* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	27 400 052,81	7 989 655,38
19	* Redevances pour brevets, marques, droits	65 890,23	20 000,00
20	* Transports	1 364 051,58	1 339 815,60
21	* Déplacements, missions et réceptions	19 583 970,90	22 528 478,23
22	* Reste du poste des autres charges externes	44 365 880,19	15 573 763,10
<b>23</b>	<b>TOTAL</b>	<b>112 921 993,03</b>	<b>69 825 611,20</b>
<b>24</b>	<b>617 - * Charges de personnel</b>	<b>127 089 276,83</b>	<b>106 703 507,32</b>
25	* Rémunération du personnel	86 660 395,22	71 180 997,95
26	* Charges sociales	26 280 059,57	24 326 748,40
27	* Reste du poste des charges de personnel	14 148 822,04	11 195 760,97
<b>28</b>	<b>TOTAL</b>	<b>127 089 276,83</b>	<b>106 703 507,32</b>
<b>29</b>	<b>618 - Autres charges d'exploitation</b>	<b>2 057 000,00</b>	<b>1 577 000,00</b>
30	* Jetons de présence	2 057 000,00	1 577 000,00
31	* Pertes sur créances irrécouvrables		
32	* Reste du poste des autres charges d'exploitation		
<b>33</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 057 000,00</b>	<b>1 577 000,00</b>
<b>34</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
<b>35</b>	<b>Charges d'intérêts</b>	<b>385 295 888,79</b>	<b>321 057 989,28</b>
36	Intérêt des emprunts et dettes	385 288 217,09	319 272 151,73
37	Intérêts sur prêts-emprunts de titres		
38	Intérêts sur opérations de pension		
39	Autres charges d'intérêts	7 671,70	1 785 837,55
<b>40</b>	<b>TOTAL</b>	<b>385 295 888,79</b>	<b>321 057 989,28</b>
41	Pertes sur cession de titres et valeurs de placement		
42	Pertes sur cession de titres et valeurs de placement		
<b>43</b>	<b>TOTAL</b>		
44	Pertes sur titres et valeurs recus en pension et vendus ferme		
45	Pertes sur actions recues en pension et vendu ferme		
46	perles sur obligations recues en pension et vendu ferme		
47	Pertes sur autre titres		
<b>48</b>	<b>TOTAL</b>		
49	Indemnité de réméré		
<b>50</b>	<b>TOTAL</b>		
51	Autres charges financières		
52	Pertes sur des créances liées à des participations		

## DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

POSTE	ELEMENTS	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
<b>711</b>	<b>Ventes de marchandises</b>		
	Ventes de marchandises au Maroc		
	Ventes de marchandises à l'étranger		
	Reste du poste des ventes de marchandises		
	<b>TOTAL</b>		
<b>712</b>	<b>Ventes des biens et services produits</b>		
	Ventes de biens au Maroc		
	Ventes de biens à l'étranger		
	Ventes de services au Maroc	181 239 182,01	201 732 249,57
	Ventes de services à l'étranger	285 918 202,91	166 500 130,12
	Redevances pour brevets, marques, droits...		
	Reste du poste des ventes et services produits		
	<b>TOTAL</b>	<b>467 157 384,92</b>	<b>368 232 379,69</b>
<b>713</b>	<b>Variation des stocks de produits</b>		
	Variation des stocks de biens produits (+ ou -)		
	Variation des stocks des services produits (+ ou -)		
	Variation des stocks des produits en cours (+ ou -)		
	<b>TOTAL</b>		
<b>718</b>	<b>Autres produits d'exploitation</b>		
	Jetons de présence reçus	300 000,00	300 000,00
	Reste du poste (produits divers)	7 725 000,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>8 025 000,00</b>	<b>300 000,00</b>
<b>719</b>	<b>Reprises d'exploitation; transferts de charges</b>		
	Reprises d'exploitation		
	Transferts de charges	17 926 096,41	
	<b>TOTAL</b>	<b>17 926 096,41</b>	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
<b>738</b>	<b>Intérêts et autres produits financiers</b>		
	* Intérêt et produits assimilés	442 410 746,50	379 072 549,94
	* Revenus des créances rattachées à des participations		
	* Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
	* Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
	<b>Total</b>	<b>442 410 746,50</b>	<b>379 072 549,94</b>

## PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

INTITULÉ	MONTANT	MONTANT
<b>I. RESULTAT NET COMPTABLE</b>		
Bénéfice net	215 924 925,23	
Perte nette		
<b>II. REINTEGRATIONS FISCALES</b>		
<b>REINTEGRATIONS FISCALES COURANTES</b>	<b>206 987 818,19</b>	
Cadeaux	213 554,00	
Amort et/ou redevance non déductible Vehicules	1 724 302,56	
Ecart de conversion Passif	121 635 152,93	
Excedents non déductibles sur intérêts comptes courants	13 210 535,00	
Charges sur ex.anterieur	1 221 938,17	
Don non déductible	8 390 948,81	
RAS SMM & BOTO	25 173 108,72	
<b>REINTEGRATIONS FISCALES NON COURANTES</b>	<b>35 418 278,00</b>	
Impôts sur le résultats	35 418 278,00	
<b>III. DEDUCTIONS FISCALES</b>		
<b>DEDUCTIONS FISCALES COURANTES</b>		<b>187 207 527,42</b>
Reprise écart de conversion N -1		53 010 727,42
Dividendes		105 628 800,00
<b>DEDUCTIONS FISCALES NON COURANTES</b>		<b>28 568 000,00</b>
Reprise provision CMO		23 568 000,00
Reprise provision SEISME		5 000 000,00
<b>Total</b>	<b>422 912 743,42</b>	<b>187 207 527,42</b>
<b>IV. RESULTAT BRUT FISCAL</b>		
Bénéfice brut si T1> T2 (A)	235 705 216,00	
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)		
<b>V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>		
Exercice n-4	58 918 847,74	
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1	63 579 018,26	
<b>VI - RESULTAT NET FISCAL</b>		
. Bénéfice net fiscal ( A - C) (OU)	113 207 350,00	
. Déficit net fiscal (B)		
<b>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>		
<b>VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

**DÉTÉRMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔT EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024**

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT		MONTANT
Résultat courant d'après C.P.C	(+,-)	400 062 611,00
Réintégrations fiscales sur opérations courantes	(+)	206 987 818,19
Déductions fiscales sur opérations courantes	(-)	187 207 527,42
Résultat courant théoriquement imposable	(=)	419 842 901,77
Impôt théorique sur résultat courant	(-)	86 797 555,77
Résultat courant après impôts	(=)	333 045 346,00

**II. INDICATION DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES**

**PASSIFS ÉVENTUELS EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024**

Les déclarations fiscales en matière de l'impôt sur les sociétés (IS), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et l'impôt sur les revenus (IR) au titre des exercices non prescrits pourraient faire l'objet d'un contrôle ,ainsi que les déclarations sociales de la CNSS au titre des exercices 2021-2024

**DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024**

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1 + 2 - 3 = 4)
A. T V A Facturée	26 773 486,90	49 498 727,06	61 926 523,69	14 345 690,27
B. T V A Récupérable	3 124 600,38	15 066 179,82	14 419 557,34	3 771 222,86
* sur charges	3 124 487,86	14 973 227,44	14 326 492,64	3 771 222,66
* sur immobilisations	112,52	92 952,38	93 064,70	0,20
C. T V A due ou crédit de T V A = (A - B)	23 648 886,52	34 432 547,24	47 506 966,35	10 574 467,41

**ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL**

**EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024**

Principaux associés				NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action		MONTANT DU CAPITAL		
Nom, prénom	Associés	Identifiant Fiscal	Adresse	Exercice précédent	Exercice actuel	ou part sociale	Souscrit	Appelé	Libéré	
		N° C.N.I.	N°C.E.	3	4	5	6	7	8	
	AL MADA	10850127	60 RUE D ALGER - CASABLANCA	7643090	9685396	100	968 539 600,00	968 539 500,00	968 539 500,00	
M. Bassim JAÏ HOKIMI		B387850	3 ALLEE DES MIMOSAS ANFA CASABLANCA	1	1	100	100,00	100,00	100,00	
M.Abdellaziz ABARRO		B74177	7 RUE DES SAPINS ANFA CASABLANCA	1	1	100	100,00	100,00	100,00	
	SIGER	3316303	5 AVENUE LA PRINCESSE LAILA MERYEM RABAT	1	1	100	100,00	100,00	100,00	
	S.F.G.P.	1085081	60 RUE D ALGER - CASABLANCA	2	2	100	200,00	200,00	200,00	
	NAPHTA	111111	60 RUE D ALGER - CASABLANCA	1	1	100	100,00	100,00	100,00	
	CTT	1086122	Twin Center, Tour A Bd Zerktoumi et Massira - Casablanca	1	1	100	100,00	100,00	100,00	
	OFFICE NATIONAL DES HYDROCARBURES ET DES MINES	3304540	5 BD MOULAY HASSAN RABAT	1	1	100	100,00	100,00	100,00	
OUHMANE FADWA		111111	10 ANGLE BIR HAKIM ET ABOU DABI OISIS CASABLANCA	44	44	100	4 400,00	4 400,00	4 400,00	
BENYAKHLEF RACHID		C801245	52 AV Hassan II CASABLANCA	1	1	100	100,00	100,00	100,00	
BAKKAL SANAA		111111	7 RUE DE L ILE DE TASMANIE CASABLANCA	0	1	100	100,00	100,00	100,00	
OURIAGLI MOHAMED HASSAN		111111	VILLA DES IRIS 17 BIS RUE DE LA PAPETERIE QUARTIER DES CRETES	1	1	100	100,00	100,00	100,00	
NOUFISSA KESSAR		111111	VILLA CAYOLA N°16 CASA	1	1	100	100,00	100,00	100,00	
TOUMI IMAD		B480599	Twin Center,Tour A Bd Zerktoumi et Massira - Casablanca	1	1	100	100,00	100,00	100,00	
ARROUB RAMSES		111111	60 RUE D ALGER CASABLANCA	1	1	100	100,00	100,00	100,00	
	DAN MAROC	111111	60 RUE D ALGER CASABLANCA	492500	0	100	0,00	0,00	0,00	
	C I M R	111111	100 BD ABDELMOUMEN CASABLANCA	868565	0	100	0,00	0,00	0,00	
DIVERS PORTEURS		111111		987095	2179222	100	217 922 200,00	217 922 200,00	217 922 200,00	
<b>Total</b>				<b>9991308</b>	<b>11864676</b>	<b>--</b>	<b>1 186 467 600,00</b>	<b>1 186 467 600,00</b>	<b>1 186 467 600,00</b>	

**ÉTAT POUR LE CALCUL DE L'IMPÔT DÛ PAR LES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRE D'ENCOURAGEMENTS AUX INVESTISSEMENTS**

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

RUBRIQUES 1	Ensemble des produits 2	Ensemble des produits correspondant à la base imposable 3	Ensemble des produits correspondant au numérateur taxable 4
<b>Ventes</b>			
1 Ventes imposables	181 239 182,01	181 239 182,01	181 239 182,01
2 Ventes exports	285 918 202,91	285 918 202,91	285 918 202,91
3 Ventes exonérées à 50%			
<b>Lotissement et promotion immobilière</b>			
4 Ventes et locations imposables			
5 Ventes et locations exclues à 100%			
6 Ventes et locations exclues à 50%			
<b>Prestations de services</b>			
7 Imposables			
8 Exonérées à 100%			
9 Exonérées à 50%			
10 Produits accessoires, Produits financiers, dons & libéralités	450 435 746,50	450 435 746,50	450 435 746,50
11 Subventions d'équipement			
<b>12 Subventions d'équilibre</b>			
12a Imposables			
12b Exonérées à 100%			
12c Exonérées à 50%			
13 Totaux partiels	917 593 131,42	917 593 131,42	917 593 131,42
14 Profit net global des cessions après abattement pondéré			
15 Autres profits exceptionnels			
<b>16 Total général (13+14+15)</b>	<b>917 593 131,42</b>	<b>917 593 131,42</b>	<b>917 593 131,42</b>

**RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES**

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

NATURE DES INDICATIONS	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024
<b>SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE</b>			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisation en non valeurs	3 485 148 525,58	3 501 461 411,19	6 345 239 454,29
<b>OPÉRATIONS ET RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
1. Chiffres d'affaires hors taxes	380 161 593,39	368 232 379,69	467 157 384,92
2. Résultat avant impôt	951 294 043,33	318 123 633,53	251 343 200,23
3. Impôt sur les résultats	6 146 040,00	2 844 213,00	35 418 275,00
4. Bénéfices distribués	199 826 160,00	299 739 240,00	355 940 280,00
5. Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	618 283 922,83	645 408 763,33	0,00
<b>RÉSULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par action et S A R L)</b>			
Résultat net par action ou part social			
Bénéfices distribués par action ou part social			
<b>PERSONNEL</b>			
Montant des salaires bruts de l'exercice	62 353 817,75	71 180 997,95	86 660 395,22
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	117	121	147

**ÉTAT D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE**

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

ÉLÉMENTS	MONTANT	ÉLÉMENTS	MONTANT
<b>A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER</b>		<b>B. AFFECTATION DES RÉSULTATS</b>	
Décision AGO du 06/06/2024		* Réserve légale	
* Report à nouveau	304 048 702,36	* Autres réserves	
* Résultats nets en instance d'affectation		* Tantièmes	
* Résultat net de l'exercice	315 279 420,53	* Dividendes	355.940.280,00
* Prélèvements sur les réserves		* Autres affectations (en instance d'affectation)	
* Autres prélèvements		* Report à nouveau	263.387.842,89
<b>TOTAL A</b>	<b>619 328 122,89</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>619.328.122,89</b>

**TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVICES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE**

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

NATURE	Entrée contre -valeur en DH	Sorties contre -valeur en DH
- Immobilisations brutes		
- Rentrées sur immobilisations		
- Remboursement des dettes de financement		
Produits	285 918 202	
Charges		37 118 148,25
TOTAL DES ENTREES	28 5918 202	
<b>TOTAL DES SORTIES</b>		<b>37 118 148,25</b>
<b>BALANCE DEVICES</b>		<b>248 800 053,75</b>
<b>TOTAL (EGALITE)</b>	<b>285 918 202</b>	

**DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS**

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

DATES	INDICATION DES ÉVÈNEMENTS
<b>I DATATION</b>	
Date de clôture (1)	31-Décembre-2024
Date d'établissement des états de synthèse (2)	26/03/2025
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèses	
<b>II ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1<sup>ère</sup> COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE</b>	
	Favorables
	Défavorables:

Néant



# Comptes consolidés

## COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Exercice Clos le 31 12 2024

(En millions de dirhams)	Note	31/12/2024	31/12/2023
Chiffre d'affaires	5	8 859,4	7 507,6
Autres produits de l'activité		363,9	286,4
<b>Produits des activités ordinaires</b>		<b>9 223,3</b>	<b>7 794,0</b>
Achats	6	(4 301,1)	(3 766,0)
Autres charges externes	6	(3 328,7)	(1 975,4)
Frais de personnel	7	(1 344,2)	(1 281,4)
Impôts et taxes		(109,1)	(111,9)
Amortissements et provisions d'exploitation	8	(1 368,9)	(1 397,0)
Autres produits et charges d'exploitation		2 481,1	1 782,4
<b>Charges d'exploitation courantes</b>		<b>(7 971,0)</b>	<b>(6 749,3)</b>
<b>Résultat d'exploitation courant</b>		<b>1 252,3</b>	<b>1 044,7</b>
Cessions d'actifs		1,1	2,6
Cessions de filiales et participations		27,0	
Ecart d'acquisition négatifs		44,6	
Résultats sur instruments financiers		0,0	17,3
Autres produits et charges d'exploitation non courants		(37,2)	(62,9)
<b>Autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>9</b>	<b>35,4</b>	<b>(43,1)</b>
<b>Résultat des activités opérationnelles</b>		<b>1 287,7</b>	<b>1 001,6</b>
Produits d'intérêts		58,8	144,9
Charges d'intérêts		(529,5)	(486,5)
Autres produits et charges financiers		156,5	(37,0)
<b>Résultat financier</b>	<b>10</b>	<b>(314,3)</b>	<b>(378,6)</b>
<b>Résultat avant impôts des entreprises intégrées</b>		<b>973,5</b>	<b>623,0</b>
Impôts sur les bénéfices	11	(260,2)	(82,0)
Impôts différés	11	61,7	95,8
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>775,0</b>	<b>636,8</b>
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		12,5	(95,8)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>787,5</b>	<b>541,0</b>
Résultat net des activités abandonnées		-	-
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>		<b>787,5</b>	<b>541,0</b>
Intérêts minoritaires		167,6	26,6
<b>Résultat net - Part du groupe</b>		<b>619,8</b>	<b>514,4</b>
Nb d'actions - Mère	36	11 864 676	9 991 308
Calcul du résultat par action	36	52,2	51,5

## ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

Exercice Clos le 31 12 2024

ACTIF	(En millions de dirhams)	Note	31/12/2024	31/12/2023
Goodwill		14	305,4	305,4
Immobilisations incorporelles, net		15	4 531,5	3 898,3
Immobilisations corporelles net		16	14 933,7	9 665,7
Immobilisations en droit d'usage			180,1	192,2
Immeubles de placement, net			8,9	8,9
Participations dans les entreprises associées			166,3	150,1
Autres actifs financiers		17	408,4	367,9
- Instruments dérivés de couverture			92,6	8,8
- Prêts et créances, net			48,0	47,7
- Actifs financiers à la juste valeur par le résultat			267,9	311,3
Impôts différés actifs			129,2	65,8
Autres débiteurs non courants, net			77,4	46,9
<b>Actifs non courants</b>			<b>20 741,0</b>	<b>14 701,1</b>
Autres actifs financiers			-	31,7
- Instruments financiers dérivés			-	31,7
Stocks et en-cours, net		18	2 079,7	1 823,5
Créances clients, net		19	1 686,2	1 532,0
Autres débiteurs courants, net			2 779,7	2 413,3
Trésorerie et équivalent de trésorerie		20	2 589,1	2 740,5
Actifs non courants détenus en vue de la vente			349,6	-
<b>Actif courant</b>			<b>9 484,2</b>	<b>8 541,1</b>
<b>Total actif</b>			<b>30 225,2</b>	<b>23 242,2</b>

PASSIF	(En millions de dirhams)	Note	31/12/2024	31/12/2023
Capital			1 186,5	999,1
Primes d'émission et de fusion			4 449,4	1 657,3
Réserves			4 019,7	4 075,2
Ecart de conversion			412,4	318,9
Résultat net part du groupe			619,8	514,4
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère</b>	<b>21</b>		<b>10 687,8</b>	<b>7 565,0</b>
Intérêts minoritaires			730,9	662,7
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>			<b>11 418,7</b>	<b>8 227,7</b>
Provisions		22	231,5	215,4
Avantages du personnel		23	261,0	252,7
Dettes financières non courantes		25	7 951,6	6 832,1
- Instruments financiers dérivés		26	560,7	244,7
- Dettes envers les établissements de crédit			5 324,7	4 496,1
- Dettes représentées par un titre			2 000,0	2 000,0
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage			66,2	91,3
Impôts différés Passifs			12,0	29,5
Autres créditeurs non courants			71,4	70,8
<b>Passifs non courants</b>			<b>8 527,4</b>	<b>7 400,6</b>
Provisions				
Dettes financières courantes		25	5 028,3	3 010,0
- Instruments financiers dérivés		26	19,7	1,8
- Dettes envers les établissements de crédit			5 008,6	3 008,2
Dettes fournisseurs courantes		24	2 661,0	1 924,5
Autres créditeurs courants			2 520,8	2 679,5
Passifs liés aux actifs non courants destinés à la vente et activités abandonnées			69,0	
<b>Passifs courant</b>			<b>10 279,2</b>	<b>7 614,0</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>			<b>18 806,6</b>	<b>15 014,5</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			<b>30 225,2</b>	<b>23 242,2</b>

## VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Exercice Clos le 31 12 2024

En millions de dirhams	Capital	Réserves	Ecart de conversion	Résultat net part Groupe	Total Part du Groupe	Intérêt minoritaire	Total
<b>Au 1er janvier 2023</b>	999	4 464	499	1 615	7 577	631	8 208
Résultat net de la période				514	514	27	541
Résultat couverture des flux de trésorerie		(23)			(23)	(10)	(32)
Pertes et profits de conversion			(180)		(180)	(10)	(190)
Gains / pertes actuariels		45			45	3	48
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global		(28)	(0)		(28)	(2)	(30)
Autres éléments du résultat global		(41)			(41)		(41)
<b>Résultat global total de l'année</b>	<b>0</b>	<b>(46)</b>	<b>(180)</b>	<b>514</b>	<b>288</b>	<b>8</b>	<b>296</b>
Dividendes distribués		(300)			(300)	(33)	(332)
Autres transactions avec les actionnaires			0		0	56	56
Transfert en résultat non distribué		1 615		(1 615)	0		0
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	<b>0</b>	<b>1 315</b>	<b>0</b>	<b>(1 615)</b>	<b>(300)</b>	<b>23</b>	<b>(276)</b>
<b>Au 31 Décembre 2023</b>	<b>999</b>	<b>5 732</b>	<b>319</b>	<b>514</b>	<b>7 565</b>	<b>663</b>	<b>8 228</b>
<b>Au 1er janvier 2024</b>	<b>999</b>	<b>5 732</b>	<b>319</b>	<b>514</b>	<b>7 565</b>	<b>663</b>	<b>8 228</b>
Résultat net de la période				619,8	619,8	167,6	787,5
Résultat couverture des flux de trésorerie		(238)			(238)	(39)	(277)
Pertes et profits de conversion			93		93	3	96
Gains / pertes actuariels		1			1	(0)	1
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global		16	(0)		16	1	17
Autres éléments du résultat global					0		0
<b>Résultat global total de l'année</b>	<b>0</b>	<b>(221)</b>	<b>93</b>	<b>620</b>	<b>493</b>	<b>132</b>	<b>625</b>
Dividendes distribués		(356)			(356)	(58)	(414)
Autres transactions avec les actionnaires		(11)	0		(11)	(6)	(17)
Transfert en résultat non distribué		514		(514)	0		0
Variation de capital de l'entité mère	187	2 810			2 997		2 997
<b>Total des transactions avec les actionnaires</b>	<b>187</b>	<b>2 957</b>	<b>0</b>	<b>(514)</b>	<b>2 630</b>	<b>(64)</b>	<b>2 566</b>
<b>Au 31 décembre 2024</b>	<b>1 186</b>	<b>8 469</b>	<b>412</b>	<b>620</b>	<b>10 688</b>	<b>731</b>	<b>11 419</b>

## ETAT DES AUTRES ELEMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

Exercice Clos le 31 12 2024

(En millions de dirhams)	31-déc -24	31-déc -23
Résultat de l'exercice	787,5	541,0
<b>Autres éléments du résultat global (bruts d'impôts)</b>		
Ecart de conversion des activités à l'étranger	96,3	(189,8)
Pertes et profits relatifs à la réévaluation des Actifs financiers disponibles à la vente		
Partie efficace des produits ou pertes sur instruments de couverture de flux de trésorerie	(276,5)	(32,4)
Variation de la réserve de réévaluation des immobilisations		
Ecart actuariels sur les obligations des régimes à prestations définies	1,0	48,2
Impôt sur le résultat sur les autres éléments du résultat global	16,7	(29,9)
Quote Part des autres éléments du résultat global dans les entreprises associées	-	-
Autres éléments du résultat global	0,0	(41,0)
Frais d'augmentation de capital des filiales	-	-
<b>Autres éléments du résultat global nets d'impôts</b>	<b>(162,6)</b>	<b>(244,9)</b>
<b>Résultat Global total de l'année</b>	<b>624,9</b>	<b>296,1</b>
<b>Dont Intérêts minoritaires</b>	<b>132,2</b>	<b>8,1</b>
<b>Dont Résultat global net - Part du Groupe</b>	<b>492,7</b>	<b>288,0</b>

## TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Exercice Clos le 31 12 2024

(En millions de dirhams)	31/12/2024	31/12/2023
Résultat net de l'ensemble consolidé	787,5	541,0
<b>Ajustements pour</b>		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	1 384,8	1 417,2
Profits/pertes de réévaluation (juste valeur)	1,0	(17,3)
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	14,1	(37,4)
Produits des dividendes		
Elimination des profits et pertes sur JV Quote part Mise en équivalence	(12,5)	95,8
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt</b>	<b>2 174,9</b>	<b>1 999,4</b>
Elimination de la charge (produit) d'impôts	198,5	(13,8)
Elimination du coût de l'endettement financier net	529,5	486,5
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net impôt</b>	<b>2 902,9</b>	<b>2 472,1</b>
Incidence de la variation du BFR	475,8	73,4
Impôts différés	3,4	(31,4)
Impôts payés	(260,2)	(82,0)
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>3 121,9</b>	<b>2 432,1</b>
Incidence des variations de périmètre	(111,7)	(571,9)
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(7 254,4)	(2 755,9)
Acquisition d'actifs financiers	0,0	(61,0)
Variation des autres actifs financiers	0,5	15,6
Subventions d'investissement reçues		
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	1,4	2,6
Cessions d'actifs financiers	0,2	5,1
Dividendes reçus	0,0	52,4
Intérêts financiers versés	(529,5)	(486,5)
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(7 893,5)</b>	<b>(3 799,6)</b>
Augmentation de capital	2 985,8	(0,2)
Transactions entre actionnaires (acquisitions)		
Transactions entre actionnaires (cessions)		
Emission de nouveaux emprunts	2 803,4	2 001,9
Remboursement d'emprunts	(834,2)	(2 111,5)
Variation des créances et dettes résultant de contrats location-financement		
Remboursement De loc fi	(24,4)	(34,8)
Autres flux liés aux opérations de financement		
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(355,9)	(299,8)
Dividendes payés aux minoritaires	(58,0)	(32,6)
Variation des comptes courants associés	(530,8)	(5,9)
<b>Flux net de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>3 985,9</b>	<b>(482,8)</b>
Incidence de la variation des taux de change	0,9	(99,2)
Incidence de changement des méthodes et principes comptables	(16,0)	
<b>Variation de la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	<b>(800,9)</b>	<b>(1 949,4)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture*	(39,9)	1 909,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture*	(840,8)	(39,9)
<b>Variation de la trésorerie et équivalent de trésorerie</b>	<b>(800,9)</b>	<b>(1 949,4)</b>

# NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

## NOTE 2. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PÉRIODE

## NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

## NOTE 4. INFORMATIONS SECTORIELLES

## NOTE 5. CHIFFRE D'AFFAIRES

## NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

## NOTE 7 : FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

## NOTE 8 : AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

## NOTE 9 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

## NOTE 10 : RÉSULTAT FINANCIER

## NOTE 11 : LA CHARGE D'IMPÔT

## NOTE 12 : ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS ET PASSIFS LIÉS

## NOTE 13 : RÉSULTAT PAR ACTION

## NOTE 14 : GOODWILL

## NOTE 15 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

## NOTE 16 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

## NOTE 17 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS

## NOTE 18 : STOCKS ET EN-COURS

## NOTE 19 : CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

## NOTE 20 : TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

## NOTE 21 : CAPITAUX PROPRES

## NOTE 22 : PROVISIONS

## NOTE 23 : AVANTAGES DU PERSONNEL

## NOTE 24 : DETTES FINANCIÈRES

## NOTE 25 : DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

## NOTE 26 : INSTRUMENTS FINANCIERS

## NOTE 27 : AUTRES ENGAGEMENTS

## NOTE 28 : ACTIFS ÉVENTUELS

## NOTE 29: PASSIFS ÉVENTUELS

## NOTE 30: PARTIES LIÉES

## NOTE 31 : TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

## NOTE 32 : ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

## NOTE 33 : PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2024

## NOTE 1 : DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le Groupe Managem est un opérateur de référence du secteur minier au Maroc et dans la région, avec quatre grands métiers : l'exploitation minière, l'hydrométallurgie, la métallurgie et la production du Gaz naturel.

Les activités du Groupe incluent l'exploration, l'extraction, la valorisation et la commercialisation de substances minérales.

Parallèlement à ces activités, le Groupe intervient également au niveau de la recherche & développement et l'ingénierie visant le développement de nouvelles méthodes et procédés d'exploitation des gisements miniers.

Par ailleurs, le Groupe Managem diversifie ses activités en s'engageant dans l'exploitation amont du gaz naturel au Maroc, affirmant ainsi son ambition de se positionner en tant qu'acteur régional clé dans la promotion et la valorisation des ressources naturelles à faible empreinte carbone.

Les opérations du Groupe sont principalement conduites au Maroc avec une présence au niveau de certains pays africains, à travers des projets en construction en Guinée, Sénégal, Soudan et en RDC ainsi que des projets d'exploration au Soudan.

Les principaux produits du Groupe sont : Or, Cobalt, Argent, Zinc, Cuivre et Plomb, sulfate de cobalt et le Gaz naturel .

## NOTE 2 : ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PÉRIODE

- ▷ Réalisation de l'opération d'augmentation de capital de MANAGEM SA de 3 milliards de dirhams
- ▷ Reprise de la production de l'or au Soudan après la suspension des opérations de production et d'exploration en Avril 2023 suite aux événements politiques que connaît le pays ;
- ▷ Suspension temporaire des opérations polymétalliques sur le site de Guemassa, visant à finaliser la construction de la nouvelle digue parasismique consécutive au séisme survenu le 8 septembre 2023 dans la région d'Al Haouz.
- ▷ Signature de deux conventions d'investissement le 05 mars 2024 portant sur la réalisation du projet cuivre Tizert
- ▷ Closing du financement de Tizert pour un montant maximal de 3,6 MMDH pour les sociétés MAA et AGM
- ▷ Signature d'un accord le 29 mai 2024 avec Titan Tin, une société de droit marocain à 100% détenue par la société australienne Atlantic Tin, pour la cession de 100% du capital de SAMINE, finalisation de la cession le 5 Août 2024.
- ▷ Accord de cession de la Compagnie Minière d'Oumejrane au profit de Purple Hedge Resources Morocco, société privée basée au Maroc et filiale à 100% de Purple Hedge DWC. Le 8 Janvier 2025 la cession a été finalisée ;
- ▷ Création d'un pôle gaz naturel industriel avec l'acquisition de la société Sound Energy Morocco East Ltd portant les actifs suivants : 55% de la concession d'exploitation de Tendrara, 47,5% du permis d'exploration de Grand Tendrara et 47,5% du permis d'exploration d'Anoual. L'acquisition a été finalisé le 10 décembre 2024 ;
- ▷ Finalisation de l'acquisition du projet d'exploration aurifère de Karita auprès de la compagnie canadienne IAMGOLD le 25 décembre 2024

## NOTE 3 : RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 3.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de la circulaire n°03/19 relative aux opérations et informations financières de l'AMMC (l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux), version du 20 février 2019, les états financiers consolidés du Groupe MANAGEM sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2024 et telles que publiées à cette même date. Ces normes sont disponibles sur le site internet de l'Union Européenne à l'adresse : [https://finance.ec.europa.eu/capital-markets-union-and-financial-markets/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting\\_en](https://finance.ec.europa.eu/capital-markets-union-and-financial-markets/company-reporting-and-auditing/company-reporting/financial-reporting_en)

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les comptes consolidés du groupe ont été arrêtés le 26 Mars 2024 par le conseil d'administration.

## 3.2. Nouvelles normes et interprétations

### Normes, interprétations et amendements d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024

L'Union européenne a adopté les textes suivants qui sont d'application obligatoire par le Groupe pour son exercice ouvert le 1er janvier 2024 :

- ▷ Amendements à la norme IAS 1, « Présentation des états financiers : classification des passifs comme courant ou non-courant ». Ces amendements n'affectent que la présentation des passifs dans l'état de la situation financière - et non le montant ou le moment de la comptabilisation d'un actif, des produits ou des charges du passif ou les informations que les entités divulguent à propos de ces éléments.
- ▷ Amendements à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie » et IFRS 7 « Instruments financiers : Disclosures » : Accords de financement avec les fournisseurs. L'amendement décrit les caractéristiques pour lesquelles une entité devra fournir des informations supplémentaires concernant l'impact des accords de financement avec les fournisseurs sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité.
- ▷ Amendements à la norme IFRS 16 « Contrats de location » : Passif locatif dans le cadre d'une cession-bail. Les modifications expliquent comment une entité comptabilise une cession-bail après la date de la transaction, en particulier lorsque tout ou partie des paiements de location sont des paiements de location variables qui ne dépendent pas d'un indice ou d'un taux.

Ces nouveaux textes n'ont pas d'impact significatif pour le Groupe.

### Normes, interprétations et amendements non obligatoires pour les exercices comptables débutant au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et non encore adoptés par l'Union européenne

- ▷ Amendements à IAS 21 « Les effets des variations des taux de change : absence d'échangeabilité » (entrée en vigueur le 1er janvier 2025).
- ▷ Amendements à IFRS 9 et à IFRS 7: Portant sur la classification et la mesure des instruments financiers (entrée en vigueur le 1er janvier 2026).
- ▷ IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers », (entrée en vigueur le 1er janvier 2027). Les nouveaux concepts clés introduits dans IFRS 18 concernent :
  - La structure du compte de résultats ;
  - Les informations nécessaires à fournir dans les états financiers pour certaines mesures de performance du résultat qui sont rapportées en dehors des états financiers de l'entité (c'est-à-dire les mesures de performance alternatives définies par la direction) ;
  - Les principes améliorés sur l'agrégation et la désagrégation qui s'appliquent aux états financiers primaires et aux notes en général.
- ▷ IFRS 19 « Filiales sans obligation de rendre des comptes publics » : Informations à fournir, (entrée en vigueur le 1er janvier 2027). La norme IFRS 19 permet aux filiales éligibles d'utiliser les normes comptables IFRS avec des informations à fournir réduites.

Ces nouveaux textes sont en cours d'analyse par le Groupe lorsqu'elles lui sont applicables.

## 3.3. Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés sont présentés en millions de dirhams (MDH), arrondis au million le plus proche. Ils sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans le résumé des notes ci-après.

## 3.4. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, nécessite l'utilisation des estimations et de jugements pour l'évaluation de certains actifs, passifs, produits, charges et engagements. Les principales estimations retenues par le groupe sont décrites dans les notes suivantes :

- ▷ Frais de développements capitalisés : cf. note 3.9 ci-après
- ▷ Dépréciation des stocks et encours de production industrielle : cf. note 3.15 ci-après
- ▷ Dépréciation des créances clients et des prêts : cf. note 3.16.5 ci-après

- ▷ Dépréciation des actifs corporels, incorporels et Goodwill : cf. note 3.13 ci-après
- ▷ Provision pour risques et charges : cf. note 3.20 ci-après
- ▷ Comptabilisation des revenus : cf. note 3.23 ci-après
- ▷ Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers : cf. note 3.26 ci-après
- ▷ Impôts différés : cf. note 3.18.1 ci-après

## 3.5. Principes de consolidation

### 3.5.1. Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Une entité est réputée contrôlée par le Groupe lorsque celui-ci a une exposition ou des droits sur les rendements variables de l'entité, et qu'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur ces rendements. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le Groupe en obtient le contrôle, et sont exclues du périmètre de consolidation dès la date à laquelle elles cessent d'être contrôlées par le Groupe.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêté des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

### 3.5.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Conformément à la norme IFRS 11 « Partenariats », le Groupe comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence les partenariats dans lesquels il exerce un contrôle conjoint avec une ou plusieurs autres parties (joint-ventures ou co-entreprises). Le contrôle est considéré comme conjoint lorsque les décisions concernant les activités pertinentes du partenariat requièrent le consentement unanime du Groupe et des autres parties partageant le contrôle.

Si le cas d'une activité conjointe (joint-opération) se présentait, le Groupe comptabiliserait les actifs et passifs concernés proportionnellement à ses droits et obligations vis-à-vis de l'entité.

Conformément à la norme IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et coentreprises », les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill et inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence. Un test de dépréciation est alors effectué pour la valeur comptable totale de la participation (y compris le goodwill). Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les pertes d'une entité mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe et de l'investissement net (créances long terme dont le remboursement n'est ni prévu ni probable) dans cette entité ne sont pas comptabilisées sauf si :

- ▷ Le groupe a une obligation contractuelle de couvrir ces pertes, où
- ▷ Le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer un contrôle conjoint ou une influence notable, ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées conformément aux dispositions d'IFRS 9.

Les participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées qui sont classées comme détenues en vue de la vente (ou incluses dans un Groupe destiné à être cédé qui est classé comme détenu en vue de la vente selon IFRS 5) sont comptabilisées conformément aux dispositions de cette norme.

### 3.5.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe. Les participations non significatives sont traitées selon les dispositions de la norme IFRS 9.

### 3.5.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

### 3.5.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 à l'exception des entités Managold et Manacet qui sont consolidés après retraitements des opérations significatives survenues entre leurs dates de clôture et celle du groupe.

## 3.6. Conversion des états financiers et des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société MANAGEM est le Dirham Marocain, qui est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe.

### 3.6.1. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes des filiales étrangères autonomes, dont la monnaie fonctionnelle est différente de celle du Groupe, sont convertis en dirham comme suit :

- ▶ A l'exception des capitaux propres pour lesquels les cours historiques sont appliqués, les comptes de bilan sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la date de clôture,
- ▶ Les comptes de résultat et les tableaux de flux de trésorerie sont convertis sur la base des taux de change moyens de la période,
- ▶ L'écart de conversion en résultant est porté au poste "Écarts de conversion" inclus dans les capitaux propres.

Les Goodwill et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et sont exprimés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise et sont convertis en dirham au taux de clôture.

Les comptes des entités étrangères non autonomes, dont la monnaie fonctionnelle est différente du dirham et dont l'activité est le prolongement de la société mère, sont convertis en dirham selon la méthode du cours historique.

### 3.6.2. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères (c'est-à-dire dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité) sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture ou au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat.

Par ailleurs, les écarts de conversion relatifs aux opérations d'investissement net à l'étranger sont recyclés en OCI conformément à la norme IAS 21.

## 3.7. Regroupements d'entreprises

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition correspond à la contrepartie transférée pour obtenir le contrôle et comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- ▶ La juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- ▶ Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise.

Les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 révisée sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés,

alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Lors d'une prise de contrôle d'une cible, dans laquelle le Groupe détenait une participation ne lui conférant pas de contrôle, cette participation est évaluée à la juste valeur en contrepartie du résultat.

Le goodwill correspond à la différence entre la somme du coût d'acquisition et du montant comptabilisé des intérêts non assortis de contrôle et la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « 3.8 Goodwill ».

## 3.8. Goodwill

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet d'un test ou de tests de pertes de valeur annuels ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Le goodwill est déterminé une fois pour toutes à la date de prise de contrôle ; ainsi, il n'est pas possible de l'ajuster au-delà de la période d'évaluation.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la perte de contrôle exclusif d'une filiale, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Les intérêts minoritaires peuvent être évalués à leur juste valeur (méthode du Goodwill complet).

## 3.9. Immobilisations incorporelles

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des frais d'exploration et de recherche minière, des brevets et des logiciels.

### a. Frais d'exploration et de recherche minière

Conformément à la norme IFRS 6 : « Prospection et évaluation de ressources minérales », le Groupe maintient ses principes comptables relatifs à l'évaluation et à la comptabilisation des dépenses d'exploration minière. Ces dépenses incluent principalement les coûts directement liés aux éléments suivants :

- ▶ Études géologiques d'ordre général pour évaluer le potentiel d'une zone ou d'un permis ;
- ▶ Travaux de géologie de détail et géochimie ;
- ▶ Travaux de géophysique ;
- ▶ Travaux de sondages ;
- ▶ Travaux miniers ;
- ▶ Échantillonnage ;
- ▶ Essais de traitement.

Les dépenses d'exploration incluent également les coûts engagés pour l'obtention ou l'acquisition des droits d'explorer « permis de recherche minière ».

Les dépenses de prospection sont comptabilisées :

- ▶ À l'actif si ces dépenses permettent d'identifier de nouveaux gisements ; où
- ▶ En charges de la période au cours de laquelle elles sont encourues, si elles n'ont pas permis l'identification de nouvelles réserves minières.

Les dépenses d'exploration activées sont amorties sur la durée des réserves identifiées et revues pour perte de valeur en cas d'indices de perte de valeur.

### b. Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties selon les périodes suivantes :  
Ce mode d'amortissement reflète fidèlement le rythme de consommation des avantages économiques.

### 3.10. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, font partie intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont pratiqués en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants, et ce dans la limite de la durée de vie du gisement pour les équipements et autres actifs miniers.

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. L'ensemble des dispositions concernant les immobilisations corporelles est également appliqué aux actifs corporels détenus par l'intermédiaire d'un contrat de location financement. Les durées d'amortissements de ces immobilisations sont fournies ci-après :

Types d'immobilisations corporelles	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Infrastructures minières	Linéaire	Durée d'exploitation prévisionnelle du gisement
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 à 10 ans

### 3.11. Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus afin d'en retirer des loyers et/ou de valoriser le capital, plutôt que de les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 40, les immeubles de placement sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

### 3.12. Contrats de location

Tous les contrats de location sont comptabilisés au bilan sous la forme d'un droit d'utilisation parmi les immobilisations, et d'un passif locatif.

Ce passif est évalué en date de prise d'effet du contrat de location à la valeur actualisée des paiements futurs sur la durée du contrat de location.

Ces paiements incluent les loyers fixes ou fixes en substance, les loyers variables basés sur un indice ou un taux retenu sur la base du dernier indice ou taux en vigueur, les éventuelles garanties de valeur résiduelle ainsi que le cas échéant toute somme à régler au bailleur au titre des options dont l'exercice est raisonnablement certain.

Le droit d'utilisation est comptabilisé à l'actif en date de prise d'effet du contrat de location pour une valeur égale au montant du passif locatif à cette date, ajusté des paiements versés au bailleur avant ou à cette date et ainsi non pris en compte dans l'évaluation du passif locatif, sous déduction des avantages incitatifs reçus.

Le droit d'utilisation est amorti linéairement et le passif locatif actuariellement sur la durée du contrat de location en retenant comme taux d'actualisation le taux d'emprunt marginal de l'entité preneuse.

La durée de location correspond à la période non résiliable pendant laquelle le preneur a le droit d'utiliser le bien sous-jacent à laquelle s'ajoutent, le cas échéant, les périodes couvertes par des options de prolongation dont le preneur juge son exercice raisonnablement certain et les périodes couvertes par des options de résiliation que le preneur a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

### 3.13. Test de dépréciation et pertes de valeur des actifs corporels et incorporels (y compris le Goodwill)

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les Goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Le Groupe a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur (Unités Génératrices de Trésorerie UGT) est constitué par les différentes mines exploitées par le Groupe.

Lorsque la valeur recouvrable d'une (UGT) est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leurs valeurs comptables.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée par le Groupe à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur la durée de vie de la mine (LOM).

► Les cash-flows futurs sont issus d'un business plan estimatif basé sur les réserves connues à date, des hypothèses de découverte pouvant participer à la production et une projection des coûts et investissements futurs ainsi qu'une projection de l'évolution des termes de vente. Il est à noter que l'évaluation des réserves se fait systématiquement deux fois par an en fonction des nouvelles données géologiques et d'exploitation et les critères économiques (coût et cours de vente). De ce fait, la durée de vie et le business plan peuvent être revus en fonction de la mise à jour des données d'entrée.

► La valeur terminale correspond à la valeur vénale des équipements déterminée par des experts indépendants. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital différent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent. Ces taux varient entre 5 et 10%.

Pour une filiale cotée, la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) retenue est sa capitalisation boursière à moins que celle-ci soit inférieure à la valeur nette comptable, auquel cas, une estimation de la valeur d'utilité est effectuée.

### 3.14. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêté s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ».

Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

### 3.15. Stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le calcul de la dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes ou en charges de restructuration, le cas échéant, suivant la nature des montants concernés.

### 3.16. Instruments financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers dans les catégories suivantes :

- ▶ Actifs financiers au coût amorti ;
- ▶ Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat (« juste valeur par résultat ») ;
- ▶ Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global recyclables (« juste valeur par capitaux propres – recyclables ») ;
- ▶ Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global non recyclables (« juste valeur par capitaux propres – non recyclables »).

Le classement des actifs financiers requiert d'opérer une distinction entre instruments de dettes et instruments de capitaux propres.

#### 3.16.1. Instruments de dettes

Un instrument de dette est défini comme étant un passif financier du point de vue de l'émetteur ; tel est le cas par exemple des prêts aux établissements de crédit, des prêts à la clientèle, des bons du Trésor, des obligations émises par une entreprise privée, des créances commerciales achetées dans le cadre des contrats d'affacturage sans recours ou encore des créances commerciales des sociétés industrielles et commerciales.

La classification des instruments de dette (prêts, créances ou titres) et leur évaluation ultérieure dépendent des deux critères suivants :

- ▶ Modèle de gestion de ces actifs ou portefeuilles d'actifs financiers,
- ▶ Caractéristiques des flux contractuels de chaque actif financier.

Sur la base de ces deux critères, le Groupe classe ainsi les instruments de dettes détenus dans l'une des 3 catégories « coût amorti », « juste valeur par capitaux propres » ou « juste valeur en contrepartie du résultat » :

- ▶ Coût amorti : catégorie dans laquelle sont comptabilisés les instruments de dettes dont le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels et dont les flux de trésorerie contractuels sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal (critère dit de « prêt basique »).
- ▶ Juste valeur par capitaux propres : catégorie dans laquelle sont comptabilisés les instruments de dettes (i) dont le modèle de gestion est à la fois de détenir l'instrument afin de collecter les flux de trésorerie contractuels et de vendre les actifs pour en retirer des plus-values (« modèle de gestion mixte ») et (ii) dont les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements du principal et d'intérêts sur le principal (critère de « prêt basique »). Lors de la cession des instruments classés dans cette catégorie, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ».
- ▶ Juste valeur par résultat : catégorie dans laquelle sont comptabilisés tous les instruments de dettes qui ne sont pas éligibles à un classement au coût amorti ou dans la catégorie juste valeur par capitaux propres. Cette catégorie inclut notamment les instruments de dette dont le modèle de gestion vise essentiellement à en retirer des résultats de cession, ceux qui ne répondent pas au critère de « prêt basique » (par exemple les obligations avec options de souscription d'actions) ainsi que les actifs financiers qui comportent un dérivé incorporé. Dans ce dernier cas, le dérivé incorporé n'est pas comptabilisé séparément du contrat hôte et ce dernier est comptabilisé dans son intégralité en juste valeur par résultat.

Les instruments de dette ne peuvent être désignés à la juste valeur par résultat sur option que si ce classement

permet de réduire une incohérence en résultat (« mismatch comptable »), cf note 3.1.6.3. « Actifs et passifs financiers en juste valeur sur option » ci-après.

Les instruments de dette comptabilisés dans la catégorie « Coût amorti » selon évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif, soit le taux qui actualise les flux de trésorerie futurs à la juste valeur initiale de l'actif financier. Ce taux inclut les décotes, constatées lorsque les prêts sont octroyés à des conditions inférieures aux conditions de marché, ainsi que les produits et coûts de transaction directement liés à l'émission des prêts analysés comme un ajustement du rendement effectif du prêt.

Les instruments de dette qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, coupon couru inclus, majorée des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition.

Les variations de juste valeur des instruments de dette qui sont comptabilisés à la juste valeur par résultat sont enregistrées dans la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les variations de juste valeur des instruments de dette qui sont comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres sont enregistrées, hors revenus courus, sur une ligne spécifique des capitaux propres intitulée « Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ».

Les revenus courus des instruments à revenu fixe sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, intégrant les primes, décotes et frais d'acquisition s'ils sont significatifs. Ils sont enregistrés en compte de résultat dans le poste « Intérêts et produits assimilés », quel que soit leur classement comptable à l'actif.

Le Groupe modifie la classification des instruments de dette en portefeuille d'une catégorie à l'autre si et seulement si le modèle de gestion de ces instruments est modifié. Le reclassement prend effet à compter du début de la période comptable qui suit celle au cours de laquelle le modèle de gestion est modifié. De tels changements ne devraient être que très rares en pratique et aucun changement de modèle de gestion n'a été opéré au cours de l'exercice.

#### 3.16.2. Instruments de capitaux propres

Un instrument financier est un instrument de capitaux propres si et seulement si l'émetteur n'a aucune obligation contractuelle de remettre de la trésorerie ou un autre actif financier à des conditions qui lui seraient potentiellement défavorables. C'est le cas notamment des actions.

La norme IFRS 9 requiert d'enregistrer tous les instruments de capitaux propres détenus en portefeuille en juste valeur par résultat, sauf option pour la comptabilisation à la juste valeur par capitaux propres des instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Cette option est irrévocable. Dans ce cas, la variation des gains et pertes latents est comptabilisée en autres éléments du résultat global (« gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres ») sans jamais affecter le résultat, y compris en cas de cession. Il n'y a pas de test de dépréciation des instruments de capitaux propres en portefeuille, quel que soit leur classement comptable.

Les dividendes reçus ainsi que les pertes et gains latents ou réalisés sur instruments classés en juste valeur par résultat sont comptabilisés en « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Les dividendes reçus pour les instruments de capitaux propres classés en juste valeur par capitaux propres non recyclables sont également comptabilisés en résultat en « gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres ».

Les pertes et gains latents ou réalisés sur instruments classés en juste valeur par capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres, dans la rubrique « Gains et pertes nets comptabilisés directement en capitaux propres ».

La politique du Groupe est de comptabiliser dans la catégorie « juste valeur par résultat » l'ensemble du portefeuille d'instruments de capitaux propres à l'exception de quelques lignes d'actions comptabilisées sur option irrévocable dans la catégorie des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres non recyclables.

#### 3.16.3. Actifs et passifs financiers en juste valeur sur option

Lors de la comptabilisation initiale :

- ▶ Il est possible de désigner de manière irrévocable un actif financier comme étant évalué à la juste valeur par le biais du résultat net si ceci peut réduire sensiblement ou éliminer un mismatch comptable ;
- ▶ Il est possible de désigner un passif financier en juste valeur par résultat dans les cas suivants :
  - Lorsqu'il s'agit d'instruments financiers composés comportant un ou plusieurs dérivés incorporés qui autrement seraient à extraire et à comptabiliser séparément ;
  - Lorsque l'utilisation de cette option permet d'éliminer ou de réduire significativement une incohérence dans l'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs qui autrement résulteraient de leur classement dans des catégories comptables distinctes ;

- Lorsque le groupe de passifs financiers est géré et évalué sur la base de leur valeur de marché, conformément à une stratégie de gestion et d'investissement dûment documentée.

#### 3.16.4. Décomptabilisation d'actifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à cet actif financier arrivent à expiration ou si cet actif a été transféré

#### 3.16.5. Créances commerciales

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et son comptabilisé selon la méthode du coût amorti ;

Les créances commerciales liées aux ventes de biens ou de services font l'objet de provisions pour dépréciation conformément aux dispositions de la méthode simplifiée prévues par la norme IFRS 9. Ces créances font ainsi l'objet d'une provision pour pertes de crédit attendues à maturité dès leur comptabilisation initiale sans qu'il soit procédé à une analyse de l'évolution du risque de crédit depuis cette comptabilisation.

Les pertes de crédit attendues à maturité sont calculées pour l'ensemble des créances commerciales (y compris celles non échues et/ou dont le risque de crédit ne s'est pas dégradé) en utilisant une méthode statistique, basée sur des données historiques, retraitées le cas échéant des événements exceptionnels passés et d'informations observables prospectives.

Ces provisions statistiques sont déterminées par classe homogène de créances commerciales, en fonction de la nature des activités, des produits et des clients et permettent de refléter le taux de perte attendue à maturité en fonction de l'ancienneté des créances commerciales. Ce taux de perte fait l'objet d'un suivi régulier.

#### 3.16.6. Instruments dérivés et comptabilité de couverture

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur les lignes instruments dérivés en actifs financiers courants ou non courants ou passifs financiers courants ou non courants. L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés peut se résumer de la manière suivante :

Application de la comptabilité de couverture :

- ▶ Pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants au bilan, la partie couverte de ces éléments est évaluée à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en résultat et compensée pour la part efficace par les variations symétriques de juste valeur des instruments dérivés ;
- ▶ Pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la part efficace de la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée directement en autres éléments du résultat global et la part inefficace impacte les autres produits et charges financiers ;
- ▶ Pour la couverture d'investissement net à l'étranger, le gain ou la perte résultant de la couverture sera différé en autres éléments du résultat global jusqu'à la cession totale ou partielle de l'investissement.

Dans le cas où la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, la variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en résultat.

### 3.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur). Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à court ou moyen terme sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

Les découverts bancaires liés à des opérations de financement sont également exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

### 3.18. Impôts sur le résultat

#### 3.18.1. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, sauf dans la mesure où l'actif ou le passif d'impôt différé est généré par :

- ▶ La comptabilisation initiale du goodwill ; où
- ▶ La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui :
  - N'est pas un regroupement d'entreprises ; et
  - Au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale).
  - Ne donne pas lieu, au moment de la transaction, à une différence temporelle imposable et à une différence temporelle déductible d'un montant égal

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Les impôts différés sont revus à chaque arrêté pour tenir compte notamment des incidences des changements de législation fiscale et des perspectives de recouvrement des différences temporelles déductibles

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quel que soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation de ses impôts différés actifs et passifs.

#### 3.18.2. Incertitudes relatives au traitement des impôts sur le résultat

Pour évaluer quand et comment une incertitude fiscale affecte la détermination du bénéfice imposable (perte fiscale), des bases d'imposition, des déficits reportables, des crédits d'impôt non utilisés et des taux d'imposition, une entité doit partir de l'hypothèse que l'administration fiscale contrôlera tous les montants qu'elle a le droit de contrôler et qu'elle procédera à ces contrôles en ayant l'entière connaissance de toutes les informations connexes.

Dans l'hypothèse où il serait probable que l'administration fiscale n'accepte pas le traitement fiscal retenu, IFRIC 23 indique que le montant de l'incertitude à refléter dans les états financiers doit être estimé selon la méthode qui fournira la meilleure prévision du dénouement de l'incertitude.

### 3.19. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres à chaque pays (essentiellement le Maroc pour le Groupe). Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des salaires futurs...

Les primes versées à l'occasion de la remise des médailles du travail pendant toute la période de travail des salariés font l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte des probabilités que les salariés atteignent l'ancienneté requise pour chaque échelon et est actualisée.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

### 3.20. Provisions pour risques et charges

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et engendrant des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés. Lorsque le Groupe estime qu'il a une obligation légale ou implicite liée à un risque environnemental dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressource, une provision correspondant aux coûts futurs estimés est comptabilisée sans tenir compte des indemnités d'assurance éventuelles (seules les indemnités d'assurance quasi certaines sont comptabilisées à l'actif du bilan). Lorsque le Groupe ne dispose pas d'un échéancier de reversement fiable ou lorsque l'effet du passage du temps est non significatif, l'évolution de ces provisions se fait sur la base des coûts non actualisés. Les autres coûts environnementaux sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

Le groupe applique également l'interprétation IFRIC 21 « Comptabilisation des taxes » pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2015, tel que cela est requis par le Règlement Européen du 13 juin 2014. Cette interprétation pose comme principe que la taxe doit être comptabilisée à la date du fait générateur de l'acquittement de cette taxe.

L'interprétation considère que le fait générateur peut intervenir à une date spécifiée comme il peut intervenir à la suite de l'atteinte de certains seuils. Ceci a des impacts principalement au niveau des comptes intermédiaires.

Ainsi, la taxe professionnelle, la taxe sur services communaux et la taxe sur terrains non bâtis exigibles en totalité à la date d'arrêt des comptes intermédiaires est comptabilisée en totalité à cette date.

Par ailleurs la contribution sociale de solidarité n'est comptabilisée au niveau des comptes intermédiaires que lorsque les seuils la rendant exigible sont atteints à la date d'arrêt de ces comptes.

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées dès lors que le Groupe a établi un plan formalisé et détaillé dont l'annonce a été faite aux parties concernées.

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement de sites, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en autres charges d'exploitation. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation du site en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation dudit site.

Les coûts engagés pour limiter ou prévenir des risques environnementaux et qui engendrent des avantages économiques futurs, tels que l'allongement des durées de vie des immobilisations, l'accroissement de la capacité de production et l'amélioration du niveau de sécurité, sont immobilisés.

### 3.21. Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur les primes d'émission, de fusion ou d'apport.

### 3.22. Passifs financiers

#### 3.22.1. Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêt sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais et primes d'émission viennent impacter la valeur à l'entrée et sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt via le taux d'intérêt effectif.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats (cf. note 3.12 ci avant), la dette financière constatée en contrepartie de l'actif en droit d'utilisation est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

#### 3.22.2. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres créateurs. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

### 3.23. Produits des activités ordinaires

#### 3.23.1. Chiffre d'affaires

Les produits des activités ordinaires du Groupe sont composés principalement des natures suivantes de chiffre d'affaires :

- ▶ Ventes de biens et services produits ;
- ▶ Contrats de construction ;
- ▶ Revenus locatifs.

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés quand les biens ou les services promis aux clients sont fournis et pour un montant de la contrepartie que le Groupe s'attend à avoir droit en échange de ces biens ou services.

Ce principe fondamental est présenté sous forme d'un modèle en cinq étapes :

- ▶ Identifier les contrats avec des clients,
- ▶ Identifier les obligations de prestation prévues au contrat,
- ▶ Déterminer le prix de transaction,
- ▶ Répartir le prix de transaction entre les différentes obligations de prestation prévues au contrat, et
- ▶ Comptabiliser les produits des activités ordinaires lorsque le Groupe a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation.

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les produits des loyers sont comptabilisés de façon linéaire sur les durées fermes des baux. En conséquence, les dispositions particulières et avantages définis dans les contrats de bail (franchise, droit d'entrée...) sont étalés sur la durée ferme du bail.

Les remises commerciales ou rabais pour quantité sont comptabilisés en déduction du revenu à l'exception des actions commerciales prenant la forme d'attribution de produits gratuits qui sont comptabilisés dans le coût des ventes et provisionnés conformément aux dispositions d'IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels ».

Les produits des activités ordinaires relatifs à la vente de biens et d'équipements sont comptabilisés lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue, que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques associés à cette transaction reviendront au Groupe.

#### 3.23.2. Autres produits de l'activité

Les autres produits liés à l'activité incluent des produits à caractère non récurrent ou non directement liés aux opérations décrites dans le paragraphe « chiffre d'affaires ».

### 3.24. Coût de l'endettement net

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur les emprunts bancaires, les emprunts obligataires et les autres dettes financières (y compris dettes sur contrat de location financement).

Les coûts d'emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif.

### 3.25. Evaluation à la juste valeur

#### i. Hiérarchie de la juste valeur

Tous les instruments financiers pour lesquels la juste valeur est comptabilisée ou mentionnée dans les présents états financiers sont classés selon la hiérarchie prévue par la norme IFRS 13.

En effet, cette norme classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur :

**Niveau 1 :**

Les données de ce niveau s'entendent des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation.

**Niveau 2 :**

Les données d'entrée de ce niveau 2 sont des données, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.

**Niveau 3 :**

Les données d'entrée de ce niveau sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables.

**ii. Techniques d'évaluation**

Les titres cotés sont évalués au cours de bourse de clôture, sauf lorsque ce dernier est jugé impertinent par rapport à la valeur des titres concernés.

Les titres non cotés sont évalués en fonction de leur valeur recouvrable.

Les instruments dérivés sont évalués à leur valeur marché à la date de clôture.

**3.26. Résultat par action**

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto-détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

**NOTE 4 : INFORMATIONS SECTORIELLES****4.1. Niveaux d'information sectorielle**

La segmentation primaire du Groupe Managem est basée sur les secteurs d'activité, la segmentation secondaire est basée sur les secteurs géographiques.

Les transactions inter secteurs portent principalement sur les ventes de l'acide sulfuriques qui interviennent entre CTT et certaines filiales relevant du secteur mine notamment CMG. Ces transactions sont facturées par CTT en se référant aux prix du marché international.

**4.1.1. Premier niveau d'information sectorielle : secteurs d'activité**

Exploitation minière

Cette activité consiste à exploiter plusieurs gisements par le Groupe Managem ainsi qu'à produire des concentrés aussi variés comme les concentrés de zinc, cuivre, plomb. La production concerne également les métaux précieux tels que l'or et l'argent.

Hydrométallurgie

Cette activité porte sur la transformation et la valorisation de minerais pour obtenir des produits à forte valeur ajoutée notamment les dérivés métalliques et spécialités chimiques, tels que les cathodes de cobalt, les dérivés de nickel, l'hydroxyde de nickel, le carbonate de lithium, le sulfate de cuivre, le sulfate de cobalt, l'acide sulfurique et le trioxyde d'arsenic. L'hydrométallurgie fait appel à des techniques et technologies spécifiques comme : l'extraction liquide, électrolyse, séchage, calcination, grillage, ...etc.

Métallurgie

Cette activité consiste en la production du cobalt à partir des matériaux des batteries recyclés.

Gaz naturel

Cette activité consiste à exploiter plusieurs champs gaziers (tendrara au Maroc) pour produire du Gaz naturel destiné au Marché industriel.

**4.1.2. Deuxième niveau d'information sectorielle : secteurs géographiques**

Le découpage géographique des activités du Groupe retenu est le suivant :

- ▷ Maroc
- ▷ Europe
- ▷ Autre

**4.2. Informations par secteur d'activité**

31/12/2024	Mine	Hydro	Autres	Total
Chiffre d'affaires	8 749,45	863,14	-753,20	8 859,39
<b>Interne</b>				
Total	8 749,45	863,14	-753,20	8 859,39
Résultat des activités opérationnelles	1 364,69	-287,13	210,16	1 287,73
Résultat financier	-376,46	-31,13	93,35	-314,25
Impôts	-117,50	38,72	-119,72	-198,51
Résultat des activités poursuivies	885,54	-279,54	181,48	787,48

31/12/2023	Mine	Hydro	Autres	Total
Chiffre d'affaires	7370,1	115,2	22,3	7507,6
<b>Interne</b>				
Total	7370,1	115,2	22,3	7507,6
Résultat des activités opérationnelles	1052,2	-164,3	113,7	1001,6
Résultat financier	-375,3	-27,0	23,6	-378,6
Impôts	-59,5	56,1	17,2	13,8
Résultat des activités poursuivies	617,5	-135,2	58,7	541,0

Le chiffre d'affaires divers correspond principalement aux ventes réalisées par le segment opérationnel service notamment Reminex et Techsub.

Les principaux éléments du bilan peuvent être affectés aux différents secteurs d'activité de façon suivante :

31-déc-24	Mine	Hydro	Divers	Total
Actif	20 367,7	1 436,0	8 421,4	30 225,2
Total actif consolidé	20 367,7	1 436,0	8 421,4	30 225,2
Investissements	-6 947,8	-220,4	-86,2	-7 254,4
Total passif	7 447,5	1 002,9	10 356,05	18 806,5

31-déc-23	Mine	Hydro	Divers	Total
Actif	11 980,4	2 114,9	9 146,8	23 242,1
Total actif consolidé	11 980,4	2 114,9	9 146,8	23 242,1
Investissements	- 2 174,9	- 425,0	- 153,5	- 2 753,3
Total passif	11 249,9	1 308,0	2 456,4	15 014,3

**4.3. Informations par secteurs géographique**

En MMAD 2024	Maroc	Europe	Autres	Total
Chiffre d'affaires	158,4	8 056,3	644,6	8 859,4
Autres produits	175,9		188,0	363,9
Total	334,3	8 056,3	832,7	9 223,3
Investissements	-3 548,2		-3 706,2	-7 254,4

En MMAD 2023	Maroc	Europe	Autres	Total
Chiffre d'affaires	178,2	7 093,5	235,8	7 507,6
Autres produits	100,6		185,8	286,4
Total	278,8	7 093,5	421,7	7 794,0
Investissements	- 1 835,7		- 917,7	- 2 753,3

## NOTE 5 : CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

En millions de MAD	Décembre 2024	Décembre 2023
Chiffre d'affaires (a)	8 859,4	7 507,6
Autres produits de l'activité (b)	363,9	286,4
<b>Total des activités ordinaires</b>	<b>9 223,3</b>	<b>7 794,0</b>

(a) Y compris des prestations de services.

(b) Les autres produits de l'activité comprennent principalement la variation de stock de produits finis et autres produits intermédiaires et d'exploitation.

Hausse du CA de 1,3 Mrd expliquée par :

- ▶ Hausse du CA de l'or pour un impact de 1 Mrdhs suite à la reprise de la production au Soudan combinée à la hausse du cours d'Or.
- ▶ Baisse de la contribution du concentré de CMG de 75MDH suite à la baisse des productions respectives, toutefois en partie, compensée par l'appréciation des cours.
- ▶ Recul du CA du Cobalt de -260MDH suite à la baisse de la production de Cobalt et la baisse du cours.
- ▶ Baisse des ventes d'or de TRIK pour un impact -870 MDH

## NOTE 6 : ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES

Les achats et charges externes se décomposent comme suit :

En Millions de MAD	Décembre 2024	Décembre 2023
Achats de marchandises	0,0	0,0
Achats de matières et fournitures	(4 301,1)	(3 766,1)
<b>Achats</b>	<b>(4 301,1)</b>	<b>(3 766,1)</b>
Loyers opérationnels	(142,1)	(142,2)
Entretien et réparations	(38,3)	(36,7)
Rémunération de personnel extérieur à l'entreprise	(11,0)	(7,5)
Charges externes diverses	(3 137,3)	(1 788,9)
<b>Autres charges externes</b>	<b>(3 328,7)</b>	<b>(1 975,4)</b>
<b>Total Achats et Autres charges externes</b>	<b>(7 630,0)</b>	<b>(5 741,5)</b>

\*Loyers opérationnels : ce poste abrite les charges de locations opérationnelles exclues du champ d'application de la norme IFRS 16 objet de contrats de location conclus dans le contexte de l'exploitation de ressources minérales (champ IFRS 6)

- ▶ Hausse des achats et autres charges externes de 1,8 Mrd expliquée par la reprise des activités au Soudan, nouveaux projets (Boto Sénégal, extension Usine SMM)
- ▶ Hausse de l'off take Pumpi atténuée par la suspension temporaire des activités CMG et CTT.

## NOTE 7: FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

### 7.1. Frais de personnel

Les charges de personnel de l'exercice sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

	2024.12	2023.12
Salaires et traitements	-988,9	-937,4
Autres charges sociales	-321,8	-319,0
Dotations nettes aux provisions pour avantages du personnel	-33,5	-25,0
<b>Total frais de personnel</b>	<b>-1 344,2</b>	<b>-1 281,4</b>

La note 22 détaille les autres informations relatives aux avantages du personnel.

## NOTE 8 : AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant pour les périodes clôturées au **31 décembre 2024 et 31 décembre 2023** se décomposent comme suit :

En millions de MAD	Décembre 2024	Décembre 2023
<b>Amortissements nets impactant le résultat d'exploitation courant</b>		
Immobilisations incorporelles	(215,5)	(259,6)
Immobilisations corporelles	(1 219,2)	(1 126,1)
Immobilisations en droit d'usage	(45,3)	(63,3)
Immeubles de placement	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>(1 480,0)</b>	<b>(1 449,1)</b>
<b>Provisions et Pertes de valeur nettes impactant le résultat d'exploitation courant</b>		
Immobilisations	104,6	75,7
Stocks	(47,3)	(9,6)
Créances	74,2	7,2
Provisions pour risques et charges	(20,4)	(21,2)
Total	111,1	52,1
<b>Total</b>	<b>(1 368,9)</b>	<b>(1 397,0)</b>

(a) Une description des variations d'amortissement et des pertes de valeur des immobilisations est incluse dans la note 14 de ces états financiers.

(b) Le détail des variations des pertes de valeur relatives aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 15 et 16 de ces états financiers.

## NOTE 9 : AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent de la façon suivante :

En Millions de MAD	Décembre 2024	Décembre 2023
Cession d'actifs	1,1	2,6
Cessions de filiales et participations	27,0	0,0
Ecart d'acquisition négatifs	44,6	
Résultats sur dérivés matière - trading	0,0	16,6
Résultats sur dérivés de change - trading	0,0	0,6
Autres produits et charges d'exploitation	2 443,9	1 719,3
<b>Total produits et charges d'exploitation</b>	<b>2 516,5</b>	<b>1 739,1</b>

**Cession des filiales et participations :** Le 5 août 2024, un accord a été conclu avec Titan Tin, une société marocaine entièrement détenue par le groupe australien Titan Tin, portant sur la cession de la totalité du capital de SAMINE. Cette transaction a conduit à la réalisation d'une plus-value consolidée de 26 millions de dirhams (MDH)

**Écart d'acquisition négatifs :** Finalisation de l'acquisition de 100% de la société Sound Energy Morocco East Ltd (SEME), opérant au Maroc à travers une succursale. Conformément à la norme IFRS 3, cette acquisition correspond à un regroupement d'entreprises puisque les actifs principaux acquis comprennent des propriétés en phase de développement pré-exploitation, incluant une concession d'exploitation, les puits TE6 et TE7 prêts à produire, ainsi qu'un système de collecte de gaz. De plus, plus de 80 % des équipements nécessaires ont déjà été commandés. La société SEME dispose également d'une main-d'œuvre expérimentée et compétente pour mener à bien les processus de production et de génération de revenus.

Cette transaction s'est traduite dans les comptes consolidés à fin décembre 2024 par un écart d'acquisition négatif de l'ordre de 44,6 Mdhs reflétant ainsi la différence entre le prix d'acquisition et la juste valeur des actifs nets acquis.

**Résultat sur instruments financiers :** Les variations de valeur entre les deux périodes sont imputables à la variation de juste valeur des dérivés classés en Trading du fait des éléments suivants :

**a) Couverture métaux :**

- a. Le Trading matières reflète la partie des instruments financiers non éligible à la comptabilité de couverture correspondant ainsi à la partie asymétrique des options de ventes « Call »,

**b) Couverture de change :** correspond à la partie asymétrique des tunnels.

## 9.1. Autres produits et charges d'exploitation non courants

Les autres produits et charges d'exploitation non courants se détaillent comme suit :

En millions de MAD	Décembre 2024	Décembre 2023
Autres produits non courants	178,6	143,1
Autres charges non courantes	(215,7)	(206,1)
Autres produits et charges d'exploitation nets*	2 481,1	1 782,4
<b>Total autres produits et charges d'exploitation non courants</b>	<b>2 443,9</b>	<b>1 719,3</b>

Le poste autres produits et charges d'exploitation enregistre principalement :

- les productions des immobilisations à soi-même, notamment les frais d'exploration, de recherche et développement et les infrastructures minières (puits, galeries, cheminées, ...etc.)

## NOTE 10 : RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier aux 31 Décembre 2024 et Décembre 2023 se décompose comme suit :

En Millions de MAD	Décembre 2024	Décembre 2023
<b>Charges financières</b>		
Intérêts sur emprunts	(529,5)	(486,5)
Autres charges financières	(2,9)	(2,8)
Variations de juste valeur des actifs et passifs financiers évalués en juste valeur	0,0	0,0
Pertes de valeur des actifs financiers	0,0	0,0
Dotations nettes aux provisions	0,0	2,4
<b>Total charges financières</b>	<b>(532,6)</b>	<b>(487,0)</b>
<b>Produits financiers</b>		
Intérêts et autres produits financiers	58,8	144,9
Autres produits	434,2	89,0
Variations de juste valeur des actifs et passifs financiers évalués en juste valeur	0,0	0,0
Gains et pertes de change financiers	(274,9)	(125,4)
<b>Total produits financiers</b>	<b>218,1</b>	<b>108,5</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>(314,6)</b>	<b>(378,6)</b>

Le résultat financier enregistre une hausse de 64 MDH sous l'effet de l'augmentation de l'endettement et de l'écart de conversion lié à la baisse du dollar en fin d'année.

- ▷ Hausse des charges d'intérêts de 43 Mdhs corrélée à la hausse de l'endettement
- ▷ Baisse du résultat de change sur les créances financières en devises liée à la baisse du dollar en fin d'année, soit - 149 MDH.
- ▷ Hausse des intérêts intercalaires relative aux nouveaux projets (BOTO, TIZERT)
- ▷ Baisse des produits de placements de 86 Mdhs.

## NOTE 11 : LA CHARGE D'IMPÔT

En millions de MAD	Décembre 2024	Décembre 2023
Charge d'impôt courant		
Charge de l'exercice	(260,2)	(82,0)
Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs	0,0	0,0
	(260,2)	(82,0)
(Charges) / produits d'impôts différés		
Variations des différences temporaires	67,0	19,0
Variations des taux d'imposition	1,0	25,0
Variation des déficits fiscaux antérieurs	(6,2)	51,8
	61,7	95,8
<b>(Charge) / Produit total d'impôt</b>	<b>(198,5)</b>	<b>13,8</b>

### La charge d'impôt pour les exercices clos 2024 et 2023 s'analyse comme suit :

- ▷ La charge d'impôt courant correspond aux montants payés et/ ou restant à payer à court terme aux administrations fiscales au titre de l'exercice 2024 en fonction des règles en vigueur dans les différents pays et des conventions spécifiques.
- ▷ Les produits d'impôts différés résultent de la comptabilisation d'un impôt différé actif sur les déficits fiscaux issus des amortissements indéfiniment reportables.

### Hausse de l'impôt exigible expliquée par :

- ▷ Hausse de l'impôt exigible expliquée par l'amélioration des résultats des filiales MANAGEM, SMI, AGM, et MANUB atténuée par la baisse du résultat de Somifer.
- ▷ Hausse progressive des taux d'imposition introduite par la loi de finances 2023.

### Impacts nouvelles dispositions de la loi de finances 2023 sur la clôture des comptes 2024

- ▷ Réajustement des impôts différés à la clôture de l'exercice 2024 des conséquences des changements de taux d'IS selon les nouvelles dispositions de la loi de finances 2023, en établissant un calendrier de résorption des différences temporaires et en appliquant le taux d'IS en vigueur les années de reversements de ces différences ;
- ▷ Ces ajustements se sont traduits par un impact de 1,08 MDH en résultat et -0,7MDH en capitaux propres ;

### Dé-comptabilisation des IDA sur déficits fiscaux

- ▷ Déstockage des déficits fiscaux de MANAGEM sa et CMG
- ▷ Comptabilisation des IDA sur déficits fiscaux CTT (relatifs aux amortissements indéfiniment reportables)

### 11.1.1. Impôts différés comptabilisés dans les capitaux propres

Les actifs nets d'impôts sont limités aux capacités de chaque entité fiscale à recouvrer ses actifs dans un proche avenir.

### 11.1.2. Impôts différés comptabilisés au bilan

En millions de MAD	Actif		Passif		Net	
	2024.12	2023.12	2024.12	2023.12	2024.12	2023.12
Impôts différés Provenant des différences temporaires	-38,0	-106,6	12,0	29,2	-50,0	-136,1
Impôts différés Provenant des déficits fiscaux	167,2	172,4	0,0	0,0	167,2	172,4
<b>Total</b>	<b>129,2</b>	<b>65,8</b>	<b>12,0</b>	<b>29,2</b>	<b>117,2</b>	<b>36,3</b>

### 11.1.3. Détail impôts différés sur différences temporaires :

En Millions de MAD	Déc-23	ID/Impact capitaux propres	ID/Impact Résultat	Déc-24
ID/Provenant des différences temporaires	-136,1	19,1	67,0	-50,0
ID/Différences temporaires sociales	43,7		-8,9	34,8
ID/retraitements IFRS	-179,8	19,1	75,9	-84,8
<b>Total</b>	<b>-136,1</b>	<b>19,1</b>	<b>67,0</b>	<b>-50,0</b>

### 11.1.4. Preuve d'impôt

	2024.12	2023.12
Résultat net comptable retraité IFRS - part du groupe	619,8	514,4
Quote-part de résultat des S.M.E.	12,5	-95,8
Résultat hors groupe	167,6	-26,6
Résultat net comptable retraité IFRS	774,9	636,8
Impôt sur les bénéfices	-260,2	-82
Impôts différés	61,7	95,8
Total charge fiscale retraitée IFRS	-198,5	13,8
Résultat comptable retraité IFRS avant impôts	973,4	623
Charge fiscale recalculée	-321,0	-199,3
<b>Taux à contrôler par rapport à 33%</b>	<b>-33%</b>	<b>-32%</b>

## NOTE 12 : ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS ET PASSIFS LIÉS

Le comité stratégique tenu le 15 février 2024 a mandaté le Président pour lancer un plan de vente des actifs CMO. À la suite de cette décision, le Management a engagé un processus compétitif pour trouver un acquéreur et finaliser la transaction. En conséquence, l'accord de cession a été formellement finalisé le 8 janvier 2025, En application des dispositions de la norme IFRS 5, les actifs et passifs de CMO classés comme détenus en vue de la vente, sont présentés sur une ligne séparément des autres actifs et passifs du bilan. Ainsi, après leur classement :

1. Arrêt les amortissements pour ces actifs, du fait que la valeur comptable sera désormais recouverte principalement par le produit de la vente, plutôt que par leur utilisation
2. Evaluation du groupe d'actifs destinés à être cédés, au plus bas de sa valeur comptable et de sa juste valeur nette des frais de cession
3. Allocation de la perte de valeur attendue au prorata.

## NOTE 13 : RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

Exercices clos le 31 Décembre 2023	31 déc.- 2024	31 déc.- 2023
Nombre moyen pondéré :		
- d'actions ordinaires émises	11 864 676	9 991 308
- d'actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat		
- d'actions d'auto détention		
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action	11 864 676	9 991 308
Nombre d'instruments dilutifs		
<b>Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action</b>	<b>11 864 676</b>	<b>9 991 308</b>

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

Exercices clos le 31 Décembre 2023	31 déc. 2024	31 déc. 2023
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	619,8	514,4
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	11 864 676	9 991 308
Résultat de base par action	52,2	51,5

## NOTE 14 : GOODWILL

En Millions de MAD	Décembre 2024	Décembre 2023
Au 1 <sup>er</sup> janvier	305,4	305,4
<b>Valeur brute</b>	<b>812,0</b>	<b>812,0</b>
<b>Pertes de valeur cumulées</b>	<b>(506,6)</b>	<b>(506,6)</b>
Au 31 décembre	305,4	305,4
<b>Valeur brute</b>	<b>812,9</b>	<b>812,9</b>
<b>Pertes de valeur cumulées</b>	<b>(507,5)</b>	<b>(507,5)</b>

Au bilan, les Goodwill (écarts d'acquisition) nets concernent les sociétés suivantes :

En Millions de MAD	Décembre 2024	Décembre 2023
SMI	161,2	161,2
CMG	130,9	130,9
CTT	13,3	13,3
REG	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>305,4</b>	<b>305,4</b>

## NOTE 15 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En Millions de MAD	Frais de développement	Logiciels	Concessions brevets et droits similaires	Autres	Total
<b>Valeurs brutes</b>					
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>6 322,54</b>	<b>6,61</b>	<b>226,43</b>	<b>1 349,04</b>	<b>7 904,62</b>
Acquisitions	404,50	4,86	3,98	198,86	612,20
Variations de périmètre	-	2,37	-	819,46	821,83
Ecart de conversion	-53,17	-0,35	-0,05	-17,93	-71,50
Autres mouvements	78,13	-	1,75	-3,85	76,03
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>6 752,01</b>	<b>13,49</b>	<b>232,11</b>	<b>2 345,58</b>	<b>9 343,19</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>6 752,01</b>	<b>13,49</b>	<b>232,11</b>	<b>2 345,58</b>	<b>9 343,19</b>
Acquisitions	521,45	9,91	76,60	287,25	895,21
Variations de périmètre	6,48	-	-3,82	-	2,66
Ecart de conversion	0,24	0,17	1,18	-43,15	-41,56
Autres mouvements	-381,81	-	-1,18	42,75	-340,25
<b>Au 31 décembre 2024</b>	<b>6 898,36</b>	<b>23,57</b>	<b>304,89</b>	<b>2 632,44</b>	<b>9 859,36</b>
<b>Amortissements et pertes de valeurs</b>					
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>-4 891,63</b>	<b>-4,15</b>	<b>-116,12</b>	<b>-191,02</b>	<b>-5 202,91</b>
Amortissements	-247,58	-2,03	-0,14	-9,87	-259,61
Reprise de pertes de valeur	4,10	0,92	-	-	5,01
Ecart de conversion	16,18	0,19	0,05	-	16,42
Variation de périmètre	-	-1,63	-	-	-1,63
Autres mouvements	-2,20	-	-	-	-2,20
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>-5 121,13</b>	<b>-6,70</b>	<b>-116,21</b>	<b>-200,88</b>	<b>-5 444,92</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b>	<b>-5 121,13</b>	<b>-6,70</b>	<b>-116,21</b>	<b>-200,88</b>	<b>-5 444,92</b>
Amortissements	-196,79	-4,09	-4,97	-9,68	-215,53
Pertes de valeur	-9,05	-	-	-	-9,05
Reprise de pertes de valeur	47,27	-	0,08	-	47,36
Ecart de conversion	-7,28	-0,02	-0,02	-	-7,32
Variation de périmètre	36,82	-	9,09	-	45,92
Autres mouvements	254,74	-	1,07	-	255,80
<b>Au 31 décembre 2024</b>	<b>-4 995,41</b>	<b>-10,81</b>	<b>-110,95</b>	<b>-210,56</b>	<b>-5 327,84</b>
<b>Valeurs nettes</b>					
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>1 630,88</b>	<b>6,80</b>	<b>115,90</b>	<b>2 144,70</b>	<b>3 898,28</b>
<b>Au 31 décembre 2024</b>	<b>1 902,95</b>	<b>12,76</b>	<b>193,94</b>	<b>2 421,87</b>	<b>4 531,52</b>

Les amortissements de la période sont comptabilisés en résultat au niveau du poste « amortissements et provisions d'exploitation »

Le poste immobilisations incorporelles comprend essentiellement les dépenses relatives à l'exploration et à la recherche minière.

## NOTE 16 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les principales variations s'expliquent par :

En Millions de MAD	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Immobilisations en cours	Immeubles de placement	Autres	Total
<b>Valeurs brutes</b>							
<b>Au 1er janvier 2023</b>	<b>61,6</b>	<b>8 839,7</b>	<b>8 071,6</b>	<b>1 163,6</b>	<b>8,9</b>	<b>1 870,1</b>	<b>20 015,4</b>
Acquisitions	1,7	348,5	191,8	1 488,5	0,0	89,8	2 120,3
Variations de périmètre	-	14,07	3,48	707,38	-	12,71	737,64
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	0,0	0,0	0,0	0,0	-	(6,1)	(6,1)
Ecart de conversion	(0,7)	(79,7)	(77,5)	(29,5)	-	(9,5)	(196,8)
Autres mouvements*	(25,1)	340,0	83,6	117,3	0,0	22,2	537,9
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>37,5</b>	<b>9 462,6</b>	<b>8 272,9</b>	<b>3 447,2</b>	<b>8,9</b>	<b>1 979,2</b>	<b>23 208,3</b>
<b>Au 1er janvier 2024</b>	<b>37,5</b>	<b>9 462,6</b>	<b>8 272,9</b>	<b>3 447,2</b>	<b>8,9</b>	<b>1 979,2</b>	<b>23 208,1</b>
Acquisitions	0,0	274,6	207,7	5 817,0	0,0	29,8	6 329,2
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	0,0	(0,6)	0,0	0,0	-	(0,7)	(1,3)
Ecart de conversion	0,0	11,0	(1,9)	(90,9)	-	2,5	(79,5)
Autres mouvements*	0,0	(29,5)	9,7	(722,1)	0,0	(67,7)	(809,6)
<b>Au 31 décembre 2024</b>	<b>37,5</b>	<b>9 246,9</b>	<b>8 360,5</b>	<b>8 768,9</b>	<b>8,9</b>	<b>1 856,0</b>	<b>28 278,7</b>
<b>Amortissements et pertes de valeurs</b>							
<b>Au 1er janvier 2023</b>	<b>(2,5)</b>	<b>(5 654,2)</b>	<b>(5 071,5)</b>	<b>(66,9)</b>	<b>0,0</b>	<b>(1 724,1)</b>	<b>(12 519,2)</b>
Amortissements	0,0	(610,1)	(431,5)	-	0,0	(84,6)	(1 126,1)
Pertes de valeur	-	-	0,0	0,0	-	-	0,0
Reprises de pertes de valeur	0,0	27,3	42,6	-	-	0,8	70,6
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	-	0,0	0,0	-	-	6,1	6,1
Ecart de conversion	0,1	17,7	22,0	2,9	-	9,4	52,0
Variation de périmètre	-	-7,79	-2,73	-	-	-9	-19
Autres mouvements	2,20	(0,1)	0,0	-	0,0	0,0	2,2
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(6 227,0)</b>	<b>(5 441,2)</b>	<b>(64,0)</b>	<b>0,0</b>	<b>(1 801,2)</b>	<b>(13 533,6)</b>
<b>Au 1er janvier 2024</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(6 227,0)</b>	<b>(5 441,2)</b>	<b>(64,0)</b>	<b>0,0</b>	<b>(1 801,2)</b>	<b>(13 533,6)</b>
Amortissements	0,0	(640,8)	(500,5)	-	0,0	(77,8)	(1 219,2)
Pertes de valeur	-	-17,89	(7,8)	0,0	-	-0,94	(26,7)
Reprises de pertes de valeur	0,0	64,6	21,6	-	-	3,0	89,1
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	-	0,2	0,0	-	-	0,7	1,0
Ecart de conversion	(0,0)	1,6	3,6	(1,2)	-	(2,6)	1,3
Autres mouvements	-	447,4	174,9	3,88	0,0	50,5	676,8
<b>Au 31 décembre 2024</b>	<b>(0,2)</b>	<b>(5 902,0)</b>	<b>(5 632,2)</b>	<b>(61,4)</b>	<b>0,0</b>	<b>(1 740,4)</b>	<b>(13 336,1)</b>
<b>Valeurs nettes</b>							
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>37,3</b>	<b>3 235,6</b>	<b>2 831,7</b>	<b>3 383,1</b>	<b>8,9</b>	<b>178,0</b>	<b>9 674,4</b>
<b>Au 31 décembre 2024</b>	<b>37,3</b>	<b>3 345,0</b>	<b>2 728,3</b>	<b>8 707,5</b>	<b>8,9</b>	<b>115,6</b>	<b>14 942,6</b>

## NOTE 17 : AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

En Millions de MAD	Décembre 2024	Décembre 2023
Part non courante		
- instruments financiers dérivés	92,6	8,8
Prêts et créances	48,0	47,7
Actifs financiers disponibles à la vente	267,9	311,3
<b>Total</b>	<b>408,4</b>	<b>367,9</b>
Part courante		
Instruments financiers dérivés	0,0	31,7
Prêts et créances	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>0,0</b>	<b>31,7</b>
<b>Total autres actifs financiers</b>	<b>408,4</b>	<b>399,5</b>

(\*) Instruments financiers dérivés : correspondent aux gains sur opérations de couvertures des métaux

(\*\*) Les actifs financiers à la juste valeur par résultat principalement aux bons de trésor acquis dans le cadre de l'utilisation de la part de la provision pour reconstitution de gisements affectée à la constitution d'un fonds social destiné à l'indemnisation du personnel au moment de fermeture de mines, (20% de la PRG), soit 237,7 Mdhs

### 17.1. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés dont la juste valeur est positive sont comptabilisés à l'actif et se répartissent comme suit :

En millions de MAD	2024.12	2023.12
	JV	JV
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0,0	17,3
<b>Total</b>	<b>0,0</b>	<b>17,3</b>

Les instruments dérivés dont la juste valeur est négative sont comptabilisés au passif et se répartissent comme suit :

En millions de MAD	2024.12	2023.12
	JV	JV
Instruments matières	-376,2	-72,4
Contrat à terme		
Autres instruments matières	-376,2	-72,4
<b>Total</b>	<b>-376,2</b>	<b>-72,4</b>

### 17.2. Actifs financiers à la juste valeur par résultat

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat comprennent les titres de participation non consolidés, les autres titres immobilisés et les titres et valeurs de placement non reclassés en équivalent de trésorerie.

L'ensemble de ces éléments est évalué à la juste valeur à la date de clôture.

Les actifs financiers à la juste valeur par résultat se décomposent de la façon suivante au 31 Décembre 2024 et au 31 décembre 2023 :

En millions de MAD	Juste valeur	% d'intérêt	Capitaux propres	Résultat	Date de clôture
<b>Au 31 Décembre 2024</b>	<b>267,9</b>				<b>31/12/2024</b>
Autre : titres non consolidés	71,7				
Entité : Autres (bons de trésor)	196,2				
<b>Au 31 Décembre 2023</b>	<b>311,3</b>				<b>31/12/2023</b>

### 17.3. Prêts et créances

Les prêts et créances au 31 Décembre 2024 se composent essentiellement des dépôts et cautionnement.

## NOTE 18 : STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit pour les périodes closes les 31 Décembre 2024 et 31 décembre 2023 :

En Millions de MAD	Décembre 2024	Décembre 2023
Stocks de marchandises	6,3	6,3
Stocks de matières et fournitures consommables	998,0	1 004,9
En-cours de production	480,8	367,1
Stocks de produits finis intermédiaires	665,1	477,1
<b>Total des stocks en valeur brute</b>	<b>2 150,4</b>	<b>1 855,5</b>
Montant de la perte de valeur en début de période	(31,9)	(22,4)
Perte de valeur constatée sur la période	(76,0)	(29,1)
Reprise de perte de valeur suite à des sorties et des cessions	23,2	17,0
Reprise de perte de valeur devenue sans objet	5,5	2,6
Autres mouvements	8,5	0,1
<b>Montant de la perte de valeur en fin de période</b>	<b>(70,7)</b>	<b>(31,9)</b>
<b>Total Stocks, net</b>	<b>2 079,7</b>	<b>1 823,5</b>

(\*) Les stocks produits finis et intermédiaires sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.,

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente

Le dépassement du coût de revient par rapport à la valeur nette de réalisation fait l'objet d'une dépréciation

Au cours de l'année 2024 :

- ▷ Le montant des provisions est de -76,0 millions de dirhams ;
- ▷ Le montant des reprises s'élève à 29,1 millions de dirhams.

## NOTE 19 : CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients au 31 Décembre 2024 et 31 décembre 2023 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

Compte de régularisation – Actif : correspond aux réceptions de consommables et PDR en cours de route ;  
Les créances clients et autres débiteurs enregistrent une hausse de 520 Mdhs expliquée principalement par :

En Millions de MAD	Décembre 2024	Décembre 2023
Clients et comptes rattachés	1 692,1	1 535,8
Dépréciation clients et comptes rattachés	(5,9)	(3,8)
<b>Total Créances clients</b>	<b>1 686,2</b>	<b>1 532,0</b>
Autres débiteurs	279,4	180,7
Compte de régularisation - Actif	138,2	171,7
Comptes d'associés débiteurs	817,6	892,9
Dépréciation autres débiteurs	0,0	0,0
Dépréciation comptes d'associés débiteurs	(90,4)	(179,7)
Dépréciation fournisseurs débiteurs - av & acptes	(17,3)	(2,4)
Dépréciation personnel débiteur	0,0	0,0
Etat - débiteur	1 195,8	1 043,8
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	437,3	284,7
Personnel - débiteur	19,1	21,7
<b>Total Autres débiteurs courants</b>	<b>2 779,7</b>	<b>2 413,3</b>

- ▷ Hausse des créances clients de 157 Mdhs corrélée à la hausse du chiffre d'affaires par rapport à fin décembre 2023
- ▷ Hausse des créances de crédits TVA pour 152 MDH

## NOTE 20 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme en instruments monétaires. Ces placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En millions de MAD	Décembre 2024	Décembre 2023
Titres et valeurs de placements	0,0	1 182,2
Banque	2 583,4	1 551,9
Autres comptes de trésorerie	5,6	6,4
<b>Total</b>	<b>2 589,1</b>	<b>2 740,5</b>

## NOTE 21 : CAPITAUX PROPRES

### 21.1. Politique de Gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de son capital, le Groupe a pour objectif de préserver sa continuité d'exploitation, afin de servir un rendement aux actionnaires, de procurer des avantages aux autres partenaires et de maintenir une structure de capital optimale susceptible de réduire le coût du capital.

Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe peut soit :

- ▷ Ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires ;
- ▷ Rembourser le capital aux actionnaires ;
- ▷ Émettre de nouvelles actions ; ou
- ▷ Vendre des actifs pour réduire le montant des dettes.

Le Groupe utilise différents indicateurs, dont le levier financier (endettement net / capitaux propres), qui fournit aux investisseurs une vision de l'endettement du Groupe comparativement au total des capitaux propres. Ces fonds propres incluent notamment la réserve des variations de valeur des couvertures des flux de trésorerie et la réserve de variation de valeur des actifs financiers à la juste valeur par résultat.

### 21.2. Variation des capitaux propres part du Groupe

En millions de MAD	31-déc-2024	31-déc-2023
<b>Capitaux propres consolidés Part du Groupe début d'ex</b>	<b>7 565,0</b>	<b>7 576,6</b>
Dividendes versés	-355,9	-299,8
Écart de conversion	93,5	-179,9
Variation nette de JV des instruments financiers	-237,6	-22,7
Autres variations	-10,6	4,3
Augmentation de capital	2 997,4	0,0
Résultat net (Part du Groupe) de la période	619,8	514,4
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global	15,9	-28,0
<b>Capitaux propres consolidés Part du Groupe</b>	<b>10 687,7</b>	<b>7 565,0</b>

### 21.3. Variation des intérêts minoritaires

En millions de MAD	31-déc-2024	31-déc-2023
Intérêts minoritaires en début d'exercice	662,7	631,0
Dividendes versés	-58,0	-32,6
Variation nette de JV des instruments financiers	-38,9	-9,7
Pertes et profits de conversion	2,8	-9,8
Autres variations	-6,0	59,0
Résultat de l'exercice	167,6	26,6
Impôts relatifs aux autres éléments du résultat global	0,0	-1,9
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>730,9</b>	<b>662,7</b>

## NOTE 22 : PROVISIONS

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

En Millions de MAD	Décembre 2024	Décembre 2023
Provision environnement	53,1	48,4
Provision pour démantèlement	-	-
Litiges	-	-
Garanties	-	-
Autres risques	178,4	167,0
<b>Total</b>	<b>231,5</b>	<b>215,4</b>

► Les provisions constituées au 31 Décembre 2024 portent principalement sur les risques liés aux maladies professionnelles non couverts par la compagnie d'assurance durant la période 2003 à 2006

► Provision pour démantèlement et remise en état de sites (Réhabilitation)

En Millions de MAD	Solde au 31/12/2023	Ecart de conversion	Dotation de l'exercice	Reprise provisions utilisées	Reprise provisions non utilisées	Reclassement	Autres mouvements	Solde au 31/12/2024
Provision environnement	48,4	(2,0)	6,7	-	-	-	-	53,1
Provision pour démantèlement	0,0	-	0,0	0,0	-	0,0	-	0,0
Litiges	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0
Garanties	0,0	0,0	0,0	0,0	-	0,0	-	0,0
Autres risques	167,0	0,4	90,5	(83,1)	6,4	(0,5)	0,0	178,4
<b>Total</b>	<b>215,4</b>	<b>(1,5)</b>	<b>97,2</b>	<b>(83,1)</b>	<b>6,4</b>	<b>(0,5)</b>	<b>0,0</b>	<b>231,5</b>
Dont :								
- Part non courante	215,4	(1,5)	97,2	(83,1)	6,4	(0,5)	0,0	231,5
- Part courante	0,0	-	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

## NOTE 23 : AVANTAGES DU PERSONNEL

Les hypothèses retenues au 31 Décembre 2024 se détaillent comme suit :

► Date d'évaluation :	31.12.2024
► Taux d'actualisation	
Frais de santé	4,40%
Indemnité de fin de carrière	4,00%

Le reste des hypothèses économiques et démographiques est resté inchangé par rapport au 1er janvier 2006. Conformément à la norme IAS 19 révisée, le Groupe comptabilise immédiatement la totalité des écarts actuariels en autres éléments du résultat global

Le Groupe estime que les hypothèses actuarielles retenues sont appropriées et justifiées mais les modifications qui y seront faites dans le futur peuvent avoir un impact significatif sur le montant des engagements ainsi que sur le résultat du Groupe. Le test de sensibilité au taux d'actualisation est effectué à la date de clôture annuelle.

## Au 31 décembre 2024

### Autres avantages long terme

	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites		Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites	
	31-déc-24	31-déc-23	31-déc-24	31-déc-23
<b>Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>88,6</b>	<b>87,9</b>	<b>164,1</b>	<b>188,1</b>
Coût des services	8,3	6,9	12,1	14,3
Charge d'intérêt	4,3	3,3	9,1	7,1
Cotisations des participants	0,0	0,0	0,0	0,0
Modifications des plans (Coût des services passés)	0,0	0,7	7,7	0,6
Variations de périmètre /	0,0	0,0	0,0	0,0
Business Combination (seulement si significatif)	-4,6	0,0	-19,7	0,0
Réduction	0,0	0,0	0,0	0,0
Liquidation de régimes	0,0	0,0	0,0	0,0
Prestations payées	-2,5	-3,0	-5,4	-4,9
PERTES / GAINS ACTUARIELS	-4,2	-7,1	3,2	-41,2
Ecarts de Change	0,1	-0,1	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Montant des engagements à la clôture de l'exercice</b>	<b>90,0</b>	<b>88,6</b>	<b>171,0</b>	<b>164,1</b>

	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites		Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites	
	31-déc-23	31-déc-24	31-déc-23	31-déc-24
<b>Valeur de marché des actifs affectés aux plans à l'ouverture</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Rendement attendus des actifs	0,0	0,0	0,0	0,0
Cotisations de l'employeur	3,0	2,5	4,9	5,4
Cotisations des participants	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations de périmètre /	0,0	0,0	0,0	0,0
Business Combination (seulement si significatif)	0,0	0,0	0,0	0,0
Réduction	0,0	0,0	0,0	0,0
Liquidation de régimes	0,0	0,0	0,0	0,0
Prestations payées	-3,0	-2,5	-4,9	-5,4
PERTES/GAINS ACTUARIELS	0,0	0,0	0,0	0,0
Ecarts de conversion	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Valeur de marché des actifs affectés aux plans à la clôture</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites		Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites	
	31-déc-23	31-déc-24	31-déc-23	31-déc-24
Coût des services	6,9	8,3	14,3	12,1
Charge d'intérêt	3,3	4,3	7,1	9,1
Rendements attendus des actifs	0,0	0,0	0,0	0,0
Effet de la limitation des surplus	0,0	0,0	0,0	0,0
Amortissement du coût des services passés	0,7	0,0	0,6	7,7
Amortissement des pertes/gains actuariels	0,0	0,0	0,0	0,0
Réduction	0,0	0,0	0,0	0,0
Liquidation suppression	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Charge de la période</b>	<b>10,9</b>	<b>12,6</b>	<b>22,0</b>	<b>28,9</b>

En millions de MAD	Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites		Avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi autres que les retraites	
	31-déc-23	31-déc-24	31-déc-23	31-déc-24
Engagement net	88,6	90,0	164,1	171,0
Limitation de l'actif de retraite	0,0	0,0	0,0	0,0
Coûts des services passés non reconnus	0,0	0,0	0,0	0,0
Gains/Pertes actuariels non reconnus	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Actif/Provision net figurant au bilan</b>	<b>88,6</b>	<b>90,0</b>	<b>164,1</b>	<b>171,0</b>

### Sensibilité de l'engagement par rapport au taux d'actualisation

	31-déc-24
Sensibilité de l'engagement	-10,5%
Sensibilité du coût des services	-13,4%
Sensibilité de la charge d'intérêt (taux d'actualisation)	10,4%

### Sensibilité de l'engagement par rapport au taux d'inflation médicale

	31-déc-24
Sensibilité de l'engagement	14,2%
Sensibilité du coût des services	19,0%
Sensibilité de la charge d'intérêt (taux d'actualisation)	14,2%

## NOTE 24 : DETTES FINANCIERES

Les dettes financières courantes et non courantes du Groupe se décomposent comme suit :

En millions de MAD	Décembre 2024	Décembre 2023
Emprunts obligataires	2 000,0	2 000,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 324,7	4 496,1
Dettes liées aux contrats à droit d'usage	66,2	91,3
Instruments financiers dérivés	560,7	244,7
<b>Total dettes financières non courantes</b>	<b>7 951,5</b>	<b>6 832,2</b>
Emprunts obligataires	0,0	0,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 008,6	3 008,2
Dettes de location financement	0	0
Dettes liées aux contrats à droit d'usage	0,0	0,0
Instruments financiers dérivés	19,7	1,8
<b>Total dettes financières courantes</b>	<b>5 028,3</b>	<b>3 010,0</b>
<b>Total</b>	<b>12 980,0</b>	<b>9 842,2</b>

Les dettes financières ont connu une augmentation de + 3,1 Milliards de dirhams expliqués comme suit :

- ▷ Nouveaux emprunts auprès des établissements de crédit : 2,7 Mrdhs
- ▷ Crédit de trésorerie : +657 Mdhs
- ▷ Remboursement des dettes -328 Mdhs
- ▷ Dettes liées aux contrats à droit d'usage : -54 Mdhs, nouveaux contrats +30 Mdhs

## NOTE 25 : DETTS FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

Par échéance en millions de MAD	- 1 an (*)	1 à 5 ans	+ 5 ans	Clôture
Dettes fournisseurs	2 661,0	-	-	2 661,0
Autres créditeurs	2 526,2	71,3	-	2 592,2
<b>Au 31 décembre 2024</b>	<b>5 195,0</b>	<b>71,3</b>	<b>-</b>	<b>5 253,2</b>
<b>Au 31 décembre 2023</b>	<b>4 604,3</b>	<b>70,8</b>	<b>-</b>	<b>4 674,8</b>

## NOTE 26 : INSTRUMENTS FINANCIERS

### 26.1. Juste valeur des actifs financiers

En raison de leur caractère court terme, la valeur comptable des créances d'exploitation, de la trésorerie, des comptes courants d'associés est une estimation de leur juste valeur.

La juste valeur des autres instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré.

Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie. En tout état de cause, l'estimation des valeurs de marché se fonde sur une certaine interprétation des informations de marché nécessaires à la valorisation. L'utilisation de différentes estimations, méthodes et hypothèses peut avoir un effet important sur les montants estimés de juste valeur. Les méthodes utilisées sont les suivantes :

▷ Titres de participation dans des sociétés non consolidées : Pour les actions de sociétés cotées, la juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse publié le jour de la clôture considérée.

Pour les actions de sociétés non cotées, lorsque la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les titres sont valorisés à la quote-part de la situation nette IFRS, ou à défaut à la quote-part de la situation nette établie selon les règles généralement admises dans le pays d'implantation. En l'absence d'information sur la situation nette IFRS ou normes locales les titres sont valorisés à leur coût.

▷ Instruments dérivés : la valeur de marché des opérations de taux, de change et de matières est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

### 26.2. Juste valeur des passifs financiers

En raison de leur caractère court terme, la valeur comptable des concours bancaires courants, des dettes fournisseurs et autres créditeurs et des emprunts à court terme apparaît comme une estimation de leur juste valeur.

La juste valeur des autres instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré.

Lorsqu'aucun cours de marché coté n'est disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie. En tout état de cause, l'estimation des valeurs de marché se fonde sur une certaine interprétation des informations de marché nécessaires à la valorisation. L'utilisation de différentes estimations, méthodes et hypothèses peut avoir un effet important sur les montants estimés de juste valeur. Les méthodes utilisées sont les suivantes :

▷ Dettes de financement : la juste valeur des dettes de financement (emprunts obligataires, dettes auprès des établissements de crédit...) correspond à leur coût amorti (valeur nominale diminuée des frais d'émission de l'emprunt si ces derniers représentent au moins 1% de cette valeur).

▷ Instruments dérivés : la valeur de marché des opérations de taux et de change est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

Le tableau ci-après détaille la valeur comptable et la juste valeur des passifs financiers comptabilisés au bilan pour lesquels ces deux valeurs sont identiques :

En millions de MAD	31-déc-24	31-déc-23
	Valeur comptable <=> Juste valeur	
Concours bancaires courants	5 008,6	3 008,2
Fournisseurs et autres créditeurs	5 181,8	4 604,0
Emprunts obligataires	2 000,0	2 000,0
Dettes liées aux contrats à droit d'usage	66,2	91,3
Autres passifs financiers	19,7	1,8
Dettes de financement	5 324,7	4 496,1
<b>Total</b>	<b>17 601,0</b>	<b>14 201,4</b>

### 26.3. Gestion des risques

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux fluctuations de cours de change et de prix de matières premières.

Les risques de change et de matières premières font l'objet d'une gestion centralisée au niveau de la holding qui gère les risques de marchés en concertation avec ses conseillers financiers.

### 26.4. Risque de prix couverts :

Compte tenu de la nature de ses activités, le Groupe Managem est largement exposé aux fluctuations des prix des matières premières qu'il commercialise aux taux de change avec lesquels sont libellées ses ventes.

La politique de couverture vise à protéger le Groupe Managem des risques de prix susceptibles d'avoir un impact significatif sur sa rentabilité à court et à moyen terme.

Pour gérer ces risques de marchés, le recours aux instruments financiers dérivés (matières premières et change), est admis dans l'objectif exclusif de couverture.

Les produits dérivés utilisés par le groupe sont qualifiés de couverture de flux de trésorerie (cash-flow hedge) ou de Trading.

#### 26.4.1.1. Risques de prix des métaux

Managem couvre le risque attribuable aux variations du prix de vente des métaux, qui sont exprimées en devise dollars US.

La relation de couverture correspond à la couverture de flux de trésorerie futurs, issus de ventes futures de matières premières (zinc, plomb, cuivre, argent et or) déterminées en fonction d'un planning de production.

Les instruments dérivés ont vocation à couvrir un budget prévisionnel soit des flux de trésorerie futurs. C'est une relation de type cash-flow hedge.

#### 26.4.1.2. Risques de change

La politique du risque de change au sein du groupe vise à couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et /ou les engagements fermes à l'importation et à l'exportation.

Les expositions futures en devises sont déterminées dans le cadre d'une procédure budgétaire régulièrement réactualisée.

L'horizon de couverture actuel, n'excède pas l'année à chaque date de clôture.

Les instruments de couverture de change ont vocation à couvrir un budget prévisionnel soit des flux de trésorerie futurs. C'est une relation de type cash-flow hedge.

### 26.4.2. Comptabilisation au 31 Décembre 2024

#### 26.4.2.1. Risque sur matières premières

Au 31 décembre 2024, l'enregistrement dans le bilan à la juste valeur des produits dérivés liés à la couverture du risque de matières premières s'est traduit par une perte de -469,8 MMAD enregistrée pour -469,8 MMAD en couverture de flux de trésorerie et 0,0 MMAD en Trading.

En millions de MAD	31-déc-24	31-déc-23
	Total Mtm	Total Mtm
<b>Couverture de flux de trésorerie (a)</b>	<b>-469,8</b>	<b>-235,8</b>
Argent	11,7	6,3
Or	-558,3	-242,2
Zinc	0,0	0,0
Plomb	0,0	0,0
Cuivre	76,7	-2,4
Cobalt		
Dérivés taux intérêts	0,1	2,5
<b>Dérivés classés en trading (b)</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Total (a) + (b)</b>	<b>-469,8</b>	<b>-235,8</b>

#### 26.4.2.2. Risque de change :

Au 31 Décembre 2024, la valeur de marché des produits dérivés liés à la couverture du risque de change est de -15,7 MMAD dont -15,7 MDH en couverture de flux de trésorerie.

En millions de MAD	31-déc-24	31-déc-23
	Total Mtm	Total Mtm
Couverture des flux de trésorerie	-15,7	31,7
Dérivés non qualifiés de couverture	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>-15,7</b>	<b>31,7</b>

### 26.4.3. Analyse de sensibilité

#### 26.4.3.1. Risque de matières premières

En millions de MAD	MTM au 31/12/2024(a)	Mtm +10% variation (b)	Variation Total du MTM (b-a)	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres
<b>+ 10% sous-jacent</b>	<b>-469,8</b>	<b>-939,2</b>	<b>-469,5</b>	<b>-</b>	<b>-939,2</b>
Argent	11,7	-18,6	-30,3	-	-18,6
Or	-558,3	-905,5	-347,1	-	-905,5
Dérivés taux intérêts	0,1	0,4	0,3		0,4
Cuivre	76,7	-15,6	-92,3	-	-15,6

Le scénario correspond à des variations de cours des métaux de +10% maximisant le risque sur matières premières du Groupe, à savoir une hausse de +10% des cours de l'Argent, de l'Or, du Zinc, du Plomb et du Cuivre par rapport aux cours spot de clôture entraînerait une perte de **-939,2 MMAD** enregistrée en capitaux propres pour un montant de -939,2 Mdhs et -0,0 en résultat, soit une variation de **-469,5 MMAD**.

En millions de MAD	MTM au 31/12/2024(a)	Mtm -10% variation (b)	Variation Total du MTM (b-a)	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres
<b>- 10% sous-jacent</b>	<b>-469,8</b>	<b>-17,8</b>	<b>451,9</b>		<b>-17,8</b>
Argent	11,7	44,7	33,0		44,7
Or	-558,3	-235,3	323,0		-235,3
Dérivés taux intérêts	0,1	0,4	0,3		0,4
Cuivre	76,7	172,4	95,7		172,4

Le scénario correspondant à des variations de cours des métaux de -10% minimisant le risque sur matières premières du Groupe, à savoir une baisse de -10% des cours de l'Argent, de l'Or, du Zinc, du Plomb et du Cuivre par rapport aux cours spot de clôture entraînerait une perte de 17,8 MMAD enregistrée en capitaux propres pour 17,8Mdhs et 0,0 en résultat, soit une variation de +451,9 MMAD

#### 26.4.3.2. Risque de change

Le niveau de la juste valeur des dérivés de change du groupe au 31 décembre 2024 est de -45,9 MMAD.

En millions de MAD	Mtm au 31/12/2024 (a)	Mtm +10% variation (b)	Variation Total du MTM (b-a)	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres
+ 10% sous-jacent	-15,7	-45,9	-30,2	-	-45,9
<b>Managem</b>	<b>-15,7</b>	<b>-45,9</b>	<b>-30,2</b>	<b>-</b>	<b>-45,9</b>

Le scénario d'une hausse de +10% des cours de change, par rapport aux cours spot de clôture entraînerait une perte de -45,9 MMAD enregistrée en capitaux propres pour un montant de -45,9 Mdhs et 0,0 en résultat, soit une variation de -30,2 MMAD.

En millions de MAD	Mtm au 31/12/2024 (a)	Mtm -10% variation (b)	Variation Total du MTM (b-a)	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres
- 10% sous-jacent	-15,7	14,6	30,3	-	14,6
<b>Managem</b>	<b>-15,7</b>	<b>14,6</b>	<b>30,3</b>	<b>-</b>	<b>14,6</b>

Le scénario correspond à des variations de -10% minimisant les cours de change à savoir une baisse de -10% des cours de change, par rapport aux cours spot de clôture entraînerait un gain de 14,6 MMAD enregistrée en capitaux propres pour un montant de 14,6 MMAD et 0,00 en résultat, soit une variation de 30,3 MMAD.

Au 31 Décembre 2024, les flux contractuels (principal et intérêts) non actualisés sur l'encours des passifs financiers par date de maturité sont les suivants :

En Millions de MAD	Décembre 2024	Décembre 2023
Emprunts obligataires	2 000,0	2 000,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 324,7	4 496,1
Dettes liées aux contrats à droit d'usage	66,2	91,3
Instruments financiers dérivés	560,7	244,7
<b>Total dettes financières non courantes</b>	<b>7 951,7</b>	<b>6 832,2</b>
Emprunts obligataires	0,0	0,0
Emprunts auprès des établissements de crédit	5 008,6	3 008,2
Dettes de location financement	0	0
Dettes liées aux contrats à droit d'usage	0,0	0,0
Instruments financiers dérivés	19,7	1,8
Total dettes financières courantes	5 028,3	3 010,0
<b>Total</b>	<b>12 980,0</b>	<b>9 842,2</b>

## NOTE 27 : AUTRES ENGAGEMENTS

### Engagements donnés

En Millions de MAD	Décembre 2024	Décembre 2023
Avals, cautions et garanties donnés	75,5	54,7
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués	-	-
Autres engagements donnés	336,9	103,1
<b>Total</b>	<b>412,4</b>	<b>157,8</b>

### Engagements reçus

En Millions de MAD	Décembre 2024	Décembre 2023
Avals, cautions et garanties reçus	227,2	107,4
Autres engagements reçus	-	-
<b>Total</b>	<b>227,2</b>	<b>107,4</b>

## NOTE 28 : ACTIFS ÉVENTUELS

L'accord de cession de la Compagnie minière d'Oumejrane à Purple Hedge Resources Morocco, filiale du groupe émirati Purple Hedge a été finalisé en contrepartie d'un paiement de 30 M\$ assortie de deux compléments de prix conditionnels :

- A.** Un complément de prix de 2 M\$ : l'acheteur devra, à la date qui se situe douze (12) mois après la date d'achèvement, payer au vendeur, sous réserve de l'obtention de l'accord de l'acheteur, une somme de 2 M\$ sous réserve de la réalisation d'objectifs à convenir par les parties au plus tard onze (11) mois après la date d'achèvement.
- B.** Un complément indexé sur le prix de vente moyen du cuivre : L'acheteur partagera les bénéfices avec le vendeur sur la base d'un paiement conditionnel lié au prix de vente moyen du cuivre après l'achèvement.

La cession de la filiale **SAMINE** au groupe Australien Atlantic Tin, a abouti à une plus-value consolidée s'élevant à 26 (MDH). Cette transaction a également été assortie de deux compléments de prix, lesquels sont conditionnés à la réalisation de certains objectifs définis contractuellement.

- A.** Remboursement des économies d'impôt générées par l'imputation des déficits antérieurs. Ce mécanisme permettra de récupérer une partie des pertes fiscales passées, offrant ainsi un levier financier complémentaire à cette transaction.
- B.** Partage des bénéfices futurs, basé sur 50 % de l'EBE (Excédent Brut d'Exploitation), conformément aux termes définis dans l'accord.

## NOTE 29 : PASSIFS ÉVENTUELS

- ▷ Les déclarations fiscales relatives à l'Impôt sur les Sociétés (IS), à l'Impôt Général sur le Revenu (IGR) pour les exercices 2021 à 2024, ainsi que celles concernant la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), qui ne sont pas encore prescrites, demeurent susceptibles d'être soumises à des contrôles par l'Administration Fiscale, pouvant entraîner des redressements éventuels.
- ▷ Les déclarations sociales des exercices 2021 à 2024, n'étant pas encore prescrites, restent ouvertes à d'éventuels contrôles par la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.

## NOTE 30 : PARTIES LIÉES

### 30.1. Transactions avec les autres parties liées

Les transactions avec les autres parties liées se décomposent de la façon suivante :

En Millions de MAD	31 Déc. 2024	31 Déc. 2023
Actif	2,1	3,8
Créances client (net)	2,1	3,8
Dettes fournisseurs	6,9	18,8
Autres dettes courantes (CCA)	500,0	1 000,0
	<b>506,9</b>	<b>1 015,0</b>

En Millions de MAD	31 Déc. 2024	31 Déc. 2023
Chiffre d'affaires	3,5	9,9
Achats et autres charges externes	13,2	13,5
Autres (FF)	19,2	40,4
	<b>35,9</b>	<b>44,0</b>

Les autres parties liées comprennent la maison mère Al Mada es transactions portent sur les intérêts sur avances en comptes courants et les rémunérations de gestions.

### 30.2. Rémunérations des organes d'administration et de direction

- Les organes d'administration et de la direction sont composés du :
- Conseil d'administration dont les membres sont rémunérés par des jetons de présence ;
- Comité exécutif dont les membres perçoivent des rémunérations sociales.

## NOTE 31 : TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

### 31.1. Détail de l'incidence de la variation du BFR sur la trésorerie de l'exercice

En Millions de MAD	Décembre 2024	Décembre 2023
Variation des stocks	(292,8)	(88,6)
Variation des créances	(574,3)	(356,8)
Variation des dettes	1 342,7	518,8
<b>Variation du BFR</b>	<b>475,6</b>	<b>73,4</b>

### 31.2. Réconciliation de la trésorerie affichée au bilan et au TFT

En Millions de MAD	31 Déc. 2024	31 Déc. 2023
Trésorerie et équivalents de trésorerie nette – bilan	(840,8)	(39,9)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie – TFT</b>	<b>(840,8)</b>	<b>(39,9)</b>

## NOTE 32 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Finalisation de la cession de la société Minière d'Oumejrane en faveur de Purple Hedge Resources Morocco, une société privée située au Maroc et entièrement détenue par Purple Hedge DWC, une entreprise privée établie aux Émirats Arabes Unis. Cette transaction, d'un montant total de 30 M\$, comprend également deux compléments de prix conditionnels : un de 2 M\$, et un autre indexé à l'évolution des prix du cuivre.

- Conclusion d'un partenariat stratégique entre Managem et Barrick Gold Corporation visant le développement de l'exploration aurifère au Sénégal sur les permis DAORALA, NOUMOUFOUKHA et FARABA.

Dans le cadre de cet accord Barrick investira 7,5 M\$ sur les deux premières années, puis 15 M\$ entre la troisième et la septième année, avec pour objectif de réaliser une étude de pré faisabilité visant à confirmer un potentiel de 2 millions d'onces d'or. Ce partenariat, soumis à l'approbation du ministère sénégalais compétent, combine l'expertise régionale de Managem et le savoir-faire mondial de Barrick pour accélérer les recherches et maximiser le potentiel des permis miniers.

## NOTE 33 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31 DECEMBRE 2024

Dénomination sociale	Pays	Déc -24	Déc-23	Méthode de consolidation
<b>Managem</b>	Maroc	100.00%	100.00%	Consolidante
<b>Compagnie Minière des Guemassa</b>	Maroc	86.96%	86.96%	IG(*)
<b>Compagnie de Tifnout Tighanimine</b>	Maroc	99.79%	99.79%	IG
<b>Akka Gold Mining</b>	Maroc	99.93%	99.93%	IG
<b>Manatrade</b>	Suisse	100.00%	100.00%	IG
<b>Managem international</b>	Suisse	100.00%	100.00%	IG
<b>Société Métallurgique d'Imiter</b>	Maroc	80.26%	80.26%	IG
<b>Société Anonyme d'entreprise Minière</b>	Maroc	-	99.79%	NC*
<b>Somifer</b>	Maroc	100.00%	100.00%	IG
<b>Reminex</b>	Maroc	100.00%	100.00%	IG
<b>Techsub</b>	Maroc	99.87%	99.87%	IG
<b>Cie minière de SAGHRO</b>	Maroc	100.00%	100.00%	IG
<b>Cie minière Dadès</b>	Maroc	100.00%	100.00%	IG
<b>Cie minière d'Oumejrane</b>	Maroc	100.00%	100.00%	IG
<b>REG</b>	Gabon	75.00%	75.00%	IG
<b>LAMIKAL</b>	RDC	20.00%	20.00%	ME (**)
<b>MANUB</b>	Soudan	50,70%	50,70%	IG
<b>MANAGOLD</b>	EAU	100.00%	100.00%	IG
<b>MCM</b>	Soudan	65.00%	65.00%	IG
<b>TRADIST</b>	EAU	100.00%	100.00%	IG
<b>MANAGEM GABON</b>	Gabon	100.00%	100.00%	IG
<b>SMM</b>	GUINEE	85.00%	85.00%	IG
<b>MANACET</b>	MAROC	100.00%	100.00%	IG
<b>Mawa holding</b>	EAU	65.00%	65.00%	IG
<b>Société Métallurgique de l'Anti-Atlas</b>	Maroc	100.00%	100.00%	IG
<b>Société Guemassa Green Metallurgy</b>	Maroc	100.00%	100.00%	IG
<b>MW GOLD</b>	EAU	50.00%	50.00%	ME
<b>BAMBOUK LIMITED</b>	EAU	100.00%	100.00%	IG
<b>AGEM SENEGAL EXPLORATION</b>	SENEGAL	100.00%	100.00%	IG
<b>BOTO SA</b>	SENEGAL	90.00%	90.00%	IG
<b>Manatechnolgy</b>	MAROC	35.00%	35.00%	ME
<b>MANAENERGY</b>	ANGLETERRE	100.00%	-	IG
<b>MAGUI LIMITED</b>	DUBAI	100.00%	-	IG
<b>AGEM GUINEE EXPLORATION</b>	GUINEE	100.00%	-	IG

(\*) IG : intégration globale (\*\*) : mise en équivalence

# Rapports des commissaires aux comptes





Fidaroc Grant Thornton  
7, Boulevard Driss Slaoui  
20160 Casablanca, Maroc



PwC Maroc S.A.R.L.  
Tour CFC, Quartier Casa-anfa,  
Casablanca

Aux Actionnaires de la Société

**MANAGEM S.A.**

TWIN CENTER, Tour A, Angle Bd. Zerktouni et Bd. Al Massira Al Khadra  
Casablanca

## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

### Audit des états de synthèse

#### Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 31 mai 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société MANAGEM S.A (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 6.360.493.281,12 MAD dont un bénéfice net de 215.924.925,23 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société MANAGEM S.A. au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

### 1. Evaluation des titres de participation non cotés et des avances accordées aux filiales non cotées.

Question clé identifiée	Notre réponse
Les titres de participation non cotés, les avances et les prêts immobilisés accordées aux filiales non cotées, figurent au bilan au 31 décembre 2024 pour des valeurs nettes comptables respectives de 3.955.139.758,10 MAD, 5.749.158.356,83 MAD et 3.458.166.751,49 MAD.	Nos travaux ont consisté principalement à : <ul style="list-style-type: none"> <li>Prendre connaissance du processus de détermination de la valeur actuelle des titres de participation non cotés et des avances aux filiales non cotées ;</li> </ul>
Les titres de participation non cotés et les avances accordées aux filiales non cotées sont comptabilisés respectivement à leur date d'entrée au prix d'achat et à la valeur nominale et sont dépréciés sur la base de leur valeur actuelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Examiner les méthodes d'évaluation et les éléments chiffrés utilisés par la direction pour déterminer les valeurs actuelles ;</li> <li>Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs actuelles retenues par la direction.</li> </ul>
Comme indiqué dans la note A1 de l'ETIC, la valeur actuelle des titres non cotés y compris les avances accordées aux filiales non cotées est estimée par la direction par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, celle-ci étant, le cas échéant, rectifiée pour tenir compte notamment des perspectives de développement et de la performance de ces participations.	
L'estimation de la valeur actuelle des titres non cotés y compris les avances accordées aux filiales non cotées requérant l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées, nous avons considéré que l'évaluation de ces actifs constitue un point clé de l'audit.	

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la Gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément à l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance la prise de participation intervenue au cours de l'exercice :

- MANA ENERGY LIMITED : Acquisition de 101 actions d'un montant de MAD 80.160.010,19.

Casablanca, le 29 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driss Slaoui, Casablanca  
Tél : 05 22 54 46 00 - Fax : 05 22 29 66 70  
Faïçal MEKOUAR  
Associé

PWC MAROC  
Lot 57 Tour CFC, 19ème étage, Casa Anfa,  
20220 Hay Hassani, Casablanca  
T: +212 (0) 5 22 99 95 00 / +212 5 22 23 88 70  
RC : 169167 - TP : 37999  
IF : 1106706 - CNSS : 7567045  
Mounsi IGHIOUER  
Associé



Fidaroc Grant Thornton  
7, Boulevard Driss Slaoui  
20160 Casablanca, Maroc



PwC Maroc S.A.R.L.  
Tour CFC, Quartier Casa-anfa,  
Casablanca

Aux Actionnaires de la Société  
**MANAGEM S.A.**  
TWIN CENTER, Tour A, Angle Bd. Zerktouni et Bd. Al Massira Al Khadra  
Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2024 AU 31 DECEMBRE 2024**

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société MANAGEM S.A. et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 11 418,7 MMAD dont un bénéfice net consolidé de 787,5 MMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

**1. Evaluation des écarts d'acquisition (Goodwill), immobilisations incorporelles et corporelles des filiales minières.**

Question clé identifiées	Notre réponse
<p>Au 31 décembre 2024, la valeur nette des écarts d'acquisition (Goodwill), des immobilisations incorporelles et corporelles s'élève respectivement à 305,4 MMAD, 4 531,5 MMAD et 14 933,7 MMAD.</p> <p>Ces actifs sont comptabilisés comme indiqué aux notes annexes n°3.8 « Goodwill », n°3.9 « Immobilisations incorporelles » et, n°3.10 « Immobilisations corporelles ».</p> <p>Ces actifs peuvent présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, comme par exemple la détérioration de la performance du Groupe, l'évolution de l'environnement concurrentiel, des conditions de marché défavorables et des changements de législations ou de réglementations. Ces évolutions sont susceptibles d'avoir une incidence sur les prévisions de flux de trésorerie du Groupe et par conséquent, sur la détermination des valeurs recouvrables de ces actifs.</p> <p>Comme indiqué dans la note annexe 3.13 « Test de dépréciation et pertes de valeurs des actifs », le test de dépréciation annuel se fonde sur la valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie testée, déterminée sur la base de flux de trésorerie nets futurs actualisés.</p> <p>Le goodwill et les immobilisations incorporelles et corporelles impactent de manière significative les comptes du Groupe et font par ailleurs appel, pour les besoins de leur évaluation, au jugement et aux estimations de la Direction. De ce fait, nous avons considéré que l'évaluation de ces actifs constitue un point clé de l'audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Prendre connaissance du processus appliqué par le Groupe pour l'identification des indices de pertes de valeur et la mise en œuvre des tests de dépréciation pour ces actifs, et examiner les contrôles clés y afférents ;</li> <li>• Apprécier la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique à la date de clôture ;</li> <li>• Examiner au niveau des business plan les flux de trésorerie prévisionnels ;</li> <li>• Tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs recouvrables retenues par le Groupe ;</li> <li>• Examiner l'information présentée dans l'annexe.</li> </ul>

### Responsabilités de la direction et des responsables de la Gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON  
 FIDAROC GRANT THORNTON  
 Membre Réseau Grant Thornton  
 International  
 7 Bd. D'Al-Sleou, Casablanca  
 Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70  
 Faïçal MEKOUAR  
 Associé

PWC MAROC  
 PwC MAROC  
 Lot 57 Tour CFC, Casablanca, Casa Anfa,  
 20220 Hay Hassani - Casablanca  
 T: +212 (0) 5 22 99 99 00 F: +212 5 22 23 88 70  
 RC : 169167 - TP : 37999725  
 IF : 1106706 - CNSS :  
 Mounsir IGHIOUER  
 Associé



Aux Actionnaires de la Société

**MANAGEM S.A.**

TWIN CENTER, Tour A, Angle Bd. Zerktouni et Bd. Al Massira Al Khadra  
Casablanca

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### I. CONVENTIONS NOUVELLES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2024

#### 1.1. Convention de prêt conclue entre MANAGEM SA et sa filiale MANAGOLD

- Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la mise à la disposition de la société MANAGOLD d'un prêt à hauteur de 19.940.179,46 USD en 2024, dans le but de participer au développement des projets aurifères de cette dernière.

- Modalités essentielles :

Ce prêt est rémunéré au taux annuel de 5,34% en 2024.

- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2024, les produits comptabilisés par MANAGEM S.A., dans le cadre de cette convention, s'élèvent à 630 KMAD Hors Taxes.

- Montant encaissé des intérêts : Aucun montant n'a été encaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2024.

- Solde du prêt au 31/12/2024 : 19.940.179,46 USD

#### 1.2. Convention de prêt conclue entre MANAGEM SA et sa filiale MANA ENERGY LIMITED (Ex SOUND ENERGY MOROCCO EAST LIMITED)

- Nature et objet de la convention :

Afin de financer sa quote-part des frais de développement (back cost) des projets gaz Tandrara phase 1 opérés par MANA ENERGY LIMITED à travers sa succursale marocaine, MANAGEM S.A. a consenti à la société, en 2024, un prêt de 13.060.703,00 USD.

- Modalités essentielles :

Ce prêt est rémunéré au taux annuel de 5,34% en 2024.

- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2024, les produits comptabilisés par MANAGEM S.A., dans le cadre de cette convention, s'élèvent à 433 KMAD Hors Taxes.

- Montant encaissé des intérêts : Aucun montant n'a été encaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2024.

- Solde du prêt au 31/12/2024 : 13.060.703,00 USD

#### 1.3. Convention d'avances en compte courant conclue entre MANAGEM SA et sa filiale MANAGOLD

- Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la capitalisation des dividendes à recevoir par MANAGEM S.A en comptes courants à hauteur de 17.862.159,40 USD.

- Modalités essentielles :

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ces avances ont été rémunérées au taux de 5,34%.

- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2024, les produits comptabilisés par MANAGEM S.A., dans le cadre de cette convention, s'élèvent à 2 360 KMAD Hors Taxes.

- Montant encaissé des intérêts : Aucun montant n'a été encaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2024.

- Solde des avances au 31/12/2024 : 17.862.159,40 USD

#### 1.4. Convention de gestion, de suivi des approvisionnements et de la logistique conclue entre MANAGEM SA et sa filiale BOTO SA

- Date de signature : 1<sup>er</sup> janvier 2024

- Nature et objet de la convention :

Par la présente convention, MANAGEM s'engage à fournir à BOTO SA, qui l'accepte, les services de gestion et de suivi des approvisionnements et de la logistique tels que définis (les Services) et dans les conditions déterminées ci-après.

MANAGEM S.A. assurera pour le compte de BOTO SA les opérations suivantes :

- Assistance à la mise en place des procédures régissant le choix des fournisseurs, notamment l'homologation et l'évaluation de ces derniers ;
- Rédaction des cahiers des charges ;
- Lancement des appels d'offres ;
- Choix des fournisseurs ;
- Négociation des contrats-cadres ;
- Négociation des conditions générales et spécifiques d'achat ;
- Gestion des plateformes logistiques ;
- Réalisation des approvisionnements en consommables, pièces de rechange et investissements ;
- Etc.

- Modalités essentielles :

En contrepartie des Services fournis dans le cadre de la présente Convention, le Client procèdera au versement d'une rémunération fixée à 5% des achats stockés et non stockés, couvrant les approvisionnements en matériel, consommables et pièces de rechange pour les besoins de développement, l'exploitation et la maintenance.

- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2024, les produits comptabilisés par MANAGEM S.A., dans le cadre de cette convention, s'élèvent à 55 080 KMAD Hors Taxes.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2024.

## II. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

### 2.1. Convention d'assistance conclue entre MANAGEM S.A et ses filiales

#### 2.1.1. Convention d'assistance conclue entre MANAGEM S.A et ses filiales locales

- Date de signature : 1<sup>er</sup> janvier 2022
- Date d'entrée en vigueur : 1<sup>er</sup> janvier 2022
- Nature et objet des prestations :

##### a) Prestations d'administration des affaires :

MANAGEM S.A assurera pour le compte de ses filiales les opérations suivantes :

- Prestations de la direction générale en vue d'assurer le suivi et la coordination des différentes activités opérationnelles et fonctionnelles ;
- Gestion courante des opérations de trésorerie ;
- Gestion et suivi des contrats de couverture des matières premières et taux de change ;
- Contrôle de gestion relatif à la préparation des plans et des budgets, la conception et la mise en place de systèmes de gestion, l'élaboration des tableaux de bord, le suivi des indicateurs de performance, le calcul des coûts de revient, Etc. ;
- Assistance comptable ;
- Assistance fiscale ;
- Assistance en matière d'audit et de Risk management ;
- Assistance juridique ;
- Développement et administration des systèmes d'information.

##### b) Gestion et le suivi des approvisionnements et de la logistique :

MANAGEM S.A assurera pour le compte de ses filiales, notamment les opérations suivantes :

- Assistance à la mise en place des procédures régissant le choix des fournisseurs notamment l'homologation et l'évaluation de ces derniers ;
- Rédaction des cahiers de charges ;
- Lancement des appels d'offres ;
- Choix des fournisseurs ;
- Négociation des contrats-cadre ;
- Négociation des conditions générales et spécifiques d'achat ;
- Gestion des plateformes logistiques ;
- Réalisation des approvisionnements en consommables, pièces de rechange et investissements ;
- Etc.

##### c) Administration du personnel :

MANAGEM S.A assurera pour le compte de ses filiales, notamment les opérations suivantes :

- Recrutement du personnel ;
- Formation du personnel ;
- Gestion de la paie ;
- Gestion des plans de carrière ;
- Gestion de la communication interne et externe ;
- Gestion et organisation des activités à caractère social et sociétal ;
- Gestion de l'hygiène et de la sécurité du travail ;
- Gestion de la médecine du travail ;
- Mise en place de la démarche qualité.
- Etc.

#### - Modalités essentielles :

En contrepartie des prestations d'assistance fournies dans le cadre de la présente Convention, les filiales procéderont au versement d'une rémunération définie comme suit :

- Pour les prestations d'administration des affaires : en fonction de la quote-part revenant aux filiales déterminées sur la base « i » des dépenses de fonctionnement des Directions Fonctionnelles (financière, juridique, audit et Risk-management et systèmes d'informations) engagées par MANAGEM pour fournir les prestations, majorées d'une marge de pleine concurrence et « ii » d'une clé de répartition tenant compte de la nature des activités couvertes par ladite assistance.
  - Pour les prestations de gestion et de suivi des approvisionnements et de la logistique : en fonction de la quote-part revenant aux filiales déterminées sur la base « i » des dépenses de fonctionnement de la direction des Achats et Logistique engagées par MANAGEM pour fournir les prestations, majorées d'une marge de pleine concurrence et « ii » d'une clé de répartition correspondant à la quote-part des filiales en nombre (bons de commande) et en valeur des achats effectués par ladite direction.
  - Pour les prestations d'administration du personnel : en fonction de la quote-part revenant aux filiales déterminées sur la base « i » des dépenses de fonctionnement de la Direction des Ressources Humaines et Communication engagées par MANAGEM pour fournir les prestations, majorées d'une marge de pleine concurrence et « ii » d'une clé de répartition tenant compte de la quote-part des filiales en nombre (effectifs) et en valeur (masse salariale) de la rémunération gérée par ladite direction.
- Montant comptabilisé : les produits comptabilisés répartis par filiales au titre de l'exercice 2024 sont détaillés comme suit :

Fillale	Administration des affaires	Administration du personnel	Gestion et suivi des approvisionnements	Total (En KMAD)
AGM	17 929	4 834	1 631	24 395
CMG	13 226	9 101	1 526	23 853
CTT	2 412	11 468	1 599	15 479
DADES	1 848	429	140	2 418
GGM	5 067	614	834	6 514
MAA	19 273	1 225	928	21 427
CMO	6 815	3 309	917	11 041
REMINEX	4 660	5 511	189	10 360
SMI	24 607	13 043	1 962	39 612
SOMIFER	8 103	2 708	789	11 600
TECHSUB	8 290	5 548	702	14 541
<b>Total</b>	<b>112 232</b>	<b>57 789</b>	<b>11 218</b>	<b>181 239</b>

- Montant encaissé ou décaissé : le montant encaissé au titre de cette convention courant l'exercice 2024 est détaillé comme suit :

Fillale	Encaissements (En KMAD)
AGM	27 859
CMG	29 573
CTT	35 501
CMO	14 324
REMINEX	12 480
SMI	41 184
SOMIFER	16 450
TECHSUB	18 842
GGM	3 066
MAA	20 557
<b>Total</b>	<b>219 836</b>

### 2.1.2. Convention d'assistance conclue entre MANAGEM S.A et ses filiales étrangères

#### - Nature et objet des prestations :

- a) **Administration des affaires :** Ce volet porte sur les prestations fournies par MANAGEM S.A. à ses filiales, dans les domaines de la Direction Générale, de la gestion courante des opérations de trésorerie, du contrôle de gestion, de l'assistance financière, juridique, fiscale, du développement et de l'administration des systèmes d'information, de la commercialisation et de l'administration des ventes.
- b) **Gestion et de suivi des approvisionnements :** MANAGEM SA assure les approvisionnements en consommables et pièces de rechange pour les besoins de l'exploitation et de la maintenance de ses filiales.
- c) **Administration du personnel :** MANAGEM SA assure la gestion de la paie, le recrutement des agents de maîtrise et des ouvriers, la formation, la communication et la mise en place de la démarche qualité.

#### - Modalités essentielles :

En contrepartie des prestations d'assistance fournies dans le cadre de la présente convention, les filiales procéderont au versement d'une rémunération définie comme suit :

- Pour les prestations d'administration des affaires : La rémunération est fixée à 2,5% du chiffre d'affaires hors taxes.
- Pour les prestations de gestion et de suivi des approvisionnements : La rémunération est fixée à 5% des achats stockés.
- Pour les prestations d'administration du personnel : La rémunération est fixée à 5% de la masse salariale pour l'ensemble des filiales.

#### - Montant comptabilisé :

Au titre de l'exercice 2024, le montant total des produits comptabilisés par MANAGEM S.A., dans le cadre de cette convention, s'élève à 225 102 KMAD Hors taxes détaillé comme suit par filiale et par prestation :

#### a) **Administration des affaires :**

Filiale	Taux	Rémunération (En KMAD)
SMM	2,5%	66 379
MANUB	2,5%	23 127
<b>Total</b>		<b>89 506</b>

#### b) **Gestion et de suivi des approvisionnements :**

Filiale	Taux	Rémunération (En KMAD)
SMM	5%	134 569
<b>Total</b>		<b>134 569</b>

#### c) **Administration du personnel :**

Filiale	Taux	Rémunération (En KMAD)
SMM	5%	1 028
<b>Total</b>		<b>1 028</b>

#### - Montant encaissé :

Au titre de l'exercice 2024, aucun montant n'a été encaissé par MANAGEM S.A., dans le cadre de cette convention.

### 2.2. Convention de services techniques et support conclue entre MANAGEM et sa filiale BOTO Sénégal

#### - Date de signature : 25 avril 2023

#### - Date d'entrée en vigueur : 25 avril 2023

#### - Nature et objet de la convention :

La convention prévoit que MANAGEM S.A assure pour sa filiale BOTO les services requis, et d'accomplir toutes autres tâches et fonctions qui sont raisonnablement requises par le client dans le cadre de ses activités ordinaires.

#### - Modalités essentielles :

La tarification des « Services support » sera déterminée en fonction des coûts attribués par MANAGEM et du pourcentage de ces coûts imputables pour le soutien du Client, avec une majoration de 5 %. Par souci de clarté, les coûts attribués au Client seront établis en fonction des principes énoncés au chapitre VII de l'ouvrage de 2022 appelé Principes applicables en matière de prix de transfert de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE), en sa version modifiée après la date de la présente Convention, en ce qui a trait aux services intragroupes à faible valeur ajoutée. Les Parties s'accorderont en début de chaque année, sur le coût attribué à cet effet.

En outre, préalablement à la majoration de 5 %, le cas échéant, les frais comprendront ce qui suit :

- Tous les coûts facturés par des tiers et payés par MANAGEM dans le cadre de la prestation de Services de support, y compris les taxes applicables qui ne sont pas récupérables ; les factures des tiers-fournisseurs (en l'espèce, sous-traitants de MANAGEM) doivent être annexés à la facture principale du prestataire MANAGEM.
- Tous les autres coûts directs et indirects engagés par MANAGEM dans le cadre de la prestation de Services techniques ou de support, y compris les taxes applicables qui ne sont pas récupérables.

Les montants qui seront indiqués sur les factures seront nets d'impôts (contrat hors fiscalité). L'ensemble des impôts et taxes résultant de l'exécution dudit contrat et dus dans le pays de résidence du Client seront à la charge exclusive de ce dernier

#### - Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2024, le montant comptabilisé en produits s'élève à 5 736 KMAD.

#### - Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans le cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2024.

### 2.3. Convention de gestion de trésorerie conclue entre MANAGEM SA et ses filiales

#### - Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la mise en commun de l'ensemble des disponibilités des différentes unités du Groupe dans le but d'optimiser, à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.

#### - Modalités essentielles :

Les comptes courants débiteurs et avances de trésorerie, octroyées par MANAGEM S.A. à ses filiales ainsi sont rémunérés au taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants d'associés fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances majoré de 1,5 points. A ce titre, le taux de rémunération appliqué en 2024 est de 4,69 %.

Le compte courant créditeur et les avances octroyées par les filiales SMI, CMG, SAMINE, CMO & DADES à MANAGEM SA ont été rémunérés au taux de 4,69 % en 2024.

#### - Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2024, les produits et charges, comptabilisés par MANAGEM S.A., dans le cadre de cette convention, s'élèvent respectivement à 195 852 KMAD et 47 926 KMAD :

**Produits financiers :**

Filiale	Montant en KMAD
AKKA GOLD MINING	40 019
GGM	10 523
CTT	38 347
CTTA	1 040
MAA	38 841
CMO	6 482
REMINEX	12 081
SAGAX	117
SAGHRO	9 914
CMD	558
SOMIFER	13 426
TECHSUB	24 503
<b>Total</b>	<b>195 852</b>

**Charges financières :**

Filiale	Montant en KMAD
SMI	18 043
CMD	423
CMG	29 006
SAMINE	370
CMO	84
<b>Total</b>	<b>47 926</b>

Filiale	Décaissement
CMG	29 011
CMD	-
SMI	15 399
SAMINE	312
<b>Total</b>	<b>44 722</b>

**Soldes des avances au 31/12/2024 :**

Filiale en KMAD	Solde débiteur	Solde créditeur
AGM	1 001 021	-
CTT	824 775	-
CTTA	27 519	-
MAA	1 085 500	-
REMINEX	268 088	-
SAGAX	3 075	-
SAGHRO	221 260	-
SAMINE	-	3 575
SOMIFER	276 871	-
TECHSUB	520 689	-
SMI	-	352 053
CMD	92 156	-
CMG	-	751 213
GGM	402 625	50 000
<b>Total</b>	<b>4 723 579</b>	<b>1 158 841</b>

- **Montant encaissé ou décaissé des intérêts :** Au cours de l'exercice 2024, cette convention a généré des encaissements de 148 251 KMAD et des décaissements de 44 722 KMAD :

Filiale	Encaissement
AGM	31 054
GGM	6 735
CTT	29 737
CMO	9 733
REMINEX	9 735
SOMIFER	4 587
TECHSUB	20 099
CTTA	739
SAGAX	93
SAGHRO	8 030
DADES	107
MAA	27 602
<b>Total</b>	<b>148 251</b>

**2.4. Convention de couverture des métaux conclue entre MANAGEM SA et ses filiales****Nature et objet de la convention :**

Cette convention prévoit la réalisation par MANAGEM S.A. pour le compte de ses filiales des opérations de couverture de métaux.

**Modalités essentielles :**

L'encours global de ces opérations de couverture, assorties d'une garantie de MANAGEM SA s'élève à -485 484 KMAD au 31 décembre 2024 (Comptabilisé en Hors bilan).

**Montant comptabilisé en charges ou produits :** Néant**Montant encaissé ou décaissé :** Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2024.**2.5. Convention de compte courant conclue entre MANAGEM SA et sa filiale Société des Mines de Mandiana « SMM »****Nature et objet de la convention :**

Cette convention prévoit la mise à la disposition de la société des mines de MANDIANA « SMM » d'avances en comptes courants à hauteur de 7 615 000,00 USD en 2020, dans le but de participer au développement des projets de cette dernière.

**Modalités essentielles :**

Ces avances de trésorerie sont rémunérées aux taux Libor USD majoré de 7%.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au titre de l'exercice 2024.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2024.
- Solde des avances au 31/12/2024 : Néant.

## 2.6. Convention d'avances en compte courant conclue entre MANAGEM SA et sa filiale MANAGOLD

- Nature et objet de la convention :  
Cette convention prévoit la mise à la disposition de la société MANAGOLD d'avances en comptes courants à hauteur de 80 157 647,00 USD en 2020 et 5 000 000,00 USD en 2021, dans le but de participer au développement des projets de cette dernière.
- Modalités essentielles :  
Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ces avances de trésorerie octroyées ont été rémunérées aux taux de 5,34%.
- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2024, les produits comptabilisés par MANAGEM S.A., dans le cadre de cette convention, s'élèvent à 61 728 KMAD Hors Taxes.
- Montant encaissé des intérêts : Aucun montant n'a été encaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2024.
- Solde des avances au 31/12/2024 : 85 157 647,00 USD

## 2.7. Convention de prêt conclue entre MANAGEM SA et sa filiale MANAGOLD

- Nature et objet de la convention :  
Cette convention prévoit la capitalisation des dividendes à recevoir par MANAGEM S.A en prêt à hauteur de 80 054 458,82 USD.
- Modalités essentielles :  
Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ce prêt a été rémunéré au taux de 5,80%.
- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2024, les produits comptabilisés par MANAGEM S.A., dans le cadre de cette convention, s'élèvent à 51 049 KMAD Hors Taxes.
- Montant encaissé des intérêts : Aucun montant n'a été encaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2024.
- Solde du prêt au 31/12/2024 : 80 054 458,82 USD

## 2.8. Convention de prêt conclue entre MANAGEM SA et sa filiale MANAGOLD

- Nature et objet de la convention :  
Cette convention prévoit la mise à la disposition de la société MANAGOLD d'un prêt à hauteur de 35 899 248,82 Euros en 2020, dans le but de participer au développement des projets de cette dernière.
- Modalités essentielles :  
Ce prêt est rémunéré au taux annuel de 5,13% en 2024.
- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2024, les produits comptabilisés par MANAGEM S.A., dans le cadre de cette convention, s'élèvent à 7 923 KMAD Hors Taxes.
- Montant encaissé des intérêts : Aucun montant n'a été encaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2024.

- Solde du prêt au 31/12/2024 : 11 542 272,07 Euros

## 2.9. Convention de prêt conclue entre MANAGEM SA et sa filiale MANAGOLD

- Nature et objet de la convention :  
Afin de participer au développement des projets de la société, notamment l'acquisition des actifs BAMBOUK, MANAGEM S.A a consenti à la société en 2022 un prêt de 18 993 352,33 USD et un complément de 196 000 000,00 USD en 2023
- Modalités essentielles :  
Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, ces prêts ont été rémunérés au taux de 5,20% et 5.35 %
- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2024, les produits comptabilisés par MANAGEM S.A., dans le cadre de cette convention, s'élèvent à 122 375 KMAD Hors Taxes.
- Montant encaissé des intérêts : Aucun montant n'a été encaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2024.
- Solde du prêt au 31/12/2024 : 214 993 352,33 USD

## 2.10. Convention de rémunération de la caution donnée, au titre de l'emprunt octroyé par CHAABI INTERNATIONAL BANK OFFSHORE au profit de RGGG, faisant partie du GROUPE MANAGEM

- Nature et objet de la convention :  
Cette convention porte sur l'engagement de cautionnement solidaire, pris par MANAGEM S.A. au profit de RGGG (Gabon), dans le cadre du financement du projet BAKOUDOU dont le montant principal s'élève à 20 000 000,00 USD.
- Modalités essentielles :  
MANAGEM S.A. reçoit une rémunération au taux annuel de 2.5% appliqué sur l'encours de l'emprunt.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au titre de l'exercice 2024.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2024.

## 2.11. Convention de mise à disposition du personnel conclue avec la société CTT filiale de MANAGEM S.A.

- Nature et objet de la convention :  
Cette convention prévoit la mise à disposition du personnel de MANAGEM S.A. au profit de la société CTT.
- Modalités essentielles :  
Cette prestation de mise à disposition du personnel est facturée au prix coûtant, toutes charges comprises.
- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au titre de l'exercice 2024.
- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2024.

## 2.12. Convention de mise à disposition du personnel conclue avec la société MCM (Managem International For Mining Compagny) filiale de MANAGEM

- Nature et objet de la convention :  
Cette convention prévoit la mise à disposition du personnel de MANAGEM SA au profit de la société MCM au Soudan.

- Modalités essentielles :

Cette prestation de mise à disposition du personnel est facturée au prix coûtant, toutes charges comprises.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au titre de l'exercice 2024.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2024.

**2.13. Convention de mise à disposition du personnel conclue avec la société Lamikal**

- Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition du personnel de MANAGEM SA au profit de la société Lamikal (République Démocratique du Congo).

- Modalités essentielles :

Cette prestation de mise à disposition du personnel est facturée au prix coûtant, toutes charges comprises.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au titre de l'exercice 2024.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2024.

**2.14. Convention de mise à disposition du personnel conclue avec la société RGGG filiale de MANAGEM S.A.**

- Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition du personnel de MANAGEM SA au profit de la société RGGG (Gabon).

- Modalités essentielles :

Cette prestation de mise à disposition du personnel est facturée au prix coûtant, toutes charges comprises.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au titre de l'exercice 2024.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2024.

**2.15. Convention de mise à disposition du personnel conclue avec la société Managem Gabon filiale du GROUPE MANAGEM**

- Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition du personnel de MANAGEM S.A. au profit de la société Managem Gabon.

- Modalités essentielles :

Cette prestation de mise à disposition du personnel est facturée au prix coûtant, toutes charges comprises.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au titre de l'exercice 2024.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2024.

**2.16. Convention de mise à disposition de cadres conclue avec la société REMINEX filiale de MANAGEM**

- Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition de cadres de REMINEX au profit de MANAGEM S.A.

- Modalités essentielles :

Cette prestation de mise à disposition de cadres est facturée au prix coûtant, toutes charges comprises.

- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2024, les charges comptabilisées par MANAGEM S.A., dans le cadre de cette convention, s'élèvent à 13 466 KMAD Hors Taxes.

- Montant décaissé : Au cours de l'exercice 2024, le montant décaissé, dans le cadre de cette convention, s'élève à 13 466 KMAD.

**2.17. Convention de rémunération de gestion de couverture conclue avec la société RGGG faisant partie du GROUPE MANAGEM**

- Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la mise en place d'un programme de couverture de l'OR au profit de la société RGGG.

- Modalités essentielles :

Cette prestation de couverture est facturée au prix coûtant, toutes charges comprises.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au titre de l'exercice 2024.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2024.

**2.18. Convention de détachement de personnel conclue avec la société LA MINIERE DE LA LUKUGA S.P.R.L (LAMILU) faisant partie du GROUPE MANAGEM**

- Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition du personnel de MANAGEM SA et ses filiales au profit de la société LAMILU en République Démocratique du Congo (RDC).

- Modalités essentielles :

Cette prestation de mise à disposition du personnel est facturée au prix coûtant, toutes charges comprises.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au titre de l'exercice 2024.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2024.

**2.19. Convention de détachement de personnel conclue avec la société TANGANYIKA MINING COMPANY (TMC) faisant partie du GROUPE MANAGEM**

- Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la mise à disposition du personnel de MANAGEM et ses filiales au profit de la société TMC en République Démocratique du Congo (RDC).

- Modalités essentielles :

Cette prestation de mise à disposition du personnel est facturée au prix coûtant, toutes charges comprises.

- Montant comptabilisé : Cette convention n'a pas produit d'effets au titre de l'exercice 2024.

- Montant encaissé ou décaissé : Aucun montant n'a été encaissé ou décaissé, dans la cadre de cette convention, au cours de l'exercice 2024.

## 2.20. Convention de gestion de trésorerie conclue entre AL MADA et sa filiale MANAGEM SA

- Nature et objet de la convention :

Cette convention prévoit la mise en commun de l'ensemble des disponibilités des différentes unités de AL MADA dans le but d'optimiser, à la fois le recours au crédit et le placement des excédents de trésorerie.

- Modalités essentielles :

Les comptes courants créditeurs et avances de trésorerie, octroyées par la société AL MADA à MANAGEM S.A., ont été rémunérés aux taux de 3,91 %, 3,93% & 4,34% en 2024.

- Montant comptabilisé : Au titre de l'exercice 2024, les charges, comptabilisées par MANAGEM S.A., dans le cadre de cette convention, s'élèvent à 19 022 KMAD Hors Taxes.
- Montant encaissé ou décaissé : Au cours de l'exercice 2024, le montant des intérêts décaissé dans le cadre de cette convention s'élève à 28 688 KMAD.
- Solde des avances au 31/12/2024 : 500 000 KMAD

Casablanca, le 29 avril 2025

Les Commissaires aux Comptes

FIDAROC GRANT THORNTON  
 FIDAROC GRANT THORNTON  
 Membre Réseau Grant Thornton  
 International  
 7 Bd. Drive Slac, Casablanca  
 Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 66 70  
 Faïçal MEKOUAR  
 Associé

PWC MAROC  
 PwC Maroc  
 Lot 57 10<sup>ème</sup> étage, Casa Ania,  
 2024 Hay Hassani - Casablanca  
 T: +212 (0) 5 22 49 98 00 F: +212 5 22 23 88 70  
 Mounisf IGHOUER  
 Associé  
 IF : 1306706 - CNSS : 7567045



Twin Center, Tour A, Angle Boulevards Zerktouni et Al Massira Al Khadra  
BP 5199, Casablanca. Maroc

[www.managemgroup.com](http://www.managemgroup.com)